



Nations Unies

**Programme des Nations Unies
pour le développement**

Rapport financier et états financiers vérifiés

**de l'exercice biennal clos
le 31 décembre 2003 et**

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

**Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-neuvième session
Supplément N° 5A (A/59/5/Add.1)**

Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-neuvième session
Supplément N° 5A (A/59/5/Add.1)

**Programme des Nations Unies
pour le développement**

**Rapport financier
et états financiers vérifiés**

**de l'exercice biennal clos
le 31 décembre 2003 et**

**Rapport du Comité
des commissaires aux comptes**



Nations Unies • New York, 2004

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
Lettres d'envoi et de certification	vii
I. Rapport financier pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003	1
Changements apportés durant l'exercice aux conventions et pratiques comptables	2
Ressources ordinaires	4
Participation aux coûts	10
Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD	10
Programme de formation d'administrateurs auxiliaires	16
Réserve au titre des bureaux et logements hors siège	16
Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD	16
II. Rapport du Comité des commissaires aux comptes	20
Résumé	20
A. Introduction	22
1. Recommandations antérieures qui n'ont pas été intégralement mises en œuvre ...	23
2. Principales recommandations	24
B. Questions financières	25
1. Aperçu général	25
2. Normes comptables du système des Nations Unies	27
3. Matériel durable	27
4. Présentation et teneur des états financiers	30
5. Comptes bancaires et placements	33
6. Rentrées de fonds non identifiés	33
7. Engagements non réglés	34
8. Comptes débiteurs	35
9. Montants à prévoir au titre des congés annuels et des autres prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite	35
10. Passation d'éléments d'actif par profits et pertes	36
11. Versements à titre gracieux	37

C.	Questions de gestion	37
1.	Dépenses afférentes aux programmes	37
2.	Technologies de l'information et des communications	43
3.	Contrôle interne	56
4.	Trésorerie	63
5.	Gestion axée sur les résultats	70
6.	Gestion des projets	71
7.	Achats	73
8.	Fonds d'affectation spéciale	74
9.	Gestion des ressources humaines	75
10.	Formation	78
11.	Services communes	80
12.	Questions relatives à l'environnement	80
13.	Réserve pour le logement du personnel des bureaux extérieurs	82
14.	Cas de fraude avérés ou présumés	83
D.	Remerciements	85
	Annexe	
	Suite donnée aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001	86
III.	Opinion des commissaires aux comptes	88
IV.	États financiers de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003	90
	Abréviations	90
	Vue d'ensemble	93
	Recettes, dépenses et soldes des fonds au 31 décembre	93
	Actif, passif, réserves et soldes des fonds au 31 décembre	95
	État des flux de trésorerie au 31 décembre	99
	Variation des soldes de ressources pour l'exercice clos le 31 décembre 2003	101
État I.	Recettes, dépenses et soldes de l'exercice biennal clos le 31 décembre	102
I.1	Activités financées sur les ressources ordinaires	102
I.2	Activités financées sur les autres ressources	103
État II.	Actif, passif, réserves et soldes au 31 décembre	105
II.1	Activités financées sur les ressources ordinaires	105
II.2	Activités financées sur les autres ressources	108

État III.	État des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre	110
III.1	Activités financées sur les ressources ordinaires	110
III.2	Activités financées sur les autres ressources.	112
État IV.	Variation des soldes de ressources pour l'exercice clos le 31 décembre 2003.	114
IV.1	Activités financées sur les ressources ordinaires	114
IV.2	Activités financées sur les autres ressources.	115
Tableau 1	Ressources ordinaires : recettes et dépenses diverses de l'exercice clos au 31 décembre	116
Tableau 2	Dépenses au titre des programmes, par agent d'exécution et par source de fonds	118
Tableau 3	Budget d'appui biennal de l'exercice clos le 31 décembre 2003 : activités d'appui aux programmes, dépenses de gestion et d'administration, appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies	122
Tableau 4	Ressources ordinaires : budget d'appui biennal (montant brut) et dépenses financées sur le budget d'appui biennal (montant brut par grande catégorie de dépenses) pour l'exercice clos le 31 décembre 2003	123
Tableau 5	Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : recettes, dépenses et soldes des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003	124
5.1	État des fonds d'affectation ponctuelle constitués par le PNUD : recettes, dépenses et soldes des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003	190
5.2	Sélection de fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : état des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003	229
5.3	État des ressources bilatérales et autres ressources reçues au titre des contrats de services de gestion	241
Tableau 6	Services d'appui remboursables et activités accessoires : recettes et dépenses et soldes des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003	243
6.1	Contrats de services de gestion : état des ressources bilatérales et autres ressources reçues au titre des contrats de services de gestion.	248
6.2	Programme de formation d'administrateurs auxiliaires : état des fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2003	253
6.3	Réserve pour les bureaux et logements hors siège : recettes et dépenses et soldes des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003.	254

6.4	Services d'appui remboursables : recettes, dépenses et soldes des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003. . . .	256
6.5	Activités spéciales : recettes et dépenses et soldes des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003	258
6.6	Bureau des services d'achats interorganisations : recettes, dépenses et soldes des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003	260
Tableau 7	Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD : état des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003	261
7.1	État des fonds d'affectation ponctuelle et des fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD : recettes, dépenses et soldes des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003	269
7.2	Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD : budget d'appui biennal de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003	290
7.3	Programme des Volontaires des Nations Unies : récapitulatif des projets financés par des gouvernements et des institutions . .	291
Tableau 8	Placements au 31 décembre	294
	Notes afférentes aux états financiers	298

Lettres d'envoi et de certification

Le 30 avril 2004

Conformément à l'article 26.01 du Règlement financier, nous avons l'honneur de soumettre les états financiers du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003, que nous approuvons par la présente lettre.

Des copies de ces états financiers sont également communiquées au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Nous, soussignés, constatons ce qui suit :

L'Administration se porte garante de l'intégrité et de l'objectivité des renseignements financiers figurant dans les présents états financiers.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les normes comptables du système des Nations Unies et comprennent des montants qui reposent sur les meilleures estimations et l'opinion mûrement réfléchie de l'Administration.

Les procédures comptables et les systèmes connexes de contrôle interne en vigueur donnent l'assurance raisonnable que les actifs sont préservés, que les livres et les écritures reflètent dûment toutes les opérations et que, dans l'ensemble, les principes et procédures sont appliqués sur la base d'une répartition appropriée des tâches. Les vérificateurs internes des comptes du PNUD revoient régulièrement les systèmes de comptabilité et de contrôle. De nouvelles améliorations sont en cours dans certains domaines.

L'Administration a pris les dispositions voulues pour que les commissaires aux comptes de l'ONU et les vérificateurs internes du PNUD aient pleinement et librement accès à toutes les écritures comptables et à toutes les données financières.

L'Administration étudie les recommandations du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et des vérificateurs internes des comptes du PNUD. Les procédures de contrôle ont été révisées ou sont en cours de révision, selon les cas, comme suite à ces recommandations.

Monsieur le Président
du Comité des commissaires aux comptes
Organisation des Nations Unies
New York

Nous certifions que, sur la base de nos informations et en toute bonne foi, toutes les transactions matérielles ont été dûment comptabilisées et dûment reprises dans les états financiers joints.

L'Administrateur
(Signé) Mark Malloch **Brown**

L'Administrateur assistant du Bureau
des services financiers et administratifs
(Signé) Jan **Mattsson**

Le 9 juillet 2004

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice 2002-2003 clos le 31 décembre 2003. Ces états, qui ont été soumis par l'Administrateur, ont été examinés par le Comité des commissaires aux comptes.

Vous trouverez également ci-joint le rapport du Comité et l'opinion des commissaires sur les comptes susmentionnés.

Le Vérificateur général des comptes
de la République sud-africaine et
Président du Comité des commissaires
aux comptes des Nations Unies
(*Signé*) Shauket A. **Fakie**

Monsieur le Président
de l'Assemblée générale des Nations Unies
New York

Chapitre premier

Rapport financier pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003

1. L'Administrateur a l'honneur de présenter ci-après son rapport financier ainsi que les états financiers vérifiés du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003. Ces rapports et ces comptes sont présentés conformément au Règlement financier du PNUD. Les états financiers se composent d'états et de tableaux, auxquels sont jointes des notes, qui font partie intégrante des états financiers et portent sur tous les fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur ainsi que tous les fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD.

2. Dans les états financiers du PNUD, les chiffres ont été calculés en tenant compte des données relatives aux dépenses fournies par les agents d'exécution. Dans la mesure du possible, ces données sont tirées des états financiers vérifiés de ces agents ou, lorsque ces états n'étaient pas disponibles à la date de clôture des comptes du PNUD en fin d'exercice, des états présentés par les agents pour vérification ou de leurs états non vérifiés.

3. À la date d'établissement des présents états financiers, les agents d'exécution ci-après avaient communiqué leurs états financiers soumis pour vérification ou leurs états non vérifiés :

- Agence internationale de l'énergie atomique
- Banque africaine de développement
- Banque asiatique de développement
- Banque internationale pour la reconstruction et le développement
- Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)
- Centre du commerce international
- Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
- Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
- Commission économique pour l'Afrique
- Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
- Commission économique pour l'Europe
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
- Département des Nations Unies pour les affaires économiques et sociales
- Fonds monétaire international
- Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
- Organisation de l'aviation civile internationale
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- Organisation internationale du Travail
- Organisation internationale pour les migrations
- Organisation maritime internationale
- Organisation météorologique mondiale
- Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
- Organisation mondiale de la santé
- Organisation mondiale du tourisme

Société financière internationale
Union internationale des télécommunications
Union postale universelle

Changements apportés durant l'exercice aux conventions et pratiques comptables

Conventions comptables

4. Les grandes conventions comptables appliquées pour l'établissement des états financiers sont récapitulées à la note 2 afférente aux états financiers. Ces conventions sont globalement les mêmes que celles qui avaient été appliquées dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2001. Les modifications qui ont pu y être apportées sont indiquées dans la note 2.

Présentation des comptes

5. Suite à la recommandation du Comité administratif de coordination (devenu à présent le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination) concernant l'application des normes comptables communes interorganisations et la présentation harmonisée des états financiers, le PNUD s'est entièrement conformé au modèle préconisé pour l'exercice clos le 31 décembre 2003.

6. En outre, dans sa décision 97/6, le Conseil d'administration a harmonisé le mode de présentation des budgets du PNUD, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Dans la nouvelle présentation harmonisée, on fait le départ entre les ressources ordinaires du PNUD, ses autres ressources (participation aux coûts, contributions de contrepartie en espèces des gouvernements, fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD, services d'appui remboursables et autres activités diverses) et les activités des fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD (Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), Programme des Volontaires des Nations Unies, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles (FANUERN) et Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement).

7. Au terme de l'exercice 2002-2003, le PNUD avait mobilisé 6,1 milliards de dollars de contributions au total, dont 23,5 % pour les activités financées sur les ressources ordinaires, 43,6 % pour les activités financées au moyen de la participation aux coûts, 23,8 % pour les activités des divers fonds d'affectation spéciale, 6,1 % au titre des services d'appui remboursables et des activités accessoires et 3 % recueillis par le biais des fonds constitués par l'Assemblée générale qu'il administre.

8. Les dépenses totales se sont élevées à 6 milliards de dollars, dont 81,9 % (4,9 milliards de dollars) ont été consacrés aux activités relevant des programmes et des projets, 15 % (894 millions de dollars) au budget d'appui biennal et 2,3 % (134,4 millions de dollars) aux dépenses diverses. Ces dernières comprennent un montant de 54 millions de dollars réservé à l'assurance maladie après la cessation de service, comme il est expliqué plus en détail dans la note 17 c) relative aux états financiers. Le tableau I.1 et la figure I.1 présentent une récapitulation des recettes et dépenses de l'exercice.

Tableau I.1

État combiné des recettes et dépenses de l'exercice au 31 décembre

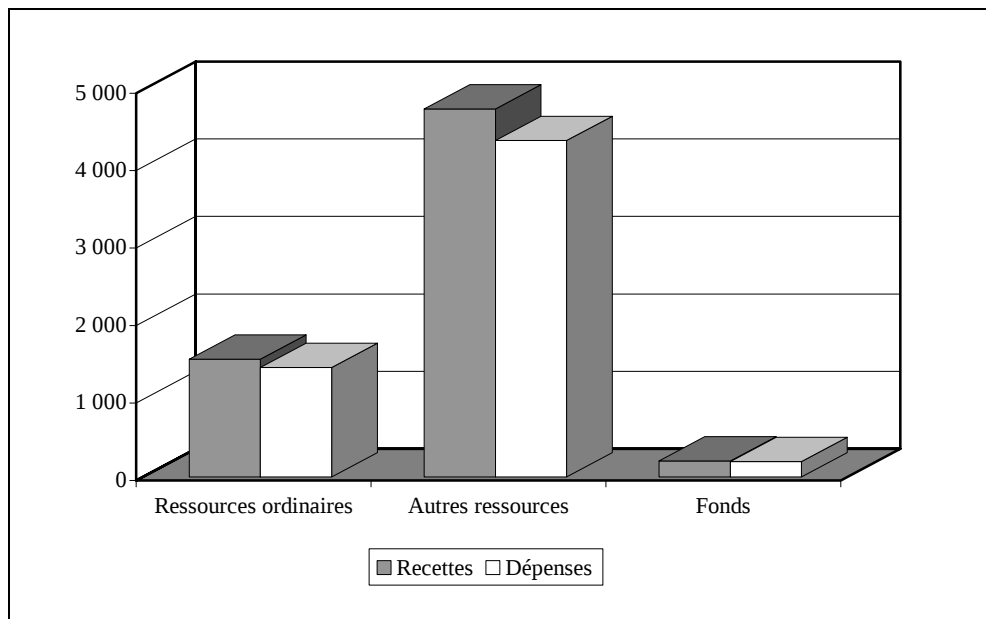
(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Ressources ordinaires</i>		<i>Autres ressources</i>		<i>Fonds</i>		Total^a	
	2003	2001	2003	2001	2003	2001	2003	2001
Recettes								
Contributions (montant net)	1 425,6	1 285,9	4 484,7	3 570,8	179,5	148,9	6 089,8	5 005,6
Intérêts créditeurs	34,1	(35,7)	57,7	174,4	4,4	14,7	96,2	153,4
Recettes diverses (montant net)	57,1	64,4	205,7	138,7	20,9	21,0	283,7	224,1
Total	1 516,8	1 314,6	4 748,1	3 883,9	204,8	184,6	6 469,7	5 383,1
Dépenses								
Au titre des programmes (y compris appui aux programmes, agents de réalisation)	754,7	786,7	3 963,4	3 379,1	154,6	174,4	4 872,7	4 340,2
Budget d'appui biennal	496,4	500,4	357,3	237,6	40,4	33,0	894,1	771,0
Appui aux coordonnateurs résidents	12,3	16,6	17,3	3,2	—	—	29,6	19,8
Services d'appui au développement	7,8	2,3	—	—	—	—	7,8	2,3
Programme de déploiement d'économistes	8,1	—	—	—	—	—	8,1	—
Dépenses diverses	131,9	99,7	5,2	5,3	0,4	1,2	137,5	106,2
Total	1 411,2	1 405,7	4 343,2	3 625,2	195,4	208,6	5 949,8	5 239,5
Excédent (déficit) de recettes par rapport aux dépenses	105,6	(91,1)	404,9	258,7	9,4	(24,0)	519,9	143,6
Excédent (déficit) net de recettes par rapport aux dépenses	105,6	(91,1)	404,9	258,7	9,4	(24,0)	519,9	143,6
Ressources inutilisées								
Solde d'ouverture	45,3	107,0	1 490,4	1 251,0	99,5	117,7	1 635,2	1 475,7
Virements, remboursements et économies	2,9	29,4	(52,1)	(19,3)	8,5	5,8	(40,7)	15,9
Solde de clôture	153,8	45,3	1 843,2	1 490,4	117,4	99,5	2 114,4	1 635,2

^a Montants globaux seulement, chiffres non consolidés.

Figure I.1
Récapitulatif des recettes et dépenses
de l'exercice clos le 31 décembre 2003

(En millions de dollars des États-Unis)

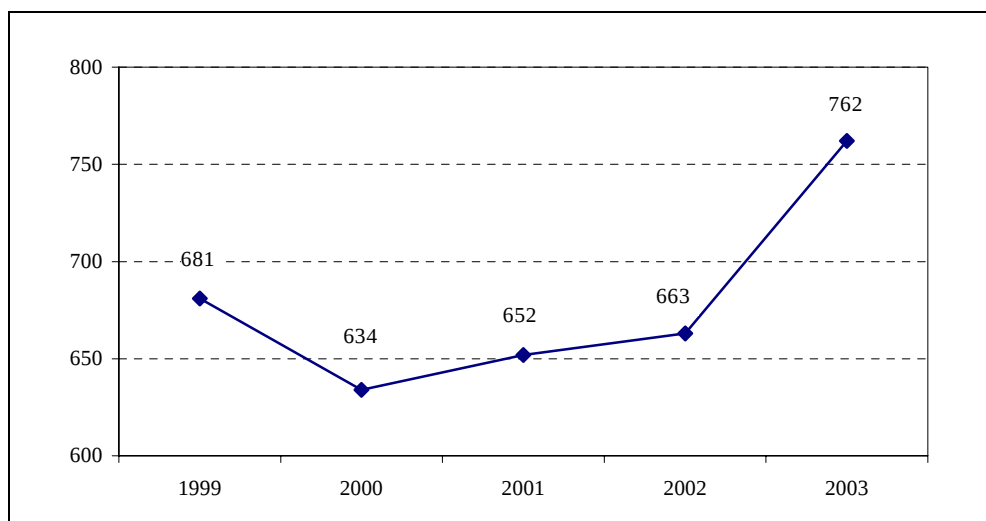


Ressources ordinaires

Recettes

9. Les contributions volontaires ont baissé de 10,9 % (soit 139,7 millions de dollars) par rapport à l'exercice précédent.
10. Les intérêts créditeurs correspondent à un rendement moyen d'environ 6 %. Les autres recettes consistent essentiellement en gains et pertes de change.

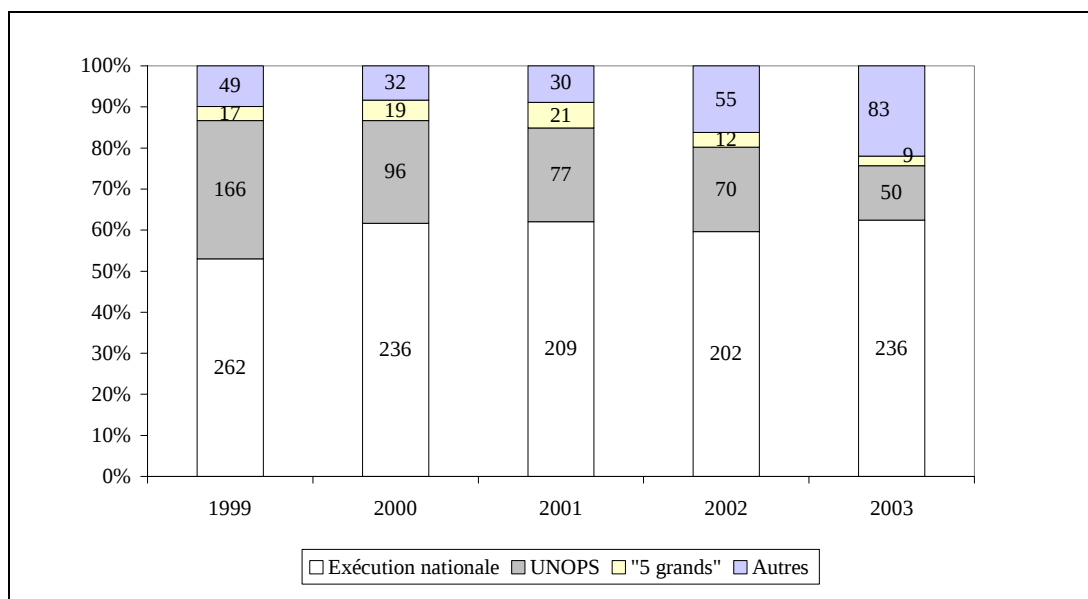
Figure I.2
**Contributions destinées aux activités financées
 sur les ressources ordinaires au 31 décembre**



Dépenses

11. De 2000-2001 à 2002-2003, les dépenses au titre des programmes (y compris l'appui aux programmes) ont diminué de 32 millions pour revenir de 790 à 760 millions de dollars. Conformément à la politique du PNUD, l'exécution nationale demeure la modalité la plus employée pour les projets. Sur l'exercice 2002-2003, l'exécution par les pays bénéficiaires a représenté 438 millions de dollars, soit 58 % des dépenses afférentes aux programmes financés à l'aide des ressources ordinaires, contre 445,3 millions, soit 6,6 % des dépenses en question pour l'exercice 2000-2001 (voir fig. I.3).

Figure I.3
Dépenses, par modalité d'exécution, au 31 décembre
 (En millions de dollars des États-Unis)



Abréviations : UNOPS = Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets;
 5 grands = Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, et Organisation internationale du Travail.

12. La part du système des Nations Unies dans les dépenses afférentes aux programmes, y compris les dépenses d'appui, a très légèrement diminué, pour revenir de 165,7 millions de dollars en 2000-2001 à 159,3 millions en 2002-2003.

13. En ce qui concerne le budget d'appui biennal, les dépenses brutes de l'exercice 2002-2003, de 551 millions de dollars, sont légèrement en baisse par rapport aux 553 millions de l'exercice précédent, et leur montant net ressort à 496 millions, soit 6 millions de moins que celui du budget approuvé pour 2002-2003, ce qui représente une économie globale de 1,2 %. Ventilées par grandes catégories, ces dépenses ont été consacrées pour 59 % (contre 56 % en 2000-2002), aux programmes, 21 % à la gestion et l'administration (comme en 2000-2001) et 20 % aux activités opérationnelles du système des Nations Unies (au lieu de 23 % en 2000-2001). Au total, les bureaux de pays en auront représenté 63 %, les 37 % restants se rattachant aux villes sièges, y compris le Programme des Volontaires des Nations Unies et le Bureau des services d'achats interorganisations.

Ressources inutilisées

14. Le solde des ressources ordinaires inutilisées a beaucoup augmenté, pour atteindre 155 millions de dollars, soit environ 2,6 mois de dépenses totales au 31 décembre 2003, contre 45 millions au 31 décembre 2001, soit environ un mois de dépenses, pour l'exercice précédent. Sur ces 155 millions inutilisés, un montant de

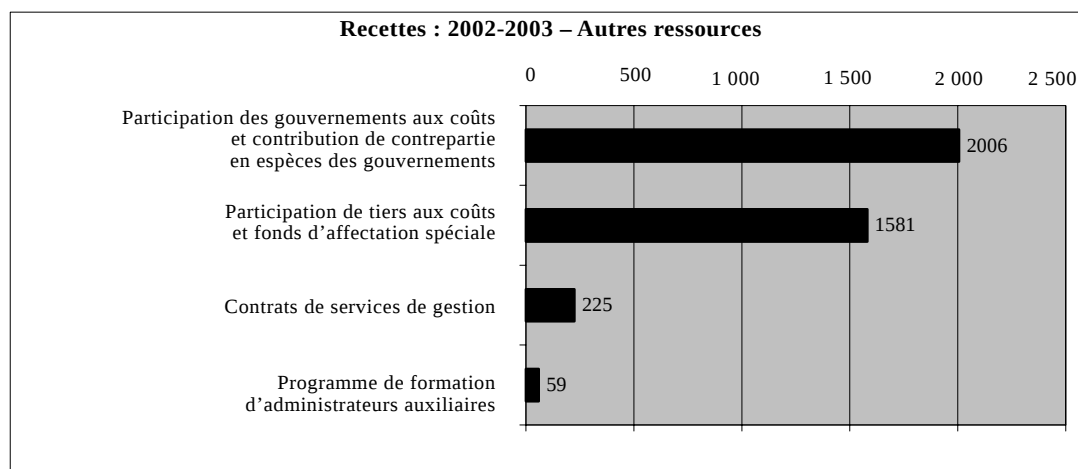
9,6 millions a été mis de côté pour des mesures de sécurité et il y a une réserve provisoire de 800 000 dollars pour les technologies de l'information et des communications (TIC).

Activités financées sur les autres ressources

Figure I.4

Recettes destinées aux activités financées sur les autres ressources pour l'exercice clos le 31 décembre 2003

(En millions de dollars des États-Unis)



15. Globalement, les recettes au titre des autres ressources ont augmenté de 22,3 %. Les contributions aux fonds d'affectation spéciale se sont accrues de 574,8 millions de dollars (soit 64,8 %) et les contributions au titre de la participation aux coûts, de 277,5 millions (soit 11,7 %).

Tableau I.2

Activités financées sur les autres ressources : recettes et dépenses au 31 décembre

(En millions de dollars des États-Unis)

	Participation aux coûts		Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements		Fonds d'affectation spéciale		Contrats de services de gestion		Programme de formation d'adminis- trateurs auxiliaires		Réserve pour les bureaux et logements hors siège		Services d'appui remboursables		Activités spéciales		Éliminations		Total	
	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001
Recettes																				
Contributions	2 652	2 375	–	9	1 462	887	225	230	59	52	–	–	–	–	88	18	–	–	4 485	3 571
Intérêts créditeurs	29	99	–	–	12	43	7	18	–	–	–	–	10	21	–	–	–	–	58	182
Recettes diverses	3	1	–	–	4	3	–	–	–	–	2	4	299	202	–	–	(103)	(80)	205	131
Total	2 684	2 475		9	1 478	933	232	248	59	52	2	4	309	223	88	18	(103)	(80)	4 748	3 884
Dépenses																				
Au titre des programmes	2 474	2 237	1	9	1 180	849	249	231	54	46	–	–	–	–	5	–	–	–	3 963	3 379
Appui aux programmes fourni aux coordonnateurs résidents	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	18	3	–	–	18	3
Budget d'appui biennal (montant net)	72	80	–	–	79	55	–	–	–	–	–	1	251	173	58	9	(103)	80	357	238
Dépenses diverses	2	–	–	–	2	4	–	–	–	–	1	1	–	–	–	–	–	–	5	5
Total	2 548	2 317	1	9	1 261	908	249	231	54	52	1	2	251	173	81	12	(103)	80	4 343	3 625
Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses	136	158	(1)	–	217	25	(17)	17	5	–	1	2	58	50	7	6	–	–	405	259
Économies réalisées sur les engagements au titre de l'exercice précédent	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	3	2	–	–	–	4	3
Virement (aux) des réserves	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(3)	(11)	–	–	–	–	(4)	(11)

	<i>Participation aux coûts</i>		<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale</i>		<i>Contrats de services de gestion</i>		<i>Programme de formation d'adminis- trateurs auxiliaires</i>		<i>Réserve pour les bureaux et logements hors siège</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		<i>Activités spéciales</i>		<i>Éliminations</i>		Total	
	<i>2002- 2003</i>	<i>2000- 2001</i>	<i>2002- 2003</i>	<i>2000- 2001</i>	<i>2002- 2003</i>	<i>2000- 2001</i>	<i>2002- 2003</i>	<i>2000- 2001</i>	<i>2002- 2003</i>	<i>2000- 2001</i>	<i>2002- 2003</i>	<i>2000- 2001</i>	<i>2002- 2003</i>	<i>2000- 2001</i>	<i>2002- 2003</i>	<i>2000- 2001</i>	<i>2002- 2003</i>	<i>2000- 2001</i>	<i>2002- 2003</i>	<i>2000- 2001</i>
Remboursements aux donateurs et virements (aux) des autres fonds (montant net)	(16)	(10)	–	–	(31)	–	(9)	(6)	–	–	–	–	2	2	–	3	–	–	(52)	(11)
Soldes des fonds au 1 ^{er} janvier	848	700	20	20	417	392	83	72	5	5	(4)	(6)	113	69	8	(1)	–	–	1 490	1 251
Soldes des fonds au 31 décembre	968	848	19	20	603	417	57	83	10	5	(3)	(4)	172	113	17	8	–	–	1 843	1 490

Participation aux coûts

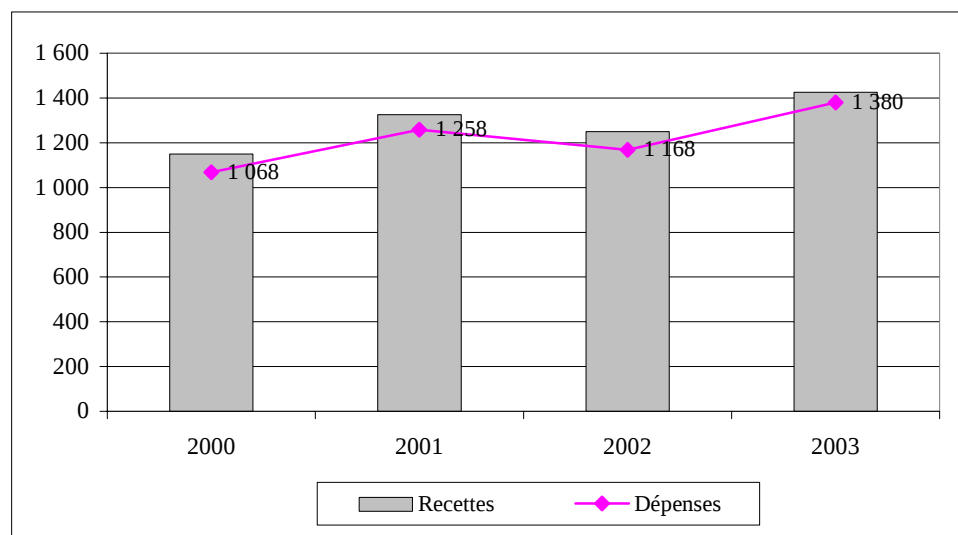
16. La participation aux coûts est restée pour le PNUD la modalité de financement la plus importante. Sur le montant total de 2 milliards 650 millions de dollars reçu en 2002-2003, 119 millions (contre 377 en 2000-2001) sont attribuables à la participation de tiers et 2 milliards 530 millions à celle des gouvernements (au lieu de 2 milliards en 2000-2001).

17. En 2002-2003, les dépenses au titre des programmes et les dépenses d'appui remboursées aux agents de réalisation et d'exécution ont augmenté de 237 millions de dollars pour atteindre 2 milliards 470 millions, contre 2 milliards 240 millions en 2000-2001.

Figure I.5

Récapitulatif des recettes et dépenses au titre de la participation aux coûts, au 31 décembre

(En millions de dollars des États Unis)



Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD

18. Les résultats financiers des fonds d'affectation spéciale sont présentés en détail aux tableaux 5 à 5.3. Au total, 117 fonds d'affectation spéciale et 15 fonds d'affectation ponctuelle ont été constitués durant l'exercice 2002-2003, mais 20 fonds d'affectation spéciale et 19 fonds d'affectation ponctuelle ont été clôturés. Au 31 décembre 2003, il existait un total de 315 fonds d'affectation (contre 228 au 31 décembre 2001) et 258 fonds d'affectation ponctuelle spéciale (au lieu de 269). Ce sont le secteur de l'environnement et les pays ou territoires en situation d'après conflit qui ont absorbé le plus de ressources au titre des fonds d'affectation spéciale.

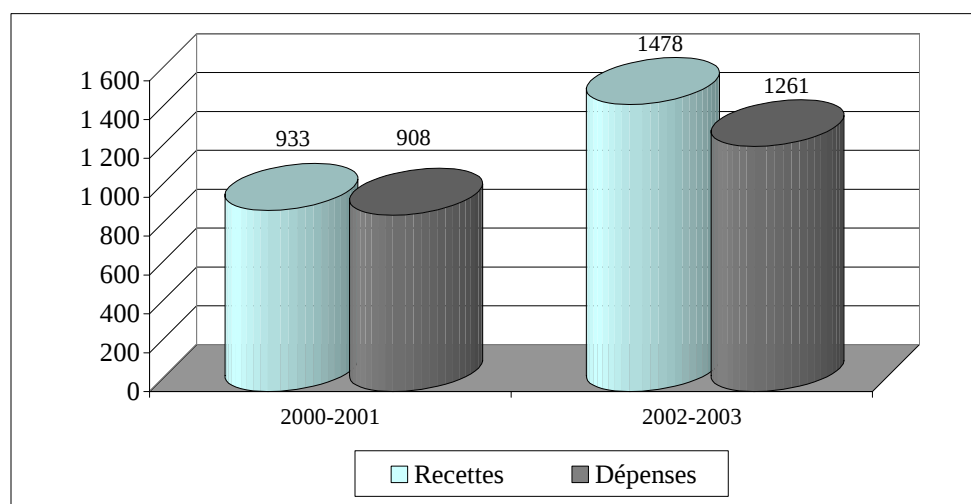
19. Dans le secteur de l'environnement, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal, le Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 » et le Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la sécheresse et la désertification se sont adjugé en 2002-2003 un

montant de 438 millions de dollars, soit 30 % du total des contributions aux fonds d'affectation spéciale. Le FEM a reçu à lui seul 376 millions de dollars. Les pays et territoires en situation d'après conflit, tels l'Iraq, le Rwanda, l'Angola et le territoire palestinien, ont aussi occupé une place importante dans ces contributions. Le Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme Iraq a reçu 262 millions de dollars en 2002-2003.

Figure I.6

**Récapitulatif des recettes et dépenses des fonds d'affectation spéciale
au 31 décembre**

(En millions de dollars des États-Unis)



**Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la sécheresse
et la désertification**

20. Durant l'exercice considéré, le Bureau de la lutte contre la désertification et la sécheresse (UNSO) du PNUD a prêté son appui technique et financier à 60 pays pour les aider à élaborer leur programme d'action national destiné à assurer la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Une aide a été apportée pour l'élaboration de programmes d'action sous-régionaux en Afrique et en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'aux fins de la constitution de partenariats et du renforcement des capacités afin de mobiliser des ressources en Afrique. Un soutien technique et des concours en matière de politique stratégique et de renforcement des capacités ont été fournis pour l'intégration de la problématique des terres arides à la planification nationale du développement et autres cadres macroéconomiques, ainsi que pour la constitution et l'élargissement de la base de connaissances sur ces questions.

21. À la fin de juin 2001, l'UNSO a été transféré de New York à Nairobi dans le cadre de l'action de l'Administrateur visant à rapprocher les services des pays de programme. Il continue à fournir aux pays touchés un appui de base pour l'aménagement des terres arides de par le monde. Au début de 2002, le PNUD a créé, à Nairobi, le Centre de développement des terres arides, qui est l'un des trois centres thématiques du Bureau des politiques de développement dans le monde. Ce

nouveau centre intègre l'UNSO au réseau décentralisé de conseillers du Bureau et, dans la logique des transformations générales de la gestion au sein du PNUD, il donne à présent des orientations et fournit un appui aux programmes par l'intermédiaire des bureaux de pays.

22. Le PNUD est conscient que le développement rural et la réduction de la pauvreté dans les zones arides exigent une action sur plusieurs fronts – législation, renforcement des capacités, gestion des ressources en eau, inégalités entre les sexes, services de santé et éducation. La vraie difficulté est de faire en sorte que la politique et la législation soient favorables aux populations des terres arides et aident à mettre un terme à leur exclusion économique et sociale. En même temps, il faut agir sur le terrain pour permettre aux agriculteurs et aux éleveurs d'accroître leurs productions végétale et animale respectives et commencer à sortir de la pauvreté. Le Centre a mis au point un programme intégré de mise en valeur des terres arides, expérimenté dans 16 pays d'Afrique et les États arabes, pour contribuer à la solution de ces difficiles problèmes.

23. Le Centre s'est toujours attaché à attirer l'attention de la Conférence des Parties à la Convention sur la lutte contre la désertification sur les questions importantes. Récemment, il a joué un rôle essentiel dans la mise en place du groupe informel de représentants des donateurs, organisations non gouvernementales et personnalités qui s'occupent des questions de désertification et de mise en valeur des terres arides (« Global Drylands Imperative »). Pour le compte de ce groupe, il a commandé une série de « notes critiques » sur des sujets importants, qui bousculent les idées reçues en la matière et tentent de trouver des solutions neuves à ces problèmes.

24. Le Centre de développement des terres arides est tributaire de contributions volontaires pour ses dépenses de fonctionnement. Il faut signaler qu'il n'a reçu en 2003 que 28 500 dollars de contributions volontaires. Alors que les dépenses totales au titre des programmes n'ont qu'à peine augmenté, pour passer de 5 millions de dollars en 2000-2001 à 5,1 millions en 2002-2003, les ressources inutilisées ont chuté de 59 %, pour revenir de 8,8 à 3,6 millions de dollars.

Fonds pour l'environnement mondial

25. Le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a tenu quatre réunions officielles, au printemps et à l'automne de 2002 et de 2003, au cours desquelles il a examiné et approuvé pour les exercices 2003 et 2004 les plans stratégiques et les budgets administratifs du Fonds, ainsi que les objectifs concernant les allocations de ressources au titre des programmes de travail et les honoraires des agents de réalisation pour le PNUD/FEM. En outre, il a tenu quatre réunions intersessions officieuses, en été et en hiver, pour approuver ces allocations et ces honoraires. De son côté, en 2002 et 2003, le secrétariat du FEM a procédé avec le PNUD/FEM à une évaluation distincte de l'exécution de tous les projets, de grande et moyenne envergure, financés par le Fonds, qui étaient en cours.

26. Durant l'exercice biennal 2002-2003, les programmes de travail et les budgets administratifs approuvés du FEM ainsi que les honoraires des agents de réalisation se sont élevés au total à 395,8 millions de dollars, soit 8,9 % de moins que pour l'exercice 2000-2001 (434,3 millions). Les dépenses totales au titre des programmes se sont chiffrées à 252,7 millions de dollars, contre 200,1 millions en 2000-2001, ce qui représente une hausse de 26,3 %.

27. Les contributions périodiques versées au FEM en 2002-2003 par son dépositaire, la Banque mondiale, se sont élevées à 376 millions de dollars, contre 223 en 2000-2001. Le FEM a en outre recueilli 12 millions de dollars, au titre de la participation aux coûts, du fonds d'affectation ponctuelle et autres (contre 11 millions en 2000-2001).

Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal

28. Le Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal a été créé en 1991 pour financer des programmes nationaux visant à éliminer progressivement les chlorofluorocarbones, les halons et autres substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Quatre agents de réalisation ont été désignés pour exécuter ce programme : le PNUD, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et la Banque mondiale.

29. Pour atteindre cet objectif, le PNUD axe ses activités sur les éléments suivants :

- a) Formulation de programmes nationaux pour le Protocole de Montréal;
- b) Études, plans nationaux et sectoriels (programmes pluriannuels axés sur l'efficacité);
- c) Formation technique et projets de démonstration;
- d) Renforcement des institutions et mise en place de capacités nationales;
- e) Projets d'investissement avec transfert de technologie.

30. Les contributions reçues pour l'exercice 2002-2003 se sont montées à 62 millions de dollars, contre 61 millions en 2000-2001. Les dépenses au titre des programmes ont atteint au total 51 millions de dollars en 2002-2003, au lieu de 83 millions en 2000-2001.

Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »

31. Une équipe de consultants indépendants a mené en 2001 une évaluation mondiale de la phase pilote de « Capacités 21 » (1992-2003), d'où elle a conclu que tout en étant un succès, celui-ci n'avait pas touché suffisamment de pays ou de communautés et devrait être étendu avec un mandat plus large. À l'issue de consultations intenses au sein de la direction du PNUD, une structure intitulée « Capacités 2015 », succédant à Capacités 21, a été élaborée. Capacités 2015 relève d'une démarche plus large à l'échelon local, qui n'est pas limitée au programme Action 21, mais crée des synergies avec d'autres initiatives de renforcement des capacités, et en particulier les stratégies de réduction de la pauvreté, les accords multilatéraux sur l'environnement et les stratégies de développement durable. Le fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 » reste l'instrument financier de « Capacités 2015 ».

32. En 2002-2003, les dépenses totales au titre des programmes ont diminué de 14,6 % pour tomber à 13,2 millions de dollars, contre 15,5 millions en 2000-2001.

Compte de l'énergie

33. Les activités du Compte de l'énergie, qui sont financées à l'aide de ressources extrabudgétaires, sont centrées sur le financement de services énergétiques à l'intention des petits utilisateurs d'énergie pour favoriser la concertation, le renforcement des institutions, la mise en place d'un cadre réglementaire et le développement des capacités afin d'offrir des solutions techniquement réalisables et économiquement viables pour l'adoption de sources d'énergie renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les habitations, le commerce et l'industrie. Elles sont conçues de manière à créer les conditions et les mécanismes voulus pour que les organismes de crédit consentent des prêts à ces petits utilisateurs. Le programme de financement de services énergétiques à leur intention s'inscrit dans le droit fil de l'Initiative pour l'énergie durable du PNUD, qui part de la constatation que les approches traditionnelles de l'énergie en font un obstacle au développement socioéconomique et ne sont pas viables. Il se traduit actuellement, dans certains pays d'Asie, par des activités menées conjointement avec la Banque mondiale. Celles auxquelles il a donné lieu dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SACD) ont été menées à bien et feront bientôt l'objet d'un suivi auquel la Banque africaine de développement sera associée. En 2002-2003, le Compte de l'énergie a reçu 800 000 dollars de contributions et autres ressources (contre 1,7 million en 2000-2001), et ses dépenses se sont élevées à 1,6 million de dollars (au lieu de 1,8 million en 2000-2001).

Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien

34. La stratégie du PNUD concernant le Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'aide au peuple palestinien a un double objectif :

- a) Utiliser les ressources de base limitées du Fonds comme catalyseur pour mettre en route des programmes hautement prioritaires de renforcement des capacités qui seront ensuite alimentés et développés en grande partie par des contributions volontaires de donateurs bilatéraux;
- b) Assurer la pérennité de ces programmes par des structures d'exécution conjointes, et, du même coup, leur viabilité à long terme et la responsabilisation des homologues palestiniens intervenant au niveau local.

35. Les recettes totales du Fonds se sont chiffrées en 2002-2003 à 59 millions de dollars, contre 62 millions en 2000-2001, soit une baisse de 3,5 %. Les dépenses au titre des programmes se sont élevées à 70 millions de dollars (au lieu de 61,7 millions en 2000-2001), faisant ainsi du PNUD l'un des principaux organismes qui réalisent des projets financés par des donateurs dans le territoire palestinien occupé. Conformément aux stratégies et initiatives définies dans son programme-cadre, le Fonds a continué, pendant l'exercice, à privilégier son rôle de champion du développement humain durable en diffusant des thèmes tels que l'élimination de la pauvreté, la mise en place de moyens de subsistance durables, la participation des femmes au développement et la gestion de l'environnement, ainsi qu'un certain nombre d'activités d'équipement.

36. En 2002-2003, le Fonds a poursuivi ses activités destinées à renforcer la gouvernance aux niveaux local, municipal et central de l'Autorité palestinienne, en tirant pleinement parti des compétences considérables disponibles sur place.

Fonds d'affectation spéciale pour le Rwanda

37. Le PNUD a créé le Fonds d'affectation spéciale pour le Rwanda en avril 1995, en vue de renforcer les activités destinées à appuyer le programme de réconciliation nationale, de réinsertion, de redressement socioéconomique et de relèvement du Gouvernement rwandais.

38. En 2002-2003, le Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda a recueilli 3 millions de dollars de contributions, contre 9 millions en 2000-2001, et ses dépenses au titre des programmes se sont élevées à 11 millions de dollars au lieu de 29.

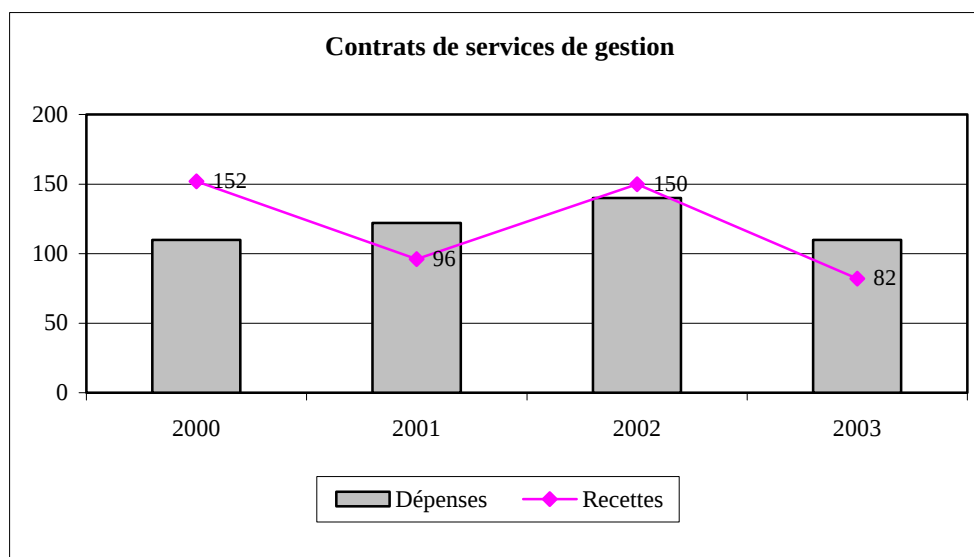
Contrats de services de gestion

39. Les contrats de services de gestion que le PNUD a passés avec divers donateurs (voir le tableau 6.1) sont exécutés pour son compte par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). Durant l'exercice considéré, 32 nouveaux contrats ont été exécutés, 119 ont été liquidés financièrement et 54 menés à bien sur le plan opérationnel. En 2002-2003, les recettes totales ont diminué de 6,5 %, pour revenir de 248 à 232 millions de dollars, cependant que les dépenses totales augmentaient de 7,9 % pour passer de 231 à 249 millions de dollars (voir fig. I.7).

Figure I.7

Récapitulatif des recettes et dépenses au titre des contrats de services de gestion, au 31 décembre

(En millions de dollars des États-Unis)



Programme de formation d'administrateurs auxiliaires

40. Ce programme, qui est financé par 21 pays et une organisation internationale, touche actuellement 266 administrateurs auxiliaires, dont 219 travaillent dans les bureaux de pays et 47 à New York et dans d'autres villes sièges. Au 31 décembre 2003, ils étaient au nombre de 289, dont 239 dans les bureaux de pays et 50 à New York et dans d'autres villes sièges.

41. Les contributions versées au titre de ce programme se sont élevées à 58 millions de dollars pour l'exercice 2002-2003, contre 52 millions en 2000-2001. Les dépenses totales ont baissé, revenant de 56 millions de dollars en 2000-2001 à 52 millions.

Réserve au titre des bureaux et logements hors siège

42. Avec l'appui du Conseil d'administration, le PNUD s'apprête à liquider des maisons et bureaux qu'il avait acquis hors siège et a déjà constitué des provisions pour couvrir les montants à passer éventuellement par profits et pertes.

43. Pour l'exercice 2002-2003, les recettes de la réserve au titre des bureaux et logements hors siège, constituées presque intégralement de loyers, s'établissent à 2,3 millions de dollars, soit une chute de 1,6 million par rapport aux 3,9 millions enregistrés en 2000-2001, et son solde se chiffre à 1,2 million de dollars d'excédent au lieu de 1,4.

Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD

44. Les fonds constitués par l'Assemblée générale sont les suivants : FENU, VNU, UNIFEM, FANUERN et Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement. Leurs résultats financiers sont détaillés aux tableaux 7 à 7.3. Le FANUERN et le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement ont été clôturés au cours de l'exercice considéré

Fonds d'équipement des Nations Unies

45. Globalement, le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) a pour but d'aider à réduire la pauvreté, avant tout dans les pays les moins avancés, et de contribuer ainsi à la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Suivant la décision 99/22 du Conseil d'administration, il concentre ses activités dans deux types de services, la gouvernance locale et le microfinancement. À travers ses programmes, le Fonds entend renforcer les capacités de production et l'autonomie économique des communautés pauvres en leur permettant d'accéder plus facilement aux infrastructures et services locaux essentiels et en mettant sur pied des secteurs financiers accessibles à tous qui répondent aux besoins des groupes sociaux à faible revenu.

46. En 2003, pour donner suite à la décision 99/22, il a été procédé à une évaluation indépendante de l'impact des programmes et activités du FENU, dont celui-ci devait rendre compte à la session annuelle du Conseil de 2004. Ayant constaté que le Fonds était une organisation efficace qui avait su aligner ses

programmes et ses activités sur les grandes orientations qui lui étaient assignées, le rapport d'évaluation concluait que les opérations du Fonds contribuaient à l'obtention de résultats appréciables par ses programmes tant de microfinancement que de gouvernance locale en ce qui concerne la réduction de la pauvreté, l'impact sur l'action publique et la reproduction de ses projets par les donateurs. Il est apparu que les domaines de compétence du FENU étaient très demandés dans les PMA et qu'ils répondaient aussi bien aux exigences des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire qu'aux besoins des pays. Le rapport d'évaluation constatait aussi que le modèle d'activité du FENU laissait à désirer et en recommandait la révision d'urgence afin de garantir la viabilité financière du Fonds dans l'avenir.

47. Durant l'exercice 2002-2003, les contributions volontaires ont augmenté de 2 %, passant de 48 à 49 millions de dollars. De leur côté, les dépenses au titre des programmes se sont établies à 46 millions de dollars, contre 78 millions en 2000-2001. En fin d'exercice, le FENU disposait d'un solde de 32 millions de dollars de ressources ordinaires (en sus des 22,6 millions de la réserve opérationnelle) pour financer un encours de 47 millions de dollars d'engagements.

Volontaires des Nations Unies

48. Pour le Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU), l'exercice 2002-2003 aura été marqué par une croissance toujours aussi dynamique, une évolution de la culture du partenariat et des réseaux et la décision stratégique de renforcer la valeur ajoutée que procure le volontariat dans toutes ces opérations, en mettant à profit l'impulsion donnée par l'Année internationale des Volontaires en 2001. L'apport des Volontaires des Nations Unies se définit à travers les objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire et dans le cadre de financement pluriannuel du PNUD.

49. Ayant pour mission de promouvoir le volontariat, notamment en mobilisant des volontaires, le Programme des VNU a continué de mettre à profit sa valeur ajoutée en stimulant l'élaboration de politiques nationales concernant le volontariat, la sensibilisation internationale et les missions de volontaires.

50. Du point de vue du nombre des missions et de celui des volontaires, le Programme a continué à se développer en 2002 et 2003, l'équivalent financier de toutes les activités dans le cadre du système des Nations Unies dépassant en chaque cas les 100 millions de dollars.

51. En 2003, 5 635 volontaires au total ont mené à bien 5 832 missions. Ces chiffres représentent une hausse de 7 % du nombre des missions et de 10 % de celui des volontaires par rapport à 2001 (dernière année de l'exercice précédent).

52. Durant l'exercice considéré, les Volontaires des Nations Unies sont intervenus dans plus de 150 pays. Représentant plus de 160 nationalités et originaires en majorité (à 72 % en 2003) de pays en développement, ils travaillaient pour près de la moitié d'entre eux en dehors de leur pays d'origine. Les VNU demeurent donc bien une incarnation de la coopération Sud-Sud.

53. L'exercice 2002-2003 a été marqué par des hausses du financement du Fonds bénévole spécial pour les VNU et des modalités du financement intégral, des coentreprises et de la participation aux coûts, mais aussi par une légère réduction des contributions aux fonds d'affectation ponctuelle. Les dispositifs de financement intégral correspondent aux missions de VNU financées directement par des gouvernements donateurs et les coentreprises des Nations Unies, à la participation de Volontaires aux opérations de paix des Nations Unies. Au total, les recettes se sont élevées en 2002-2003 à 63 millions de dollars, soit à peu près le même montant que pour l'exercice précédent (64 millions de dollars).

54. En 2003, les dépenses totales au titre des programmes qui étaient financées sur des contributions directes ont légèrement diminué par rapport à 2002. La baisse de 1,7 million de dollars au titre des coentreprises des Nations Unies (opérations de maintien de la paix) est imputable pour l'essentiel à 1,5 million de dollars d'ajustements comptabilisés en 2002-2003 qui se rapportaient à des exercices antérieurs.

55. En 2002-2003, un montant total de 14,1 millions de dollars a été approuvé au titre du Fonds bénévole spécial pour de nouveaux projets pilotes et expérimentaux. De leur côté, les dépenses totales ont atteint 14,7 millions, soit 22 % de plus que pour l'exercice précédent. Au 31 décembre 2003, le solde se montait à 24 millions de dollars, dont 19 étaient intégralement engagés.

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

56. La stratégie et le plan d'action du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) pour la période de quatre ans allant de 2000 à 2003 visait à augmenter le nombre de ses donateurs et le montant des contributions. Durant l'exercice 2002-2003, UNIFEM a continué d'axer ses efforts sur ses trois domaines thématiques et d'affiner les principes de la gestion axée sur les résultats.

57. Les contributions à UNIFEM ont augmenté au total de 14,1 millions de dollars, soit 26 %, pour passer à 68,7 millions de dollars, contre 54,6 millions en 2000-2001. Les contributions volontaires ont augmenté de 2,1 millions de dollars, les fonds au titre de la participation aux coûts, de 10,4 millions et les contributions aux fonds d'affectation ponctuelle, de 1,6 million.

58. Les dépenses au titre des programmes ont augmenté de 14,4 millions de dollars, soit 34,5 %, passant de 41,8 millions dollars en 2000-2001 à 56,2 millions pour l'exercice 2002-2003. Celles qui sont financées sur les ressources ordinaires sont passées de 28 à 35 millions, en hausse de 6,5 millions, soit 23 %. Les dépenses au titre de la participation aux coûts ont progressé de 8,5 millions de dollars, passant de 6,2 millions de dollars en 2000-2001 à 14,7 millions en 2002-2003. Quant aux dépenses financées sur les fonds d'affectation ponctuelle, elles ont enregistré une hausse de 0,5 million, soit 7 %, qui les a portées de 6,4 à 6,9 millions de dollars.

59. Au 31 décembre 2003, les ressources inutilisées s'élevaient à 25,1 millions de dollars, soit 0,8 million de plus qu'au 31 décembre 2001 (24,3 millions). Le niveau de la réserve opérationnelle, qui était de 7,4 millions de dollars au 31 décembre 2001, a été porté à 8,1 millions au 31 décembre 2003, conformément à la décision 97/4 du Conseil d'administration, de janvier 1997.

Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles

60. Comme il l'avait indiqué à sa troisième session ordinaire en septembre 1999 (DP/1999/42), le Conseil d'administration a entériné les plans visant à mettre progressivement fin aux activités du Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles (FANUERN) pour la fin de 2000. La clôture du Fonds est intervenue en 2003, après que l'on s'est assuré que tous ses projets en cours avaient été menés à bien et tous ses engagements contractuels respectés de manière responsable.

Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement

61. Il a été procédé à la clôture du Fonds pour la science et la technique au service du développement en 2003, après que l'on s'est assuré que tous ses projets en cours avaient été menés à bien et tous ses engagements contractuels respectés de manière responsable.

Chapitre II

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

Résumé

Le Comité des commissaires aux comptes a contrôlé la gestion du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et vérifié ses états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003.

Les principales constatations du Comité sont les suivantes :

a) Le Comité n'a pas pu obtenir d'assurances suffisantes quant à l'exactitude et l'exhaustivité des informations concernant le matériel durable indiquées à la note 3 d) afférente aux états financiers, où le total en est chiffré à 149,3 millions de dollars;

b) Les charges du PNUD au titre des prestations dues à la cessation de service et après le départ à la retraite, soit 307,84 millions de dollars, n'ont pas été intégralement provisionnées, encore que le PNUD ait effectivement constitué à cette fin une réserve de 108 millions;

c) Le Comité a noté des divergences, qui s'élèvent à 24,1 millions de dollars, entre les montants indiqués par les agents d'exécution et les montants comptabilisés par le PNUD;

d) Bien que le PNUD ait déjà fait des efforts très appréciables, de nouvelles améliorations s'imposent dans les mesures et procédures de contrôle interne pour les dépenses afférentes à l'exécution nationale pour lui garantir par des assurances suffisantes que les fonds sont bien employés;

e) En janvier 2004, le PNUD a mis en œuvre un nouveau système de planification des ressources, dans lequel le Comité a relevé plusieurs défauts sur le plan du contrôle, et en particulier l'absence de dispositif de contrôle interne validé par un tiers;

f) Les audits internes portent surtout sur les questions de gestion et de performance, et non sur les procédures et les contrôles financiers;

g) Le cadre et la structure actuels du PNUD ne se prêtent pas à une approche intégrée de la gestion des risques comme l'exigeraient les meilleures pratiques;

h) Les documents concernant la politique et les procédures de gestion de la trésorerie ne contiennent pas de procédures définissant l'étendue des pouvoirs (opérations et autorisations) du personnel de la trésorerie; fixant et révisant les limites par contrepartie et prévoyant des procédures de rapprochement conformes aux pratiques de référence. De plus, les politiques et procédures en question ne couvrent pas l'information de gestion;

i) Le dernier audit interne de la trésorerie remonte à 1985, mais il n'a pas donné lieu à la diffusion d'un rapport;

j) Le Comité a noté des faiblesses dans la surveillance de l'exécution financière et matérielle ou technique des projets parmi les bureaux de pays;

k) Au 31 décembre 2002, 668 projets, représentant au total 1,3 milliard de dollars de dépenses de programme, ont été ou étaient déjà achevés sur le plan opérationnel, mais ils n'ont pas ensuite été déclarés clos dans le délai de 12 mois prescrit par le Manuel de programmation du PNUD;

l) Le siège et les bureaux du PNUD n'ont pas procédé à une évaluation en bonne et due forme des prestations des fournisseurs suivant les dispositions du chapitre 19.2 du Manuel des achats.

Le Comité a fait les recommandations suivantes : tenir des états comptables exacts du matériel durable; revoir le mécanisme de financement des prestations dues à la cessation de service et après le départ à la retraite; améliorer les dispositifs de contrôle et les procédures concernant les dépenses afférentes à l'exécution nationale; prendre des mesures pour faire en sorte qu'un dispositif de contrôle interne soit mis sur pied, validé, approuvé et diffusé pour le système de planification des ressources mis en œuvre récemment; actualiser les politiques et procédures de gestion de la trésorerie; améliorer les processus de mesure des résultats des projets en vue de surveiller l'exécution technique par comparaison avec l'exécution financière; mener à bonne fin toutes les activités en cours des projets déjà achevés sur le plan opérationnel; améliorer le processus d'évaluation des achats. En juillet 2004, l'Administration comptait avoir mis en application un certain nombre de mesures correctives.

On trouvera la liste des principales recommandations du Comité au paragraphe 12 du présent rapport.

A. Introduction

1. Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les états financiers et contrôlé la gestion du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2003, en application de la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale en date du 7 décembre 1946. Il l'a fait en se conformant à l'article VII du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et de son annexe (voir ST/SGB/2003/7), aux normes communes de vérification adoptées par le Groupe des vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, ainsi qu'aux normes internationales d'audit. Ces normes exigent que les contrôles effectués par le Comité soient organisés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'inexactitude importante.

2. Le contrôle avait principalement pour objet de permettre au Comité de se faire une opinion sur la question de savoir si les dépenses figurant dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2003 avaient été engagées aux fins approuvées par le Conseil d'administration, si les recettes et les dépenses avaient été convenablement classées et comptabilisées, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière, et si les états financiers reflétaient fidèlement la situation financière du PNUD au 31 décembre 2003 et les résultats des activités de l'exercice clos à cette date. Les vérificateurs ont notamment effectué un examen général des systèmes financiers et des mécanismes de contrôle interne et procédé à des vérifications par sondage des documents comptables et autres pièces justificatives, dans la mesure qu'ils ont jugée nécessaire pour se faire une opinion sur les états financiers.

3. Outre la vérification des comptes et des opérations financières, le Comité a procédé à différents examens en application de l'article 7.5 du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies. Ces examens ont porté principalement sur l'efficacité des procédures financières, sur les contrôles financiers internes et, en général, sur l'administration et la gestion du PNUD. Le contrôle a été effectué au siège et dans les huit bureaux de pays suivants : Argentine, Brésil, Chine, Colombie, Honduras, Mozambique, Nigéria et Panama.

4. Le Comité a modifié son rapport (chap. III, Opinion des commissaires aux comptes) pour insister sur ses préoccupations, qui peuvent se résumer comme suit :

a) Le Comité n'a pas été en mesure d'obtenir les assurances voulues pour vérifier la validité, l'exactitude et l'exhaustivité du chiffre relatif au matériel durable, évalué à 149,3 millions de dollars à la note 3 d) afférente aux états financiers;

b) Bien que le Comité ait noté des améliorations, il y aurait encore des progrès à faire en ce qui concerne l'efficacité des contrôles et procédures internes ainsi que la validité de l'assurance obtenue par le PNUD que les fonds fournis pour l'exécution nationale avaient été correctement employés aux fins auxquelles ils étaient destinés;

c) En janvier 2004, le PNUD a inauguré un nouveau système intégré de planification des ressources dénommé « Atlas ». Le Comité y a relevé des défauts en matière de contrôle, et en particulier l'absence de dispositif de contrôle interne

validé par un tiers. L'introduction de ce système, qui a eu lieu après la date d'établissement du bilan, est considérée comme passablement dangereuse pour les opérations du PNUD, car ces défauts, qui n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers de l'exercice 2002-2003, risquent en revanche, s'ils ne sont pas corrigés, de provoquer des erreurs dans ceux de l'exercice 2004-2005.

5. Au paragraphe 6 de sa résolution 57/278 du 20 décembre 2002, l'Assemblée générale priait le Secrétaire général et les chefs de secrétariat des fonds et programmes des Nations Unies d'examiner les structures et les principes de la gouvernance et à la manière de rendre des comptes dans tout le système des Nations Unies, ainsi que de formuler des propositions pour l'avenir au sujet de la présentation des rapports du Comité des commissaires aux comptes et de leur examen par les conseils d'administration concernés et l'Assemblée générale. Le Comité ayant noté que le PNUD n'avait pas pris de mesure particulière à cette fin, celui-ci a exprimé l'intention de faire avancer la chose en demandant au Comité de haut niveau chargé des questions de gestion de chercher une solution.

6. Le Comité a continué de faire part au PNUD des résultats de ses différents contrôles dans des lettres d'observations détaillant ses conclusions et recommandations. Cette pratique a permis des échanges suivis avec le PNUD.

7. Le présent rapport aborde des questions qui, de l'avis du Comité, méritent d'être portées à l'attention de l'Assemblée générale. Les observations et conclusions du Comité ont fait l'objet d'une discussion avec l'Administration, dont les vues sont présentées autant que nécessaire dans le rapport.

8. Les principales recommandations du Comité sont récapitulées au paragraphe 12. Les constatations sont exposées en détail aux paragraphes 14 à 379.

1. Recommandations antérieures qui n'ont pas été intégralement mises en œuvre

Exercice clos le 31 décembre 1999¹

9. En application du paragraphe 7 de la section A de la résolution 51/225 de l'Assemblée générale, en date du 3 avril 1997, le Comité a examiné la suite donnée par le PNUD aux recommandations qu'il avait formulées dans son rapport sur l'exercice clos le 31 décembre 1999. Il ne reste aucun point important en suspens.

Exercice clos le 31 décembre 2001²

10. Conformément à la résolution 48/216 B de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 1993, le Comité a aussi examiné les mesures prises par le PNUD pour donner suite aux recommandations qu'il avait formulées dans son rapport de vérification de l'exercice clos le 31 décembre 2001³. Des détails sur les mesures prises figurent dans le présent rapport, et les données sont récapitulées à l'annexe du présent chapitre. Sur un total de 46 recommandations, 21 (47 %) ont été mises en œuvre, 24 (52 %) étaient en cours d'application en fin d'exercice et 1 (1 %) n'a pas été suivie d'effet.

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément n° 5A (A/55/5/Add.1).

² Ibid., cinquante-septième session, Supplément n° 5A et rectificatif (A/57/5/Add.1 et Corr.1).

³ Ibid., chap. II.

11. Aux paragraphes 26, 59, 70, 73, 77, 89, 97, 103, 107, 114, 236, 309 et 352 du présent rapport, le Comité réitère des recommandations antérieures qui n'ont pas encore été mises à exécution. Il invite l'Administration à désigner des responsables chargés de les appliquer et à établir un calendrier de mise en œuvre réaliste.

2. Principales recommandations

12. Le Comité recommande que le PNUD :

a) **Achève d'apurer tous les documents comptables des bureaux de pays en effectuant les ajustements nécessaires pour que le matériel durable soit évalué suivant la nouvelle règle adoptée pour le définir (par. 33);**

b) **Mette en application des mesures propres à garantir que les bureaux de pays respectent les dispositions du Règlement financier et les règles de gestion financière ainsi que les autres directives applicables en matière de gestion des stocks (par. 40);**

c) **Revoie, en concertation avec les administrations de l'Organisation et des autres fonds et programmes des Nations Unies, le mécanisme et les objectifs de financement des obligations au titre des prestations dues à la cessation de service et après le départ à la retraite (par. 77);**

d) **Conçoive, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, des mécanismes qui permettent de contrôler effectivement et efficacement les opérations interorganisations et d'établir la concordance entre les éléments de rapprochement (par. 86);**

e) **Chiffre l'incidence financière des opinions assorties de réserves émises à l'issue de la vérification des dépenses afférentes à l'exécution nationale et évalue ces réserves par référence aux plans d'action, du point de vue du principe de l'assurance raisonnable (par. 114);**

f) **Révisé son programme d'audit interne afin qu'il couvre de façon adéquate les procédures et contrôles financiers en vigueur au siège (par. 236);**

g) **Envisage d'instituer un système de gestion des risques fondé sur les pratiques de référence lorsqu'il procédera à l'examen de ses structures de gouvernance demandé par l'Assemblée générale au paragraphe 6 de sa résolution 57/278 (par. 252);**

h) **Actualise les politiques et procédures de gestion de la trésorerie pour les aligner sur les pratiques de référence, en tenant compte du processus de réorganisation et de la mise en œuvre du système Atlas, et y incorpore toutes les politiques et procédures concernant l'information de gestion (par. 256);**

i) **Réalise des audits internes adéquats fondés sur une évaluation des risques associés à la trésorerie, en tenant compte des compétences spécialisées nécessaires à cet effet (par. 290);**

j) **Donne aux bureaux de pays des directives pour l'aider à suivre la corrélation entre les dépenses indiquées et le degré d'avancement des projets et améliore le processus de mesure des résultats (par. 303);**

k) **Détermine les causes des retards observés dans la clôture définitive des projets et prenne les mesures voulues pour redresser la situation (par. 306);**

l) **Évalue les prestations des fournisseurs au regard des directives figurant dans le Manuel des achats (par. 312).**

13. Les autres recommandations du Comité figurent aux paragraphes 36, 54, 57, 63, 111, 118, 122, 131, 133, 136, 141, 144, 147, 150, 157, 160, 164, 168, 173, 178, 180, 183, 185, 189, 193, 196, 199, 204, 210, 212, 216, 219, 223, 229, 240, 246, 260, 267, 274, 277, 279, 282, 285, 288, 297, 315, 320, 326, 328, 331, 333, 335, 340, 347, 358, 362, 371 et 379 du présent rapport.

B. Questions financières

1. Aperçu général

14. Les états financiers du PNUD portent sur les ressources ordinaires (non affectées), les autres ressources (affectées) et les fonds qu'il administre (Volontaires des Nations Unies, Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles et Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement). Le Comité a analysé la situation financière du PNUD au 31 décembre 2003. Le tableau 1 ci-après présente les résultats obtenus pour certains indicateurs financiers essentiels.

Tableau 1
Principaux ratios financiers

Désignation	Ressources ordinaires		Autres ressources		Fonds administré par le PNUD	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
Actif/passif ^a	1,12	1,15	5,04	7,02	8,26	11,38
Encaisse/engagements ^b	0,99	1,04	0,69	1,11	5,36	7,44

^a Un coefficient élevé dénote un ratio de solvabilité positif.

^b Un coefficient élevé correspond à une importante encaisse disponible pour régler des dettes.

Ressources ordinaires

15. Durant l'exercice 2002-2003, les recettes totales du PNUD au titre des ressources ordinaires se sont montées à 1 milliard 517 millions de dollars, dépassant ainsi de près de 106 millions ses dépenses totales, qui se sont chiffrées à 1 milliard 411 millions de dollars. Cet excédent des recettes sur les dépenses et les ajustements et virements opérés ont entraîné une hausse de 109 millions du solde, ainsi porté de 45 à 154 millions de dollars. Pour l'exercice 2000-2001, les dépenses imputées aux ressources ordinaires avaient dépassé les recettes de 91 millions de dollars.

16. Cette hausse du solde des ressources ordinaires tient pour l'essentiel à une hausse de 134 millions de dollars (soit 10 %) des contributions volontaires, passées de 1 milliard 306 millions de dollars pour l'exercice 2000-2001 à 1 milliard 440 millions pour l'exercice 2002-2003, les dépenses, en revanche, n'augmentant que de 5 millions de dollars (soit 0,4 %). L'excédent de recettes a permis au PNUD

de virer 4 450 000 dollars aux réserves, à la différence de ce qui s'était passé en 2000-2001, où 28,4 millions de dollars avaient été virés des réserves.

Autres ressources

17. Les 4 milliards 748 millions de dollars de recettes enregistrées en 2002-2003 par le PNUD au titre des autres ressources, ont dépassé ses 4 milliards 343 millions de dépenses de 405 millions. Cet excédent des recettes sur les dépenses, ainsi que les ajustements et virements opérés, ont accru le solde de 353 millions (24 %), le portant ainsi de 1 milliard 490 millions à 1 milliard 843 millions de dollars. En 2000-2001, l'excédent de recettes sur les dépenses avait été de 259 millions de dollars. Son augmentation tient pour l'essentiel à la progression des contributions aux fonds d'affectation spéciale et au titre de la participation aux coûts. En 2002-2003, les premières ont en effet augmenté de 575 millions de dollars par rapport à 2000-2001 pour s'établir à 1 milliard 462 millions, et les secondes, de 277 millions, pour atteindre 2 milliards 652 millions de dollars.

18. En 2002-2003, les recettes totales ont augmenté de 22 % par rapport à l'exercice précédent et les dépenses totales, de 20 %. Le PNUD a viré 3,4 millions de dollars de son excédent aux réserves.

19. Le Comité a constaté avec satisfaction que le PNUD s'était à nouveau assuré une progression de ses recettes au titre des autres ressources, qui lui avait permis d'accroître encore l'exécution de ses programmes pour atteindre les objectifs de ses plans d'action.

Fonds administrés par le PNUD

20. Le PNUD administre trois fonds actifs, le Fonds des Volontaires des Nations Unies, UNIFEM et le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU). À la suite d'une décision du Conseil d'administration prise dans le courant de l'exercice 2002-2003, le PNUD a clôturé deux fonds inactifs qu'il administrait, à savoir, le Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles et le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement. Les fonds administrés par le PNUD gèrent eux-mêmes leurs ressources et fonctionnent suivant les procédures définies dans le Règlement financier et les règles de gestion financières du PNUD, ainsi que dans les directives opérationnelles qui leur sont respectivement applicables. L'Administrateur fait rapport à leur sujet au Conseil d'administration.

21. Sur l'exercice 2002-2003, les recettes totales des fonds administrés par le PNUD se sont établies à 204,8 millions de dollars, soit 9,5 millions de plus que les 195,3 millions de leurs dépenses totales, alors qu'elles avaient été inférieures de 23,9 millions de dollars aux dépenses totales pour l'exercice 2000-2001. Cet excédent de recettes a entraîné une hausse de 17,9 millions de dollars du solde de ces fonds, qui avait au contraire diminué de 18,2 millions en 2000-2001. Les recettes totales des fonds administrés par le PNUD ont augmenté de 20,1 millions de dollars par rapport aux 184,6 millions de l'exercice 2000-2001, et les dépenses totales ont diminué de 13,3 millions par rapport aux 208,6 millions de l'exercice précédent. La baisse de 7 % des dépenses s'explique dans une large mesure par celle des dépenses du Fonds d'équipement des Nations Unies.

Fonds d'équipement des Nations Unies

22. Au paragraphe 23 de son rapport précédent², le Comité recommandait que le PNUD surveille la situation financière des fonds administrés par lui de façon à maintenir des soldes raisonnables. Pour l'exercice 2000-2001, les dépenses du Fonds d'équipement s'étaient établies au total à 92 millions de dollars, soit 31 millions de plus que ses 61 millions de recettes totales. Sur l'exercice 2002-2003, ces dernières, à 69 millions de dollars, ont dépassé de 7 millions ses 62 millions de dépenses totales. Cet excédent des recettes par rapport aux dépenses, ainsi que les ajustements et virements opérés (soit 14,7 millions de dollars) ont accru le solde de ce fonds de 22 millions de dollars (soit 105 %), le portant ainsi à 43 millions de dollars au 31 décembre 2003.

23. Cette hausse tenait pour l'essentiel à une chute des dépenses de 33 % (30 millions de dollars), qui a entraîné une réduction de l'exécution des programmes. Par rapport à 2000-2001, les contributions volontaires n'ont que très peu augmenté, de 2 %, pour passer de 48 à 49 millions de dollars en 2002-2003.

24. Le Comité a aussi noté que deux des 12 contributeurs actuels au Fonds avaient fait savoir qu'ils mettraient un terme à leurs contributions ou les réduiraient pour 2004. Pour l'exercice 2002-2003, leurs contributions se sont élevées à 15 millions de dollars (soit 31 % du total).

25. En mai 2004, 8,8 millions de dollars seulement de contributions volontaires avaient été annoncés pour 2004. Aucune annonce de contributions n'avait encore été reçue de six contributeurs qui avaient fourni 13,9 millions de dollars durant l'exercice 2002-2003 (soit 28 % du total des contributions volontaires).

26. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a à nouveau recommandé, de suivre de près la situation financière du Fonds d'équipement des Nations Unies, pour veiller à ce que celui-ci conserve un solde raisonnable. Le Comité recommande en outre que le PNUD évalue la mise en œuvre des projets afin de s'assurer que les objectifs de programmation pourront être atteints dans de bonnes conditions avec des ressources financières limitées.

27. Le Fonds d'équipement des Nations Unies a informé le Comité qu'il avait pris un certain nombre de mesures pour garantir son intégrité financière en réduisant par prudence ses niveaux de programmation de manière à ramener les engagements non réglés sur les ressources de base à moins de la moitié du plafond autorisé pour les engagements suivant la formule du financement partiel.

2. Normes comptables du système des Nations Unies

28. Le Comité a vérifié dans quelle mesure les états financiers du PNUD pour l'exercice clos le 31 décembre 2003 étaient conformes aux normes comptables du système des Nations Unies. Il a constaté que c'était le cas.

3. Matériel durable

Matériel durable du siège

29. Au paragraphe 30 de son rapport précédent², le Comité signalait qu'il n'avait pas pu obtenir d'assurance suffisante que la valeur du matériel durable (25,1 millions de dollars), indiquée dans les notes afférentes aux états financiers établis au 31 décembre 2001, était raisonnable. Le Comité avait donc recommandé

que le PNUD revoie son inventaire du matériel durable d'une manière efficace en vue de s'assurer qu'il contenait des évaluations réalistes, conformément aux normes comptables du système des Nations Unies.

30. Le PNUD a procédé à une réévaluation de tout le matériel durable entre novembre 2002 et janvier 2003. Dans le cadre de cette opération, il a effectué au siège des vérifications physiques : les données d'inventaire (description des articles, fabrication et localisation) ont été saisies dans le système Aperture du PNUD et des corrections apportées aux données antérieures.

31. Le PNUD a par la suite réévalué tout son matériel durable, qui comprenait essentiellement du mobilier et du matériel informatique. Il a constaté que la valeur des ordinateurs de bureau et des climatiseurs était surestimée, car les prix avaient spectaculairement chuté au fil des ans, et noté que le nombre des climatiseurs indiqué était inférieur au chiffre réel. Le mobilier et le matériel informatique ont été réévalués sur la base des prix courants moyens du matériel en question, et les serveurs d'ordinateur, matériel le plus cher, ont été évalués à leur prix effectif d'acquisition. Les climatiseurs ont été réévalués au coût de remplacement.

Changement dans l'estimation

32. En 2003, le PNUD n'a fait figurer dans son inventaire que le matériel durable d'un coût égal ou supérieur à 1 000 dollars (au lieu de 500 dollars auparavant). De ce fait, tous les biens d'une valeur inférieure à 1 000 dollars devaient en être éliminés puisqu'ils ne seraient plus suivis et portés en compte dans l'inventaire. Toutefois, cette opération n'a été menée à bien qu'au siège et dans certains seulement des bureaux de pays. Par conséquent, la valeur du matériel durable des bureaux de pays indiquée dans la note 3 d) recouvrait des articles dont le coût se situait dans la fourchette de 500 à 1 000 dollars au 31 décembre 2003. En mai 2004, la surestimation due au changement de seuil n'avait pas pu être chiffrée.

33. Le Comité recommande que le PNUD mène à bien le processus d'ajustement de tous les documents comptables des bureaux de pays qui s'y rapportent pour que la valeur du matériel durable soit conforme à la nouvelle règle adoptée en la matière.

34. Le PNUD a informé le Comité qu'il prendrait des mesures pour veiller à ce que les bureaux de pays modifient leurs inventaires de manière à n'y faire figurer que les biens d'une valeur au moins égale à 1 000 dollars et pour justifier des ajustements opérés, et qu'il espère avoir terminé en octobre 2004.

Comptabilisation du matériel durable

35. Le Comité a relevé que les registres d'inventaire n'étaient pas constamment mis à jour pour tenir compte des acquisitions et liquidations effectuées en 2003. Cela vient de ce que le système de gestion des stocks (Aperture) et le système de tenue du grand livre/passation de marchés (Système intégré de gestion) sont indépendants dans leur fonctionnement. À la suite du contrôle auquel le Comité a procédé en mai 2004, le PNUD a actualisé les données d'inventaire saisies dans le système Aperture pour y faire figurer les mouvements intervenus en 2003.

36. Le PNUD a accepté, suivant la recommandation du Comité, de mettre ses données d'inventaire à jour régulièrement afin qu'il soit effectivement rendu compte de toutes les acquisitions et liquidations.

37. Le PNUD a informé le Comité que le système électronique de planification des ressources qui a été mis en œuvre récemment, connu sous le nom d'Atlas, remédierait à ce défaut. Tous les matériels durables acquis depuis janvier 2004 seraient capitalisés dans le module « éléments d'actif » du système Atlas. D'ores et déjà, les bureaux de pays bénéficiaient d'actions de formation et disposaient de directives pour utiliser ce module.

Matériel durable des bureaux de pays

38. Au paragraphe 34 de son rapport précédent², le Comité notait que le PNUD n'avait pas été en mesure de lui communiquer la valeur exacte au 31 décembre 2001 du matériel des 137 bureaux de pays parce que 56 d'entre eux n'avaient pas communiqué leur inventaire annuel au siège. Pour l'exercice 2002-2003, le PNUD a réussi à obtenir les inventaires de la plupart des 142 bureaux de pays, sauf 2 qui ne l'avaient pas transmis au siège en mai 2004. La valeur au 31 décembre 2003 du matériel durable des bureaux de pays indiquée dans la note 3 d) afférentes aux états financiers est de 129,2 millions de dollars.

39. Malgré un progrès en ce qui concerne la communication au siège de leurs inventaires, la validité, l'exactitude et l'exhaustivité des États présentés par les bureaux de pays étaient sujettes à caution en raison des faiblesses relevées par le Comité au cours des contrôles auxquels il avait procédé parmi ces bureaux, notamment les suivantes :

- a) Les représentants résidents ne certifiaient pas toujours l'exactitude des inventaires annuels transmis au siège; le contrôle des inventaires n'était pas toujours exercé à un niveau suffisant;
- b) N'étant pas constamment mis à jour pour tenir compte des acquisitions et liquidations de biens durables, les inventaires étaient incomplets;
- c) Il n'était pas toujours possible de vérifier l'existence physique des biens durables recensés dans l'inventaire parce que leur localisation y était indiquée de manière inexacte et que certains articles n'étaient pas munis d'une plaque d'identité visible;
- d) Les inventaires n'étaient pas toujours complets;
- e) Le matériel obsolète figurait dans l'inventaire physique.

40. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, de mettre en application des mesures propres à garantir que les bureaux de pays respectent les dispositions du Règlement financier et les règles de gestion financière ainsi que les autres directives applicables en matière de gestion des stocks.

41. Le PNUD a informé le Comité qu'il diffuserait à l'adresse de tous les bureaux de pays pour la mi-juillet 2004 une directive consacrée à la question du respect du Règlement financier et des règles de gestion financière en matière de gestion des stocks.

Conclusion

42. La situation s'est certes améliorée, mais le Comité craint toujours que la valeur du matériel durable, chiffrée à 149,3 millions de dollars dans la note 3 d) afférente aux états financiers au 31 décembre 2003, ne donne pas une image fidèle de la situation. Aussi le Comité a-t-il modifié son rapport de vérification des comptes (chap. III, Opinion des commissaires aux comptes) pour mettre l'accent sur ses préoccupations.

4. Présentation et teneur des états financiers

43. Dans sa résolution 55/220 du 23 décembre 2000, l'Assemblée générale priait le Secrétaire général et les chefs de secrétariat des fonds et programmes des Nations Unies de continuer à étudier, en liaison avec le Comité des commissaires aux comptes, quelle information financière il conviendrait de présenter dans les états financiers et les tableaux connexes et laquelle devrait figurer dans les annexes. Le Comité a donc examiné la présentation générale des états financiers pour l'exercice 2002-2003 et les informations qui y figuraient.

44. Le Comité considère que le rapport financier et les états financiers doivent regrouper suffisamment de renseignements pour permettre à tous les utilisateurs de se faire une idée précise de la gestion de l'Organisation et des résultats obtenus pendant l'exercice considéré, sans avoir à rapprocher eux-mêmes des éléments d'information dispersés.

45. Vu le nombre des rapports demandés par l'Assemblée générale et par le Conseil d'administration du PNUD, le Comité sait que les principes de gouvernance évoqués ci-après sont, dans certains cas, déjà appliqués dans les documents que le PNUD présente à ces organes dans le cadre de leur information courante – tels le rapport financier annuel, le rapport annuel, le projet de budget biennal ou le plan pluriannuel de financement.

Information financière

46. En ce qui concerne les principes et les meilleures pratiques en matière de gouvernance, les questions ci-après, relatives à la gouvernance, sont normalement traitées dans les textes tels que le rapport financier (chap. I) qui précède les états financiers :

- a) Organes de gouvernance et de contrôle;
- b) Information sur les résultats et données non financières;
- c) Comptabilité sociale;
- d) Gestion des risques, continuité et contrôle interne.

Organes de gouvernance et de contrôle

47. En ce qui concerne les structures dans lesquelles s'inscrivent ses rapports, le PNUD rend compte à l'Assemblée générale par l'intermédiaire de son Conseil d'administration. Or, le rapport financier du PNUD ne contenait pas d'informations sur son Conseil d'administration, et pas davantage sur son Comité de gestion, sur son code interne de déontologie et de conduite et son application, ni sur sa politique de communication.

Rapports sur l'exécution des programmes et information non financière

48. Le rapport financier du PNUD ne comporte pas de renseignements sur les résultats obtenus par rapport à ses objectifs et à son mandat. On trouve au tableau 2 le montant des dépenses de programme, mais l'information non financière n'a pas été prise en considération pour l'établissement de ce rapport, pas plus que pour celui des rapports précédents. Les objectifs clefs du PNUD et leur conformité aux objectifs du Millénaire pour le développement sont passés sous silence. De tels éléments, qui ne font pas partie de l'information financière dont la communication est obligatoire, présenteraient de l'intérêt pour les parties prenantes.

Comptabilité sociale

49. Il pourrait être utile de faire figurer dans les rapports financiers du PNUD des informations qui relèvent de la comptabilité sociale, notamment dans les domaines suivants :

- a) Environnement;
- b) Ressources humaines (composition du personnel, compétences disponibles par rapport aux besoins, besoins ultérieurs en la matière, y compris plan de continuité et politique de mobilité du personnel);
- c) Santé et sécurité du travail;
- d) Impact social.

Gestion des risques, continuité et contrôle interne

50. Il est essentiel pour la plupart des organisations de déterminer en permanence quels sont les risques auxquels elles sont exposées, ainsi que de perfectionner constamment les systèmes et les mécanismes de contrôle destinés à maîtriser ces risques. Les utilisateurs des états financiers ont donc besoin d'être informés sur les risques. L'information correspondante pourrait porter sur les mesures prises pour maîtriser les risques financiers, protéger les actifs et les documents comptables et assurer la continuité de l'activité en cas de sinistre. Ni le rapport financier de l'exercice, ni ceux des exercices précédents ne comportent d'information sur ces questions.

51. Le rapport financier du PNUD contient un récapitulatif des états financiers, mais aucun indicateur ni ratio essentiel comme le ratio de liquidité générale (rapport de l'actif à court terme au passif à court terme) ou le passif à court terme en pourcentage du passif total.

52. Font également défaut les informations ci-après :

- a) Détails concernant l'existence d'un plan antisinistre et de reprise de l'activité;
- b) Mesures internes de gestion des risques, code interne de déontologie et de conduite et mesure d'application parmi le personnel;
- c) Détails sur la fonction de contrôle interne;
- d) Le cas échéant, information sur le comité qui serait chargé d'évaluer les activités de contrôle interne;

e) Mesures prises pour garantir l'intégrité des données financières et de gestion.

53. L'élaboration et la diffusion de cette information devraient dépendre des avantages attendus par rapport aux dépenses à engager pour l'obtenir et satisfaire aux critères de pertinence, de fiabilité, de comparabilité et de clarté définis dans les normes comptables du système des Nations Unies.

54. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, d'envisager de donner dans le rapport financier des informations sur les différents éléments considérés sous l'angle des meilleurs principes de gouvernance en matière de contrôle, de rapports sur l'exécution des programmes, de comptabilité sociale, de gestion des risques, de continuité de l'activité et de contrôle interne. À ce propos, le PNUD devrait se reporter au paragraphe 6 de la résolution 57/278 de l'Assemblée générale en date du 20 décembre 2002, dans lequel l'Assemblée priait le Secrétaire général et les chefs de secrétariat des fonds et programmes des Nations Unies d'examiner les structures et les principes de gouvernance et la manière de rendre des comptes dans tout le système des Nations Unies, car l'amélioration de l'information constituerait un pas en avant vers une approche dynamique de l'examen demandé par l'Assemblée.

55. Le PNUD a informé le Comité qu'en procédant à cet examen il devrait tenir compte des besoins des lecteurs qui utilisent les états financiers ainsi que du contenu et des destinataires des autres rapports financiers qu'il établit à l'intention de son Conseil d'administration et il lui a précisé qu'il envisagerait de fournir cette information dans le cadre du rapport financier (chap. I) précédant les états financiers de l'exercice 2004-2005. Le PNUD a aussi informé le Comité que cet examen devrait être piloté par le Comité de haut niveau chargé des questions de gestion, afin qu'il cadre bien avec les efforts de simplification et d'harmonisation faits au sein du système des Nations Unies, et que l'ensemble de la question de la gouvernance serait traité à la réunion que le Comité de haut niveau allait tenir en octobre 2004.

États financiers

56. En examinant la présentation des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2003, le Comité a noté que des améliorations pourraient être apportées par le PNUD aux aspects suivants :

a) Au tableau 8, placements : le PNUD a indiqué les différents types de titres détenus et la part attribuable à chaque fonds comptable/réserve. En revanche, aucune indication n'est donnée dans les états financiers ou le rapport financier sur la mesure dans laquelle le PNUD pourrait poursuivre ses opérations avec le niveau actuel de ses titres, qui se montent à 3,5 milliards de dollars au total au 31 décembre 2003. En outre, aucune indication n'y est fournie sur la liquidité des placements à court terme ou à échéance fixe. Il n'y avait pas non plus d'analyse de la différence entre le montant total de l'encaisse et des placements disponibles et les ressources de trésorerie qui seraient nécessaires dans l'avenir;

b) La valeur de clôture des placements (valeur comptable et valeur marchande) est indiquée à la note 9, mais il n'y a rien sur la variation de soldes tels que les soldes d'ouverture, les achats, les cessions et les soldes de clôture. Il n'y a pas non plus d'information sur les variations des stocks dans le cas du matériel durable à la note 3 d);

c) Le tableau 7 porte sur les fonds créés par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD. Comme ces fonds ne font pas partie du PNUD, ils ne figurent pas dans les états I à IV. Considérant que les tableaux sont censés étayer les états I à IV, le Comité estime qu'il n'y a pas lieu de fournir des informations sur ces fonds dans les tableaux.

57. Comme le Comité l'a recommandé, le PNUD a accepté : a) d'envisager de revoir le tableau 8 ainsi que la note 3 d) et la note 9 afférentes aux états financiers en vue d'améliorer l'information fournie et sa présentation des données; b) d'envisager d'établir des états à part pour les fonds qu'il administre; et c) de diffuser les améliorations ainsi apportées auprès des autres organismes des Nations Unies par l'intermédiaire de mécanismes interinstitutions comme le Comité de haut niveau chargé des questions de gestion.

5. Comptes bancaires et placements

58. Au paragraphe 45 de son rapport précédent², le Comité notait qu'aucun des six comptes bancaires de salaires ouverts au nom du PNUD n'avait été apuré chaque mois par ses soins. Pour l'exercice 2002-2003, le Secrétariat de l'ONU a apuré ces comptes, et le PNUD les a vérifiés. Le Comité a cependant relevé qu'il y avait depuis longtemps des éléments qui n'étaient pas vérifiés par le PNUD.

59. Comme le comité la à nouveau recommandé, le PNUD a accepté d'apurer sans tarder les comptes qui n'ont pas encore été apurés et d'ajuster les écarts encore inexécutés de façon à pouvoir rectifier rapidement les écritures.

60. Le PNUD a informé le Comité que le Secrétariat de l'ONU prenait les dispositions voulues pour que les comptes qui doivent être apurés le soient et qu'il veillerait à ce que ce soit fait rapidement et rectifierait les écritures en conséquence.

6. Rentrées de fonds non identifiés

61. Tel qu'il apparaît au poste comptes créditeurs du bilan et à la note 4 jointe aux états financiers, le montant des rentrées de fonds non identifiés a augmenté de 7 millions de dollars pour s'établir au 31 décembre 2003 à 17,1 millions. Ces rentrées représentaient des contributions et autres fonds versés aux comptes bancaires du PNUD dont celui-ci n'avait pas encore identifié l'origine ou la destination précise. Au paragraphe 49 de son rapport précédent, le Comité se déclarait préoccupé par l'augmentation de ces rentrées de fonds non identifiés et par le retard pris en conséquence dans leur emploi aux fins prévues par les donateurs. Il n'est pas exclu que de ce fait les recettes de l'exercice 2002-2003 soient sous-estimées d'un montant atteignant 17,1 millions de dollars au 31 décembre 2003.

62. Le PNUD a informé le Comité que les montants comptabilisés comme rentrées de fonds non identifiés ne pouvaient pas être correctement attribués parce que la destination des dépôts ne pouvait pas être déterminée. Ces montants recouvraient des fonds reçus pour le compte d'autres institutions des Nations Unies qui, tant qu'ils n'auraient pas été identifiés, ne pourraient pas être classés parmi les recettes du PNUD ou d'autres organismes. La hausse de ces rentrées de fonds non identifiés tenait principalement au fait que la clôture des comptes avait eu lieu le 15 décembre 2003 à cause de la mise en œuvre tardive d'Atlas.

63. Le Comité recommande que le PNUD continue à améliorer la formule qu'il applique pour identifier les contributions et effectuer en temps voulu les régularisations requises.

64. Le PNUD a informé le Comité qu'il avait réservé un poste du siège au suivi de ces fonds non identifiés. De plus, le système Atlas introduit récemment aide les bureaux de pays à porter directement les montants reçus dans leurs propres comptes au lieu de laisser au siège le soin de le faire après les avoir regroupés pour les traiter une fois par mois.

7. Engagements non réglés

65. Les engagements non réglés ont diminué de 52 %, pour tomber à 34 millions de dollars, dans le cas des ressources ordinaires et de 51 %, pour revenir à 96 millions, dans celui des autres ressources. En ce qui concerne les fonds administrés par le PNUD, ils ont en revanche augmenté, de 34 %, pour s'établir à 7,7 millions de dollars. En proportion des dépenses, ces engagements ont représenté 2,4 %, 2,2 % et 3,9 %, respectivement, du total dans chacun de ces trois cas. Le PNUD n'a cependant pas été en mesure de communiquer au Comité une analyse chronologique des engagements non réglés.

66. La Division des finances a fourni à toutes les unités administratives un tableau détaillé de leurs engagements non réglés. Au total, 144 ordonnateurs devaient certifier que les données relatives aux engagements non réglés figurant sur ces listes étaient exactes et complètes. En mai 2004, il restait à fournir 20 (14 %) de ces attestations, qui représentaient moins de 2,5 millions de dollars au 31 décembre 2003.

67. En ce qui concerne les attestations reçues, le Comité a relevé des cas où les unités administratives avaient fait état d'engagements qui n'étaient plus valables. Or, le PNUD n'a rien fait pour rétablir la situation, et aucun ajustement n'a été apporté aux documents comptables, mais il est vrai que les montants notés dans l'échantillon contrôlé n'étaient pas importants, puisqu'ils se montaient au total à 67 000 dollars.

68. Toujours à propos des engagements non réglés, des faiblesses ont aussi été décelées au cours de la vérification des comptes du Fonds d'équipement des Nations Unies et des contrôles de bureaux de pays effectués au Brésil, en Colombie, en Argentine et au Honduras. Dans certains cas, le bureau de pays n'a pas été en mesure de produire de pièces justificatives pour les engagements non réglés qu'il avait portés en compte. Le Comité n'a donc pas été en mesure de déterminer si ceux-ci étaient valables, ni de confirmer la naissance d'éléments de passif au moment où ils avaient été contractés.

69. Dans d'autres cas, les bureaux de pays n'avaient pas comptabilisé la totalité des engagements valables au moment où ces derniers avaient été contractés (émission d'un bon de commande/passation de marché), se bornant à comptabiliser la dépense lorsque l'engagement avait été réglé. Cette façon de procéder est contraire aux conventions comptables du PNUD, suivant lesquelles « toutes les dépenses du PNUD sont comptabilisées en droits constatés, à l'exception de celles qui ont trait aux droits du personnel et aux éléments de projets mis en œuvre par les gouvernements ou les organisations non gouvernementales et directement exécutés, qui sont comptabilisés exclusivement en comptabilité de caisse ». Il existe par

conséquent un risque de sous-estimation des dépenses du PNUD, puisqu'elles ne recouvrent pas tous les engagements contractés.

70. Le Comité recommande à nouveau que le PNUD : a) veille à ce que toutes les unités administratives vérifient chaque mois leurs engagements non réglés et puissent produire sans retard, le cas échéant, l'attestation certifiant la validité de ces engagements; et b) s'attache, en cas de divergences dans les montants des engagements non réglés comptabilisés par les unités administratives, à apporter aux documents comptables les ajustements nécessaires.

71. Le PNUD a informé le Comité qu'il allait diffuser des directives révisées à l'intention de tout le personnel pour vérifier périodiquement les engagements non réglés et annuler ceux qui ne sont plus nécessaires. Pour faciliter l'opération, le PNUD continuerait à se faire donner confirmation par écrit des engagements non réglés comptabilisés par les unités administratives et à apporter les ajustements nécessaires aux documents comptables.

8. Comptes débiteurs

72. Au 31 décembre 2003, les comptes débiteurs et les charges comptabilisées d'avance se montaient pour les ressources ordinaires à un total de 136 millions de dollars (contre 152,7 millions au 31 décembre 2001). Au paragraphe 58 de son rapport précédent², le Comité indiquait que le PNUD n'avait pas pu lui présenter une analyse chronologique complète de ses comptes débiteurs. En mai 2004, le PNUD n'était toujours pas en mesure de lui fournir une analyse chronologique complète de ses comptes débiteurs pour l'exercice 2002-2003.

73. Comme le Comité l'a à nouveau recommandé, le PNUD a accepté de procéder régulièrement à une analyse chronologique complète de ses comptes débiteurs, de manière à pouvoir recouvrer les créances déjà anciennes.

74. Le PNUD a informé le Comité que le système Atlas faciliterait l'analyse régulière des données relatives aux comptes débiteurs, la vérification du classement chronologique des montants à recouvrer à l'échelle mondiale et le suivi des créances déjà anciennes.

9. Montants à prévoir au titre des congés annuels et des autres prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite

75. Le Comité a noté que, dans sa résolution 58/249 du 23 décembre 2003, l'Assemblée générale priait le Secrétaire général de lui communiquer le montant total du passif non provisionné que représentaient pour l'Organisation et les fonds et programmes des Nations Unies les prestations payables à la cessation de service et par la suite, ainsi que de lui proposer des mesures propres à assurer progressivement le financement intégral de ces éléments de passif. Le Comité a noté que le PNUD avait provisionné 54 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2003 (comme pour l'exercice 2000-2001) au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. C'était la deuxième fois que le PNUD inscrivait des charges à payer à ce titre. En fin d'exercice, il y avait donc un montant cumulé de 108 millions de dollars représentant 41 % de la charge à payer au titre des prestations d'assurance maladie après la cessation de service. À la note 17 c), « Prestations dues après le départ à la retraite », le PNUD indique la valeur de cette charge, estimée sur la base d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2003, soit

263 170 000 dollars, dont le financement intégral demanderait à son avis entre 10 et 18 ans.

76. Outre les prestations d'assurance maladie dues après la cessation de service, le PNUD indique aussi, dans la note 17 d), un montant de 21 530 000 dollars dû au titre des congés annuels accumulés et un total de 22 840 000 dollars pour les autres prestations payables à la cessation de service. Le montant total de la réserve et du solde des recettes et dépenses au titre des ressources ordinaires du PNUD, soit 297,4 millions de dollars, pourrait couvrir le montant total non provisionné de 199 540 000 dollars indiqué au tableau 2 ci-après.

Tableau 2

Montants provisionnés au titre du paiement des congés annuels accumulés et des autres prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite

(En millions de dollars des États-Unis)

Objet	2000-2001	2002-2003
Assurance maladie après la cessation de service, montant net ^a	188,88	263,17
Jours de congé annuel accumulés	21,95	21,53
Autres prestations de fin de service	22,64	22,84
Provision pour l'assurance maladie après la cessation de service	(54,00)	(108,00)
Total de la part non provisionnée	179,47	199,54

^a Au 31 décembre 2003, la valeur actuelle des prestations futures s'établit à 340 570 000 dollars.

77. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a à nouveau recommandé, de revoir, en concertation avec les administrations de l'Organisation et des autres fonds et programmes des Nations Unies, le mécanisme et les objectifs de financement à retenir pour les prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite.

78. Le PNUD a informé le Comité qu'il continuerait à travailler en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), ainsi qu'avec le réseau financier du Comité de haut niveau chargé des questions de gestion, pour arrêter une véritable politique de financement de l'assurance maladie après la cessation de service.

10. Passation d'éléments d'actif par profits et pertes

79. Pour l'exercice 2002-2003, le PNUD a informé le Comité qu'il avait passé un montant total de 8,3 millions de dollars (800 000 dollars en 2000-2001) par profits et pertes. La forte hausse des sommes passées par profits et pertes s'explique principalement par l'opération d'assainissement des données à laquelle il a été procédé pour préparer la mise en œuvre du système Atlas. Sur le total, 4 984 775 et 264 037 dollars avaient trait aux comptes débiteurs et aux pertes de numéraire, respectivement, relevant de la règle de gestion financière 126.16 du PNUD et un autre montant, de 3 020 306 dollars, se rapportait aux autres ajustements comptables

visés par la règle de gestion financière 126.13. Le PNUD a informé le Comité qu'il avait passé un temps considérable à essayer d'identifier ces montants et d'en retrouver l'origine, jusqu'à 18 mois dans certains cas, et avait donc décidé qu'il ne valait pas la peine de pousser plus loin les recherches sur ces questions.

11. Versements à titre gracieux

80. Pour l'exercice 2002-2003, le PNUD a fait état de deux versements à titre gracieux, s'élevant au total à 4 867 dollars (au lieu de 16 640 en 2000-2001), l'un d'eux étant un versement complémentaire au titre d'une pension de retraite et l'autre, un versement humanitaire, comme le prévoit sa règle de gestion financière 126.17.

C. Questions de gestion

1. Dépenses afférentes aux programmes

81. Les dépenses afférentes aux programmes engagées pendant l'exercice biennal 2002-2003 se sont élevées à 4,9 milliards de dollars contre 4,2 milliards au cours de l'exercice précédent. Elles ont été financées à hauteur de 715,8 millions de dollars par les ressources ordinaires, 4 milliards de dollars ayant été imputés à d'autres ressources et 146,9 millions de dollars à des fonds administrés par le PNUD. La part des dépenses engagées par des gouvernements ou par des organisations non gouvernementales au titre de l'exécution nationale s'est élevée respectivement à 2,9 milliards de dollars et à 61 millions de dollars, celle des dépenses engagées par des organismes des Nations Unies autres que le PNUD à 620 millions de dollars et celle des dépenses directement engagées par le PNUD à 1,3 milliard de dollars.

82. Aux paragraphes 66 à 121 de son précédent rapport², le Comité avait longuement examiné le contrôle exercé par le PNUD sur les dépenses relatives aux programmes. Il s'est enquis de la suite donnée à ses recommandations antérieures, dont il rend compte ci-après. Le groupe de travail sur l'harmonisation et la simplification du Groupe des Nations Unies pour le développement étudiait les moyens d'améliorer la gestion des dépenses relatives aux programmes. Les recommandations que le Comité présente ci-après devront être mises en œuvre compte tenu des propositions que ce groupe de travail aura pu faire au sujet de la mobilisation des ressources.

Dépenses relatives aux programmes engagées par des organismes des Nations Unies

83. Le tableau 2 des états financiers indique que les dépenses engagées par des organismes des Nations Unies pour le compte du PNUD se sont élevées à 315 millions de dollars au cours de l'exercice biennal 2002-2003, contre 486 millions de dollars en 2000-2001, soit une diminution de 35 %. Au paragraphe 69 de son précédent rapport, le Comité recommandait au PNUD d'intensifier ses efforts afin de faire concorder ses états avec ceux des agents d'exécution entre lesquels existaient des écarts persistants et d'ajuster ses comptes en conséquence. Il lui recommandait également d'assurer un suivi systématique de tous les écarts apparaissant dans les états de rapprochement trimestriels, en utilisant la même grille de comparaison.

84. Les avances consenties à des organismes des Nations Unies non encore remboursées au 31 décembre 2003 s'élevaient à 159 millions de dollars, soit une augmentation de 46 millions de dollars environ. À fin avril 2004, six des 32 organismes concernés (13 sur 32 en 2000-2001) n'avaient pas communiqué au PNUD d'état de rapprochement des dépenses qu'ils avaient engagées. Le montant net total de l'écart entre le solde du PNUD et l'état des fonds de ces six organismes se chiffrait à 6,4 millions de dollars. Pour les organismes ayant présenté un état de rapprochement, l'écart total entre les montants indiqués par les agents d'exécution et ceux comptabilisés par le PNUD s'élevait à 24,1 millions de dollars (42,2 millions en 2000-2001). Les écarts étaient en partie imputables aux décalages dans le temps dus au fait que les agents d'exécution avaient fréquemment omis d'émettre des bordereaux interservices pour les opérations en question. **Le Comité craint que les dépenses et les avances indiquées dans les états financiers ne soient entachées d'inexactitudes, les pièces justificatives n'ayant pas toujours permis de vérifier leur montant.**

85. Le PNUD a informé le Comité qu'il avait pris des mesures pour encourager les agents d'exécution à lui communiquer les états prescrits et les éléments d'information nécessaires au rapprochement des comptes; il les avait notamment invités à participer à des réunions hebdomadaires afin de poursuivre la régularisation des montants non réglés. Le nombre d'états de rapprochement reçus est ainsi passé de 15 pour 2002 à 26 pour 2003. Le PNUD compte également sur le système ATLAS pour améliorer la circulation de l'information et les opérations de rapprochement avec les agents d'exécution.

86. Le Comité recommande au PNUD de concevoir, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, des mécanismes qui permettent de contrôler effectivement et efficacement les opérations interinstitutions et d'établir la concordance entre les éléments de rapprochement.

Dépenses relatives aux programmes engagées par des gouvernements

Avances : fonds de fonctionnement fournis aux gouvernements

87. Au paragraphe 81 de son précédent rapport², le Comité se disait préoccupé par le montant des avances non remboursées faites à des gouvernements depuis plus d'un an. Au cours de l'exercice biennal 2002-2003, à l'occasion du nettoyage des données nécessité par la mise en œuvre du système Atlas, le PNUD a examiné toutes les avances consenties avant le 31 décembre 2000. Il a pu ainsi régulariser 19,7 millions de dollars d'avances anciennes. Il n'a pu cependant obtenir l'assurance que les 7,6 millions de dollars avancés depuis plus d'un an avaient été utilisés aux fins auxquelles ils étaient destinés.

88. Le PNUD a informé le Comité que le solde indiqué ne contenait aucune avance antérieure à 2001. Les services du siège ont écrit au représentant résident de chaque bureau de pays pour lui demander de régulariser les avances. Le PNUD compte que la mise en œuvre du système Atlas se traduira par une amélioration sensible du suivi des avances consenties pour financer les dépenses afférentes à l'exécution nationale.

89. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a de nouveau recommandé, de redoubler d'efforts pour vérifier toutes les avances non régularisées faites à des gouvernements ou à des organisations non gouvernementales et d'indiquer les montants dont le recouvrement est jugé incertain.

Nomination des vérificateurs des dépenses afférentes à l'exécution nationale

90. Au paragraphe 85 de son précédent rapport², le Comité recommandait que les modalités détaillées de nomination des vérificateurs des dépenses afférentes à l'exécution nationale soient intégrées aux instruments de contrôle du PNUD et qu'elles servent à vérifier si les dispositions du Manuel de programmation avaient bien été respectées. Le PNUD a révisé son Manuel de programmation en novembre 2003. Il a supprimé l'obligation de confier à des institutions désignées la nomination de ces vérificateurs, à laquelle il peut également procéder lui-même. Suite à cette révision du Manuel, le PNUD ne voit pas l'intérêt d'inclure dans la base de données servant au contrôle les modalités détaillées de la nomination des intéressés.

Mandat des vérificateurs des dépenses afférentes à l'exécution nationale et étendue des vérifications

91. Au paragraphe 92 de son précédent rapport², le Comité recommandait au PNUD :

a) De veiller à ce que le mandat type soit accepté par le partenaire opérationnel national et le bureau de pays ainsi que par le vérificateur des dépenses afférentes à l'exécution nationale et que le champ couvert par le rapport d'audit et sa présentation y correspondent;

b) De dresser une liste des règles normalement applicables qui sont impératives, en vue d'aider les bureaux de pays à respecter les prescriptions du Manuel de programmation.

92. Le Bureau de l'audit et des études de performance du PNUD a examiné l'étendue des vérifications en s'appuyant sur les rapports des vérificateurs qui ont contrôlé dans 83 bureaux de pays les dépenses afférentes à l'exécution nationale en 2002. Il a estimé qu'elle avait été insuffisante dans cinq bureaux (5 %) et partiellement satisfaisante seulement dans 18 autres (19 %). Par la suite, le Bureau a élaboré et publié une directive technique intitulée « Specimen terms of reference for audits of nationally executed expenditures or non-governmental organizations » (Mandat type pour la vérification des dépenses engagées au titre de l'exécution nationale ou par des ONG), qui est entrée en vigueur au milieu de 2003 et contient, à l'intention de tous les bureaux de pays, des dispositions concernant l'étendue de la vérification, les rapports de vérification et le suivi des recommandations des années antérieures.

93. Le Comité a également noté que le PNUD avait révisé la section 6.8 du Manuel de programmation en novembre 2003 pour aider les bureaux de pays à interpréter les dispositions concernant la vérification des dépenses afférentes à l'exécution nationale. Sur son site Web, le Bureau de l'audit et des études de performance offrait également de nombreux conseils aux bureaux de pays et décrivait de manière détaillée les critères qu'il utilisait pour évaluer les vérifications des dépenses en question. On trouvait aussi sur son site la version révisée de la

section 6.8 du Manuel de programmation. En conséquence, le PNUD ne jugeait pas nécessaire d'établir la liste de contrôle mentionnée ci-dessus.

94. Au paragraphe 94 de son précédent rapport², le Comité recommandait que des clauses relatives aux audits soient insérées dans les accords de projet et que leur application soit contrôlée.

95. En 2003, le Comité a constaté que les accords relatifs à des projets exécutés par des entités nationales ne contenaient pas tous la clause concernant la vérification exigée par le Manuel de programmation. Le Bureau de l'audit et des études de performance n'examinait pas les accords en question pour déterminer s'ils comportaient ladite clause. Depuis, le Bureau a inclus dans son guide de la vérification à l'usage des bureaux de pays des procédures visant à déterminer si la section 6.8 du Manuel a été appliquée.

96. Le Bureau de l'audit et des études de performance a informé le Comité que si certains accords ne comportaient pas de clause concernant la vérification, le gouvernement intéressé ne refusait pas pour autant que le projet fasse l'objet d'un audit. Il a également indiqué qu'il jugeait les risques très faibles puisqu'à sa connaissance, aucun gouvernement chargé de l'exécution d'un projet n'avait montré qu'il n'était pas pleinement informé des règles en matière de vérification. Le Comité estime néanmoins que le fait d'inclure une clause stipulant que le projet serait vérifié ou susceptible d'être vérifié aiderait les partenaires opérationnels à comprendre et accepter les obligations relatives à la vérification des dépenses afférentes à l'exécution nationale.

97. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a de nouveau recommandé, d'inclure une clause relative à la vérification dans tous les accords concernant les projets et d'en contrôler l'application.

Plans de vérification des dépenses afférentes à l'exécution nationale

98. Au paragraphe 97 de son précédent rapport², le Comité recommandait au PNUD de prêter une attention particulière aux bureaux de pays qui n'avaient pas soumis leurs plans de vérification en temps voulu et de leur demander d'en engager l'élaboration longtemps avant la date limite prescrite. Il recommandait également que le siège du PNUD intervienne plus énergiquement auprès des bureaux de pays qui n'auraient pas respecté les règles.

99. Le Bureau de l'audit et des études de performance a examiné l'étendue des plans de vérification des dépenses afférentes à l'exécution nationale établis par les 120 bureaux de pays concernés en 2002. Il l'a jugée insuffisante dans sept cas (6 %) et partiellement satisfaisante seulement dans 13 autres (11 %).

100. Le Comité a noté par ailleurs que sur les 126 bureaux de pays tenus de présenter un plan d'audit pour 2003, 29 (23 %) ne l'avaient pas encore fait à la date butoir du 15 janvier 2004. **Le Comité a néanmoins noté avec satisfaction qu'à la fin d'avril 2004 tous les plans de vérification requis avaient été présentés par les bureaux de pays, et a félicité le PNUD pour ce succès.**

Plans d'action des bureaux de pays pour le suivi des vérifications

101. Au paragraphe 100 de son précédent rapport², le Comité recommandait au PNUD d'étudier de près les raisons pour lesquelles des bureaux de pays n'avaient pas présenté de plans d'action et de prendre toutes les mesures requises en conséquence. L'analyse de la base de données sur les plans d'action gérée par le Bureau de l'audit et des études de performance a montré que 40 (36 %) des 111 bureaux de pays sommés de présenter un plan pour 2001 ne l'avaient pas fait. En outre, 20 (28 %) des 71 plans présentés ont été jugés insuffisants, le dossier ne contenant pas la lettre de suivi ou le coût de la vérification. En octobre 2003 et février 2004, le Bureau a adressé des lettres de relance aux bureaux de pays qui n'avaient pas présenté de plan d'action, pour en leur demander les raisons. Au 30 avril 2004, les bureaux concernés n'avaient toujours pas répondu.

102. Le PNUD utilise son système complet de bases de données sur les audits et les recommandations pour faire le point de l'application des recommandations des auditeurs internes figurant dans les rapports du Bureau de l'audit et des études de performance. Le Comité estime que cet outil pourrait également servir à faire le point de la suite donnée aux recommandations des vérificateurs des dépenses afférentes à l'exécution nationale, ce qui permettrait au PNUD de centraliser le suivi de toutes les recommandations faites par ces vérificateurs et par le Bureau.

103. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a de nouveau recommandé, de prêter une attention particulière aux bureaux de pays qui ne présentent pas de plan d'action et d'obtenir d'eux les raisons de cette omission pour en déterminer le bien-fondé. Il a également accepté, comme le Comité l'a recommandé, d'étudier la possibilité d'élargir les utilisations du système complet de bases de données sur les audits et les recommandations pour l'étendre au suivi des recommandations des vérificateurs des dépenses afférentes à l'exécution nationale.

104. Le Bureau de l'audit et des études de performance a informé le Comité qu'il étudierait la possibilité d'élargir le système complet de bases de données sur les audits et les recommandations aux bureaux de pays et aux agents engagés au titre de projets, pour les aider à suivre l'application des recommandations des vérificateurs des dépenses afférentes à l'exécution nationale.

Étendue de la vérification des dépenses afférentes à l'exécution nationale

105. Le Comité a constaté que la vérification des dépenses afférentes à l'exécution nationale s'était élargie, passant de 64 % pour l'exercice biennal 2000-2001 à 70 % pour l'exercice biennal 2002-2003. Selon les éléments d'information extraits de la base de données du PNUD, le montant des dépenses afférentes à l'exécution nationale s'était élevé à 2,9 milliards de dollars environ (compte non tenu des projets exécutés par des organismes des Nations Unies). Le siège du PNUD avait prévu que, sur ce total, 2,4 milliards de dollars de dépenses environ (83 %) seraient contrôlées. Le montant qu'il a pu vérifier s'est établi à 2 milliards 16 millions de dollars pour l'exercice biennal 2002-2003. Au moment de la vérification, le PNUD avait réussi à porter à 88 % le pourcentage des dépenses de 2000-2001 qui ont été contrôlées.

106. Les directives du PNUD relatives aux plans de vérification des dépenses afférentes à l'exécution nationale obligent à faire contrôler les dépenses afférentes à tous les projets de ce type dont le budget dépasse 100 000 dollars et aux projets imputés sur le Fonds mondial pour l'environnement dont le budget dépasse 20 000 dollars. Le Comité a constaté qu'un certain nombre de projets, d'une valeur totale de 24,7 millions de dollars, ne figuraient pas dans les plans de vérification pour 2003 et n'avaient pas été contrôlés, alors qu'ils répondaient aux critères définis dans les directives en question. Le Bureau de l'audit et des études de performance a demandé aux bureaux de pays les raisons de cette omission. Les bureaux concernés n'avaient pas encore répondu au moment de la vérification.

107. Le Comité a de nouveau recommandé que l'étendue de la vérification des dépenses afférentes à l'exécution nationale de projets soit conforme aux plans établis par le PNUD sur la base des critères énoncés dans les directives pertinentes. Le PNUD a accepté cette recommandation. Le Comité recommande également que le PNUD détermine les raisons pour lesquelles les dépenses afférentes à certains de ces projets ne sont pas vérifiées par les bureaux de pays comme le prévoient les directives en vigueur.

108. Le PNUD a informé le Comité qu'il suivait la question avec les bureaux de pays et que certains d'entre eux avaient ajouté des projets dans leurs plans de vérification ou donné les raisons pour lesquelles certains projets devaient en être exclus.

Base de données sur les dépenses afférentes à l'exécution nationale, intégrant la notion de risque

109. Au paragraphe 117 de son précédent rapport², le Comité recommandait au PNUD de constituer une base de données globale pour faciliter l'application d'un modèle d'évaluation des risques. Le Comité estimait qu'avec cet outil, le Bureau de l'audit et des études de performance pourrait mieux évaluer les risques associés aux bureaux de pays. Il considérerait aussi que la base de données pourrait aider le PNUD à appliquer un modèle d'évaluation axé sur les risques qui pourrait lui permettre de définir pour les cas d'exécution nationale des règles d'audit fondées sur les risques et non plus seulement sur des seuils chiffrés.

110. Le PNUD a informé le Comité qu'il travaillait à l'élaboration d'une base de données globale devant faciliter la mise au point d'un modèle d'évaluation axé sur les risques. Le Comité a noté que le PNUD présidait le groupe de travail sur les modalités de transfert des ressources, composé de représentants du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), du Programme alimentaire mondial (PAM) et du PNUD. Le groupe de travail doit élaborer des directives en matière de vérification vers le milieu de 2004 et des notes techniques sur l'évaluation des risques à la fin de 2004, afin d'expliquer aux bureaux de pays la marche à suivre pour réaliser une évaluation des risques et sélectionner les projets devant faire l'objet d'un contrôle annuel. Ces directives mises au point, le PNUD étudiera leurs incidences pour la mise en place d'un modèle d'évaluation axé sur les risques.

111. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, de redoubler d'efforts pour mettre au point la base de données globale devant faciliter l'application d'un modèle d'évaluation axé sur les risques.

Évaluation des rapports de vérification des dépenses afférentes à l'exécution nationale

112. Au paragraphe 104 de son précédent rapport, le Comité notait que la base de données utilisée pour suivre les vérifications des dépenses afférentes à l'exécution nationale ne permettait pas de savoir quels rapports contenaient des réserves, ni de chiffrer l'incidence de celles-ci. Le même constat a été fait pour l'exercice biennal 2002-2003. Or, selon les observations du Bureau de l'audit et des études de performance, il se pourrait qu'un certain nombre de vérificateurs aient assorti de réserves leur opinion sur les dépenses en question. L'expression de réserves dans les opinions des vérificateurs influe sur la capacité qu'a le PNUD de s'assurer de la bonne gestion des fonds, c'est-à-dire d'obtenir la certitude qu'ils ont servi aux fins auxquelles ils étaient destinés.

113. Le PNUD a informé le Comité que certains rapports de vérification des dépenses afférentes à l'exécution nationale indiquaient que l'étendue de la vérification avait été limitée, mais sans chiffrer les incidences de cette limitation. Cela tenait en partie au manque d'homogénéité dans la présentation des rapports. Le PNUD a également informé le Comité que la directive technique intitulée « Specimen terms of reference for audits of nationally executed expenditure or non-governmental organizations » serait révisée pour définir clairement les règles et éliminer les incohérences.

114. Le PNUD a accepté, comme le Comité le lui a de nouveau recommandé : a) de chiffrer l'incidence financière des opinions assorties de réserves émises à l'issue de la vérification de dépenses afférentes à l'exécution nationale; b) d'évaluer ces réserves par référence aux plans d'action, du point de vue du principe de l'assurance raisonnable.

Conclusion

115. Le Comité a noté qu'en ce qui concerne les dépenses afférentes à l'exécution nationale de projets, le PNUD avait pu, au prix d'efforts importants, étendre à nouveau les vérifications, publier une directive technique concernant le mandat des vérificateurs et réviser le Manuel de programmation afin d'explicitier les règles relatives aux vérifications. **Le PNUD pourrait néanmoins améliorer encore les dispositions et procédures de contrôle interne concernant ces dépenses afin de s'assurer de manière adéquate du bon emploi des fonds affectés à leur financement.**

2. Technologies de l'information et des communications

Stratégie en matière de technologies de l'information et des communications

116. Une stratégie en matière de technologies de l'information et des communications (TIC) consiste à définir les technologies requises pour appuyer et renforcer la politique générale de l'organisation, en indiquant les moyens à mettre en œuvre et les avantages attendus. Une stratégie TIC doit comprendre les éléments suivants :

- a) Buts et objectifs des différents groupes d'utilisateurs;
- b) Degré d'intégration souhaité des activités de l'organisation et des TIC;
- c) Structure et normes des systèmes informatiques et télématiques;

- d) Objet des systèmes informatiques et télématiques;
- e) Services devant être assurés par les systèmes informatiques et télématiques;
- f) Installations utilisées par les systèmes informatiques et télématiques;
- g) Ressources nécessaires.

117. Le PNUD a communiqué au Comité sa stratégie TIC révisée pour l'exercice biennal 2004-2005. Les principales observations du Comité sont les suivantes :

- a) Bien que la stratégie eût été examinée par le réseau des spécialistes de la gestion et l'équipe exécutive, puis présentée à l'équipe de direction, elle restait à l'état de projet et n'avait pas encore été approuvée;
- b) La stratégie ne portait que sur deux ans;
- c) La stratégie ne faisait pas état des contraintes éventuelles, hormis la nécessité de prévoir un budget TIC qui permette de l'appliquer avec succès;
- d) La stratégie ne comportait pas d'évaluation détaillée des points forts et des points faibles, des opportunités et des dangers, non plus qu'une analyse des risques;
- e) Il n'était pas fait mention de plans de reprise après un sinistre ni de plan de poursuite des activités.

118. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, d'élaborer une stratégie générale en matière de technologies de l'information et des communications (TIC) qui définisse les objectifs, les risques et les contraintes à court, moyen et long terme.

119. Le PNUD a informé le Comité que les points en question seraient abordés dans les révisions ultérieures de la stratégie pour 2004-2005 et dans les documents suivants. La question des risques serait couverte dans la prochaine version, à paraître en juillet 2004.

120. Dans le document présentant sa stratégie TIC, le PNUD prévoyait que son budget TIC pour l'exercice 2004-2005, dont le montant approuvé était de 37,6 millions de dollars, serait augmenté et se situerait entre 69 et 79 millions de dollars.

121. Le PNUD n'avait pas officiellement adopté les objectifs de contrôle prévus par les directives ou cadres normatifs relatifs aux technologies de l'information, tels que la norme ISO 9001. Le Comité sait qu'il est en train de mettre en œuvre le système Atlas, mais les directives en question sont utiles pour l'autoévaluation et le contrôle, entre autres choses, des normes de qualité et de l'analyse des risques.

122. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, d'étudier les avantages que lui apporterait l'adoption des normes internationales et des pratiques de référence dans le domaine des TIC.

123. Le PNUD a informé le Comité qu'il envisageait d'adopter les normes internationales appropriées dans le contexte des opérations de stabilisation liées à la mise en œuvre du système Atlas.

Système électronique de planification des ressources

Rappel

124. En association avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et le FNUAP, le PNUD a décidé d'utiliser le système Atlas à partir de janvier 2004. La phase de mise en œuvre, qui a démarré en janvier 2003, consistait à introduire les nouvelles technologies, à rationaliser les processus et à modifier les modalités de gestion du contenu dans les organisations concernées. Le nouveau système venait remplacer ceux mis au point par les services internes (par exemple, le Système intégré d'information, le Système d'information sur la gestion des projets, le système de comptabilité Windows pour les bureaux extérieurs et le Système d'information financière), mettant à la disposition du PNUD un ensemble intégré d'outils qui l'aiderait à mieux gérer ses ressources financières et humaines, ses projets et l'information.

125. Le Comité a considéré la mise en œuvre du système Atlas comme un événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice et, comme tel, ne l'a soumis qu'à un examen limité. Le PNUD a joué le rôle de premier plan dans la mise en œuvre du système. Il a opté pour une méthode accélérée qui supposait de planifier et d'exécuter simultanément les différentes phases, d'où des risques élevés d'erreurs, d'omissions et de pannes. Autre facteur de risque, le nombre élevé de systèmes antérieurs (25) et de sites répartis dans le monde entier (160) supposait de mener à bien un important processus de consolidation et d'intégration.

126. Le PNUD a lancé la phase 1 du système Atlas le 2 janvier 2004 dans tous les bureaux de pays et tous les services du siège, la seule exception étant le bureau du Brésil. Il s'agissait du plus important projet informatique entrepris par le PNUD en 50 ans d'existence.

Sélection et acquisition du progiciel Atlas

127. Le PNUD a chargé un cabinet de consultants d'évaluer l'efficacité générale du Système intégré de gestion (SIG). Le consultant qui a procédé à cette évaluation a recommandé d'adopter une stratégie de planification des ressources. À l'initiative du PNUD, l'évaluation du SIG et la recommandation formulée ont ensuite été examinées par un autre cabinet, spécialisé dans les TIC, qui a confirmé le bien-fondé de la stratégie préconisée.

128. Le PNUD a lancé un appel d'offres. Les soumissions ont été évaluées sur la base du cahier des charges, conformément au Manuel des achats. Le PNUD a examiné plusieurs systèmes intégrés de planification des ressources, en tenant compte de divers critères, notamment le coût, les fonctionnalités, ainsi que l'appui et les services assurés après mise en œuvre. Dans un premier temps, il a retenu trois systèmes considérés comme fiables.

129. Le PNUD a noté chacun de ces systèmes en demandant à tous les membres de la principale équipe d'évaluation d'attribuer des points aux divers éléments de la demande d'information et des démonstrations proposées par les fournisseurs. Sur la base du modèle approuvé, le PNUD a choisi le système Atlas, qui avait obtenu la meilleure note.

Gestion du projet

130. Le Comité a noté que la décision d'adopter un nouveau système intégré de planification des ressources découlait directement du recentrage stratégique opéré par le PNUD et s'inscrivait dans le cadre de la stratégie TIC approuvée pour l'exercice 2002-2003. Les avantages attendus avaient été clairement identifiés et présentés sous forme de tableaux matriciels ou de listes. Le Comité a néanmoins constaté que la définition des avantages et résultats escomptés ne se prêtait pas toujours à une quantification, en raison principalement de l'absence d'étalons ou de données de référence. Le PNUD l'a informé que, pour évaluer l'impact du projet, il tiendrait un registre central de ses retombées, qui ne serait révisé et actualisé qu'après stabilisation du système Atlas et mise en évidence des résultats de sa mise en œuvre grâce aux techniques de gestion axée sur les résultats.

131. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, de traduire les avantages du projet en termes d'objectifs quantifiables et mesurables, qui seront mesurés et publiés avec la périodicité voulue.

132. Le PNUD avait été autorisé par le Conseil d'administration à imputer 47 millions de dollars sur les ressources ordinaires pour financer les dépenses TIC de l'exercice biennal 2002-2003 (compte non tenu des ressources extrabudgétaires, dont l'emploi n'exigeait pas l'accord du Conseil). Les dépenses TIC de l'exercice ont atteint 56,2 millions de dollars : 38,9 millions de dollars ont été imputés sur les ressources ordinaires, 10,6 millions sur les réserves de fonctionnement et 6,7 millions sur les ressources extrabudgétaires. Il était prévu d'affecter 25,3 millions de dollars à la réorganisation des activités et à la mise en œuvre du système Atlas et de les prélever sur les 47 millions de dollars provenant des ressources ordinaires. Les coûts directs s'élevaient à 24,5 millions de dollars au 31 décembre 2003. La formation du personnel à l'emploi du système Atlas a coûté 2,7 millions de dollars. Le montant total des coûts indirects n'était pas immédiatement disponible. Le Comité n'a donc pas pu déterminer le coût total de la mise en œuvre du système à la date de la vérification.

133. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, de surveiller continuellement les dépenses associées à la mise en œuvre du système Atlas afin d'éviter tout dépassement du budget alloué.

Exécution du projet

134. Le Comité a noté que la mise en œuvre du système Atlas avait été confiée à des directeurs de projet possédant l'expérience voulue, qui avaient été engagés par le PNUD pour cette mission. Pour piloter la phase technique du projet, le PNUD avait fait appel à un intégrateur de systèmes expérimenté ayant une bonne connaissance théorique et pratique du produit. La méthode suivie, précise et structurée, reposait sur des plans de travail et une série de jalons destinés à en contrôler l'exécution.

135. Le Comité a noté que des plans d'urgence avaient été mis au point pour les opérations critiques (par exemple, premier passage de la paie et première clôture de fin de mois) et pour faire face à des sinistres. Toutefois, aucun plan d'urgence n'était prévu en cas de panne importante du système après mise en œuvre. Le PNUD a reconnu qu'en raison de la nature de ses activités et de leur dispersion

géographique, certains de ses services seraient parfois dans l'impossibilité d'utiliser Atlas.

136. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, d'étoffer ses dispositifs de sécurité pour être en mesure à tout moment d'assurer le traitement de l'information.

137. Le PNUD a informé le Comité que l'entreprise retenue assurait une reprise totale après sinistre et s'engageait à réparer toute panne dans un délai de 24 heures, avec une perte de données limitée à quatre heures. Une procédure permettait d'effectuer « hors ligne » les paiements urgents.

Infrastructure et connectabilité

138. La question de l'infrastructure et de la connectabilité touche à la stabilité du système et à sa facilité d'accès. Ayant des activités dans le monde entier, le PNUD a besoin d'une infrastructure de communication stable et efficace pour que les utilisateurs autorisés aient accès au système Atlas dans les meilleures conditions. Le PNUD, qui a décidé de confier à des prestataires de services reconnus l'installation, l'hébergement et la maintenance de toute l'infrastructure, a conclu avec eux un contrat d'hébergement et un accord sur les niveaux de services.

139. Le Comité a noté qu'un gestionnaire de marché avait été chargé de gérer le contrat d'hébergement pendant la phase de mise en œuvre, mais que l'on n'avait pas encore désigné la personne qui prendrait sa relève au cours de la phase suivante (après le 2 janvier 2004). Le PNUD a informé le Comité que la Direction de l'informatique gérait temporairement le contrat avec l'appui du responsable de la planification des ressources et du chef de la Direction jusqu'à ce qu'on ait trouvé un candidat qualifié. Un gestionnaire compétent en serait chargé à l'issue de la réorganisation du Bureau des systèmes informatiques et des technologies de l'information, qui devrait être achevée en septembre 2004.

140. Le PNUD a procédé à une série d'épreuves (charge, connectivité et bande passante), sur un certain nombre de sites seulement, afin de déterminer la bande passante optimale et le temps de réponse du système. Il avait mis à l'essai une batterie de contrôles portant sur 30 paramètres de fonctionnement du système, qui seraient installés à titre définitif en juillet 2004 au plus tard.

141. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, de d'installer les contrôles nécessaires à la surveillance du système.

Nettoyage et conversion des données

142. Le PNUD a mis au point un processus structuré de nettoyage et de conversion des données. Le Comité a fait les observations suivantes :

a) Le PNUD a pris ultérieurement d'importantes décisions concernant le nettoyage et la conversion des données, sans actualiser la stratégie de conversion des données. Il procédait encore à ces opérations de nettoyage et de conversion en mai 2004. En outre, la Section de l'audit interne du PNUD n'avait pas vérifié l'exactitude et la validité des écritures de journal consécutives au nettoyage des données;

b) La stratégie de conversion adoptée pour le stockage et la consultation des données faisait partie du plan de mise en œuvre d'un système intégré de stockage des données aux fins de la gestion de la performance, prévue pour la phase suivante. En mai 2004, ce plan était toujours à l'étude.

143. Le PNUD a informé le Comité qu'il avait entrepris de réviser et d'actualiser la stratégie. Les données seraient converties séquentiellement au fur et à mesure qu'elles seraient prêtes et l'opération devait être quasiment terminée à la fin de juillet 2004.

144. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé : a) d'actualiser la stratégie de conversion des données pour qu'elle rende compte de toutes les décisions adoptées, et de communiquer les différentes décisions aux parties intéressées; b) d'achever dans les meilleurs délais l'élaboration du plan de mise en œuvre du système intégré de stockage des données aux fins de la gestion de la performance; c) de demander à la Section de l'audit interne de vérifier la validité et l'exactitude des écritures de journal consécutives au nettoyage des données.

145. Le PNUD a informé le Comité que le plan de gestion de la performance serait définitivement mis au point au cours de la phase 2, à laquelle ses partenaires seraient associés. Le plan serait établi en fonction d'autres priorités. Le PNUD a également fait savoir au Comité que la Section de l'audit interne avait vérifié la validité et l'exactitude des opérations de nettoyage des données.

Outil d'interrogation

146. Le PNUD avait défini une stratégie de présentation de l'information dans un document traitant des différents types de rapport et des moyens de les diffuser. Les diverses modalités de présentation de l'information sur l'infrastructure technique y étaient également abordées (choix entre centralisation ou décentralisation, par exemple). Le système Atlas utilise un outil d'interrogation doté d'une excellente capacité d'extraction de données, dont l'emploi peut avoir une incidence sur la performance du système et la sécurité des données. Le Comité a constaté que, malgré cela, la stratégie d'édition de rapports par le système Atlas ne mentionnait aucune disposition précise régissant l'accès à cet outil et son emploi. Le PNUD a indiqué qu'il avait l'intention de restreindre et de contrôler l'accès à cet outil à l'aide du module de sécurité de l'application, que le nombre d'utilisateurs autorisés serait limité et qu'un consultant avait été chargé de définir la politique d'accès.

147. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, d'élaborer et d'appliquer dans les meilleurs délais une politique d'accès à l'outil d'interrogation du système Atlas.

Service d'assistance du système Atlas

148. Le PNUD a mis en place un service mondial d'assistance géré à l'aide du module de gestion des relations avec la clientèle du système Atlas. En décembre 2003, l'assistance aux utilisateurs était assurée par des centres installés à New York, Kuala Lumpur, Bratislava et Panama. Dans huit centres, le personnel était constitué de nouvelles recrues qui ne venaient pas du système des Nations Unies.

149. Le Comité a constaté que les centres mondiaux d'assistance traitaient 400 à 500 dossiers par semaine en moyenne. Depuis janvier 2004, ils avaient reçu 8 640 demandes et répondu à 7 953 d'entre elles. Le Comité a également noté qu'en moyenne 50 à 60 % des demandes recevaient une réponse dans les 24 heures. Le PNUD n'avait pas institué de normes minimales permettant d'évaluer les temps de réponse. Il a informé le Comité qu'il avait chargé une équipe d'améliorer le fonctionnement des centres.

150. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, de fixer des normes minimales qui permettront d'évaluer le temps de réponse aux demandes d'assistance.

151. Le PNUD a informé le Comité qu'une politique à cet effet serait appliquée à titre expérimental au troisième trimestre de 2004, puis généralisée au cours du quatrième trimestre.

Contrôles internes

152. Du dispositif de contrôle interne dépend la capacité du système de respecter les règles relatives aux contrôles croisés, d'assurer l'intégrité et la fiabilité des données et de préserver les intérêts financiers du PNUD. Les organismes associés à la mise en œuvre du système Atlas ont décidé de tirer parti des fonctionnalités de ce système correspondant aux pratiques de référence, ce qui suppose d'y adapter autant que faire se peut les processus opérationnels du PNUD. L'adoption de cette démarche conduit généralement à modifier les processus opérationnels ainsi que les systèmes de contrôle interne.

153. Le Comité a procédé à un examen limité des contrôles internes qui étaient utilisés dans le cadre du système Atlas en avril 2004. Il s'est entretenu à cette occasion avec des fonctionnaires du Bureau du Contrôleur, plusieurs « super-utilisateurs », des représentants du Bureau de l'audit et des études de performance et l'équipe chargée de mettre au point des outils d'amélioration du travail.

Examen du dispositif de contrôle interne, avant et après la mise en œuvre du système

154. Un dispositif de contrôle interne assurant des contrôles adéquats et appropriés est indispensable pour réduire le risque global de l'organisation. Lorsque le Comité a effectué les vérifications intermédiaires (en octobre 2003), la mise au point d'un tel dispositif n'avait pas encore commencé. Un consultant avait été chargé d'examiner en deux temps ce volet de la mise en œuvre du système Atlas, d'abord en octobre 2003 (avant mise en œuvre), puis en mars 2004 (après mise en œuvre). Il était convenu que l'intéressé consacrerait 100 heures à cette mission (40 heures pour l'étude initiale, 40 heures pour l'étude après mise en œuvre, plus une marge de sécurité de 20 heures), dont le coût total était estimé à 15 000 dollars.

155. Sachant que le cabinet de consultants retenu était responsable de la mise en œuvre du système Atlas, le Comité s'est interrogé sur sa capacité de procéder en toute indépendance et objectivité à l'étude après mise en œuvre. Il a noté cependant que l'intervenant ne participait pas directement à celle-ci, mais appartenait à la Division d'audit du cabinet. En outre, l'intéressé était assisté d'un fonctionnaire du Bureau de l'audit et des études de performance.

156. Le Bureau de l'audit et des études de performance et le Bureau des services informatiques et des technologies de l'information ont indiqué que le PNUD étudiait avec les autres organismes des Nations Unies concernés la possibilité de faire réaliser par un tiers une évaluation exhaustive du système Atlas après mise en œuvre. Le Comité estime crucial d'intégrer au système un dispositif de contrôle interne bien conçu et opérationnel, en particulier pendant la phase initiale de mise en œuvre.

157. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, de faire réaliser par un tiers, dans les meilleurs délais, une évaluation exhaustive après mise en œuvre de la qualité et de l'efficacité des contrôles internes intégrés au système Atlas.

Dispositif de contrôle interne : état des lieux

158. En avril 2004, les contrôles internes des modules Achats, Comptes créditeurs et Gestion des ressources humaines du système Atlas n'avaient pas encore été actualisés bien qu'ils eussent fait l'objet de documents de travail. Les dispositifs de contrôle interne à intégrer à d'autres modules tels que ceux relatifs aux projets, à la trésorerie et au grand livre, n'avaient toujours pas été mis au point.

159. Le Comité considère que l'absence d'un dispositif de contrôle interne global, approuvé et couvrant tous les modules du système peut exposer le PNUD à des risques importants. Le PNUD l'a informé qu'il avait déjà entrepris de réviser et d'actualiser le dispositif après consultation de toutes les parties prenantes.

160. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, d'élaborer et d'approuver, à titre prioritaire, un dispositif de contrôle interne global couvrant tous les modules du système Atlas, et de le porter à la connaissance de tous les fonctionnaires.

161. Le PNUD a informé le Comité qu'il avait révisé les contrôles internes des comptes créditeurs et qu'il poursuivrait l'examen du dispositif de contrôle interne global au cours de l'exercice biennal 2004-2005, dans le cadre de l'évaluation générale de ses risques.

Séparation des tâches

162. L'article 20.2 du règlement financier du PNUD est ainsi libellé :

« Une séparation des tâches est instituée

a) Entre les fonctionnaires qui sont habilités à engager des dépenses ou à contracter des engagements prévisionnels au nom du PNUD et ceux qui sont habilités à vérifier que des paiements peuvent être effectués au nom du PNUD; et

b) Entre les fonctionnaires qui sont habilités à vérifier que des paiements peuvent être effectués au nom du PNUD et ceux qui sont habilités à décaisser des fonds au nom du PNUD. »

163. À la section 2.3 du document de travail sur le dispositif de contrôle interne envisagé, il est indiqué que dans chaque bureau de pays le pouvoir de décider en dernier ressort d'approuver une dépense et de demander des fonds en cas d'urgence serait confié à un cadre supérieur et un seul. Toutefois, le Comité a noté que les bureaux de pays désignaient comme cadre supérieur plus d'un utilisateur du système

Atlas dans les bureaux dépendant d'eux. Or, dans le système Atlas, l'utilisateur considéré comme « cadre supérieur » est habilité à créer et approuver des fiches fournisseur, des bons de commande et des bordereaux de paiement. Cette personne est donc également habilitée à initier, traiter et approuver des décaissements. Le Comité a également noté que dans les petits bureaux de pays, des personnes n'ayant pas le statut de cadre supérieur étaient autorisées à créer et approuver des bons de commande à l'aide du système, ainsi que des bordereaux de paiement. **Cette manière de procéder, qui n'assurait pas la nécessaire séparation des tâches, rendait possible des erreurs et des opérations frauduleuses qui risquaient d'entraîner des pertes pour le PNUD.**

164. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, d'instituer une séparation adéquate des tâches à l'intérieur du système Atlas, afin de réduire les risques de fraude et d'erreur.

Module de tenue du grand livre

165. Le module de tenue du grand livre n'était pas encore opérationnel en mai 2004. Le PNUD n'a pas pu communiquer au Comité la balance des comptes à cette date (liste des comptes avec leurs soldes respectifs) puisque, le module ne fonctionnant pas encore, les opérations n'avaient pu être saisies dans le grand livre. Faute de pouvoir procéder à des regroupements, la direction n'était pas en mesure de déterminer les résultats de l'ensemble des opérations du PNUD.

166. Le PNUD a informé le Comité que la défaillance initiale du module grand livre était due à une erreur dans la formule de conversion des dollars en euros et vice versa. Cette erreur a été rectifiée. La principale raison pour laquelle le module n'était toujours pas utilisé était que le PNUD voulait d'abord mettre au point toutes les interfaces nécessaires et charger tous les soldes d'ouverture.

167. Tous les fonctionnaires recrutés sur le plan international en poste dans les bureaux de pays et tous les fonctionnaires du siège étaient payés au moyen du module Paie du SIG. En mai 2004, l'interface entre ce module et le système Atlas n'était toujours pas prête alors que le plan de mise en service indiquait qu'elle était achevée et serait installée le 1^{er} mai 2004, après mise à l'essai auprès des utilisateurs.

168. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, de redoubler d'efforts pour régler d'urgence les difficultés limitant l'emploi du module de tenue du grand livre.

169. Le PNUD a informé le Comité que le grand livre avait été lancé en juin 2004 et serait complet et pleinement opérationnel en juillet au plus tard.

Rapprochement bancaire

170. Pour la période allant de janvier à mai 2004, 67 comptes bancaires gérés par les services du siège n'avaient fait l'objet d'aucun rapprochement et deux bureaux de pays seulement avaient procédé à cette opération. Les raisons pour lesquelles le rapprochement entre les relevés de banque et les comptes tenus au siège n'avait pas été effectué étaient les suivantes :

- a) Aucune écriture n'avait été passée dans le module de tenue du grand livre;

b) La fonction Rapprochement bancaire du système Atlas n'était pas en service;

c) Le système Atlas ne prévoyant pas des comptes bancaires distincts mais un seul compte bancaire de regroupement dans le grand livre, il était extrêmement difficile d'établir la concordance avec les différents relevés de banque.

171. Le PNUD étudiait les modifications à apporter au système Atlas pour pouvoir procéder séparément au rapprochement de chaque compte bancaire. En cas d'impossibilité, il lui faudra peut-être acheter un progiciel autorisant le rapprochement compte par compte, et prévoir une interface avec le système Atlas.

172. La liaison entre les comptes bancaires et les mouvements des comptes créditeurs ou débiteurs n'était suivie que de façon limitée dans les bureaux de pays et au siège. Depuis la mise en service du système Atlas, 160 426 paiements (y compris ceux du FNUAP et de l'UNOPS) effectués au moyen du module Comptes créditeurs n'avaient pas été rapprochés des comptes bancaires. Il en allait de même pour 6 493 encaissements saisis par le module Comptes débiteurs. Le PNUD a indiqué que l'une des raisons de cette carence à l'échelon des bureaux de pays était le manque de formation.

173. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, de redoubler d'efforts pour résoudre les difficultés à l'origine du non-rapprochement des comptes bancaires, afin de contrôler comme il se doit les soldes de trésorerie.

Module Comptes créditeurs

174. Le Manuel des achats du PNUD dispose qu'un bon de commande doit être émis pour tout achat d'un montant égal ou supérieur à 2 500 dollars. Or, le système Atlas ne comporte pas de contrôle qui empêcherait ou bloquerait tout achat égal ou supérieur à 2 500 dollars non accompagné d'un bon de commande. Le système n'établit pas non plus de rapports sur événements exceptionnels qui informeraient la direction des opérations dépassant le seuil effectuées sans bon de commande. Le Comité a noté que le PNUD n'avait pas prévu de contrôle manuel pour prévenir ou déceler ce type de situation.

175. À la section 2.5 du document de travail sur le dispositif de contrôle interne envisagé (version 4) on peut lire ce qui suit : « Si le montant d'une facture correspondant à un bon de commande est supérieur au montant de la commande mais inférieur au seuil de tolérance (20 %, ou 30 000 dollars si cette somme est inférieure), le bordereau n'a pas à faire l'objet d'une nouvelle autorisation. Si le montant dépasse le seuil de tolérance, le bordereau doit être à nouveau approuvé. »

176. Ayant observé le traitement d'opérations au moyen du système Atlas, le Comité a constaté que, contrairement au dispositif de contrôle interne envisagé, le système n'exigeait aucune nouvelle autorisation lorsque le montant de la facture dépassait le seuil de tolérance et acceptait de traiter l'opération. L'absence de contrôles adéquats pourrait entraîner des dépenses non autorisées. Le PNUD n'avait pas de mécanisme de contrôle compensatoire pour prévenir ou déceler ce type de problème.

177. Le PNUD a informé le Comité qu'il serait difficile d'imposer des restrictions de paiement sans modifier sensiblement le système Atlas, lequel ne prévoyait qu'un type de bordereau de paiement. Il a ajouté que tous les fonctionnaires habilités à

approuver des paiements seraient pleinement informés de la règle en question et que les cadres seraient tenus responsables de son application.

178. Le Comité recommande que le PNUD établisse des contrôles adéquats pour faire respecter les règles relatives à l'approbation des paiements.

179. N'importe quel employé du PNUD autorisé à créer ou approuver une nouvelle fiche fournisseur peut également modifier dans le système Atlas les données figurant sur les bordereaux de paiement approuvés avant que le paiement n'ait été effectué. Le système Atlas permet d'éditer les données figurant sur la page intitulée « Remit to vendor » une fois que le bordereau de paiement de la facture a été approuvé. La modification peut porter sur le nom du fournisseur ou ses coordonnées bancaires. **Le Comité y voit une grave lacune qui peut entraîner des actes frauduleux et des pertes pour le PNUD.** Celui-ci n'a pas prévu de contrôles pour prévenir ce type de manipulation. En outre, il n'est pas établi de rapports sur événements exceptionnels qui permettraient de déceler les modifications apportées aux bordereaux de paiement approuvés. Le PNUD a informé le Comité que, conscient de cette lacune, il avait demandé que les modifications nécessaires soient apportées au système.

180. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, de prendre immédiatement des mesures pour remédier à une lacune du système Atlas qui permet de modifier les données relatives au bénéficiaire d'un paiement après approbation du bordereau de paiement.

181. Le PNUD a informé le Comité qu'en principe, la modification deviendrait effective au cours du troisième trimestre de 2004.

182. Le Comité a noté que lorsqu'un paiement concernait deux responsables budgétaires, il suffisait que l'un des deux l'approuve. En outre, la répartition du paiement pouvait être modifiée par l'un sans l'accord de l'autre. Cette situation risque d'entraîner une mauvaise imputation des dépenses et l'engagement de dépenses non autorisées.

183. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, de faire en sorte que la répartition d'un paiement entre deux responsables budgétaires ou plus soit approuvée par tous les intéressés avant que le paiement ne soit effectué.

Décentralisation de la fonction Paiement au siège

184. Avant la mise en service du système Atlas au PNUD, tous les paiements effectués au siège devaient être approuvés par le bureau du Contrôleur et le responsable budgétaire compétent. La mise en œuvre du nouveau système s'est traduite par une décentralisation des autorisations de paiement au siège, qui sont engagées par les différents départements ou sections, sans l'intervention ou l'accord du bureau du Contrôleur. Les responsables budgétaires sont responsables à titre individuel du lancement, de l'approbation et de la comptabilisation de toutes les opérations de leur département. Le Comité craint que leur formation ne soit pas suffisante pour assurer le respect des dispositions du Règlement financier et des règles de gestion financière du PNUD. Le fait qu'il n'y ait pas dans tous les départements ou sections du siège des fonctionnaires des finances connaissant bien ces dispositions augmente le risque que les paiements effectués ne leur soient pas toujours parfaitement conformes.

185. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, de dispenser aux utilisateurs du système habilités à approuver les bons de commande et les bordereaux de paiement une formation complémentaire aux dispositions du Règlement financier et des règles de gestion financière.

186. Le PNUD a informé le Comité que la formation nécessaire serait assurée de manière continue et que les responsables budgétaires du siège en bénéficieraient.

187. Compte tenu de ce qui précède, le Comité estime important que les services d'audit interne veillent au respect du Règlement financier et des règles de gestion financière, en particulier pendant les premières phases de la mise en œuvre du système Atlas.

188. Le Bureau de l'audit et des études de performance a engagé un spécialiste de l'audit des systèmes informatiques connaissant les systèmes intégrés de planification des ressources et entrepris de définir des caractéristiques d'une série de rapports qui aideraient à déceler les faiblesses éventuelles des systèmes de contrôle, une fois ceux-ci mis en place.

189. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, d'organiser régulièrement des missions d'audit interne pour vérifier que le Règlement financier et les règles de gestion financières sont respectés et pour évaluer les contrôles internes, en particulier pendant les premières phases de la mise en œuvre du système Atlas.

190. Le PNUD a informé le Comité que le Bureau de l'audit et des études de performance avait déjà exposé ses vues sur les rapports qui devaient être produits par le système Atlas. En ce qui concerne les incidences du système pour les fonctions d'audit et d'investigation, le Bureau prévoyait de dispenser une formation à son personnel en septembre 2004, en mettant l'accent sur l'extraction et l'analyse de données provenant du nouveau système. Fin septembre au plus tard, la politique d'audit des bureaux extérieurs serait révisée de manière à y inclure un examen des contrôles internes concernant la mise en œuvre du système Atlas. Cette approche révisée serait mise à l'essai en novembre au plus tard.

Édition de rapports par le système Atlas

191. Le nombre de rapports sur événements exceptionnels que le système Atlas pouvait éditer était limité. Le PNUD avait établi un calendrier fixant un ordre de priorité pour l'élaboration de tels rapports. Il n'était toujours pas possible en mai 2004 de se procurer cinq rapports de ce type qui auraient pourtant dû être disponibles.

192. Le Comité considère que le système Atlas doit impérativement permettre d'éditer en temps opportun les rapports dont dépend l'efficacité des contrôles au PNUD. La production de rapports sur événements exceptionnels ou rapports de contrôle qui pourraient constituer des outils d'audit interne n'a pas été étudiée au cours de la phase initiale de mise au point. On ne l'a envisagée qu'ultérieurement, ce qui explique que ces rapports ne soient pas disponibles.

193. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, d'accélérer la conception et l'exploitation de tous les rapports sur événements exceptionnels ou rapports de contrôle.

Bureau de pays du Brésil

194. Le bureau de pays du PNUD au Brésil (bureau important puisqu'il représente 14 % des dépenses de programme) n'a pas mis en service le système Atlas à la date fixée et aucune autre date n'a été indiquée. Ce bureau s'était doté en juin 2001 d'un autre système de planification des ressources (dans le cadre d'un projet-pilote de mise en œuvre des techniques de planification des ressources au PNUD), qui avait coûté 1,5 million de dollars environ; il répugnait à le remplacer par le système Atlas, estimant que celui-ci ne répondrait pas à ses besoins. Il n'existait pas d'interface entre le système Atlas et le système utilisé par le bureau du Brésil. En conséquence, aucune opération de ce bureau n'avait été saisie dans le système Atlas depuis le début de 2004. Le Comité voit dans cette situation une source de dysfonctionnements et de dépenses additionnelles que le PNUD pourrait éviter.

195. Le PNUD a informé le Comité qu'il avait été décidé d'autoriser le bureau de pays du Brésil à continuer d'utiliser l'autre système de planification des ressources en raison du nombre et de l'importance des projets externes qu'il servait à gérer. On avait élaboré un plan pour atténuer les difficultés à court terme dues à cette situation et faciliter le passage au système Atlas et il était également prévu de réaliser une étude de faisabilité avant la fin du troisième trimestre de 2004.

196. Le Comité recommande au PNUD de prendre immédiatement des dispositions pour que le bureau de pays du Brésil mette en œuvre le système Atlas de manière économique et efficiente.

Piste de vérification

197. La fonction Piste de vérification du système Atlas n'était pas opérationnelle. Cette fonction permettrait au PNUD de suivre toutes les opérations traitées par le système et de déterminer qui était responsable des fraudes ou des erreurs décelées. Cet outil est d'autant plus important que la séparation des tâches comporte des lacunes.

198. Le PNUD a informé le Comité que, si l'existence d'une piste de vérification était un moyen de contrôle important, la fonction permettant de l'établir devait être activée de manière sélective car son emploi systématique rendrait le système moins performant. Le PNUD dresserait avec soin la liste des pistes de vérification indispensables, en veillant à concilier la nécessité de contrôles rigoureux et efficaces avec un fonctionnement performant du système.

199. Le Comité recommande que le PNUD étudie la possibilité d'activer la fonction Piste de vérification, à titre transitoire notamment, compte tenu de ses avantages et de ses incidences sur le fonctionnement du système Atlas.

200. Le PNUD a informé le Comité qu'il attendrait pour appliquer cette recommandation les résultats de l'évaluation par un tiers de ses contrôles internes.

Coupe-feu

201. Conformément aux recommandations du PNUD relatives à la protection des ordinateurs de bureau et des réseaux, tous les bureaux de pays devraient être équipés d'un coupe-feu. Le Comité a noté que seuls 32 d'entre eux avaient respecté cette règle de sécurité. Le Bureau des systèmes informatiques et des technologies de

l'information a indiqué que deux fournisseurs avaient été choisis pour installer des coupe-feu dans les autres bureaux de pays.

Modifications prévues dans le plan de mise en service

202. Le PNUD a communiqué au Comité un plan de mise en service tenant compte des modifications qui devaient être apportées au système Atlas au 23 avril 2004. Ces modifications étaient au nombre de 166, dont 18 étaient considérées d'importance critique et 96 hautement prioritaires.

203. Le plan de mise en service du système Atlas mentionnait les carences suivantes : a) le contenu des champs des bordereaux de paiement approuvés pouvait être modifié sans que le statut des bordereaux soit remis en question; b) le contrôle exercé sur l'approbation des bordereaux de paiement était insuffisant, tous les bons de commande ayant été préalablement approuvés; c) la règle du triple rapprochement n'était pas correctement appliquée, car les bordereaux de paiement étaient traités comme si elle était respectée même si les bordereaux de réception n'avaient pas été saisis; d) les utilisateurs pouvaient annuler une somme à recevoir à laquelle un paiement était déjà attaché; e) le manque de concordance entre les journaux auxiliaires dans le registre de contrôle pouvait donner lieu à des dépassements budgétaires.

204. Le Comité recommande que le PNUD affecte d'urgence des ressources à la modification du système Atlas pour remédier dès que possible à ses carences, en particulier celles jugées d'importance critique.

205. Le PNUD a informé le Comité que le plan de mise en service était respecté et que depuis avril 2004 des modifications étaient régulièrement apportées au système pour remédier à ses carences.

Conclusion

206. Le PNUD ne disposait pas pour le système Atlas d'un dispositif de contrôle interne global, validé par un tiers, qui limiterait suffisamment le risque de non-contrôle. Cette faille est aggravée par les nombreuses lacunes connexes recensées par le Comité, qui a notamment constaté ce qui suit : la séparation des tâches n'est pas satisfaisante, le grand livre n'est pas opérationnel, le rapprochement bancaire n'est pas automatisé, les contrôles n'empêchent pas de modifier les paramètres relatifs au bénéficiaire d'un paiement, les rapports de contrôle sont limités et l'installation de coupe-feu est fragmentaire. Bien que cette situation n'ait pas eu d'incidence sur les états financiers de l'exercice 2002-2003, le Comité craint que, faute d'y porter rapidement remède, les lacunes dont s'est accompagnée la mise en service de ce système important après la date de clôture de l'exercice n'entraînent des difficultés de fonctionnement majeures pour l'organisation.

3. Contrôle interne

Comité d'examen et de contrôle de la gestion

207. Le Comité d'examen et de contrôle de la gestion ayant été créé avec les mêmes objectifs qu'un comité d'audit, le Comité des commissaires aux comptes a examiné son rôle dans le contexte des principes et pratiques de gouvernance considérés

comme les meilleurs⁴. Sa création avait pour objet de donner à l'Administrateur l'assurance que le système de responsabilité du PNUD fonctionnait efficacement. Ce rôle était devenu particulièrement important du fait que l'Administrateur avait décidé d'accroître la part des ressources gérées non plus par le siège mais par les bureaux de pays. La mise en place d'un système de responsabilité visait à obliger l'organisation et les membres de son personnel à rendre compte. Le dispositif comprenait les éléments suivants : fixation d'objectifs; élaboration de politiques; définition des valeurs éthiques; et surveillance de l'environnement interne et externe.

208. Le Comité d'examen et de contrôle de la gestion avait pour membre permanent le Secrétaire général adjoint aux services de contrôle interne du Secrétariat de l'ONU. Le Directeur du Bureau de l'audit et des études de performance en était membre *ès qualités*.

209. Aux termes de son mandat, le Comité devait se réunir officiellement deux fois par an. Malgré cela, il ne s'était réuni qu'une fois en 2002 et uniquement pour débattre de la réorganisation du Bureau de l'audit et des études de performance. Il ne s'était pas réuni en 2003.

210. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, de faire en sorte que le Comité d'examen et de contrôle de la gestion se réunisse plus souvent, afin de s'acquitter effectivement de ses fonctions de contrôle.

211. Le Comité d'examen et de contrôle de la gestion avait adopté les pratiques de référence dans de nombreux domaines, sauf les suivants :

- a) Les attributions du Comité ne comprenaient pas l'évaluation des pratiques de l'organisation et du code de déontologie du PNUD, ni le suivi du respect des dispositions pertinentes;
- b) Le Comité n'était pas constitué d'une majorité de membres indépendants et sa composition n'était pas publiée dans le rapport financier du PNUD;
- c) Le Comité ne tenait pas de réunions distinctes et privées avec les membres de la direction, le responsable de l'audit interne et les vérificateurs externes et ne leur donnait pas la possibilité de le faire;
- d) Le Comité n'avait pas établi de plan de prévention de la fraude;
- e) Le Comité n'était pas présidé par un membre indépendant;
- f) Le Comité ne donnait pas officiellement l'assurance au Conseil d'administration qu'il s'était acquitté effectivement des attributions décrites dans son mandat.

212. Le Comité recommande que le PNUD comble l'écart observé entre les pratiques du Comité d'examen et de contrôle de la gestion et les pratiques de référence d'un comité d'audit.

213. Le PNUD a donné son accord de principe au Comité, en l'informant qu'il étudierait toutes les incidences de cette recommandation lors du débat du Comité de

⁴ Voir *King Report on Corporate Governance 2002 (King II)* (Afrique du Sud), *Report on the Financial Aspects of Corporate Governance, 1992* (Cadbury report) (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et Loi Sarbanes-Oxley de 2002 (États-Unis d'Amérique).

haut niveau sur la gestion prévu en octobre 2004, et qu'il adopterait alors la meilleure solution.

Évaluation et gestion des risques

214. L'évaluation des risques est essentielle pour déterminer les principaux domaines sur lesquels devront porter la mission d'audit et la répartition des ressources. La maîtrise des risques doit être assurée au niveau de l'organisation. L'évaluation des risques doit être la première étape de la mise au point des missions d'audit interne.

215. Il n'existait pas au PNUD de fonction de gestion des risques. Le principal objectif d'une telle fonction est d'examiner et d'évaluer l'efficacité des processus de gestion et de contrôle des risques. Compte tenu de la nature de leurs activités et de leurs compétences, les auditeurs internes sont souvent chargés d'aider la direction à assumer cette fonction en gérant une base de données des risques et en facilitant le recensement de ces derniers. En principe, il incombe à l'administrateur ou à l'organe faisant fonction de comité d'audit de faire en sorte que le principal objectif de la fonction de gestion des risques soit effectivement atteint. Le PNUD n'effectuait pas d'évaluation globale de ses risques. Les services d'audit interne procédaient bien à une évaluation des risques qui n'était pas limitée aux aspects financiers, mais avec pour objectif de préparer la mise au point des programmes d'audit des bureaux de pays.

216. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé : a) d'étudier la possibilité de créer une fonction de gestion des risques consistant à appliquer une stratégie en la matière; b) de procéder à une évaluation exhaustive des risques.

217. Le PNUD a répondu au Comité qu'il procédait en fait à des évaluations des risques, tout en reconnaissant qu'il devait les systématiser. L'enquête mondiale auprès du personnel est très importante à cet égard car elle permet de déceler des problèmes de contrôle implicites en faisant le point du moral et du comportement du personnel dans l'ensemble des bureaux. Les données sont analysées par la direction et le personnel à l'échelon du bureau ou du service concerné et à l'échelon régional. Le Bureau de l'audit et des études de performance utilise lui-même ces données pour évaluer les risques dans le cadre de la planification de ses missions d'audit.

218. Le Conseil d'administration du PNUD est responsable du processus global de maîtrise des risques, la direction du Programme ayant elle un rôle important à jouer dans leur gestion. Ayant examiné la gestion des risques au PNUD par rapport aux méthodes de référence, le Comité estime qu'il faudrait l'améliorer et, notamment :

- a) Évaluer périodiquement l'efficacité du processus de gestion des risques;
- b) Définir une stratégie de gestion des risques en liaison avec l'Administrateur et les cadres de direction;
- c) Arrêter des critères pour déterminer les niveaux de risque que le PNUD peut accepter pour atteindre ses objectifs;
- d) Utiliser les référentiels et modèles de gestion des risques et de contrôle interne orientés objet généralement admis;

- e) Examiner plus fréquemment les rapports sur la gestion des risques;
- f) Désigner un responsable de la fonction de gestion des risques.

219. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, de créer des mécanismes qui lui permettent de gérer les risques conformément aux pratiques de référence.

Fonction d'audit interne

220. Le Comité a également examiné la fonction d'audit interne assumée par le Bureau de l'audit et des études de performance. L'audit interne joue un rôle essentiel dans l'identification et la réduction des risques d'une organisation. En août 2002, l'Administrateur avait commandé une étude approfondie de toute la gamme des services fournis par le Bureau, assortie d'une évaluation des compétences de son personnel.

Structure organisationnelle

221. L'étude consacrée à la révision des méthodes du Bureau de l'audit et des études de performance a été réalisée par une équipe extérieure à celui-ci. Dirigée par le chef du Bureau du développement et des services consultatifs, l'équipe comprenait parmi ses membres le Directeur de l'Office du contrôleur interne de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). L'étude, qui s'est déroulée de septembre à novembre 2002, a débouché sur l'établissement d'une liste révisée des services entrant dans les attributions du Bureau de l'audit et des études de performance et l'entrée en vigueur d'un nouvel organigramme le 1^{er} janvier 2004.

222. De décembre 2002 à mars 2003, le PNUD a tenu une foire aux emplois au cours de laquelle chaque membre du personnel du Bureau de l'audit et des études de performance (à l'exception du Directeur) a dû à nouveau faire acte de candidature aux nouveaux emplois. En mai 2004, 82 % des postes du Bureau avaient été pourvus. Sur 49 postes autorisés, 9 étaient vacants. Le PNUD était sur le point de pourvoir le poste de directeur, qui était vacant et annoncé comme tel depuis décembre 2003. Par ailleurs, le PNUD avait confié quelques missions d'audit interne à des entreprises privées.

223. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, de pourvoir rapidement les postes vacants au Bureau de l'audit et des études de performance.

224. Le PNUD a informé le Comité que le recrutement du directeur du Bureau se poursuivait en juin 2004. En ce qui concerne les neuf autres postes vacants, le recrutement de six spécialistes des programmes et d'un spécialiste de l'assurance qualité était en cours et deux postes de spécialistes des enquêtes avaient été pourvus.

Étendue de l'audit interne

225. Le Comité a noté avec préoccupation que la réorganisation avait eu une incidence sur l'étendue des missions effectuées par les auditeurs internes dans les bureaux de pays au cours de l'exercice biennal 2002-2003 (voir tableau 3 ci-après).

Tableau 3
Nombre de missions d'audit, par région et par an

Région	2001	2002	2003
Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants	8	6	3
Bureau régional pour l'Afrique	8	10	5
Bureau régional pour les États arabes	7	—	1
Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique	12	11	1
Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes	6	8	5
Total	41	35	15

226. Le Bureau a fait les observations suivantes : a) seul un petit nombre de missions avaient pu être effectuées en raison de la réorganisation; b) le personnel du Bureau de l'audit et des études de performance n'avait pas fini de se former aux méthodes exigées par la nouvelle stratégie; c) nombre de missions d'audit avaient pour objet d'expérimenter la nouvelle stratégie; c) la portée des audits des bureaux de pays avait été révisée à mi-parcours, jusqu'à la fin de 2003, à la suite de consultations avec le Bureau de l'évaluation et le Groupe d'appui opérationnel.

227. Ayant examiné la fonction d'audit interne au PNUD, le Comité a constaté ce qui suit :

- a) Il existait un mandat définissant dûment l'objet de l'audit, et les pouvoirs et responsabilités correspondants;
- b) La stratégie et les méthodes d'audit suivies dans les bureaux de pays étaient généralement conformes aux normes de l'Institute of Internal Auditors;
- c) Le Bureau de l'audit et des études de performance avait mis au point un programme de formation et de perfectionnement pour permettre aux auditeurs internes de poursuivre leur apprentissage et d'actualiser leurs connaissances;
- d) Le Comité d'examen et de contrôle de la gestion n'avait pas approuvé la nomination ou l'évaluation professionnelle du Directeur de l'audit interne;
- e) Il n'était pas fait référence dans les plans de travail aux règles concernant l'indépendance;
- f) Il n'était pas établi de plan d'audit interne triennal à horizon mobile;
- g) Des plans annuels d'audit interne étaient établis, mais ils n'étaient pas approuvés par l'organe tenant lieu de comité d'audit, le Comité d'examen et de contrôle de la gestion, compte tenu de la composition de celui-ci.

228. En raison du nombre de postes restant vacants à l'issue de la réorganisation, le Comité n'était pas en mesure de donner ses vues sur les qualifications, l'expérience, le savoir-faire et les compétences du personnel eu égard aux tâches à accomplir.

229. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé : a) d'envisager d'inclure le Comité d'examen et de contrôle de la gestion dans le groupe chargé de nommer et d'évaluer le chef des services d'audit interne; b) de veiller, avant le début de toute mission d'audit, à inclure dans les documents de travail un

exposé sur l'obligation d'indépendance; c) de faire en sorte que les services d'audit interne établissent et appliquent un plan stratégique triennal qui tienne compte de la stratégie de gestion des risques; d) de faire en sorte que le Comité d'examen et de contrôle de la gestion approuve tous les plans d'audit triennaux et annuels et les modifications majeures qui leur sont apportées avant mise en œuvre.

230. La diminution de l'étendue de l'audit interne observée au cours de l'exercice biennal 2002-2003 signifiait que le Comité n'était pas assuré de la fiabilité du travail effectué. Cependant, si les réformes engagées sont menées avec sérieux, qu'il s'agisse du nouveau programme d'audit, de la qualification du personnel, du contrôle de la qualité et du renforcement des capacités, il pourra de nouveau faire fond sur les travaux des services d'audit interne.

231. Le PNUD a informé le Comité que le Bureau de l'audit et des études de performance inclurait dans les documents de travail un exposé sur l'obligation d'indépendance et établirait un plan stratégique triennal tenant compte de la stratégie de gestion des risques, qui serait présenté au Comité d'examen et de contrôle de la gestion ou au groupe de contrôle approprié en septembre 2004 au plus tard. Le PNUD appliquera, selon qu'il conviendra, les normes pertinentes de l'Institute of Internal Auditors.

Rapports sur le contrôle interne

232. Le Comité a examiné la suite donnée aux recommandations formulées aux paragraphes 170, 173 et 175 de son précédent rapport, dans lesquels il invitait le PNUD :

- a) À réviser son programme d'audit interne pour qu'il couvre de façon adéquate les procédures et contrôles financiers appliqués au siège;
- b) À examiner avec les bureaux de pays concernés la suite donnée aux recommandations non appliquées;
- c) À fixer des délais plus stricts et à les faire respecter afin d'améliorer et de renforcer le processus d'établissement de rapports et le suivi.

Étendue de l'audit des procédures et contrôles financiers en vigueur au siège

233. Au cours de l'exercice biennal 2002-2003, le Bureau de l'audit et des études de performance a publié sept rapports d'audit concernant le siège du PNUD. Ses missions étaient davantage axées sur la gestion et la performance que sur les procédures et les contrôles financiers.

234. L'examen du plan d'audit pour 2002 a confirmé qu'il n'était pas prévu de vérifier les procédures et contrôles financiers au siège. Le Bureau de l'audit et des études de performance a informé le Comité qu'en raison de sa réorganisation il n'avait pas été établi de plan d'audit officiel pour 2003.

235. Le PNUD a informé le Comité qu'au cours des quatre ou cinq dernières années, le Bureau de l'audit et des études de performance avait été très occupé par des travaux urgents et l'audit de certains services du siège. Le Bureau avait prévu de donner ensuite la priorité à l'audit des procédures et contrôles financiers en vigueur au siège, mais il n'avait pu le faire avant que sa réorganisation ait été décidée, et du fait de celle-ci certains de ses postes étaient depuis longtemps vacants.

236. Le PNUD a accepté, comme le Comité le lui a de nouveau recommandé, de réviser son programme d'audit interne afin qu'il couvre de façon adéquate les procédures et contrôles financiers en vigueur au siège.

237. Le PNUD a informé le Comité que le Bureau de l'audit et des études de performance modifierait ses plans d'audit de manière à vérifier, en septembre 2004 au plus tard, les procédures et contrôles financiers en vigueur au siège.

*Suite donnée aux recommandations non appliquées
par les bureaux de pays*

238. Le Bureau de l'audit et des études de performance a établi (à partir d'éléments d'information provenant du système complet de bases de données sur les audits et les recommandations) un rapport de suivi, daté du 21 avril 2004, sur l'application des recommandations figurant dans les rapports qu'il avait publiés en 2001 et 2002. Le Comité a noté avec satisfaction que, d'après ce document, 2 236 (77 %) des 2 905 recommandations faites pendant la période considérée avaient été appliquées. Il a également constaté que le taux de mise en œuvre était faible (allant de 0 à moins de 50 %) dans certains bureaux de pays. Le siège du PNUD n'a pu lui en donner les raisons.

239. Le PNUD a informé le Comité que les centres régionaux d'audit du Bureau de l'audit et des études de performance était chargé de vérifier la suite donnée aux recommandations. Le Bureau les consulterait pour déterminer les raisons du faible taux de mise en œuvre enregistré dans certains bureaux de pays.

240. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, de documenter les raisons des retards observés dans la mise en œuvre des recommandations du Bureau de l'audit et des études de performance.

241. Le PNUD a informé le Comité qu'à partir d'octobre 2004, le Bureau de l'audit et des études de performance documenterait les raisons des retards observés dans la mise en œuvre de ses recommandations.

Délais de présentation des rapports

242. Le Comité a examiné les documents communiqués par le Bureau de l'audit et des études de performance pour déterminer si le Bureau avait respecté la règle des quatre semaines mentionnée au paragraphe 176 du précédent rapport du Comité et si le délai moyen de présentation des rapports s'était amélioré par rapport à l'exercice biennal précédent. En ce qui concerne les missions effectuées en 2002, seuls 25 (42 %) des 60 rapports d'audit préliminaires avaient été présentés dans un délai de quatre semaines.

243. Le rapport de synthèse sur les 74 rapports d'audit publiés pendant l'exercice biennal 2002-2003 indiquait qu'il s'était écoulé 17 semaines en moyenne entre le moment où le Bureau de l'audit et des études de performance avait achevé ses travaux et celui où il avait publié son rapport final. Dans 11 cas (15 %), il s'était écoulé au moins six mois. Quatorze rapports portaient sur des audits effectués en 2001. Les raisons de ces retards n'étaient pas mentionnées dans le rapport de suivi, mais le Comité a noté que le temps pris par la direction pour transmettre ses observations avait également une incidence sur les délais de parution du rapport final.

244. Le Comité rappelle que lorsqu'un rapport est publié en retard, la situation observée au cours de l'audit risque d'avoir changé considérablement, ce qui peut réduire à néant les efforts déployés et rendre caduques les conclusions des auditeurs. En outre, des gaspillages ou manquements aux principes d'économie mentionnés dans les rapports ne peuvent être examinés ou corrigés tant que ceux-ci ne sont pas parus. Pour réduire ces risques, le Bureau communique la version préliminaire de ses rapports à la direction.

245. En 2002, le Directeur du Bureau de l'audit et des études de performance avait pris des dispositions pour vérifier si la règle était respectée et, en cas d'infraction, demander des comptes aux chefs des centres d'audit concernés. Mais il a dû depuis se consacrer en priorité au succès de la réorganisation.

246. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé : a) de normaliser les délais de publication des rapports; b) de vérifier régulièrement que ces délais sont respectés et, en cas de retard important, d'en documenter les raisons et d'assurer le suivi voulu.

4. Trésorerie

Généralités

247. La Division de la Trésorerie assure la gestion des liquidités, des placements et des opérations de change pour le compte du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS. Elle relève du Bureau des finances et de l'administration du PNUD. Elle se subdivise en trois unités fonctionnelles, comme suit :

- a) Le Groupe des placements, qui est responsable des opérations en monnaie locale et en devise;
- b) Le Groupe de la gestion des liquidités, qui gère et contrôle les liquidités et les opérations de financement des bureaux de pays;
- c) La Section des opérations de caisse, qui gère les risques financiers relatifs aux opérations de trésorerie, et est notamment responsable de la comptabilité, du respect des règles applicables, des tâches administratives et des TIC.

248. La Trésorerie avait un effectif de 18 personnes, dont deux consultants. Tous les intéressés avaient l'expérience requise. La Trésorerie était en cours de réorganisation lorsque le Comité a examiné ses activités, en mars 2004.

249. Le Comité a procédé à un examen limité de la fonction de trésorerie avec les objectifs suivants :

- a) Se familiariser avec les systèmes de contrôle interne de la Trésorerie du PNUD et les risques spécifiques associés à ses activités;
- b) Comparer la situation au PNUD avec les pratiques de référence généralement admises⁵, compte tenu des facteurs propres au secteur public;
- c) Évaluer l'efficacité des principaux contrôles répertoriés pour s'assurer qu'ils avaient tous correctement fonctionné pendant la période considérée.

⁵ Pratiques de référence définies par l'International Group of Treasury Associations.

Rendement des placements

250. Le Comité n'a pas procédé à un véritable audit de la stratégie de placement et du rendement des placements. Il a cependant évalué les résultats de cette activité par comparaison avec le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR), qui est couramment employé pour évaluer le rendement des placements à court terme. Dans le tableau ci-après, le LIBOR a été ajusté en fonction de l'échéance moyenne des placements du PNUD pour l'année considérée. Le PNUD avait étudié la possibilité d'utiliser d'autres taux de référence et la direction travaillait à la validation d'un étalon mieux adapté. Le LIBOR ne peut à lui seul servir de référence pour l'ensemble du portefeuille du PNUD dont une partie est composée d'obligations, comme le montre le tableau ci-après. Les obligations ayant un rendement plus élevé que les placements monétaires, le rendement global obtenu par le PNUD est supérieur au LIBOR moyen. Le tableau 4 fait apparaître le rendement moyen des placements pour les années 2001 à 2003 et le tableau 5 le montant total de ces placements à la fin de chaque exercice biennal.

Tableau 4
Analyse des placements

Fonds	Année	Valeur moyenne du portefeuille	Produits financiers	Rendement	LIBOR moyen
		(En milliers de dollars É.-U.)		(Pourcentage)	
PNUD	2001	1 514 625	72 434	4,78	3,76
PNUD	2002	1 695 440	49 553	2,92	2,15
PNUD	2003	1 862 347	40 172	2,16	1,36

Tableau 5
État récapitulatif des placements, par catégorie

(En millions de dollars des États-Unis)

Fonds	Exercice biennal	Total	Placements sur le marché monétaire		Dépôts à terme		Certificat de dépôt/ billets de trésorerie		Obligations	
			(Pourcentage)							
PNUD	2001	1 576	253	16	730	46	–	–	593	38
PNUD	2003	1 882	117	6	594	32	195	10	976	52

Système de gestion des risques

251. Comme indiqué plus haut (voir résumé), le Comité a constaté que les systèmes et structures du PNUD ne permettaient pas de gérer globalement les risques comme le préoyaient les pratiques de référence.

252. Ainsi qu'il est indiqué plus haut (voir par. 216), le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, d'étudier la possibilité de se doter d'un système de gestion des risques fondé sur les pratiques de référence, lorsqu'il procédera à l'examen de ses structures de gouvernance demandé par l'Assemblée générale au paragraphe 6 de la résolution 57/278.

Comité des placements

253. Le 7 novembre 1996, le PNUD a créé un comité des placements qui est chargé de superviser la gestion des liquidités, notamment de s'assurer du respect des directives relatives aux placements, d'approuver les modifications à leur apporter et de suivre le rendement obtenu par rapport à des taux de référence. Le Comité des placements s'est réuni tous les trimestres, et a agi conformément à son mandat.

Politiques et procédures de gestion de la trésorerie

254. Le Comité des placements et la Trésorerie ont publié divers documents exposant les politiques et procédures de gestion de la trésorerie. Le Comité a noté que les procédures s'écartaient des pratiques de référence sur les points suivants :

- a) Étendue des pouvoirs délégués au personnel de la Trésorerie (opérations et autorisations);
- b) Identification des contreparties autorisées (institutions financières);
- c) Procédures d'évaluation périodique du risque de crédit des contreparties, et périodicité;
- d) Procédures de rapprochement documentées;
- e) Formalisation et examen des règles fixant les limites par contrepartie.

255. En ce qui concerne les procédures de gestion de la trésorerie, le Comité a également fait les constations suivantes : a) les membres du personnel de la Trésorerie n'étaient pas tous au courant des procédures; b) les membres du personnel devaient être tenus régulièrement informés de l'évolution de la situation, compte tenu en particulier de la réorganisation; c) les politiques n'étaient pas actualisées pour revoir la pondération des risques par catégorie d'instruments; d) il n'existait pas de politiques ni de procédures régissant l'établissement des rapports de gestion.

256. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé : a) d'actualiser les politiques et procédures de gestion de la trésorerie pour les aligner sur les pratiques de référence, en tenant compte de la réorganisation et de la mise en œuvre du système Atlas; b) d'y incorporer toutes les politiques et procédures concernant l'établissement des rapports de gestion.

257. Le PNUD a informé le Comité qu'une version actualisée des directives relatives aux placements serait présentée au Comité des placements pour examen à sa réunion d'octobre 2004.

Information de gestion et contrôles

Information de gestion

258. Le Comité a noté que les rapports sur la gestion de la trésorerie du PNUD comprenaient un état récapitulatif, par instrument et par échéance, du montant quotidien des avoirs établi à l'intention des gestionnaires, ainsi que des rapports mensuels sur la gestion et des rapports trimestriels.

259. Le Comité a néanmoins noté que le PNUD ne publiait pas les rapports ou éléments d'information ci-après :

a) Rapports quotidiens sur i) les encours quotidiens par contrepartie; ii) les positions de change;

b) Rapports opérationnels, notamment : i) plans d'action pour la gestion du risque de taux d'intérêt assorti de prévisions quant à l'évolution des taux et d'une brève analyse économique; ii) rapports sur le rendement des placements par catégorie d'instrument, comparé à un indice de référence approprié;

c) Rapports à la direction (Comité des placements) sur les prévisions de trésorerie mensuelles, montrant les chiffres effectifs par rapport à ceux prévus, afin d'aider le Comité des placements et le Conseil d'administration à suivre la gestion des liquidités du PNUD et à étudier les possibilités ultérieures de placement et de programmation.

260. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, que le Comité des placements détermine les éléments d'information de gestion nécessaires aux différents niveaux et crée les rapports requis.

261. Le PNUD a informé le Comité que huit rapports étaient déjà produits et que les rapports complémentaires éventuellement nécessaires seraient mis au point en 2004.

Gestion du risque de liquidité

262. Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir faire face à des engagements en raison d'un manque de liquidités. Pour l'éviter, il convient d'établir des prévisions de trésorerie à court terme, par monnaie, et de suivre l'évolution de la situation afin de prévoir à temps les besoins de financement ou les possibilités de placement.

263. Le Comité a noté que le PNUD gérait 2,5 milliards de dollars environ en mars 2004. Ce montant comprenait 569,5 millions de dollars gérés pour le compte d'autres organismes des Nations Unies ou de fonds d'affectation spéciale pour lesquels il existait des projets d'accord sur le niveau de service.

264. Le Groupe de la gestion des liquidités était chargé, sous la direction de la Trésorerie du PNUD, de suivre et de gérer les liquidités des bureaux de pays. Il fixait le montant du fonds de caisse de chaque bureau deux fois par an, sur la base de la moyenne pour les 12 derniers mois disponibles des décaissements effectués à partir du compte bancaire à solde nul. Chaque bureau de pays était informé du montant de son fonds de caisse.

265. Le PNUD a indiqué qu'il était conscient depuis longtemps des carences dont souffrait la gestion de la trésorerie du fait que les bureaux de pays et le siège utilisaient deux systèmes financiers distincts. Il espérait que le système Atlas contribuerait à améliorer l'exactitude des informations publiées sur les utilisations de fonds et les besoins en fonds de roulement.

266. Le PNUD s'écartait des pratiques de référence sur les points suivants : a) il n'établissait pas de plan de trésorerie à l'aide de l'outil informatique; b) il n'établissait pas de plan de trésorerie glissant à trois mois; c) les plans de trésorerie consolidés n'étaient pas communiqués à la direction.

267. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, d'établir, de suivre et d'évaluer des prévisions de trésorerie à court terme pour tous les bureaux de pays, dans chacune des monnaies utilisées, en les améliorant de manière à pouvoir prévoir les besoins de financement ou les possibilités de placement.

268. Le PNUD a informé le Comité qu'à partir de 2004, la Trésorerie utiliserait un tableur intégré au module de gestion de la trésorerie du système Atlas pour établir, suivre et évaluer des prévisions de trésorerie à court terme pour la plupart des bureaux, dans les monnaies utilisées par le PNUD.

Gestion du risque de crédit ou de contrepartie et du risque de change

269. Le Comité a noté avec satisfaction que le PNUD avait institué des contrôles efficaces du risque de crédit ou de contrepartie et du risque de change. Le risque de crédit ou de contrepartie est le risque de perte qu'entraînerait une défaillance d'une contrepartie. Le PNUD effectuait ses placements à court terme auprès de banques cotées au moins AA⁶. Ses placements à court terme étaient régis par des politiques et procédures documentées. L'évaluation du risque de crédit était fondée sur les cotes de solvabilité officielles. Le Comité des placements approuvait les limites par contrepartie. Avant de conclure une opération, le responsable des placements consultait un système d'information réputé pour obtenir la cote de la contrepartie. La Trésorerie avait souscrit un abonnement auprès d'une agence de notation de premier plan. Chaque trimestre, le responsable des placements présentait au Comité des placements un rapport donnant la liste des contreparties avec leur cote de crédit. La solvabilité des contreparties externes faisait l'objet d'un suivi adéquat et régulier.

270. Le risque de change est le risque que des fluctuations défavorables des taux de change des devises ne viennent grever le budget de l'organisation. Le PNUD appliquait la politique de gestion du risque de change approuvée par le Comité des placements, laquelle lui interdisait de spéculer sur les devises. Les procédures de gestion du risque de change semblaient satisfaisantes.

Opérations

Séparation des fonctions

271. En règle générale, l'initiative des opérations est confiée à un service des transactions qui opère dans la limite des plafonds fixés. L'autorisation et le traitement des transactions sont confiés à un service administratif. Ayant examiné le degré de séparation des fonctions entre ces deux services de la Trésorerie, le Comité l'a jugé satisfaisant. Les contrôles exercés paraissaient suffisants, de même que la séparation des tâches entre les personnes chargées de lancer les opérations, de les confirmer, de les approuver, d'en effectuer le règlement et de les enregistrer.

Autorisations

272. Le Comité a noté que le PNUD avait désigné, au sein de la Trésorerie, des responsables des placements et des opérations de change. L'étendue de leurs pouvoirs avait été officiellement définie. Toutes les opérations étaient examinées par le Trésorier et approuvées par le responsable des opérations et son adjoint au moyen

⁶ Cote de solvabilité attribuée par une agence de notation; la note AA correspond à une signature de bonne qualité.

du système Atlas. Le Comité a également noté que le processus d'autorisation intégré au système précédent (Millenium) semblait avoir fonctionné comme prévu.

273. Cela étant, le Comité a constaté que le PNUD ne révisait pas périodiquement les autorisations accordées. Étant donné que la situation peut avoir évolué, tant au niveau de l'organisation que des individus, il existe un risque que les délégations de pouvoir en vigueur ne soient plus adaptées.

274. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, de réexaminer périodiquement les délégations de pouvoir du personnel de la Trésorerie afin de vérifier leur bien-fondé.

Aide à la décision

275. Le Comité a noté que le PNUD réunissait suffisamment d'éléments d'information pour prendre en connaissance de cause les décisions quant au prix et aux engagements acceptables avant d'exécuter une transaction. Les contributions de base au PNUD étaient confirmées lors des conférences de donateurs tenues chaque année en avril. Le PNUD a indiqué au Comité qu'il s'était révélé difficile de prévoir avec exactitude la date d'encaissement de ces contributions : cela supposait que les donateurs présentent un calendrier et s'y tiennent. Le PNUD avait essayé de convenir avec tous les donateurs d'un calendrier de versement officiel. En raison des incertitudes quant à la date d'encaissement des autres contributions, seules les contributions de base donnaient lieu à des opérations de couverture des risques. Le PNUD estimait impossible de couvrir le risque de change lié à des rentrées de fonds incertaines, car l'opération pouvait être considérée comme spéculative, donc interdite par la politique en vigueur.

Traitement des opérations de négociation

276. Le PNUD n'appliquait pas, indépendamment de la fonction relative aux opérations de négociation, les procédures de vérification additionnelles consistant, d'une part, à suivre les limites des risques de crédit et de marché, d'autre part, à communiquer à la direction le volume des opérations et les statistiques d'erreur pour l'aider à déceler les points faibles du processus. Le PNUD a informé le Comité que la mise en œuvre du module de gestion des risques du système Atlas faciliterait le suivi par la Trésorerie des limites fixées pour les risques de marché et de crédit.

277. Le Comité recommande que le PNUD procède à des vérifications complémentaires des opérations de négociation, indépendamment de la fonction relative à ces opérations, notamment en surveillant les limites des risques de crédit et de marché.

Règlements

278. Le PNUD effectuait les règlements liés à ses opérations de négociation par l'intermédiaire du système SWIFT ou d'un autre système de transfert électronique de fonds. Néanmoins, il n'avait pas envisagé de vérifier périodiquement la validité de la liste des personnes autorisées à signer les ordres.

279. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, de réexaminer régulièrement la sécurité des systèmes informatiques et les outils de contrôle des communications.

280. Le PNUD a informé le Comité qu'au cours du second semestre de 2004, la Trésorerie étudierait avec le Bureau des systèmes informatiques et des technologies de l'information la méthode à suivre pour procéder à ce type d'examen.

Limites

281. Les limites par contrepartie étaient décrites dans le document énonçant la politique de placements à court terme du PNUD. Le PNUD n'était autorisé à traiter qu'avec des contreparties ayant obtenu la note AA ou une note supérieure. Le responsable des placements devait s'assurer que l'encours des placements à court terme auprès d'une même contrepartie ne dépassait pas 150 millions de dollars. Le Comité des placements déterminait et approuvait les limites par contrepartie. Pour mieux maîtriser les risques de contrepartie, les pratiques de référence prévoient plus d'un facteur de limitation. Le Comité a constaté que le PNUD n'utilisait que celui mentionné plus haut.

282. Le Comité recommande au PNUD de réexaminer sa politique de gestion du risque de contrepartie afin que l'exposition maximum par contrepartie tienne compte de plus d'un facteur.

283. Le PNUD a informé le Comité qu'il modifierait comme il convient les directives relatives aux placements dont la version révisée sera mise au point et approuvée en 2004.

Évaluations

284. Il n'existait pas de politiques ni de procédures officielles d'évaluation des positions de change, des positions obligataires, ni des intérêts servis sur placement en cours. La Trésorerie du PNUD a informé le Comité qu'elle établirait, en liaison avec la Division des finances, un document définissant la politique et les procédures d'évaluation des opérations de couverture du risque de change. Le PNUD n'incluait pas d'informations sur les intérêts servis dans ses rapports mensuels sur la gestion.

285. Le Comité recommande que le PNUD : a) documente et approuve officiellement des politiques et procédures d'évaluation des positions de change, des positions obligataires et des intérêts servis; b) indique les intérêts servis sur les placements en cours dans les rapports mensuels sur la gestion.

286. Le PNUD a informé le Comité que la Division de la Trésorerie rédigerait, en liaison avec la Division des finances, un document présentant la politique et les procédures d'évaluation des opérations de couverture du risque de change, des obligations et des intérêts servis, au cours du second semestre de 2004. Les intérêts servis serait indiqués dans les rapports mensuels à la direction pour autant que celle-ci le juge utile.

Rapprochements

287. En ce qui concerne les rapprochements bancaires, mentionnés plus haut dans la partie relative aux TIC (par. 116 à 206), le PNUD n'avait pas effectué de rapprochement entre les opérations saisies par le module de gestion de la trésorerie et celles enregistrées dans les comptes.

288. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, de produire et d'examiner un état de rapprochement permettant de vérifier la concordance entre les opérations saisies par le module de gestion de la trésorerie et celles enregistrées dans les comptes.

Étendue de l'audit interne de la Trésorerie

289. Le Comité a noté avec préoccupation que le dernier audit interne de la Trésorerie du PNUD avait été effectué en 1985 et n'avait pas donné lieu à l'établissement d'un rapport. Étant donné l'importance des contrôles automatisés et le degré de spécialisation nécessaire pour examiner les fonctions de gestion de la trésorerie, il serait peut-être utile de faire procéder annuellement à des études indépendantes dans des domaines spécialisés tels que les technologies de l'information et les nouveaux produits de trésorerie.

290. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé : a) de réaliser des audits internes adéquats fondés sur une évaluation des risques associés à la Trésorerie, en tenant compte des compétences spécialisées nécessaires à cet effet; b) de demander aux services d'audit interne de procéder à une évaluation générale des systèmes informatiques et de gestion des risques de la Trésorerie; c) de demander aux services d'audit interne de faire régulièrement rapport au Comité des placements sur les questions intéressant la Trésorerie.

Documentation juridique concernant la trésorerie

291. Le Comité a noté avec satisfaction que le PNUD avait défini ses relations avec les dépositaires et les principaux banquiers et avait passé avec eux des conventions. La Section des opérations de caisse était responsable de la documentation juridique intéressant les contreparties.

Continuité des activités de la Trésorerie

292. Le PNUD a reconnu qu'il devait mettre au point, dans le cadre du système Atlas, un nouveau plan global pour assurer la continuité des activités, y compris celles de la Trésorerie.

5. Gestion axée sur les résultats

293. En partant de la notion générale de gestion axée sur les résultats, le PNUD avait élaboré une méthode qui lui permettait de gérer conformément à sa stratégie les ressources affectées aux programmes et au budget d'appui, et d'en rendre compte. La planification stratégique et financière reposait sur le plan de financement pluriannuel pour 2000-2003, lequel se composait d'un cadre de résultats stratégiques et d'un cadre intégré d'allocation des ressources. À ce dispositif s'ajoutaient les plans relatifs au pilotage du changement adoptés par l'Administrateur pour 2000-2003 et la documentation sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

294. Cependant, un certain manque d'harmonisation entre les objectifs figurant dans les documents mentionnés plus haut se traduisait par des incohérences dans l'affectation des fonds prévus pour des thèmes et des objectifs similaires ou intersectoriels. Le PNUD en avait tenu compte lorsqu'il avait élaboré le plan de financement pluriannuel pour la période 2004-2005.

295. Le Comité a pris note avec satisfaction des progrès accomplis par le PNUD dans la mise en œuvre d'un mode de gestion axé sur les résultats.

Budgétisation axée sur les résultats

296. Le PNUD avait entrepris d'appliquer les techniques de budgétisation et d'allocation des ressources associées au mode de gestion axé sur les résultats. Lorsqu'elle serait pleinement opérationnelle, la méthode de budgétisation axée sur les résultats l'aiderait à allouer ses ressources et à affecter les crédits (budgets) en fonction des résultats et des objectifs. Le PNUD n'avait cependant pas établi de calendrier précis pour la mise en œuvre de cette méthode.

297. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, d'établir un calendrier précis pour la mise en œuvre de la méthode de budgétisation axée sur les résultats.

6. Gestion des projets

Rapport entre les aspects financiers et les aspects techniques de l'exécution des projets

298. Dans un rapport sur les rapports financiers et les états financiers vérifiés, et les rapports du Comité des Commissaires aux comptes (A/55/487), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait encouragé les organismes des Nations Unies à poursuivre le développement et l'amélioration des normes de performance et prié le Comité des Commissaires aux comptes « de prêter une attention particulière au rapport entre les dépenses et l'exécution du programme correspondant ». Il craignait tout particulièrement que les dépenses indiquées ne donnent pas toujours une idée exacte de l'état d'avancement du programme. Le Comité des commissaires aux comptes a donc examiné le montant des dépenses (exécution financière) par rapport à l'état d'avancement des programmes (exécution matérielle ou technique), en s'appuyant sur un échantillon de projets réalisés par les bureaux du PNUD au Brésil, au Honduras, en Argentine et en Colombie.

299. Le Comité a constaté que pour un même projet le degré de réalisation matérielle ou technique variait, parfois sensiblement, selon les indicateurs de résultats utilisés, signe peut-être d'une mauvaise articulation entre les objectifs de résultat individuels et l'objectif général du projet. À la différence de l'exécution matérielle ou technique, l'exécution financière n'était pas évaluée par différents indicateurs. Il était donc difficile de procéder à une comparaison entre les réalisations financières et les réalisations matérielles ou techniques sur la base des indicateurs retenus. Qui plus est, ceux-ci n'étaient pas pondérés, ce qui interdisait également de calculer un taux global d'exécution technique se prêtant à un rapprochement avec le taux global d'exécution financière.

300. En ce qui concerne le suivi de l'exécution financière et de l'exécution matérielle ou technique des projets dans les bureaux de pays, le Comité a également noté les lacunes suivantes : a) les indicateurs de résultats et les objectifs n'étaient pas toujours exprimés en termes quantifiables ou mesurables; b) on ne disposait pas toujours des renseignements voulus sur les réalisations matérielles ou techniques (retards dans la présentation des rapports de situation relatifs à certains projets); c) les réalisations techniques correspondant à certains des indicateurs de résultats ou objectifs dépassaient déjà 100 %. Il y a lieu de se féliciter de telles réalisations, mais

elles sont peut-être le signe de carences dans la définition des objectifs qui peut déboucher sur une évaluation erronée des résultats réels.

301. Le Comité a noté par ailleurs que, dans le cas de certains projets très avancés sur le plan technique, le solde des crédits alloués restait important. Ce pouvait être le signe de résultats exceptionnels ou d'un emploi optimal des ressources. Mais la situation pouvait également résulter du mode de calcul du taux d'exécution financière. Les soldes des crédits affectés aux projets pouvaient s'expliquer par une dévaluation de la monnaie locale, ou bien par une surestimation des fonds nécessaires au moment de la conception du projet. Les dépenses étant engagées en monnaie locale et le budget établi en dollars des Etats-Unis, le montant disponible augmentait au fur et à mesure que la monnaie locale se dépréciait. Ce phénomène pouvait conduire à des conclusions inexactes quant à la qualité de l'exécution du projet.

302. En la matière, le PNUD s'est fixé plusieurs tâches prioritaires et entend notamment se concentrer sur la réalisation de son objectif général concernant la gestion axée sur les résultats et l'utilisation d'indicateurs de résultats mesurables, l'adoption d'un nouveau mode de présentation du budget dans le cadre du système Atlas et sa contribution aux activités du groupe de travail sur la simplification et l'harmonisation du Groupe des Nations Unies pour le développement.

303. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, de donner des directives aux bureaux de pays pour l'aider à suivre la corrélation entre les dépenses indiquées et le degré d'avancement des projets. Il a également accepté, comme le Comité l'a recommandé, d'améliorer le processus de mesure des résultats, soit : a) de suivre l'exécution technique des projets parallèlement à l'exécution financière, à l'aide d'indicateurs de résultats ou en utilisant un taux moyen pondéré d'exécution technique, en se fondant sur une étude de faisabilité; b) de veiller à ce que tous les objectifs soient réalistes et exprimés autant que possible en termes mesurables; c) d'obtenir les rapports de situation en temps utile; d) de réviser les objectifs en fonction des fluctuations des taux de change.

Projets achevés sur le plan opérationnel mais non clôturés sur le plan financier

304. Bien qu'achevés depuis le 31 décembre 2002 ou avant, 668 projets, d'une valeur totale de 1,3 milliard de dollars, n'avaient pas été clôturés sur le plan financier dans le délai de 12 mois spécifié dans le Manuel de programmation (voir tableau 6 ci-après). À l'occasion de ses missions dans les bureaux de pays, le Comité a constaté des retards qui allaient de 18 mois à 8 ans.

Tableau 6
**État récapitulatif des projets qui auraient dû être clôturés
sur le plan financier**

<i>Année d'achèvement des activités opérationnelles</i>	<i>Nombre de projets clôturés sur le plan opérationnel mais pas sur le plan financier</i>	<i>Dépenses de programme (dollars É.-U.)</i>
2002	83	73 117 855
2001	54	95 890 046
2000	60	954 471 195
1999 et avant	471	214 104 337
Total	668	1 337 583 433

305. Le PNUD a informé le Comité qu'une fonctionnalité du système Atlas permettrait au siège de suivre la clôture des projets considérés comme terminés sur le plan opérationnel dans les bureaux de pays.

306. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé : a) d'étudier les causes des retards observés dans la clôture définitive des projets et de prendre des mesures correctives; b) de prendre immédiatement des dispositions pour mettre fin, conformément au Manuel de programmation, à toutes les activités des projets terminés sur le plan opérationnel.

7. Achats

Délais en matière d'adjudication

307. Le Comité a examiné la suite donnée à la recommandation qu'il avait formulée au paragraphe 157 de son précédent rapport², dans lequel il invitait le PNUD à établir des points de référence pour la procédure d'adjudication et à évaluer ses résultats par rapport à ces repères. Le PNUD n'avait toujours pas défini ces points de référence. Le Comité a examiné, à partir d'un échantillon, les incidences des initiatives prises par le PNUD sur les délais et constaté que des retards se produisaient encore. Il s'était écoulé 51 jours en moyenne entre la date de l'invitation à soumissionner et la date de passation du marché.

308. Le PNUD a informé le Comité que le Bureau des conseils juridiques et de l'appui aux achats étudiait divers moyens de réduire le délai s'écoulant entre le moment où le dossier était présenté au chef du Service des achats et le moment où celui-ci prenait une décision. Il était notamment envisagé de créer un comité consultatif pour les achats fonctionnant sans support papier et d'établir également un comité consultatif régional pour les achats, lequel pourrait réagir plus rapidement car il aurait moins de dossiers à traiter et il travaillerait dans la langue du bureau de pays concerné. Le PNUD espérait pouvoir réduire ainsi d'une semaine le délai de traitement du fait que les dossiers seraient examinés et approuvés sous forme électronique.

309. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a de nouveau recommandé, de définir des points de référence pour la procédure d'adjudication et de mesurer ses résultats par rapport à ces repères. Le Comité recommande également que le PNUD continue de simplifier le processus de passation des marchés.

Évaluation des prestations des fournisseurs

310. Pas plus le siège que les bureaux de pays ne procédaient à l'évaluation officielle des prestations des fournisseurs prévue au chapitre 19.2 du Manuel des achats. Le Comité juge cette évaluation importante pour pouvoir mettre au point et actualiser une liste de fournisseurs fiables et qualifiés. Le risque, en l'absence d'évaluation, est que l'on continue d'attribuer des marchés à des fournisseurs déficients.

311. Le PNUD a informé le Comité que l'évaluation des prestations des fournisseurs faisait partie des éléments couverts par les programmes de formation organisés par le Bureau des services d'achat interorganisations et le Bureau des conseils juridiques et de l'appui aux achats. Il a précisé que ce dernier enverrait des lettres de rappel à tous les bureaux pour leur demander de procéder à ces évaluations. En outre, les résultats de celles-ci seront incorporés à la base de données commune constituant la première source d'information sur les fournisseurs, grâce aux améliorations qui seront apportées à cet outil en 2004-2005. Le système Atlas facilitera également les évaluations.

312. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, d'évaluer les prestations des fournisseurs conformément aux directives figurant dans le Manuel des achats.

8. Fonds d'affectation spéciale**Fonds d'affectation spéciale déficitaires**

313. Le Comité a constaté que 22 des 349 fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD (16 sur 281 en 2000-2001) qui sont répertoriés dans le tableau 5 des états financiers étaient déficitaires au 31 décembre 2003. Leur déficit se chiffrait au total à 2,7 millions de dollars (comme au 31 décembre 2001). Cette situation constituait une infraction à l'article 5.07 b) du Règlement financier qui dispose que « les contributions sont versées préalablement à l'allocation de ressources pour la réalisation d'activités de programme du PNUD ».

314. Le PNUD a informé le Comité qu'il avait suivi très attentivement la situation en vue d'éliminer ou de résorber tous ces déficits et qu'il continuerait de le faire. Il a précisé qu'une part importante des soldes se rapportait à des fonds d'affectation spéciale financés par un important donateur multilatéral lequel, en règle générale, attendait la fin des activités du projet pour effectuer le paiement final. Le PNUD gérait ce risque en veillant à ce que la position globale du donateur concerné ne soit jamais déficitaire. En outre, il avait créé une provision spéciale de 2,5 millions de dollars pour couvrir les pertes de change éventuelles.

315. Le Comité encourage le PNUD à suivre la situation de tous les fonds d'affectation spéciale qui sont déficitaires en vue de recouvrer les montants correspondant à l'écart entre les dépenses et les recettes.

Fonds d'affectation spéciale inactifs

316. Le Comité a examiné la suite donnée à la recommandation figurant au paragraphe 140 de son précédent rapport², dans lequel il invitait le PNUD à accentuer ses efforts pour assurer l'achèvement de toutes les activités en suspens concernant des fonds d'affectation spéciale inactifs et de mettre en place un système

structuré pour suivre et contrôler les dates d'expiration et le respect des clauses de clôture qui figuraient dans les accords relatifs à ces fonds. Le Comité a constaté que pour 21 des 349 fonds mentionnés dans le tableau 5 des états financiers du PNUD (130 sur 281 en 2000-2001), aucune contribution ou aucune dépense n'avait été enregistrée depuis deux ans ou plus. Toutefois, les soldes de 11 de ces 21 fonds (95 sur 130 en 2000-2001) avaient été remboursés ou virés à d'autres fonds d'affectation spéciale pendant l'exercice, ce qui ramenait à 10 le nombre de fonds inactifs au 31 décembre 2003 (35 au 31 décembre 2001). Le solde de ces fonds au 31 décembre 2003 s'élevait à 48 917 dollars.

317. Le PNUD a informé le Comité qu'il continuerait de suivre la situation des fonds d'affectation spéciale inactifs avec les fonctionnaires chargés de les administrer. En cas d'incertitude quant à l'emploi des soldes, le PNUD se proposait, après avoir consulté le donateur, de clore le fonds et de garder le solde dans un compte créditeur en attendant que l'administrateur prenne une décision.

318. Le Comité a examiné la suite donnée à la recommandation faite au paragraphe 144 de son précédent rapport², dans laquelle il préconisait que le Programme des Volontaires des Nations Unies suive la situation de tous les fonds d'affectation ponctuelle et de tous les comptes de financement intégral inactifs afin d'assurer l'achèvement de toutes les activités en suspens et de respecter les clauses de clôture figurant dans les accords conclus avec les donateurs.

319. Le Comité a noté que 6 des 76 comptes de financement intégral du Programme des Volontaires des Nations Unies répertoriés dans le tableau 7.3 des états financiers étaient inactifs au 31 décembre 2003 (20 sur 96 au 31 décembre 2001). Aucune contribution ni aucune dépense n'avait été enregistrée sur ces comptes au cours des deux dernières années. Le solde global de ces comptes s'élevait à 37 000 dollars au 31 décembre 2003 (144 736 dollars au 31 décembre 2001). Le Programme des Volontaires des Nations Unies a informé le Comité que, pour les six comptes de financement intégral encore ouverts, il avait écrit à plusieurs reprises aux donateurs pour leur demander de faire connaître leur volonté.

320. Le Comité engage le PNUD et le Programme des Volontaires des Nations Unies à continuer de suivre la situation de tous les comptes de financement intégral inactifs afin d'achever toutes les activités en suspens, et de respecter les clauses de clôture figurant dans les accords conclus avec les donateurs.

9. Gestion des ressources humaines

Contrats de louage de services

321. Au 31 décembre 2003, le siège du PNUD employait 347 personnes dans le cadre de contrats de louage de services, contre 187 au 31 décembre 2002. Le PNUD n'a cependant pas pu indiquer au Comité le nombre de contrats de ce type auxquels les bureaux de pays avaient eu recours pendant l'exercice biennal 2002-2003, contrats dont le coût total s'élevait à 16,1 millions de dollars.

Comités d'examen des contrats de louage de services

322. Le siège du PNUD n'avait pas constitué de comité d'examen des contrats de louage de services, contrairement à ce que prévoyaient les directives publiées sous la cote UNDP/ADM/95/63. Le risque était que les directives concernant le processus de sélection des titulaires de ces contrats, le montant de leurs honoraires et la durée

ou la prolongation de leur engagement ne soient pas respectées. Les vérificateurs ont également constaté qu'il n'existait pas de comité d'examen de ces contrats dans les bureaux de pays de la Colombie, du Brésil et du Honduras.

Durée des contrats de louage de services

323. Les directives régissant les contrats de louage de services autorisent le PNUD à engager une personne pour un contrat ou une série de contrats dont la durée ne peut dépasser 11 mois consécutifs. Si les services d'une même personne sont nécessaires plus de 11 mois, une interruption de quatre mois est obligatoire entre les deux contrats.

324. Malgré cela, le Comité a constaté que des contrats de louage de services avaient été accordés pour des périodes supérieures à 11 mois consécutifs, ou prorogés sans que soit appliquée la règle exigeant une interruption de quatre mois. Les vérificateurs ont noté que les directives relatives à la durée des contrats n'avaient pas non plus été respectées dans les bureaux de pays de la Colombie, du Brésil et de la Chine.

325. Le PNUD a informé le Comité qu'il procéderait au cours du second semestre de 2004 à un examen des directives régissant les contrats de louage de services, et qu'il étudierait à cette occasion la possibilité de créer des comités d'examen de ces contrats, tant à l'échelon local qu'au siège.

326. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé : a) de procéder dans les meilleurs délais à la révision des directives régissant les contrats de louage de services; b) de respecter les directives relatives à la durée de ces contrats.

Évaluation des prestations fournies

327. Conformément aux directives mentionnés, les prestations fournies doivent être évaluées pendant la période de service et à la fin du contrat pour s'assurer de la bonne exécution des obligations contractuelles. Faute de procéder régulièrement à ces évaluations, on risquait de ne pas déceler les prestations insuffisantes. Le Comité a constaté que l'évaluation des prestataires engagés en vertu de contrats de louage de services n'avait pas toujours été effectuée par le siège ou les bureaux de pays.

328. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, d'examiner les prestations des titulaires de contrats de louage de services pendant la période de service afin : a) de surveiller effectivement le déroulement du contrat; b) de déceler les carences éventuelles le plus tôt possible pour pouvoir prendre des mesures correctives.

Engagements de durée limitée

329. Au 31 décembre 2003, 254 personnes étaient titulaires d'un engagement de durée limitée au siège (308 au 31 décembre 2001). Le PNUD n'a pu indiquer au Comité combien de personnes titulaires d'un engagement de ce type avaient été employées dans les bureaux de pays au cours de l'exercice 2002-2003. Le montant total des dépenses afférentes à ce type d'engagement s'élevait à 21,5 millions de dollars pour l'exercice.

Examen des engagements de durée limitée

330. Le siège du PNUD n'a pu communiquer au Comité les minutes des réunions de certains groupes spéciaux qui portaient sur l'engagement de personnel pour une durée limitée. Ces comptes rendus sont importants pour assurer la transparence du processus de sélection et de recrutement. La même carence a été constatée lors des missions d'audit effectuées dans les bureaux de pays de la Colombie, du Brésil et de la Chine.

331. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, d'établir systématiquement des minutes complètes de toutes les réunions de groupes spéciaux consacrées aux engagements de durée limitée. Le Comité recommande également que le PNUD verse au dossier du candidat sélectionné les minutes de la réunion le concernant.

Évaluation des prestations fournies

332. Le Comité a noté que si les prestations fournies par les personnes engagées pour une durée limitée faisaient l'objet d'une évaluation, celle-ci n'était effectuée et ses résultats examinés qu'après prorogation du contrat. Les signatures de l'intéressé et de son supérieur, qui auraient attesté que les résultats de l'évaluation avaient fait l'objet d'une discussion et d'un accord, ne figuraient pas toujours sur les rapports d'évaluation.

333. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, de procéder en temps utile à l'évaluation des prestations fournies par les titulaires d'un engagement de durée limitée afin : a) de suivre effectivement le déroulement du contrat; b) de déceler les carences éventuelles le plus tôt possible pour pouvoir prendre des mesures correctives.

Nature des activités

334. Les directives relatives aux engagements de durée limitée (UNDP/ADM/00/27, sect. B, par. 1) excluent du champ d'application de ces engagements les activités dont on sait, compte tenu de l'expérience acquise et/ou des plans en vigueur, qu'elles font partie des activités régulières et continues du bureau. Il doit être clair que les activités définies dans l'ordre de mission sont de durée limitée. Le Comité a néanmoins constaté que certaines titulaires d'un engagement de durée limitée avaient des activités régulières et continues. À son avis, compte tenu des directives, les intéressés n'auraient pas dû être engagés pour une période de durée limitée.

335. Le PNUD a accepté, comme le Comité l'a recommandé, d'envisager de modifier le statut contractuel des personnes actuellement titulaires d'un engagement de durée limitée dont les activités ont un caractère permanent, conformément aux directives relatives aux divers types de contrat.

336. Le PNUD a informé le Comité qu'il avait entrepris d'actualiser ces directives, en tenant fidèlement compte des recommandations formulées.

10. Formation

337. Le Comité a examiné les activités de formation du personnel du PNUD. Il a procédé à un état des lieux des activités de formation interne et des procédures et processus utilisés.

Restructuration du Centre d'appui au perfectionnement

338. En février 2003, conformément à la recommandation formulée par un consultant en 2002, le PNUD a fait appel à une entreprise extérieure pour gérer les services administratifs de son Centre d'appui au perfectionnement. Le contrat conclu avec un fournisseur, d'un montant de 350 000 dollars, a toutefois été résilié avec effet au 26 septembre 2003, le PNUD ayant estimé que les services fournis n'étaient pas conformes aux conditions du contrat et n'étaient pas d'un bon rapport qualité-prix. Un montant de 137 598 dollars avait été versé au fournisseur à cette date. Aucune pénalité n'a été réclamée au PNUD au titre de la résiliation du contrat.

339. Le PNUD a informé le Comité que la décision d'externalisation avait été fondée sur des postulats erronés. Pour 2004, le PNUD s'était fixé comme objectif de simplifier et d'intégrer la formation en ligne en vue à la fois de réduire les coûts et d'améliorer la convivialité de la formation. Depuis la résiliation du contrat, des ressources internes avaient été allouées au financement de services qui auraient dû être assurés à un coût plus avantageux par les fournisseurs.

340. Le Comité a recommandé au PNUD, qui en est convenu, d'appliquer une procédure plus rigoureuse à l'avenir afin d'obtenir un bon rapport qualité-prix lorsque des consultants sont recrutés.

Éléments nouveaux dans le domaine de la formation

341. Lors de son audit intérimaire d'octobre 2002, le Comité a noté que, telle qu'elle était menée, la formation du personnel du PNUD ne produisait pas des résultats optimaux. Le PNUD a indiqué au Comité qu'il envisageait d'appliquer un ensemble plus diversifié de stratégies d'appui au perfectionnement, que l'on désigne généralement sous le nom d'enseignement hybride ou mixte, comprenant l'apprentissage en ligne, l'enseignement en salle et diverses formules d'enseignement à distance. Il avait, à titre expérimental, analysé les indicateurs généraux d'utilisation du programme d'apprentissage en ligne et avait constaté que le temps consacré à l'apprentissage en ligne avait augmenté de 2,6 heures par personne inscrite au programme en 2002, et que la moyenne par personne inscrite était passée à 15,6 heures en 2003. Toutefois, le PNUD ne s'était pas encore doté d'un ensemble normalisé d'indicateurs valable pour tous les services qui permette de suivre l'évolution des résultats d'une année à l'autre. Le plan d'action de 2004 pour l'appui au perfectionnement, qui avait été publié en janvier 2004, proposait des indicateurs possibles.

342. Le Comité a noté en outre que les plans de perfectionnement existants étaient en cours d'évaluation. On avait, lorsqu'il y avait lieu, modifié la conception des programmes. Les changements ayant été accueillis favorablement, on avait mis au point une stratégie de formation révisée. Le PNUD a informé le Comité qu'il continuerait de mener chaque année des enquêtes mondiales auprès du personnel, comme il le faisait déjà. Le plan d'action pour l'appui au perfectionnement énonçait également les initiatives stratégiques qui devaient être prises pour assurer que la

stratégie de perfectionnement du PNUD soit conforme aux objectifs clefs de l'organisation pour l'exercice biennal 2004-2005.

Plate-forme de formation

343. Lors de son audit intérimaire, le Comité a également noté qu'il convenait d'améliorer l'évaluation de l'apprentissage. D'après le PNUD, il serait possible d'intégrer un modèle standard d'évaluation des programmes de perfectionnement des cadres en ligne (le modèle Kirkpatrick) à une plate-forme de formation. Le modèle Kirkpatrick comporte quatre niveaux d'évaluation de la formation : évaluation de la réaction des participants (degré de satisfaction); évaluation de l'apprentissage (connaissances acquises); évaluation du comportement (transfert et application des acquis au travail des participants); et évaluation des résultats (incidences sur la performance de l'organisation).

344. Le PNUD a aussi indiqué que le Centre d'appui au perfectionnement avait créé un groupe de travail chargé d'examiner comment optimiser le rôle des responsables de la formation. On avait mis au point une définition standard des fonctions des responsables de la formation/de l'apprentissage afin d'accroître l'intégration et l'efficacité de leur action.

345. Le Comité a également noté, lors de son audit intérimaire, que la stratégie de formation du PNUD ne cadrait pas avec les objectifs de l'organisation. Le PNUD a chargé le Bureau des ressources humaines de réaliser une étude d'évaluation des programmes de formation. Cette étude, qui a été achevée au cours du premier trimestre 2003, a été présentée au Comité pédagogique créé en mai 2003. Tous les programmes d'accueil des administrateurs de programme auxiliaires, des administrateurs de programme recrutés sur le plan national et des candidats participant au programme de formation de dirigeants ont été examinés et reformulés. Suite à cet exercice, le taux de satisfaction des clients a augmenté de 10 à 25 %. Le Comité pédagogique a élaboré une stratégie de formation révisée. Des sessions de formation à l'intention des responsables de la formation ont été organisées au cours du deuxième semestre de 2003 afin d'apprendre aux nouveaux responsables de la formation des bureaux de pays les techniques d'élaboration de plans de formation d'ensemble à l'échelle des bureaux.

346. En ce qui concerne l'évaluation des plans de formation d'ensemble à l'échelle des bureaux, le PNUD a indiqué au Comité qu'il était difficile pour le Centre d'appui au perfectionnement du Bureau des ressources humaines d'auditer et de résumer ces plans, qui n'existaient qu'en format texte et ne se prêtaient donc pas facilement à des regroupements et à des analyses. La mise en place d'une plate-forme de formation permettrait de produire de tels documents grâce à l'utilisation d'un logiciel de gestion de base de données qui générerait automatiquement des données regroupées par région et au niveau de l'organisation.

347. Le Comité a recommandé au PNUD, qui en est convenu, de poursuivre ses efforts en vue de mettre en place une plate-forme de formation afin d'étalonner les mesures prises et d'en évaluer l'impact.

11. Services communs

Services fournis par les bureaux de pays

348. En mai 2004, le PNUD avait signé des accords généraux relatifs aux services communs (mémoires d'accord) avec tous les organismes concernés des Nations Unies, à l'exception du Programme alimentaire mondial (PAM). Conformément à la nouvelle politique du PNUD sur le recouvrement des coûts dans les pays de programme, les accords relatifs aux services communs conclus au niveau local restent en vigueur pour les organismes qui n'ont pas conclu d'accord général avec le PNUD. Le PNUD a informé le Comité qu'il poursuivrait ses négociations avec le PAM. Le PNUD a publié, le 2 juin 2003, une nouvelle politique de recouvrement des coûts relatifs aux services fournis aux organismes des Nations Unies au niveau des pays de programme, connue sous le nom de barème universel des prix. Cette politique a pris effet, à titre rétroactif, le 1^{er} janvier 2003.

Accords sur les services fournis par le siège

349. Le Comité s'est enquis de la suite donnée à la recommandation qu'il avait formulée au paragraphe 127 de son précédent rapport², selon laquelle les accords relatifs aux services que le PNUD fournissait au FNUAP et à l'UNOPS devraient être mis au point et appliqués à titre prioritaire.

350. Le Comité a noté qu'en mai 2004, aucun accord sur les services n'avait encore été conclu avec le FNUAP ou l'UNOPS. Le PNUD avait élaboré des projets d'accord pour le Bureau des finances et de l'administration et le Bureau des systèmes informatiques et de la technologie de l'information, mais leur mise au point définitive avait été retardée par la mise en place du système Atlas. Il n'existait aucun accord relatif aux services fournis par le Bureau des ressources humaines ou par le Bureau de l'audit et des études de performance. Le Comité a noté qu'il n'y avait pas non plus de politique de recouvrement des coûts ou de barème universel des prix.

351. Le PNUD a informé le Comité qu'un consultant serait recruté à partir de juin 2004 pour examiner les structures des coûts des services du siège qui fournissent des prestations en utilisant le système Atlas. Les résultats de cette étude permettraient au PNUD d'établir un système de barème des prix pour le siège analogue à celui qui est utilisé dans les bureaux de pays. Une fois que le système Atlas serait pleinement opérationnel, il serait possible d'établir des critères de calcul des coûts plus sûrs. Le PNUD s'attacherait alors à finaliser les accords sur les services. L'opération devrait être entièrement terminée d'ici à la fin du troisième trimestre de 2004.

352. Le Comité a réitéré sa recommandation, que le PNUD a acceptée, selon laquelle les accords relatifs aux services que le PNUD fournit au FNUAP et à l'UNOPS devraient être mis au point et appliqués à titre prioritaire.

12. Questions relatives à l'environnement

Stratégie de gestion de l'environnement

353. Le Comité s'est enquis de la suite donnée à l'observation qu'il avait faite au paragraphe 177 de son rapport précédent², selon laquelle le PNUD ne possédait pas

de stratégie de gestion de l'environnement, mais comptait en soumettre une à l'approbation du Conseil d'administration en 2002.

354. Le PNUD a finalisé sa stratégie de prise en compte des questions d'environnement; achevé un projet pilote visant à appliquer l'évaluation écologique stratégique à l'aide au développement des pays; et mis au point les outils nécessaires pour procéder à des évaluations stratégiques intégrées.

Rénovation du bâtiment FF à New York

355. Le Comité a noté les progrès enregistrés dans l'un des principaux domaines de l'initiative pour un environnement de travail non polluant, à savoir la gestion des bâtiments et les économies d'énergie. Le PNUD a signé, le 4 septembre 2001, un contrat de travaux pour la rénovation du bâtiment FF, comme indiqué au paragraphe 180 du rapport précédent du Comité². Il s'agit d'une complète remise aux normes axée sur l'utilisation efficace de l'énergie, qui comprend l'amélioration des installations de climatisation et d'éclairage grâce à des systèmes de contrôle ainsi que l'adoption de mesures de gestion et d'entretien. Le contrat conclu avec l'entrepreneur comporte une garantie d'efficacité sur objectifs et stipule le montant des économies prévues. En vertu de ce contrat, l'entrepreneur finance le coût initial du projet, que le PNUD rembourse au moyen des économies réalisées sur la consommation d'énergie.

356. Sur la base de l'audit énergétique d'ensemble réalisé par l'entreprise titulaire du contrat, le PNUD compte économiser quelque 900 000 dollars sur ses coûts d'exploitation et de consommation d'énergie pendant la durée du contrat, qui est de neuf ans. Le coût total a été fixé à 721 340 dollars, remboursable en huit versements, laissant au PNUD un bénéfice net de 170 674 dollars à la fin du contrat.

357. Lors de son examen du projet de réaménagement du bâtiment FF, le Comité consultatif sur les achats du PNUD a souligné qu'il fallait calculer et contrôler chaque année les économies réalisées. Toutefois, le PNUD n'a pu fournir au Comité que le montant des économies réalisées entre janvier et juillet 2002 au titre de la consommation d'électricité, à savoir 63 463 dollars. Il ne pouvait pas donner plus de précisions sur les économies réalisées à partir d'août 2002, étant donné que les gros travaux de rénovation avaient eu lieu pendant l'exercice biennal 2002-2003. L'entrepreneur n'était donc pas en mesure de faire un audit réaliste. Le PNUD a indiqué qu'il calculerait les économies d'énergie réalisées au milieu de 2004, quand il serait en possession de tous les documents relatifs à la réception des travaux.

358. Le Comité a recommandé au PNUD, qui en est convenu, de surveiller régulièrement les économies réalisées grâce à la rénovation du bâtiment FF afin d'évaluer si le projet dégage les économies escomptées.

Achats écologiques

359. La politique d'achats écologiques du PNUD est décrite au chapitre 18 de son Manuel des achats, aux termes duquel le PNUD doit s'efforcer, dans tous les cas où c'est possible et avantageux, d'acquérir des biens et services dont la production, l'utilisation et la liquidation ont un impact moindre sur l'environnement. Au paragraphe 2 dudit chapitre, il est précisé qu'avant de définir les besoins de biens et/ou de services, il faut évaluer l'incidence éventuelle de ces derniers sur l'environnement, en termes notamment de consommation d'énergie, de toxicité,

d'appauvrissement de la couche d'ozone, de radiations ou d'utilisation de matériels recyclés.

360. Le siège et les bureaux de pays du PNUD n'avaient toutefois pas procédé à de telles évaluations avant de passer des marchés, au risque d'acquérir des biens et/ou des services préjudiciables à la santé et à l'environnement.

361. Le PNUD a informé le Comité qu'il avait l'intention de collaborer avec les instances interorganisations afin de tirer profit des meilleures pratiques en matière d'achats écologiques et qu'il comptait mettre à jour son manuel des achats et ses programmes de formation en la matière au cours du dernier trimestre de 2004.

362. Le Comité a recommandé au PNUD, qui en est convenu, d'appliquer des procédures d'achat qui tiennent compte des questions environnementales et de suivre les orientations énoncées dans son Manuel des achats.

13. Réserve pour le logement du personnel des bureaux extérieurs

363. Dans son rapport sur le rapport financier et les états financiers vérifiés du PNUD pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1995 (A/51/5/Add.1), le Comité signalait que le PNUD n'avait reçu que 3,65 millions de dollars sur le montant estimatif de 12,2 millions que lui devaient les autres institutions des Nations Unies et qui représentaient leur part des dépenses afférentes à des projets de construction de locaux communs. Le PNUD était responsable de la gestion de ces projets de construction, qui concernaient des locaux à usage de bureaux et des logements pour le personnel des Nations Unies au Cap-Vert, aux Comores, en Guinée-Bissau, à Sao Tome et en Zambie.

364. En 1996, le PNUD a commencé une enquête sur la gestion de la réserve pour le logement du personnel des bureaux extérieurs. Plus de 40 personnes ont été interrogées ou invitées à remplir un questionnaire à ce sujet.

365. Au mois de mai 2004, deux membres du personnel avaient été licenciés et 16 autres avaient fait l'objet de mesures disciplinaires. Le Bureau des services de contrôle interne, qui avait également été saisi de la question, enquêtait sur les agissements des entrepreneurs et de certains membres du personnel en vue d'engager des poursuites pour irrégularités dans l'exécution des contrats.

366. Le PNUD, reconnaissant qu'il était responsable de la gestion de ces projets de construction et qu'il n'avait pas surveillé leur exécution d'assez près, a accepté, en vue de régler le problème, de prendre à sa charge 6,8 millions de dollars sur les 10,2 millions de dollars de dépassement. Le PNUD a proposé une formule selon laquelle il demandait aux organisations partenaires de lui rembourser simplement le montant stipulé dans les contrats majoré de 25 %, ce pourcentage correspondant aux dépenses supplémentaires découlant des changements demandés ou approuvés par les organisations partenaires dans le cadre du Groupe consultatif mixte des politiques et aux majorations de coût que l'on pouvait considérer comme raisonnables pour des projets de construction d'une telle ampleur dans les pays visés.

367. Le PNUD a informé le Comité que le PAM avait déclaré être disposé à rembourser au PNUD le montant indiqué dans la proposition. Toutefois, en avril 2004, il n'avait encore rien payé. Le Comité note que, le 10 décembre 2003, le

FNUAP a versé un montant de 421 861 dollars correspondant au remboursement demandé par le PNUD dans sa proposition.

368. Le PNUD a par ailleurs informé le Comité que les multiples tentatives qu'il avait faites en vue de conclure un accord analogue avec l'UNICEF n'avaient pas abouti. Tout en reconnaissant que certains frais devaient être remboursés, l'UNICEF a indiqué qu'il n'était pas d'accord sur la formule proposée ni sur le principe d'un partage des responsabilités sur la base duquel les frais seraient répartis.

369. Le 25 avril 2003, le PNUD a soumis la question au Bureau des affaires juridiques du Secrétariat de l'ONU. Toutefois, à la date de l'audit final, le PNUD n'avait encore reçu aucune réponse à sa lettre. Au 31 décembre 2003, les états financiers du PNUD faisaient apparaître une « Réserve pour le logement du personnel des locaux extérieurs » de 9,1 millions de dollars inscrite à la fois à l'actif et au passif.

370. Le PNUD a indiqué qu'il avait tenu plusieurs réunions de suivi avec le Bureau des affaires juridiques afin de déterminer comment régler la question. Le PNUD veillerait à ce que le Bureau réponde à sa demande d'avril 2003.

371. Le Comité recommande que le PNUD insiste auprès du Bureau des affaires juridiques du Secrétariat de l'ONU pour obtenir une réponse à sa demande dans les meilleurs délais et intensifie ses efforts en vue de se faire rembourser les sommes restant dues.

372. Le PNUD a informé le Comité qu'il continuerait de suivre la question avec le Bureau des affaires juridiques afin de régler définitivement la question du remboursement des sommes dues par l'UNICEF.

14. Cas de fraude avérés ou présumés

373. Au cours de l'exercice biennal 2002-2003, le PNUD a signalé 20 cas de fraude avérés ou présumés, dont 13 représentaient des pertes financières se montant à 512 175 dollars. Un montant de 146 153 dollars avait été recouvré à la fin de l'exercice biennal. Le PNUD s'employait à recouvrer le solde, qui avait trait à quatre cas. Parmi les mesures prises dans le cadre de ces 20 cas, 10 membres du personnel ont été licenciés, quatre ont fait l'objet d'une procédure disciplinaire et un a démissionné. Le PNUD n'a pas encore déterminé les pertes financières liées à l'un des cas de fraude présumés.

374. On trouvera ci-après des précisions sur les 13 cas ayant entraîné des pertes financières :

a) Quatre cas de fraude au régime d'assurance maladie au Brésil, en Colombie, au Botswana et au Viet Nam, totalisant 29 463 dollars. À l'exception du cas du Brésil (19 091 dollars), les montants en cause ont été intégralement recouverts. Au Botswana et en Colombie, les fonctionnaires concernés ont été licenciés; au Viet Nam, la procédure disciplinaire était en cours. Au Brésil, le fonctionnaire concerné a par la suite démissionné;

b) Deux cas de détournement de fonds, sous la forme d'encaissement de chèques volés en Zambie (16 620 dollars) et au Yémen (112 500 dollars). Les montants détournés ont été intégralement recouverts et les fonctionnaires en cause licenciés;

c) Détournement de fonds, sous la forme d'encaissement d'un chèque volé (2 320 dollars) et de détournement de matériel qui devait être livré au PNUD (17 500 dollars) par un membre du personnel au Congo. Le fonctionnaire concerné a été licencié et le montant du chèque volé recouvré. Le recouvrement du matériel détourné était en cours;

d) Malversation sous la forme du versement à un fonctionnaire de commissions occultes d'un montant estimatif de 176 550 dollars sur des sommes payées par le PNUD au titre d'un contrat au Kenya. La somme détournée n'avait toujours été pas recouvrée, la procédure pénale et civile engagée devant les tribunaux locaux n'étant pas achevée. Le fonctionnaire a été licencié;

e) Deux cas de malversation sous la forme de manipulation du système comptable au Brésil (4 627 dollars) et en Papouasie-Nouvelle-Guinée (2 034 dollars). Les sommes détournées ont été intégralement recouvrées et les fonctionnaires concernés licenciés;

f) Malversations sous la forme de falsification des montants figurant sur des chèques de salaire du PNUD (120 000 dollars) et présentation du PNUD comme garant pour l'obtention d'un prêt personnel (30 000 dollars). Aucun montant n'a été recouvré dans ce cas, l'escroquerie ayant été découverte après le départ du fonctionnaire. Toutefois, le PNUD est actuellement en pourparlers avec la banque au sujet de la responsabilité de celle-ci et du recouvrement des montants détournés;

g) Fraude à l'allocation logement par un fonctionnaire au Sénégal (2 881 dollars). L'affaire n'avait pas encore été examinée par le Comité de discipline et aucun montant n'avait encore été recouvré;

h) Irrégularités concernant les achats et la destruction de biens du PNUD au Costa Rica, pour lesquels les pertes financières n'avaient pas encore été déterminées. Les pertes éventuelles liées aux irrégularités concernant les achats ne pouvaient toutefois pas être évaluées.

375. Le PNUD a informé le Comité que des mesures de contrôle avaient été instaurées afin d'empêcher que de tels cas se reproduisent à l'avenir. Chaque fois que c'était possible, des mesures avaient été prises à l'encontre des auteurs de ces fraudes.

Stratégie de prévention des fraudes

376. Le Comité s'est enquis de la suite donnée à la recommandation qu'il avait formulée au paragraphe 192 de son précédent rapport², selon laquelle le PNUD devrait élaborer son propre plan de prévention de la fraude. Dans le rapport d'audit et de contrôle internes pour l'année terminée le 31 décembre 2002, l'Administrateur a déclaré que d'importantes mesures avaient été prises par le PNUD pour renforcer son système de justice interne. Les procédures disciplinaires, qui avaient été revues et actualisées, énonçaient les droits et obligations du personnel et de l'administration dans le cadre de la conduite des affaires disciplinaires et des enquêtes s'y rapportant.

377. Le PNUD, en collaboration avec le FNUAP et l'UNOPS, a mis au point une stratégie de prévention des fraudes, qui prévoit notamment la formation du personnel aux principes de lutte contre la fraude et la publication d'un manuel sur la prévention des fraudes d'ici à 2005, ainsi que la création d'une ligne de

communication directe pour signaler les fraudes présumées (aucune date cible n'a été indiquée). Le Comité a noté qu'en mai 2004, la stratégie était en instance d'approbation.

378. Le PNUD, également en collaboration avec le FNUAP et l'UNOPS, a rédigé une déclaration de principe sur la prévention des fraudes, qui était en instance d'approbation. Le PNUD a indiqué qu'il comptait la mettre définitivement au point et la publier vers le milieu de 2004.

379. Le Comité a recommandé au PNUD, qui en est convenu, d'intensifier les efforts qu'il mène en collaboration avec le FNUAP et l'UNOPS pour mettre définitivement au point la stratégie de prévention des fraudes et la déclaration de principe sur la question.

D. Remerciements

380. Le Comité des commissaires aux comptes remercie l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement et ses collaborateurs de leur collaboration et de leur aide.

Le Vérificateur général des comptes
de la République d'Afrique du Sud
(Signé) Shauket A. **Fakie**

Le Président de la Commission de vérification
des comptes des Philippines
(Signé) Guillermo N. **Carague**

Le Premier Président de la Cour
des comptes de France
(Signé) François **Logerot**

Le 9 juillet 2004

Note : Les commissaires n'ont signé que la version originale anglaise du rapport.

Annexe

**Suite donnée aux recommandations formulées par le Comité
des commissaires aux comptes dans son rapport
sur l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001^a**

<i>Sujet</i>	<i>Appliquées</i>	<i>En voie d'application</i>	<i>Non appliquées</i>	Total	<i>Paragraphes pertinents du présent rapport</i>
Situation financière	par. 16	par. 23		2	par. 22 à 27
Normes comptables du système des Nations Unies	par. 29			1	—
Matériel durable		par. 35 par. 136		2	par. 29 à 42
Apurement des comptes bancaires et des placements	par. 38 par. 40 par. 46 par. 48	par. 44		5	par. 58 à 60
Rentrées de fonds indéterminés		par. 51		1	par. 61 à 64
Engagements non réglés	par. 56	par. 54		2	par. 65 à 71
Comptes débiteurs		par. 60		1	par. 72 à 74
Prestations de fin de service		par. 62		1	par. 75 à 78
Dépenses au titre des programmes	par. 85 par. 87 par. 92 par. 103 par. 109 par. 111 par. 114 par. 120	par. 69 par. 83 par. 94 par. 97 par. 100 par. 117	par. 105	15	par. 83 à 86 par. 87 à 89 par. 94 à 97 par. 98 à 100 par. 101 à 104 par. 109 à 111
Services communs	par. 129 par. 132	par. 127		3	par. 349 à 352
Fonds d'affectation spéciale		par. 140 par. 144 par. 147		3	par. 316 à 320 par. 313 à 315
Placements	par. 154			1	—
Achats	par. 164 par. 166	par. 157 par. 159		4	par. 307 à 309 par. 310 à 312
Rapports de contrôle interne		par. 170 par. 173 par. 175		3	par. 233 à 237 par. 238 à 241 par. 242 à 246

<i>Sujet</i>	<i>Appliquées</i>	<i>En voie d'application</i>	<i>Non appliquées</i>	Total	<i>Paragraphes pertinents du présent rapport</i>
Technologies de l'information et de la communication	par. 188			1	–
Cas de fraude avérés ou présumés		par. 192		1	par. 376 à 379
Total					
Nombre	21	24	1	46	
Pourcentage	47	52	1	100	

^a Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 5A et rectificatif (A/57/5/Add.1 et Corr.1).

Chapitre III

Opinion des commissaires aux comptes

Nous avons examiné les états financiers du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003, numérotés de I à IV, ainsi que les tableaux, numérotés de 1 à 8, et les notes y relatives qui figurent dans le présent document. Ces états financiers ont été établis sous la responsabilité de l'Administrateur. Il nous appartient d'exprimer, sur la base de notre vérification, une opinion sur ces états financiers.

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes communes du Groupe des vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et aux normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nos travaux soient organisés et exécutés de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'inexactitude significative. Une vérification consiste notamment à examiner, par sondage et dans la mesure jugée nécessaire par le vérificateur compte tenu des circonstances, les justificatifs des montants et autres données figurant dans les états financiers. Elle consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives faites par l'Administrateur, et à évaluer la présentation générale des états financiers. Nous estimons que la vérification que nous avons effectuée constitue une base raisonnable sur laquelle fonder la présente opinion.

Notre opinion est que les états financiers donnent pour tous les éléments de caractère significatif une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2003 ainsi que du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, et qu'ils ont été établis conformément aux conventions comptables du Programme des Nations Unies pour le développement énoncées dans la note 2 relative aux états financiers, qui ont été appliquées de la même manière que pour l'exercice précédent.

Sans que cela modifie l'opinion que nous venons d'émettre, nous attirons l'attention sur nos constatations concernant les questions ci-après :

- a) Nous n'avons pas pu obtenir d'assurances suffisantes sur la fiabilité, l'exactitude et l'exhaustivité des renseignements relatifs au matériel durable, d'une valeur de 149,3 millions de dollars, fournis dans la note 3 d) des états financiers;
- b) Malgré les progrès constatés, nous pensons que l'efficacité des contrôles et des procédures internes pourrait être améliorée et que le PNUD pourrait obtenir des assurances plus adéquates sur la question de savoir si les fonds affectés aux projets exécutés sur le plan national ont été utilisés aux fins prévues;
- c) En janvier 2004, le PNUD a mis en place un nouveau système de planification des ressources à l'échelle de l'organisation. Nous sommes préoccupés par les carences des dispositifs de contrôle, notamment par l'absence d'un système de contrôle interne validé par une instance indépendante. Nous considérons que cet événement, qui est intervenu après la clôture des comptes, constitue un risque important pour les opérations du PNUD.

En outre, nous estimons que les opérations du Programme des Nations Unies pour le développement qui ont retenu notre attention ou que nous avons examinées par sondage dans le cadre de notre vérification ont été, pour tous les aspects

significatifs, conformes au Règlement financier et aux autorisations de l'organe délibérant.

Conformément à l'article VII du Règlement financier, nous avons également établi un rapport détaillé sur notre vérification des états financiers du Programme des Nations Unies pour le développement.

Le Vérificateur général des comptes
de la République d'Afrique du Sud
(Signé) Shauket A. **Fakie**

Le Président de la Commission de vérification
des comptes des Philippines
(Signé) Guillermo N. **Carague**

Le Premier Président de la Cour
des comptes de France
(Signé) François **Logerot**

Le 9 juillet 2004.

Note : Les commissaires n'ont signé que la version originale anglaise de l'opinion.

Chapitre IV

États financiers de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003

Abréviations

ACDI	Agence canadienne de développement international
AECI	Agence espagnole de coopération internationale
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
AMDA	Association of Medical Doctors of Asia
APRONUC	Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge
BAfD	Banque africaine de développement
BASeD	Banque asiatique de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BNUS	Bureau de la lutte contre la désertification et la sécheresse
CCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
CCI	Centre du commerce international CNUCED/OMC
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEI	Communauté d'États indépendants
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CFC	Chlorofluorocarbone
CIP	Chiffre indicatif de planification
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUEH	Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)
CTPD	Coopération technique entre pays en développement
DANIDA	Agence danoise de développement international
DEVNET	Réseau d'information sur le développement
FADES	Fonds arabe de développement économique et social
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies

FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
GLOG	Guyana Long Term Observation Group
HCFC	Hydrochlorofluorocarbure, hydrochlorofluorocarbure
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IIDD	Institut international de droit du développement
IIRR	Institut international de recherche sur le riz
JAIDO	Organisation de développement international japonais
JOCV	Japan Overseas Corporation Volunteers
MCARB	Montants ciblés pour l'allocation des ressources de base
MS	Association de coopération internationale (Danemark)
NORAD	Agence norvégienne de coopération pour le développement
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du Travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisations non gouvernementales
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PAM	Programme alimentaire mondial
PAPP	Programme d'assistance au peuple palestinien
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RSP	Ressources spéciales du Programme
SADCC	Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe
SFI	Société financière internationale
SIS	Services industriels spéciaux
SNV	Organisation de promotion du développement (Pays-Bas)
SUNV	SNV/Volontaires des Nations Unies (VNU)

SVA	Shanti Volunteers Association
TCA	Tricloroéthane
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
UNISTAR	Services consultatifs internationaux de courte durée
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UPU	Union postale universelle
USAID	Agency for International Development des États-Unis
VNU	Volontaires des Nations Unies
VSO	Volontaires de l'assistance technique en coopération

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

Vue d'ensemble

Recettes, dépenses et soldes des fonds au 31 décembre

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées sur les autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>
Recettes						
Contributions	1 440 236	1 305 955	4 484 730	3 570 840	179 472	148 856
Moins : virement au budget d'appui biennal	(14 687)	(20 063)	—	—	—	—
Contributions (montant net)	1 425 549	1 285 892	4 484 730	3 570 840	179 472	148 856
Intérêts créditeurs	34 145	(35 672)	57 708	174 365	4 363	14 760
Recettes diverses	57 082	64 398	205 665	138 668	20 939	21 011
Total	1 516 776	1 314 618	4 748 103	3 883 873	204 774	184 627
Dépenses						
Au titre des programmes	715 890	710 847	3 956 697	3 333 148	146 896	164 212
Appui aux programmes fourni aux agents d'exécution	38 813	75 791	6 711	45 883	7 689	10 183
Appui aux programmes fourni aux coordonnateurs résidents	12 310	16 626	17 272	3 239	—	—
Services d'appui au développement	7 830	2 311	—	—	—	—
Programme de déploiement d'économistes du PNUD	8 121	—	—	—	—	—
Budget d'appui biennal (montant net)	496 358	500 395	357 278	237 595	40 419	32 997
Dépenses diverses	131 856	99 706	5 232	5 315	339	1 190
Total	1 411 178	1 405 676	4 343 190	3 625 180	195 343	208 582
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	105 598	(91 058)	404 913	258 693	9 431	(23 955)
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice précédent	8 857	7 656	3 707	2 470	75	208
Virements (aux) des réserves	(4 455)	28 400	(3 400)	(10 600)	15 400	6 300
Remboursements aux donateurs et virements (aux) des autres fonds	(1 438)	(6 764)	(52 358)	(11 088)	(7 015)	(761)

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées sur les autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>
Soldes des fonds au 1 ^{er} janvier	45 250	107 016	1 490 363	1 250 888	99 519	117 727
Soldes des fonds au 31 décembre	153 812	45 250	1 843 225	1 490 363	117 410	99 519
	état I.1		état I.2		tableau 7	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

Vue d'ensemble

Actif, passif, réserves et soldes des fonds au 31 décembre

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées sur les autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	2003	2001	2003	2001	2003	2001
Actif						
Encaisse	—	—	36 820	11 629	480	1 229
Lettres de crédit et billets à ordre des gouvernements	—	—	105 517	43 523	—	—
Placements détenus pour le compte de						
Réserve opérationnelle	142 000	151 600	—	—	—	—
Ressources ordinaires	281 817	126 458	215 954	212 777	105 675	105 625
Participation aux coûts	829 054	746 841	—	—	—	—
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	19 302	19 463	—	—	—	—
Fonds et fonds d'affectation spéciale	383 650	240 856	—	—	—	—
Services d'appui remboursables et activités diverses	344 857	334 708	—	—	—	—
Plan d'assurance médicale	24 657	22 056	—	—	—	—
Total partiel, placements	2 025 337	1 641 982	215 954	212 777	105 675	105 625
Total, encaisse, lettres de crédit et billets à ordre, placements	2 025 337	1 641 982	358 291	267 929	106 155	106 854
Avances						
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements	11 266	18 956	90 958	133 595	54	442
Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution	78 272	44 175	81 136	68 688	943	4 396
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance						
Sommes à recevoir au titre des activités de base	—	—	1 615 700	1 386 907	34 770	26 533
Sommes à recevoir de la réserve pour les bureaux et logements hors siège	9 135	11 929	—	—	—	—
Sommes à recevoir de l'Organisation des Nations Unies	842	3 177	—	—	—	—

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées sur les autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	2003	2001	2003	2001	2003	2001
Sommes à recevoir du programme de formation des administrateurs auxiliaires	—	—	—	—	—	—
Sommes à recevoir des fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD	55 299	55 035	—	—	—	—
Sommes à recevoir des fonds administrés par le PNUD	—	—	—	—	—	—
Sommes à recevoir du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	—	—	—	—	—	—
Sommes à recevoir du Fonds des Nations Unies pour la population	7 597	16 358	—	—	—	—
Autres comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance	48 675	52 256	68 174	68 024	19 300	24 295
Intérêts courus	12 923	12 435	11 031	12 134	1 046	1 420
Créances à long terme	—	—	608	780	—	—
Actif spécial capitalisé	1 570	1 570	—	—	—	—
Prêts aux gouvernements	—	—	806	967	105	933
Frais de construction	—	—	42 893	44 503	—	—
Frais de rénovation capitalisés	—	—	1 118	1 220	—	—
Plan de location d'appareils ménagers	—	—	—	—	—	—
Provision pour amortissement	—	—	(9 710)	(10 899)	—	—
Total, actif	2 250 916	1 857 873	2 261 005	1 973 848	162 373	164 873
	état II.1		état II.2		tableau 7	
Passif						
Fonds d'exploitation payables aux gouvernements	2 963	2 738	21 128	19 788	56	92
Fonds d'exploitation payables aux agents d'exécution	12 545	2 205	46 665	41 044	2 655	5 526
Engagements non réglés	34 037	70 801	95 650	193 808	7 738	5 785
Comptes créditeurs	89 791	55 528	89 253	65 329	2 616	6 762
Sommes dues aux ressources ordinaires du PNUD par						
Réserve pour les bureaux et logements hors siège	—	—	9 135	11 929	—	—
Programme des administrateurs auxiliaires	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale	—	—	55 299	55 039	—	—

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées sur les autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	2003	2001	2003	2001	2003	2001
Activités de base	–	–	–	–	–	–
Fonds administrés par le PNUD	–	–	–	–	–	–
Sommes dues aux autres ressources et aux fonds						
Participation aux coûts	829 054	746 841	–	–	–	–
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	19 302	19 463	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD	404 179	269 356	–	–	–	–
Fonds administrés par le PNUD	34 770	26 536	–	–	–	–
Administrateurs auxiliaires	9 173	4 604	–	–	–	–
Services d'appui remboursables et activités diverses	353 992	346 637	–	–	–	–
Total partiel, sommes dues aux autres ressources et aux fonds	1 650 470	1 413 437	–	–	–	–
Sommes dues au Fonds pour les mesures spéciales	–	–	–	–	–	–
Organisation des Nations Unies	1	–	–	–	–	–
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	52 752	32 611	–	–	–	–
Fonds des Nations Unies pour la population	–	–	–	–	–	–
Avances des gouvernement pour travaux de rénovation	–	–	–	–	–	–
Remboursement des agents d'exécution au titre des frais de construction	–	–	4 650	3 948	–	–
Recettes comptabilisées d'avance	–	24 883	–	–	–	–
Réserves pour les initiatives spéciales	2 975	3 250	–	–	–	–
Réserve pour l'assurance maladie après la cessation de service	108 000	54 000	–	–	–	–
Réserve pour l'évacuation sanitaire	–	–	–	–	1 198	1 789
Total, passif	1 953 534	1 659 453	321 780	390 885	14 263	19 954
Réserve opérationnelle	142 000	151 600	68 000	64 600	30 700	45 400
Fonds de dotation	–	–	3 000	3 000	–	–
Soldes des fonds – montant autorisé	–	–	25 000	25 000	–	–
Ressources spéciales en capital	1 570	1 570	–	–	–	–

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées sur les autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	<i>2003</i>	<i>2001</i>	<i>2003</i>	<i>2001</i>	<i>2003</i>	<i>2001</i>
Ressources inutilisées	153 812	45 250	1 843 225	1 490 363	117 410	99 519
Total, ressources inutilisées et ressources spéciales en capital	155 382	46 820	1 843 225	1 490 363	117 410	99 519
Total, réserves et soldes des fonds	297 382	198 420	1 939 225	1 582 963	148 110	144 919
Total, passif, réserves et soldes des fonds	2 250 916	1 857 873	2 261 005	1 973 848	162 373	164 873
	état II.1		état II.2		tableau 7	

Les notes explicatives font partie des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

Vue d'ensemble

État des flux de trésorerie au 31 décembre

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Activités financées sur les ressources ordinaires		Activités financées sur les autres ressources		Fonds administrés par le PNUD	
	2003	2001	2003	2001	2003	2001
Flux de trésorerie provenant du fonctionnement						
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses	105 598	(91 058)	404 913	258 693	9 431	(23 955)
1. Plus rentrées (moins sorties)						
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et autres éléments de passif	34 263	9 627	23 924	(9 391)	(4 146)	2 273
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs divers	3 581	(19 227)	(150)	(1 483)	4 994	(12 617)
(Augmentation) diminution des fonds d'exploitation fournis aux gouvernements (montant net)	7 915	27 518	43 977	23 026	352	(98)
(Augmentation) diminution des fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution (montant net)	(23 757)	23 762	(6 827)	17 081	582	(4 485)
Augmentation (diminution) de la réserve pour les initiatives spéciales	(275)	(9 050)	—	—	—	—
Augmentation (diminution) de la réserve pour l'assurance maladie après la cessation de service	54 000	54 000	—	—	—	—
Augmentation (diminution) des recettes comptabilisées d'avance	(24 883)	24 883	—	—	—	—
Augmentation (diminution) de la réserve opérationnelle	(9 600)	(28 400)	3 400	10 600	(14 700)	(6 300)
Augmentation (diminution) des engagements non réglés	(36 764)	6 367	(98 158)	11 060	1 954	549
Moins : intérêts créditeurs	34 145	(35 672)	57 708	181 572	4 363	14 760
Encaisse nette provenant du fonctionnement	75 933	34 094	313 371	128 014	(5 896)	(59 393)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement et de financement						
2. Plus : rentrées (moins sorties)						
(Augmentation) diminution des sommes dues aux autres programmes ou par eux (montant net)	239 563	798 664	(231 327)	(748 095)	(8 237)	(50 568)
(Augmentation) diminution des sommes dues par l'ONU	2 336	(526)	—	—	—	—

	Activités financées sur les ressources ordinaires		Activités financées sur les autres ressources		Fonds administrés par le PNUD	
	2003	2001	2003	2001	2003	2001
(Augmentation) diminution des sommes dues par le FNUAP	8 761	17 514	—	—	—	—
Augmentation (diminution) des sommes dues à l'UNOPS	20 141	16 656	—	—	—	—
(Augmentation) diminution des intérêts acquis	(488)	(4 546)	1 103	9 746	374	2 088
Augmentation (diminution) de la réserve pour les bureaux et logements hors siège	—	—	1 558	1 212	—	—
(Augmentation) diminution des prêts aux gouvernements	—	—	—	—	828	1 734
Plus : intérêts créditeurs	34 145	(35 672)	57 708	181 572	4 363	14 760
Encaisse nette, activités de placement et de financement	304 458	792 090	(170 958)	(555 565)	(2 672)	(31 986)
Flux de trésorerie provenant d'autres sources						
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice précédent	8 857	7 656	3 707	2 470	75	208
Remboursements aux donateurs et virements des autres fonds (montant net)	(1 438)	(6 764)	(52 358)	(11 088)	(7 015)	(761)
Variation de la réserve opérationnelle	(4 455)	28 400	(3 400)	(10 600)	15 400	6 300
Variation de la réserve pour évacuations sanitaires	—	—	—	—	(591)	412
Encaisse nette, autres sources	2 964	29 292	(52 051)	(19 218)	7 869	6 159
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse, des lettres de crédit et des placements	383 355	855 476	90 362	(446 769)	(699)	(85 220)
1. Encaisse, lettres de crédit et placements au 1^{er} janvier	1 641 982	786 506	267 929	714 698	106 854	192 074
2. Encaisse, lettres de crédit et placements au 31 décembre	2 025 337	1 641 982	358 291	267 929	106 155	106 854
	état II.1		état II.2		tableau 7	

^a Voir l'état I.1.

^b Voir l'état I.2.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Exercice biennal 2002-2003

Vue d'ensemble

Variation des soldes de ressources pour l'exercice clos le 31 décembre 2003

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>	<i>Activités financées sur les autres ressources</i>	<i>Fonds administrés par le PNUD</i>
Solde au 1 ^{er} janvier 2002	45 250	1 490 363	99 519
Excédent (déficit) net des recettes par rapport aux dépenses	105 598	404 913	9 431
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice précédent	8 857	3 707	75
Virement (aux) des réserves	(5 455)	(3 400)	15 400
Remboursements aux donateurs et virements (aux) des autres fonds	(1 438)	(52 358)	(7 015)
Solde au 31 décembre 2003	153 812	1 843 225	117 410
vue d'ensemble			

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

État I

Recettes, dépenses et soldes de l'exercice biennal clos le 31 décembre

I.1 Activités financées sur les ressources ordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

		Activités de base		Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés		Total, activités financées sur les ressources ordinaires	
	Référence	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001
Recettes							
Contributions		1 440 236	1 305 950	—	5	1 440 236	1 305 955
Moins : virement au budget d'appui biennal	Note 5	(14 687)	(20 063)	—	—	(14 687)	(20 063)
Contributions (montant net)		1 425 549	1 285 887	—	5	1 425 549	1 285 892
Intérêts créditeurs	Note 6	34 145	(35 672)	—	—	34 145	(35 672)
Recettes diverses	Tableau 1	57 082	64 395	—	3	57 082	64 398
Total, recettes		1 516 776	1 314 610	—	8	1 516 776	1 314 618
Dépenses							
Programmes		713 373	710 603	2 517	244	715 890	710 847
Appui aux programmes fourni	Note 11	38 813	75 791	—	—	38 813	75 791
Appui aux programmes fourni aux coordonnateurs résidents	Note 21 a)	12 310	16 626	—	—	12 310	16 626
Services d'appui au développement		7 830	2 311	—	—	7 830	2 311
Programme de déploiement d'économistes du PNUD		8 121	—	—	—	8 121	—
Budget d'appui biennal (montant net)	Tableau 3	496 358	500 395	—	—	496 358	500 395
Dépenses diverses	Tableau 1	131 855	99 706	1	—	131 856	99 706
Total, dépenses		1 408 660	1 405 432	2 518	244	1 411 178	1 405 676
Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses		108 116	(90 822)	(2 518)	(236)	105 598	(91 058)
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice précédent							
		8 857	7 656	—	—	8 857	7 656
Virement (aux) des réserves							
		(4 455)	28 400	—	—	(4 455)	28 400
Remboursements aux donateurs et virements (aux) des autres fonds							
		(1 438)	(6 764)	—	—	(1 438)	(6 764)
Soldes des fonds au 1 ^{er} janvier							
		34 298	95 828	10 952	11 188	45 250	107 016
Soldes des fonds au 31 décembre		145 378	34 298	8 434	10 952	153 812	45 250
vue d'ensemble							

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

État I

Recettes, dépenses et soldes de l'exercice biennal clos le 31 décembre

I.2 Activités financées sur les autres ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Référence	Participation aux coûts		Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements		Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD		Services d'appui remboursables et activités diverses		Élimination Note 2 j)		Total, activités financées sur les autres ressources		
	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	
Recettes													
Contributions		2 652 101	2 374 584	129	9 392	1 461 552	886 749	370 948	300 115	–	–	4 484 730	3 570 840
Intérêts créditeurs	Note 6	28 628	99 254	–	–	11 837	42 833	17 243	32 278	–	–	57 708	174 365
Recettes diverses	Tableau 1	2 797	1 105	–	–	4 324	3 850	301 677	213 192	(103 133)	(79 479)	205 665	138 668
Total, recettes		2 683 526	2 474 943	129	9 392	1 477 713	933 432	689 868	545 585	(103 133)	(79 479)	4 748 103	3 883 873
Dépenses													
Programmes		2 473 091	2 216 814	1 198	9 055	1 179 896	829 451	302 512	277 828	–	–	3 956 697	3 333 148
Appui aux programmes fourni	Note 11	902	20 135	–	13	–	20 188	5 809	5 547	–	–	6 711	45 883
Appui aux programmes fourni aux coordonnateurs résidents	Note 21 a)	–	–	–	–	–	–	17 272	3 239	–	–	17 272	3 239
Budget d'appui biennal (montant net)		71 850	79 674	–	–	79 103	54 680	309 458	182 720	(103 133)	(79 479)	357 278	237 595
Dépenses diverses		2 138	–	24	1	1 985	3 793	1 085	1 521	–	–	5 232	5 315
Total, dépenses		2 547 981	2 316 623	1 222	9 069	1 260 984	908 112	636 136	470 855	(103 133)	(79 479)	4 343 190	3 625 180
Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses		135 545	158 320	(1 093)	323	216 729	25 320	53 732	74 730	–	–	404 913	258 693
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice précédent													
		13	–	–	–	589	282	3 105	2 188	–	–	3 707	2 470
Virement (aux) des réserves		–	–	–	–	–	(3 400)	(10 600)		–	–	(3 400)	(10 600)

Référence	Participation aux coûts		Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements		Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD		Services d'appui remboursables et activités diverses		Élimination (Note 2 j)		Total, activités financées sur les autres ressources	
	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001
Remboursements aux donateurs et virements (aux) des autres fonds	(15 367)	(10 000)	490	–	(31 446)	(208)	(6 035)	(880)	–	–	(52 358)	(11 088)
Soldes des fonds au 1 ^{er} janvier	848 018	699 698	19 925	19 602	416 977	391 583	205 443	140 005	–	–	1 490 363	1 250 888
Soldes des fonds au 31 décembre	968 209	848 018	19 322	19 925	602 849	416 977	252 845	205 443	–	–	1 843 225	1 490 363
	tableau 5				tableau 6				vue d'ensemble			

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

État II

Actif, passif, réserves et soldes au 31 décembre

II.1 Activités financées sur les ressources ordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

		<i>Activités de base</i>		<i>Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>		<i>Élimination – note 2</i>		Total, activités financées sur les ressources ordinaires	
		<i>2003</i>	<i>2001</i>	<i>2003</i>	<i>2001</i>	<i>2003</i>	<i>2001</i>	2003	2001
Actif									
Encaisse	Note 8	–	–	–	–	–	–	–	–
Lettres de crédit et billets à ordre des gouvernements	Note 10	–	–	–	–	–	–	–	–
Placements détenus pour le compte de :									
Réserves opérationnelles	Note 2 h)	142 000	151 600	–	–	–	–	142 000	151 600
Ressources ordinaires		281 817	126 458	–	–	–	–	281 817	126 458
Participation aux coûts		829 054	746 841	–	–	–	–	829 054	746 841
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements		19 302	19 463	–	–	–	–	19 302	19 463
Fonds et fonds d'affectation spéciale		383 650	240 856	–	–	–	–	383 650	240 856
Services d'appui remboursables et activités diverses		344 857	334 708	–	–	–	–	344 857	334 708
Plan d'assurance médicale		24 657	22 056	–	–	–	–	24 657	22 056
Total partiel, placements		2 025 337	1 641 982	–	–	–	–	2 025 337	1 641 982
Total, encaisse, lettres de crédit et placements		2 025 337	1 641 982	–	–	–	–	2 025 337	1 641 982
Avances									
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements		11 265	18 899	1	57	–	–	11 266	18 956
Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution		78 272	44 175	–	–	–	–	78 272	44 175
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance, sommes à recevoir de :									
Activités de base		–	–	8 438	10 895	(8 438)	(10 895)	–	–
Réserve pour les bureaux et logements hors siège		9 135	11 929	–	–	–	–	9 135	11 929
Programme des administrateurs auxiliaires		–	–	–	–	–	–	–	–

		Activités de base		Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés		Élimination – note 2		Total, activités financées sur les ressources ordinaires	
		2003	2001	2003	2001	2003	2001	2003	2001
Fonds d'affectation spéciale constitué par le PNUD		55 299	55 035	–	–	–	–	55 299	55 035
Fonds administré par le PNUD		–	–	–	–	–	–	–	–
FNUAP		7 597	16 358	–	–	–	–	7 597	16 358
UNOPS		–	–	–	–	–	–	–	–
ONU		841	3 177	–	–	–	–	841	3 177
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	Note 12 a)	48 675	52 256	–	–	–	–	48 675	52 256
Intérêts courus		12 923	12 435	–	–	–	–	12 923	12 435
Actif spécial capitalisé	Note 14 a)	1 570	1 570	–	–	–	–	1 570	1 570
Total, actif		2 250 914	1 857 816	8 439	10 952	(8 438)	(10 895)	2 250 915	1 857 873
Passif									
Fonds d'exploitation payables aux gouvernements		2 958	2 738	5	–	–	–	2 963	2 738
Fonds d'exploitation payables aux agents d'exécution		12 545	2 205	–	–	–	–	12 545	2 205
Engagements non réglés	Note 18	34 037	70 801	–	–	–	–	34 037	70 801
Comptes créditeurs	Note 12 b)	89 791	55 528	–	–	–	–	89 791	55 528
Sommes dues aux activités financées sur les autres ressources et aux fonds :									
Participation aux coûts		829 054	746 841	–	–	–	–	829 054	746 841
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements		19 302	19 463	–	–	–	–	19 302	19 463
Activités de base		–	–	–	–	–	–	–	–
Administrateurs auxiliaires		9 173	4 604	–	–	–	–	9 173	4 604
Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD		404 179	269 356	–	–	–	–	404 179	269 356
Fonds administrés par le PNUD		34 770	26 536	–	–	–	–	34 770	26 536
Services d'appui remboursables et activités diverses		353 992	346 637	–	–	–	–	353 992	346 637
Total partiel, sommes dues aux activités financées sur les autres ressources et aux fonds		1 650 470	1 413 437	–	–	–	–	1 650 470	1 413 437
Sommes dues au Fonds pour les mesures spéciales		8 438	10 895	–	–	(8 438)	(10 895)	–	–
Sommes dues à l'ONU		–	–	–	–	–	–	–	–

		<i>Activités de base</i>		<i>Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>		<i>Élimination – note 2</i>		Total, activités financées sur les ressources ordinaires	
		2003	2001	2003	2001	2003	2001	2003	2001
Sommes dues à l'UNOPS		52 752	32 611	–	–	–	–	52 752	32 611
Sommes dues au FNUAP		–	–	–	–	–	–	–	–
Recettes comptabilisées d'avance	Note 14 b)	–	24 883	–	–	–	–	–	24 883
Réserve pour les initiatives spéciales	Note 15	2 975	3 250	–	–	–	–	2 975	3 250
Réserve pour l'assurance maladie après la cessation de service	Note 17 c)	108 000	54 000	–	–	–	–	108 000	54 000
Total, passif		1 961 966	1 670 348	5	–	(8 438)	(10 895)	1 953 533	1 659 453
Réserves et soldes									
Réserve opérationnelle	Note 2 h)	142 000	151 600	–	–	–	–	142 000	151 600
Ressources spéciales en capital	Note 14 a)	1 570	1 570	–	–	–	–	1 570	1 570
Ressources inutilisées	Note 16 a)	145 378	34 298	8 434	10 952	–	–	153 812	45 250
Total, ressources inutilisées et ressources spéciales en capital		146 948	35 868	8 434	10 952	–	–	155 382	46 820
Total, réserves et soldes des fonds		288 948	187 468	8 434	10 952	–	–	297 382	198 420
Total, passif, réserves et soldes des fonds		2 250 914	1 857 816	8 439	10 952	(8 438)	(10 895)	2 250 915	1 857 873

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice 2002-2003

État II

Actif, passif, réserves et soldes au 31 décembre

II.2 Activités financées sur les autres ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

		Participation aux coûts		Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements		Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD		Services d'appui remboursables et activités diverses		Total, activités financées sur les autres ressources	
		2003	2001	2003	2001	2003	2001	2003	2001	2003	2001
Actif											
Encaisse		–	–	–	–	10 117	18	26 703	11 611	36 820	11 629
Lettres de crédit et billets à ordre des gouvernements	Note 10	74 067	11 873	–	–	31 450	31 650	–	–	105 517	43 523
Placements détenus pour le compte de :											
Ressources ordinaires		–	–	–	–	215 954	212 777	–	–	215 954	212 777
Services remboursables et activités diverses		–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Participation aux coûts		–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel, placements		–	–	–	–	215 954	212 777	–	–	215 954	212 777
Total, encaisse, lettres de crédit et billets à ordre, placements		74 067	11 873	–	–	257 521	244 445	26 703	11 611	358 291	267 929
Avances											
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements		45 057	92 542	20	691	45 881	40 362	–	–	90 958	133 595
Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution		59 762	49 813	–	–	21 374	18 875	–	–	81 136	68 688
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance											
Sommes à recevoir des activités de base		829 054	746 841	19 302	19 463	404 179	269 361	363 165	351 242	1 615 700	1 386 907
Autres comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance	Note 12 a)	39 554	40 659	–	–	7 262	7 316	21 358	20 049	68 174	68 024
Intérêts courus		9 750	10 208	–	–	1 281	1 926	–	–	11 031	12 134
Créances à long terme	Note 13	–	–	–	–	–	–	608	780	608	780
Prêts aux gouvernements		–	–	–	–	–	–	806	967	806	967

	<i>Participation aux coûts</i>		<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD</i>		<i>Services d'appui remboursables et activités diverses</i>		Total, activités financées sur les autres ressources	
	<i>2003</i>	<i>2001</i>	<i>2003</i>	<i>2001</i>	<i>2003</i>	<i>2001</i>	<i>2003</i>	<i>2001</i>	<i>2003</i>	<i>2001</i>
Frais de construction	–	–	–	–	–	–	42 893	44 503	42 893	44 503
Frais de rénovation capitalisés	–	–	–	–	–	–	1 118	1 220	1 118	1 220
Plan de location d'appareils ménagers	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Provision pour amortissement	–	–	–	–	–	–	(9 710)	(10 899)	(9 710)	(10 899)
Total, actif	1 057 244	951 936	19 322	20 154	737 498	582 285	446 941	419 473	2 261 005	1 973 848
Passif										
Fonds d'exploitation payables aux gouvernements	11 854	13 378	–	229	9 274	6 181	–	–	21 128	19 788
Fonds d'exploitation payables aux agents d'exécution	9 465	2 487	–	–	37 182	38 555	18	2	46 665	41 044
Engagements non réglés Note 18	25 678	58 134	–	–	29 394	59 148	40 578	76 526	95 650	193 808
Comptes créditeurs Note 12 b)	42 038	29 919	–	–	500	3 385	46 715	32 025	89 253	65 329
Sommes dues aux ressources ordinaires du PNUD par :										
Réserve pour les bureaux et logements hors siège	–	–	–	–	–	–	9 135	11 929	9 135	11 929
Programme administrateurs auxiliaires	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale	–	–	–	–	55 299	55 039	–	–	55 299	55 039
Avances des gouvernements sur frais de rénovation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursement agents d'exécution de frais de construction	–	–	–	–	–	–	4 650	3 948	4 650	3 948
Recettes comptabilisées d'avance	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total, passif	89 035	103 918	–	229	131 649	162 308	101 096	124 430	321 780	390 885
Réserves et soldes										
Solde – niveau autorisé	–	–	–	–	–	–	25 000	25 000	25 000	25 000
Réserve opérationnelle	–	–	–	–	–	–	68 000	64 600	68 000	64 600
Fonds de dotation	–	–	–	–	3 000	3 000	–	–	3 000	3 000
Ressources inutilisées	968 209	848 018	19 322	19 925	602 849	416 977	252 845	205 443	1 843 225	1 490 363
Total, réserves et soldes	968 209	848 018	19 322	19 925	605 849	419 977	345 845	295 043	1 939 225	1 582 963
Total passif, réserves et soldes	1 057 244	951 936	19 322	20 154	737 498	582 285	446 941	419 473	2 261 005	1 973 848
	tableau 5						tableau 6		vue d'ensemble	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

État III

État des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre

III.1 Activités financées sur les ressources ordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Activités de base	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	Total, activités financées sur les ressources ordinaires	
			2003	2001
Flux de trésorerie provenant du fonctionnement				
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	108 116	(2 518)	105 598	(91 058)
1. Plus : rentrées (moins sorties)				
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs	34 263	–	34 263	9 627
(Augmentation) diminution des autres comptes débiteurs et charges comptabilisées d’avance	3 581	–	3 581	(19 227)
(Augmentation) diminution des fonds d’exploitation fournis aux gouvernements (montant net)	7 854	61	7 915	27 518
Augmentation (diminution) des fonds d’exploitation fournis aux agents d’exécution (montant net)	(23 757)	–	(23 757)	23 762
Augmentation (diminution) de la réserve pour les initiatives spéciales	(275)	–	(275)	(9 050)
Augmentation (diminution) de la réserve pour l’assurance maladie après la cessation de service	54 000	–	54 000	54 000
Augmentation (diminution) des recettes comptabilisées d’avance	(24 883)	–	(24 883)	24 883
Augmentation (diminution) de la réserve opérationnelle	(9 600)	–	(9 600)	(28 400)
Augmentation (diminution) des engagements non réglés	(36 764)	–	(36 764)	6 367
Moins : intérêts créditeurs	34 145	–	34 145	(35 672)
Encaisse nette provenant du fonctionnement	78 390	(2 457)	75 933	34 094
Flux de trésorerie provenant des activités de placement et de financement				
2. Plus : rentrées (moins sorties)				
(Augmentation) diminution des sommes dues par le FNUAP	8 761	–	8 761	17 514
Augmentation des sommes dues à l’UNOPS	20 141	–	20 141	16 656
Augmentation (diminution) des sommes dues aux autres programmes (montant net)	237 106	2 457	239 563	798 664
(Augmentation) diminution des intérêts courus	(488)	–	(488)	(4 546)
(Augmentation) diminution des sommes dues par l’ONU	2 336	–	2 336	(526)
Plus : intérêts créditeurs	34 145	–	34 145	(35 672)
Encaisse nette provenant des activités de placement et de financement	302 001	2 457	304 458	792 090

	<i>Activités de base</i>	<i>Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>	Total, activités financées sur les ressources ordinaires	
			2003	2001
Flux de trésorerie provenant d'autres sources				
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice précédent	8 857	—	8 857	7 656
Remboursements aux donateurs et virements aux (des) autres fonds	(1 438)	—	(1 438)	(6 764)
Variation des réserves opérationnelles	(4 455)	—	(4 455)	28 400
Encaisse nette provenant d'autres sources	2 964	—	2 964	29 292
Augmentation/(diminution) nette de l'encaisse, des lettres de crédit et des placements	383 355	—	383 355	855 476
1. Encaisse, lettres de crédit et placements au 1^{er} janvier	1 641 982	—	1 641 982	786 506
2. Encaisse, lettres de crédit et placements au 31 décembre	2 025 337	—	2 025 337	1 641 982
vue d'ensemble				

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

État III

État des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre

III.2 Activités financées sur les autres ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Participation aux coûts	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD	Services d'appui remboursables et activités diverses	Total, activités financées sur les autres ressources	
					2003	2001
Flux de trésorerie provenant du fonctionnement						
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	135 545	(1 093)	216 729	53 732	404 913	258 693
1. Plus : rentrées (moins sorties)						
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et autres éléments de passif	12 119	—	(2 885)	14 690	23 924	(9 391)
(Augmentation) diminution des autres comptes débiteurs	1 105	—	54	(1 309)	(150)	(1 483)
(Augmentation) diminution des fonds d'exploitation fournis aux gouvernements (montant net)	45 961	442	(2 426)	—	43 977	23 026
(Augmentation) diminution des fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution (montant net)	(2 971)	—	(3 872)	16	(6 827)	17 081
(Augmentation) diminution de la réserve opérationnelle	—	—	—	3 400	3 400	10 600
(Augmentation) diminution des engagements non réglés	(32 456)	—	(29 754)	(35 948)	(98 158)	11 060
Moins : intérêts créditeurs	28 628	—	11 837	17 243	57 708	181 572
Encaisse nette provenant du fonctionnement	130 675	(651)	166 009	17 338	313 371	128 014
Flux de trésorerie provenant des activités de placement et de financement						
2. Plus : rentrées (moins sorties)						
(Augmentation) diminution des sommes dues par les autres programmes (montant net)	(82 213)	161	(134 558)	(14 717)	(231 327)	(748 095)
(Augmentation) diminution des intérêts échus	458	—	645	—	1 103	9 746
Augmentation (diminution) de la réserve pour les bureaux et logements hors siège	—	—	—	1 558	1 558	1 212
Plus : intérêts créditeurs	28 628	—	11 837	17 243	57 708	181 572
Encaisse nette provenant des activités de placement et de financement	(53 127)	161	(122 076)	4 084	(170 958)	(555 565)
Flux de trésorerie provenant d'autres sources						
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice précédent	13	—	589	3 105	3 707	2 470

	<i>Participation aux coûts</i>	<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD</i>	<i>Services d'appui remboursables et activités diverses</i>	Total, activités financées sur les autres ressources	
					2003	2001
Remboursements aux donateurs et virements aux/des autres fonds (montant net)	(15 367)	490	(31 446)	(6 035)	(52 358)	(11 088)
Variation des réserves opérationnelles	–	–	–	(3 400)	(3 400)	(10 600)
Encaisse nette provenant d'autres sources	(15 354)	490	(30 857)	(6 330)	(52 051)	(19 218)
Augmentation/(diminution) nette de l'encaisse, des lettres de crédit et des placements	62 194	–	13 076	15 092	90 362	(446 769)
1. Encaisse, lettres de crédit et placements au 1^{er} janvier	11 873	–	244 445	11 611	267 929	714 698
2. Encaisse, lettres de crédit et placements au 31 décembre	74 067	–	257 521	26 703	358 291	267 929
vue d'ensemble						

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Exercice biennal 2002-2003

État IV

Variation des soldes de ressources pour l'exercice clos le 31 décembre 2003

IV.1 Activités financées sur les ressources ordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités de base</i>	<i>Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>	Total, activités financées sur les ressources ordinaires
Solde au 1 ^{er} janvier 2002	34 298	10 952	45 250
Excédent (déficit) net des recettes par rapport aux dépenses	108 116	(2 518)	105 598
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice précédent	8 857	—	8 857
Virements (aux) des réserves	(4 455)	—	(4 455)
Remboursements aux donateurs et virements (aux) des autres fonds	(1 438)	—	(1 438)
Solde au 31 décembre 2003	145 378	8 434	153 812
vue d'ensemble			

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice 2002-2003

État IV

Variation des soldes de ressources pour l'exercice clos le 31 décembre 2003

IV.2 Activités financées sur les autres ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Participation aux coûts</i>	<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD</i>	<i>Services d'appui remboursables et activités diverses</i>	Total, activités financées sur les autres ressources
Solde au 1 ^{er} janvier 2002	848 018	19 925	416 977	205 443	1 490 363
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses	135 545	(1 093)	216 729	53 732	404 913
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice précédent	13	—	589	3 105	3 707
Virements (aux) des réserves	—	—	—	(3 400)	(3 400)
Remboursements aux donateurs et virements (aux) des autres fonds (montant net)	(15 367)	490	(31 446)	(6 035)	(52 358)
Solde au 31 décembre 2003	968 209	19 322	602 849	252 845	1 843 225
vue d'ensemble					

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Exercice biennal 2002-2003

Tableau 1

Ressources ordinaires : recettes et dépenses diverses de l'exercice clos au 31 décembre

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2002-2003	2000-2001
Recettes diverses		
Recettes accessoires inscrites aux comptes des agents d'exécution après ajustements de change	7 826	1 724
Rabais consentis par les transporteurs habituels	962	—
Recettes accessoires	7 299	7 315
Dotations	3	—
Ajustements nets pour réévaluation de monnaies et gains de change	40 490	36 097
Recettes accessoires provenant d'activités liées à la gestion des devises	—	19 259
Gains/pertes sur échanges d'obligations	502	—
Total, recettes diverses	57 082	64 395
	état I.1	
Dépenses diverses		
Ajustements nets pour réévaluation de monnaies et pertes de change	48 508	28 379
Ajustements de change des comptes des agents d'exécution	3 072	2 026
Frais bancaires	1 826	1 799
Financement par découvert des experts, congés maladie prolongés et versements d'indemnités	23	230
Dépenses accessoires afférentes à des activités liées à la gestion de devises	7 686	—
Frais accessoires inscrits aux comptes des agents d'exécution	1 189	6 313
Dépenses accessoires	4 794	1 959
Profits et pertes et provisions pour dépréciation d'actifs	10 757	5 000
Total partiel, dépenses diverses	77 855	45 706
Provisions pour assurance maladie après la cessation de service	54 000	54 000
Total, dépenses diverses	131 855	99 706
	état I.1	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

Tableau 2

Dépenses au titre des programmes, par agent d'exécution et par source de fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

Exercice clos le 31 décembre 2003									
Dépenses imputées aux activités financées sur les ressources ordinaires									
Agents d'exécution	Montants cibles pour l'allocation des ressources de base (MCARB)		Activités mondiales inter-régionales et spéciales (catégorie 1.3)	Évaluation (catégorie 1.4)	Ressources spéciales destinées aux activités de CTPD (catégorie 1.5)	Compléments du CIP	Fonds d'épargne pour l'appui administratif et opérationnel (AAO) – CIP	Ressources spéciales du Programme	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés
	Projets nationaux et régionaux (catégories 1.1.1/1.1.2/1.2)	Pays en situation particulière (catégorie 1.1.3)							
ONU	8 025	25	342	–	–	–	–	(22)	–
ONUDI	2 571	–	–	–	–	–	–	–	–
FAO	15 167	–	–	–	–	–	–	–	–
UNESCO	6 183	94	–	–	–	–	–	–	–
OIT	4 887	–	–	–	–	–	–	–	–
CEA	96	–	–	–	–	–	–	–	–
CEE	–	–	–	–	–	–	–	–	–
CEPALC	–	–	–	–	–	–	–	–	–
CESAP	206	–	–	–	–	–	–	–	–
CESAO	29	–	–	–	–	–	–	–	–
CNUCED	1 043	–	1 090	–	–	–	–	80	–
CNUEH	10 156	6	3 156	–	–	–	–	(15)	–
OACI	28 884	–	–	–	–	–	–	–	–
OMS	359	–	–	–	–	–	–	–	–
BIRD	96	–	46	–	–	–	–	152	34
SFI	(80)	–	–	–	–	–	–	–	–
UPU	3	–	–	–	–	–	–	–	–
UIT	1 721	–	–	–	–	–	–	159	–
OMM	3 622	–	–	–	–	–	–	–	–
OMI	–	–	–	–	–	–	–	–	–
OMPI	28	–	–	–	–	–	–	–	–
AIEA	–	–	–	–	–	–	–	–	–
CCI	871	–	–	–	–	–	–	–	–
OMC	518	–	–	–	–	–	–	–	–
FMI	8 520	–	–	–	–	–	–	–	–
VNU	2 566	660	(3)	–	–	–	–	322	–
DEVNET	996	–	–	–	–	–	–	–	–
OIM	478	–	–	–	–	–	–	–	–

Exercice clos le 31 décembre 2003									
Dépenses imputées aux activités financées sur les ressources ordinaires									
Agents d'exécution	Montants cibles pour l'allocation des ressources de base (MCARB)		Activités mondiales inter-régionales et spéciales (catégorie 1.3)	Évaluation (catégorie 1.4)	Ressources spéciales destinées aux activités de CTPD (catégorie 1.5)	Compléments du CIP	Fonds d'épargne pour l'appui administratif et opérationnel (AAO) – CIP	Ressources spéciales du Programme	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés
	Projets nationaux et régionaux (catégories 1.1.1/1.1.2/1.2)	Pays en situation particulière (catégorie 1.1.3)							
Exécution nationale	2 574 748	6 851	40	–	301	246	1 360	33	2 466
FENU	–	–	900	–	–	–	–	–	–
UNIFEM	982	–	–	–	–	–	–	–	–
UNOPS	140 689	34 622	21 669	3 516	3 250	(1)	182	5 333	–
PNUD (direct)	195 167	24 502	34 058	–	236	–	–	–	240
ONG	31 081	726	571	–	1 643	–	–	–	–
PNUD (adj.)	(3 656)	(77)	895	33	(5 077)	(269)	465	5 097	(254)
Total (y compris la participation aux coûts)	3 035 956	67 409	62 764	3 549	353	(24)	2 007	11 139	2 486
Montants imputés aux autres sources de fonds	621 404	31 667	47 439	3 549	(6 189)	(253)	1 637	10 872	2 517
Participation aux coûts	2 414 552	35 742	15 325	–	6 542	229	370	267	(31)
Total (y compris la participation aux coûts)	3 035 956	67 409	62 764	3 549	353	(24)	2 007	11 139	2 486

^a Ce montant comprend une différence entre le grand-livre et le Système de gestion financière des projets, qui est principalement due au fait que les dépenses comptabilisées par les bureaux de pays ne sont pas à jour.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Exercice clos le 31 décembre 2003										
Dépenses imputées aux activités financées sur les ressources ordinaires										
Initiatives spéciales concernant les objectifs du Millénaire pour le développement et initiatives connexes	CIP/ projets régionaux	CIP/ projets inter- régionaux	CIP/ projets mondiaux	Total partiel	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements – 4100	Total Exercice	Sommes imputées à la participation aux coûts	Sommes imputées aux autres sources de fonds	Total 2000-2001	
									Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	Autres sources de fonds
220	–	–	–	8 590	(420)	8 170	2 405	5 765	832	11 463
–	–	–	–	2 571	–	2 571	1 095	1 476	–	3 360
–	–	–	–	15 167	624	15 791	7 655	8 136	154	17 207
–	–	–	–	6 277	1	6 278	4 793	1 485	93	9 210
–	–	–	–	4 887	–	4 887	1 168	3 719	–	11 757
–	–	–	–	96	–	96	–	96	–	1 207
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(30)
44	–	–	–	44	–	44	–	44	–	–
–	–	–	–	206	–	206	206	–	–	49
–	–	–	–	29	–	29	–	29	–	828
–	–	–	–	2 213	–	2 213	739	1 474	–	4 237
–	–	–	–	13 303	–	13 303	8 187	5 116	–	21 999
–	–	–	–	28 884	–	28 884	25 962	2 922	–	72 990
–	–	–	–	359	–	359	236	123	–	2 646
–	–	–	–	328	–	328	(90)	418	–	3 007
–	–	–	–	(80)	–	(80)	(367)	287	–	84
–	–	–	–	3	–	3	3	–	–	138
–	–	–	–	1 880	–	1 880	1 255	625	–	4 164
–	–	–	–	3 622	–	3 622	4 803	(1 181)	–	8 171
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	28
–	–	–	–	28	–	28	20	8	–	200
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	314
–	–	–	–	871	–	871	1 040	(169)	–	1 836
–	–	–	–	518	–	518	219	299	–	155
–	–	–	–	8 520	–	8 520	7 902	618	–	3 661
–	–	–	–	3 545	–	3 545	2 485	1 060	11	5 032
–	–	–	–	996	–	996	901	95	–	966
–	–	–	–	478	–	478	291	187	–	2 779

Exercice clos le 31 décembre 2003

Dépenses imputées aux activités financées sur les ressources ordinaires

Initiatives spéciales concernant les objectifs du Millénaire pour le développement et initiatives connexes	CIP/ projets régionaux	CIP/ projets inter- régionaux	CIP/ projets mondiaux	Total partiel	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements – 4100	Total Exercice	Sommes imputées à la participation aux coûts	Sommes imputées aux autres sources de fonds	Total 2000-2001	
									Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	Autres sources de fonds
12	–	–	–	2 586 057	1 011	2 587 068	2 149 031	438 037	6 691	2 364 671
–	–	–	–	900	–	900	–	900	–	–
–	–	–	–	982	–	982	60	922	–	145
–	–	–	–	209 260	(18)	209 242	89 469	119 773	1 257	295 832
2 906	–	–	–	257 109	–	257 109	137 282	119 827	4	56 423
–	–	–	–	34 021	–	34 021	22 895	11 126	–	26 206
160	–	–	–	(2 683)	–	(2 683)	3 446	(6 129)	13	(3 074)
3 342	–	–	–	3 188 981	1 198	3 190 179	2 473 091	717 088	9 055	2 927 661
3 247	–	–	–	715 890	1 198	717 088	–	717 088	9 055	710 847
95	–	–	–	2 473 091	–	2 473 091	2 473 091	–	–	2 216 814
3 342	–	–	–	3 188 981	1 198	3 190 179	–	3 190 179	9 055	2 927 661

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Exercice biennal 2002-2003

Tableau 3

Budget d'appui biennal de l'exercice clos le 31 décembre 2003 :

Activités d'appui aux programmes

Dépenses de gestion et d'administration

Appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Montant révisé des crédits ouverts 2002-2003	Dépenses en 2002-2003			Solde non engagé au 31 décembre 2003
		Décaissements	Engagements non réglés	Total	
Activités d'appui aux programmes					
Bureaux de pays	273 781	255 306	11 385	266 691	7 090
Siège	62 356	56 489	1 788	58 277	4 079
Total	336 137	311 795	13 173	324 968	11 169
Gestion et administration					
Gestion et administration	116 458	111 034	4 489	115 523	935
Total	116 458	111 034	4 489	115 523	935
Appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies					
Bureaux de pays	81 779	76 260	3 401	79 661	2 118
Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement	2 701	2 609	58	2 667	34
Bureau des services d'achats interorganisations	1 113	1 071	—	1 071	42
Programme des Volontaires des Nations Unies	28 702	26 886	191	27 077	1 625
Total	114 295	106 826	3 650	110 476	3 819
Total, budget d'appui biennal (montant brut)	566 890	529 655	21 312	550 967	15 923
Moins : recettes	Note 5 (64 327)	(54 609)	—	(54 609)	(9 718)
Total, budget d'appui biennal (montant net)	502 563	475 046	21 312	496 358	6 205
état I.1					

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Exercice biennal 2002-2003

Tableau 4

Ressources ordinaires : budget d'appui biennal (montant brut)
et dépenses financées sur le budget d'appui biennal (montant brut)
par grande catégorie de dépenses) pour l'exercice clos le 31 décembre 2003

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant révisé des crédits ouverts 2002-2003</i>	<i>Dépenses en 2002-2003</i>		<i>Total</i>	<i>Solde non engagé au 31 décembre 2003</i>
		<i>Décassements</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
Postes	391 122	357 451	14 141	371 592	19 530
Autres dépenses de personnel	7 014	7 748	316	8 064	(1 050)
Consultants	5 875	12 842	765	13 607	(7 732)
Frais de voyage	13 339	17 600	945	18 545	(5 206)
Dépenses de fonctionnement	111 656	94 899	3 762	98 661	12 995
Mobilier et matériel	13 967	14 935	1 031	15 966	(1 999)
Remboursements/contributions	23 917	24 180	352	24 532	(615)
Total	566 890	529 655	21 312	550 967	15 923

tableau 3

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

Tableau 5

Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : recettes, dépenses et soldes des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003

(En milliers de dollars des États-Unis)

			Recettes			
			Fonds d'affectation spéciale			
Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Contributions	Divers	Fonds d'affectation ponctuelle	Total
Directeur des fonds : Bureau des politiques de développement						
Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse	2002-2003	8 767	2 735	11	292	3 038
	2000-2001	14 532	2 603	61	392	3 056
Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	2002-2003	30 178	388 323	343	81	388 747
	2000-2001	27 635	230 964	4 329	2 849	238 142
Fonds multilatéral pour la mise en application du Protocole de Montréal	2002-2003	69 990	61 300	1 809	768	63 877
	2000-2001	96 613	60 381	5 724	694	66 799
Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »	2002-2003	30 612	63	1 082	(351)	794
	2000-2001	42 944	1 410	3 648	573	5 631
Compte de l'énergie du PNUD	2002-2003	3 221	611	144	—	755
	2000-2001	3 301	1 063	600	—	1 663
Fonds d'affectation spéciale du Gouvernement français pour le Programme PNUD/Banque mondiale d'évaluation du secteur de l'énergie	2002-2003	627	—	19	—	100
	2000-2001	642	—	100	—	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la protection de la couche d'ozone	2002-2003	53	—	—	—	—
	2000-2001	46	—	7	—	7
Fonds d'affectation spéciale pour l'Université maritime mondiale	2002-2003	102	—	—	—	—
	2000-2001	73	16	13	—	29
Consultation mondiale sur l'eau et l'assainissement dans les années 90	2002-2003	51	—	2	—	2
	2000-2001	84	—	11	—	11
Fonds d'affectation spéciale Allemagne/PNUD pour le Programme PNUD/Banque mondiale d'assistance à la gestion des ressources énergétiques	2002-2003	235	218	4	—	222
	2000-2001	203	—	43	—	43
Fonds d'affectation spéciale pour le projet « Histoire » du PNUD	2002-2003	6	—	—	—	—
	2000-2001	5	—	1	—	1
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Commission internationale indépendante sur la recherche sanitaire pour les pays en développement	2002-2003	(409)	206	—	—	206
	2000-2001	(158)	349	—	—	349
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance technique aux élections	2002-2003	—	—	—	—	—
	2000-2001	77	—	—	—	—
Renforcement du rôle du secteur privé dans le développement	2002-2003	—	—	—	—	—
	2000-2001	—	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui des activités de la Commission mondiale des forêts et du développement durable	2002-2003 2000-2001	1 (2)	— —	— —	— —	— —
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Sommet mondial pour le développement social	2002-2003 2000-2001	4 511 5 108	(1 007) (18)	110 839	— —	(897) 821
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui des partenariats public/privé au service de l'environnement urbain	2002-2003 2000-2001	898 893	— 1 214	3 44	2 555 36	2 558 1 294
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Danemark pour le Fonds d'initiative locale pour l'environnement urbain (LIFE) dans les zones urbaines à faible revenu de la Thaïlande	2002-2003 2000-2001	8 105	— —	— 9	— —	— 9
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Danemark pour l'appui mondial et régional à l'initiative de responsabilisation concernant l'aide	2002-2003 2000-2001	489 723	— —	11 111	— —	11 111
Fonds d'affectation spéciale des Pays-Bas pour le Programme d'action spéciale pour l'administration et la gestion	2002-2003 2000-2001	1 838 1 867	— —	57 288	— —	57 288
Programme d'étude des questions de développement (PNUD)	2002-2003 2000-2001	66 —	— 70	— 2	— —	— 72
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au Comité consultatif technique sur le partenariat mondial pour l'eau	2002-2003 2000-2001	— 456	— —	— —	— —	— —
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'énergie durable en tant qu'outil de développement dans les pays ACP	2002-2003 2000-2001	(63) (62)	69 —	— —	— —	69 —
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à la Division pour la gestion durable de l'énergie et de l'environnement dans le domaine des ressources en eau et de l'égalité entre les sexes	2002-2003 2000-2001	— 55	— —	— —	— —	— —
Fonds d'affectation spéciale pour les mesures prises dans le prolongement du Sommet mondial pour le développement social – phase II	2002-2003 2000-2001	1 859 2 471	1 114 60	28 282	(27) 1 043	1 115 1 385
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au projet sur l'énergie et les femmes : créer des possibilités de développement	2002-2003 2000-2001	— 378	— —	— —	— —	— —
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui du microfinancement et du développement des entreprises	2002-2003 2000-2001	588 440	(173) 279	11 81	— —	(162) 360

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Fonds d'affectation ponctuelle	Total
			Fonds d'affectation spéciale				
			Contributions	Divers			
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Norvège pour les projets de développement non polluants (activités exécutées en commun)	2002-2003 2000-2001	— 15	— —	— 8	— —	— 8	
Commission européenne/PNUD – pauvreté et environnement	2002-2003 2000-2001	85 74	— —	1 11	— —	1 11	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au comité consultatif technique et régional pour l'Asie du Sud (SASTAC) du Partenariat mondial pour l'eau	2002-2003 2000-2001	— 65	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au comité consultatif technique régional pour l'Asie du Sud-Est (SEATEC) du Partenariat mondial pour l'eau	2002-2003 2000-2001	— 84	— —	— —	— —	— —	
Accord de fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à l'intégration des questions d'environnement au PNUD : partenariat PNUD/Agence suédoise de développement pour la création d'un Centre international de recherche-développement sur la gestion de l'environnement	2002-2003 2000-2001	— 110	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale pour la formation aux systèmes d'information	2002-2003 2000-2001	(3) —	— —	— —	— —	— —	
Accord relatif au fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède à l'appui du Programme de gestion urbaine – phase III	2002-2003 2000-2001	— —	— —	— —	— —	— —	
Appui au programme sur la décentralisation	2002-2003 2000-2001	— 975	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la gestion des forêts à l'appui de moyens de subsistance durables au Cameroun, au Guyana et au Malawi	2002-2003 2000-2001	(187) 412	298 790	3 19	— —	301 809	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au comité consultatif technique régional pour l'Amérique du Sud (SAMTAC) du Partenariat mondial pour l'eau	2002-2003 2000-2001	— 38	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui de l'organisation de la Conférence de Varsovie	2002-2003 2000-2001	172 —	80 454	4 14	— —	84 468	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/États-Unis pour l'environnement	2002-2003 2000-2001	2 324 —	500 2 500	58 199	— —	558 2 699	
Fonds d'affectation spéciale de l'Allemagne à l'appui du Programme du PNUD sur la responsabilité et la transparence	2002-2003 2000-2001	520 —	301 1 250	10 54	— —	311 1 304	

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Fonds d'affectation ponctuelle	Total
			Fonds d'affectation spéciale				
			Contributions	Divers			
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique à l'appui des activités de suivi du Sommet mondial pour le développement social (II)	2002-2003 2000-2001	— —	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui du Gouvernement marocain en vue de l'organisation de la septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies	2002-2003 2000-2001	408 —	246 485	12 1	— —	258 486	
Fonds d'affectation spéciale pour le Cadre intégré en faveur de l'assistance technique aux pays les moins avancés en matière de commerce (WINDOW I)	2002-2003 2000-2001	2 513 —	6 582 3 266	126 23	— —	6 708 3 289	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Allemagne à l'appui de la décentralisation et de la gouvernance locale en vue de réduire la pauvreté	2002-2003 2000-2001	663 —	180 663	8 —	— —	188 663	
Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour la lutte contre le VIH/sida	2002-2003 2000-2001	2 914 —	6 638 2 417	91 9	741 488	7 470 2 914	
Fonds d'affectation spéciale thématique à l'appui de la gouvernance démocratique	2002-2003 2000-2001	9 318 —	27 668 9 159	193 159	4 446 —	32 307 9 318	
Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD à l'appui des technologies de l'information et de la communication	2002-2003 2000-2001	5 242 —	2 042 5 170	170 —	142 1	2 354 5 171	
Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour une gestion de l'énergie au service du développement durable	2002-2003 2000-2001	2 275 —	5 738 2 275	104 —	2 —	5 844 2 275	
Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour la lutte contre la pauvreté à l'appui du développement durable	2002-2003 2000-2001	2 277 —	12 569 2 277	140 —	260 —	12 969 2 277	
Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour les questions d'égalité entre les sexes	2002-2003 2000-2001	— —	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour l'environnement	2002-2003 2000-2001	— —	— —	1 —	— —	1 —	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Cadre intégré en faveur de l'assistance technique aux pays les moins avancés en matière de commerce	2002-2003 2000-2001	— —	138 —	4 —	— —	142 —	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'initiative relative à la pauvreté et à l'environnement – phase II	2002-2003 2000-2001	— —	199 —	4 —	— —	203 —	
Cadre intégré en faveur de l'assistance technique aux pays les moins avancés en matière de commerce (II)	2002-2003 2000-2001	— —	1 022 —	— —	— —	1 022 —	

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Total, Bureau des politiques de développement	2002-2003	182 149	517 660	4 563	8 909	531 132
	2000-2001	200 202	329 097	16 690	6 076	351 863
Directeur des fonds : PNUD Afrique						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'Angola	2002-2003	7 048	—	40	(62)	(22)
	2000-2001	10 129	—	452	1 205	1 657
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à un projet de développement des systèmes financiers en Angola — phase II	2002-2003	3	—	(3)	—	(3)
	2000-2001	102	—	3	—	3
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance humanitaire d'urgence à l'Angola	2002-2003	—	—	—	—	—
	2000-2001	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale pour la contribution de la Norvège au programme du Centre angolais de formation pétrolière à Sumbe	2002-2003	817	—	—	—	—
	2000-2001	706	—	111	—	111
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à l'élaboration d'un rapport national sur les ressources en eau de l'Angola	2002-2003	—	—	—	—	—
	2000-2001	53	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Danemark pour l'aide électorale au Burundi	2002-2003	75	—	2	—	2
	2000-2001	191	—	23	—	23
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui aux activités de reconstruction et de réconciliation au Burundi	2002-2003	—	—	—	—	—
	2000-2001	(89)	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale Finlande/PNUD pour la construction d'une école agrovétérinaire à Rushashi	2002-2003	625	—	—	—	—
	2000-2001	541	—	84	—	84
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda	2002-2003	8 928	3 141	(100)	223	3 264
	2000-2001	28 861	7 839	705	2 094	10 638
Fonds d'affectation spéciale pour l'aide d'urgence à la République populaire du Mozambique	2002-2003	(58)	—	—	—	—
	2000-2001	(148)	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme de démobilisation au Mozambique	2002-2003	219	—	4	—	4
	2000-2001	189	—	30	—	30
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la réintégration du personnel militaire démobilisé au Mozambique	2002-2003	1 485	—	37	—	37
	2000-2001	377	—	1 119	—	1 119
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Norvège pour l'aide au processus électoral au Mozambique	2002-2003	124	—	—	10	10
	2000-2001	1 135	—	1	88	89

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale d'appui au Programme national pour l'environnement au Mozambique (PNUD/IDA)	2002-2003	82	—	2	—	2
	2000-2001	71	—	11	—	11
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme de déminage au Mozambique	2002-2003	1 403	133	115	—	248
	2000-2001	3 946	2 248	615	—	2 863
Fonds d'affectation spéciale de la Suède à l'appui du programme de réinsertion des réfugiés et de relèvement des zones de réinstallation en Érythrée	2002-2003	(12)	—	—	—	—
	2000-2001	144	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale pour le soutien à la démocratisation du processus électoral en Guinée-Bissau	2002-2003	24	—	—	—	—
	2000-2001	(1 228)	—	1	—	1
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la démobilisation, la réinsertion, la reconstruction et le relèvement en Sierra Leone	2002-2003	1 804	—	23	—	23
	2000-2001	1 559	—	245	—	245
Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour l'appui au recensement général de la population et de l'habitat au Sénégal	2002-2003	631	—	19	—	19
	2000-2001	546	—	85	—	85
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au processus de paix dans le nord du Mali	2002-2003	1 074	2 906	10	(6)	2 910
	2000-2001	(473)	2 746	55	354	3 155
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au processus électoral au Mali	2002-2003	1	—	—	—	—
	2000-2001	66	—	1	—	1
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Namibie	2002-2003	200	—	6	—	6
	2000-2001	207	—	25	—	25
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe	2002-2003	4 792	15	115	32	162
	2000-2001	4 600	70	591	141	802
Fonds d'affectation spéciale du PNUD destiné à appuyer le Comité directeur et le secrétariat du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique	2002-2003	21	—	—	—	—
	2000-2001	18	—	3	—	3
Fonds d'affectation spéciale de la Norvège pour l'appui à la gouvernance en Afrique	2002-2003	5 468	—	138	—	138
	2000-2001	9 908	721	1 249	—	1 970
Projet relatif aux services de formation et de gestion en Afrique	2002-2003	179	—	5	—	5
	2000-2001	136	—	43	—	43
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Artistes unis pour l'Afrique	2002-2003	66	—	1	—	1
	2000-2001	57	—	9	—	9

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance au titre des projets de développement intéressant les réfugiés en Afrique	2002-2003	650	—	19	—	19
	2000-2001	562	—	88	—	88
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour lutter contre la pauvreté et la faim en Afrique	2002-2003	1 321	—	—	23	23
	2000-2001	1 212	—	(1)	110	109
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Fondation Live Aid	2002-2003	—	—	—	—	—
	2000-2001	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la Finlande pour les activités d'analyse et de programmation nationales de la coopération technique	2002-2003	736	—	21	—	21
	2000-2001	619	—	102	—	102
Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le Service d'élaboration des projets en Afrique	2002-2003	3	—	(3)	—	(3)
	2000-2001	24	—	3	—	3
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'encaissement des paiements des utilisateurs du Service d'élaboration des projets en Afrique	2002-2003	41	—	1	—	1
	2000-2001	35	—	6	—	6
Fonds d'affectation spéciale pour la contribution spéciale des Pays-Bas en faveur des pays les moins avancés	2002-2003	699	—	20	—	20
	2000-2001	654	—	101	—	101
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'Accord de mise en commun des ressources pour l'assistance technique au secteur de la santé	2002-2003	1 139	—	17	—	17
	2000-2001	1 167	—	155	—	155
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui de la campagne « Give a dam »	2002-2003	(11)	—	—	—	—
	2000-2001	—	—	—	—	—
Fonds fiduciaire du PNUD concernant l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (OHADA TF)	2002-2003	5 030	751	2 499	—	3 250
	2000-2001	5 869	2 438	1 835	—	4 273
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la gouvernance en Afrique	2002-2003	(635)	1 155	26	—	1 181
	2000-2001	139	—	12	9	21
Accords relatifs au Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le Programme du Réseau Afrique 2000 : subventions allouées au Burkina Faso, au Cameroun et à l'Ouganda	2002-2003	(14)	—	—	—	—
	2000-2001	224	—	21	—	21
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui du Fonds de dotation du programme EMPRETEC au Zimbabwe	2002-2003	(1)	—	—	—	—
	2000-2001	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Réseau Afrique 2000	2002-2003	1 057	—	23	—	23
	2000-2001	742	—	129	—	129

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Fonds d'affectation ponctuelle	Total
			Fonds d'affectation spéciale				
			Contributions	Divers			
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au programme de lutte contre le VIH/sida au Botswana	2002-2003 2000-2001	— (80)	— —	7 —	— —	7 —	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à la mise en œuvre du Programme de renforcement des capacités en matière de gestion économique en Guinée-Bissau (Pronage)	2002-2003 2000-2001	— —	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au retour des personnes déplacées au Libéria	2002-2003 2000-2001	— 84	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique à l'appui du Programme de coordination et d'assistance pour la sécurité et le développement (PCASED)	2002-2003 2000-2001	233 —	— 498	4 —	— —	4 498	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'Appel global interorganisations en faveur du Burundi	2002-2003 2000-2001	— 474	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à un projet d'assistance technique et de préparation au passage à l'an 2000 au Zimbabwe	2002-2003 2000-2001	— (109)	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho	2002-2003 2000-2001	— —	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Guinée-Bissau	2002-2003 2000-2001	1 055 1 658	— 250	8 40	— 453	8 743	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Belgique à l'appui du processus électoral en Afrique du Sud	2002-2003 2000-2001	200 —	— 200	4 —	— —	4 200	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le développement de l'information minière de base	2002-2003 2000-2001	63 —	234 608	1 7	— —	235 615	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui au Forum II sur la gouvernance en Afrique	2002-2003 2000-2001	(200) (200)	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui du processus électoral en Côte d'Ivoire	2002-2003 2000-2001	(967) —	— 3 109	— —	— —	— 3 109	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui du processus électoral au Ghana	2002-2003 2000-2001	416 —	— 391	12 25	— —	12 416	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui de l'observation des élections en Tanzanie	2002-2003 2000-2001	(54) —	37 349	— —	— —	37 349	

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Fonds d'affectation ponctuelle	Total
			Fonds d'affectation spéciale				
			Contributions	Divers			
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui de certains projets et programmes de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique	2002-2003 2000-2001	333 —	— —	— —	124 566	124 566	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui de l'observation du processus électoral en Côte d'Ivoire	2002-2003 2000-2001	1 401 —	— 1 333	42 68	— —	42 1 401	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Sierra Leone	2002-2003 2000-2001	— —	60 —	2 —	— —	62 —	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui du processus électoral au Tchad	2002-2003 2000-2001	1 511 —	— 1 492	45 19	— —	45 1 511	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui des opérations de déminage d'urgence au Mozambique	2002-2003 2000-2001	918 —	671 900	42 18	— —	713 918	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui du « Millénaire pour l'Afrique »	2002-2003 2000-2001	139 —	— 137	1 2	— —	1 139	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui du processus électoral aux Comores	2002-2003 2000-2001	569 —	— 1 451	1 —	— —	1 1 451	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la réintégration et l'autosuffisance des déplacés et réfugiés à Kisangani, Lubumbashi et Bas-Congo	2002-2003 2000-2001	— —	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui du Programme d'assistance humanitaire et de relèvement au Zimbabwe mené par l'équipe de pays des Nations Unies	2002-2003 2000-2001	— —	1 471 —	32 —	7 288 —	8 791 —	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui à la réhabilitation de l'Institution des Bashingantahe pour la réconciliation au Burundi	2002-2003 2000-2001	— —	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'enquête sur l'impact des mines en Érythrée	2002-2003 2000-2001	— —	1 052 —	11 —	— —	1 063 —	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui de la réinsertion des jeunes déplacés et des ex-combattants et du ramassage des armes légères	2002-2003 2000-2001	— —	739 —	2 —	— —	741 —	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le projet d'appui aux élections au Nigéria en 2003	2002-2003 2000-2001	— —	5 094 —	67 —	— —	5 161 —	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la réhabilitation des pistes rurales suivant la méthode haute intensité de main-d'œuvre en République du Congo	2002-2003 2000-2001	— —	1 334 —	11 —	— —	1 345 —	

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui à l'enquête technique sur les mines au Mozambique : provinces d'Inhambane et de Maputo	2002-2003 2000-2001	— —	895 —	— —	— —	895 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la bonne gouvernance en Éthiopie grâce au renforcement des capacités du Parlement national	2002-2003 2000-2001	— —	309 —	— —	— —	309 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le renforcement de la capacité nationale de coordination de la lutte antimines en Angola	2002-2003 2000-2001	— —	710 —	— —	— —	710 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Programme d'assistance électorale au Rwanda en 2003	2002-2003 2000-2001	— —	1 654 —	— —	— —	1 654 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'enquête sur l'impact des mines en Éthiopie	2002-2003 2000-2001	— —	942 —	— —	— —	942 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion dans la région du Pool (Congo-Brazzaville)	2002-2003 2000-2001	— —	674 —	— —	— —	674 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui à la Mission d'observation des élections au Nigéria	2002-2003 2000-2001	— —	2 559 —	— —	— —	2 559 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui au Groupe des avis juridiques du Bureau du coordonnateur résident des Nations Unies au Zimbabwe	2002-2003 2000-2001	— —	212 —	— —	— —	212 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui au programme de réformes au Nigéria	2002-2003 2000-2001	— —	370 —	— —	— —	370 —
Fonds d'affectation spéciale de l'Office humanitaire de la Communauté européenne pour l'appui aux activités d'information et de vérification relatives aux opérations de secours du Groupe d'intervention rapide au Zimbabwe	2002-2003 2000-2001	— —	1 093 —	— —	— —	1 093 —
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance aux populations et la réinstallation permanente au Burundi	2002-2003 2000-2001	614 2 472	2 614 2 292	1 274	670 —	3 285 2 566
Total, PNUD Afrique	2002-2003 2000-2001	51 245 77 150	30 825 29 072	3 330 8 365	8 302 5 020	42 457 42 457
Directeur des fonds PNUD Asie/Pacifique						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'aide humanitaire et la reconstruction au Cambodge	2002-2003 2000-2001	153 155	— —	— 11	1 16	1 27

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le renforcement des capacités de déminage au Cambodge	2002-2003 2000-2001	1 803 4 067	7 093 9 202	5 526	38 1 402	7 136 11 130
Fonds d'affectation spéciale de la Suède à l'appui des programmes menés au Cambodge par le Centre cambodgien de déminage	2002-2003 2000-2001	— 233	— —	— —	— —	— —
Fonds d'affectation spéciale de la Suède à l'appui du programme de réinstallation et de réinsertion au Cambodge	2002-2003 2000-2001	— (65)	— —	— —	— —	— —
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède à l'appui du développement rural au Cambodge	2002-2003 2000-2001	— (38)	— —	— —	— —	— —
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui du programme de relèvement et de réintégration au Cambodge	2002-2003 2000-2001	206 2 403	— 2 784	7 229	— —	7 3 013
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui des élections locales et nationales au Cambodge	2002-2003 2000-2001	(451) 930	— —	— 70	— —	— 70
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour la réduction de la pauvreté grâce aux services financiers de l'Association des agences locales cambodgiennes de développement économique	2002-2003 2000-2001	— —	— —	— —	— —	— —
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'aide d'urgence à la République populaire du Bangladesh	2002-2003 2000-2001	307 267	— —	9 40	— —	9 40
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'utilisation du reliquat des ressources du Bureau spécial de secours des Nations Unies au Bangladesh	2002-2003 2000-2001	879 828	— —	26 125	— —	26 125
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Danemark pour le Centre du réseau de formation internationale pour l'approvisionnement en eau et la gestion des déchets au Bangladesh	2002-2003 2000-2001	141 393	— 261	1 70	— —	1 331
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à l'Organisation pour la science, la technique et l'environnement en République démocratique populaire lao	2002-2003 2000-2001	— (63)	— —	— —	— —	— —
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République démocratique populaire lao pour la neutralisation des engins non explosés	2002-2003 2000-2001	1 800 4 176	3 312 3 649	18 315	3 386 903	6 716 4 867

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Fonds d'affectation ponctuelle	Total
			Fonds d'affectation spéciale				
			Contributions	Divers			
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à la culture et à la production alimentaire intégrées en Afghanistan	2002-2003 2000-2001	— 424	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au programme de relèvement des zones rurales en Afghanistan	2002-2003 2000-2001	— 7	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les opérations d'urgence en Afghanistan	2002-2003 2000-2001	(468) 148	— (64)	— 64	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour le Programme global d'aide aux handicapés afghans	2002-2003 2000-2001	— (549)	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à la sécurité alimentaire par une production agricole viable (FAO) en Afghanistan	2002-2003 2000-2001	— 809	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède d'appui au programme P.E.A.C.E en Afghanistan	2002-2003 2000-2001	— 192	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le programme pakistanais de mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages	2002-2003 2000-2001	— —	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la République des Maldives	2002-2003 2000-2001	4 33	— —	(1) 1	— —	(1) 1	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Organisation néerlandaise pour la coopération internationale au service du développement/Groupe d'experts pour la sensibilisation aux questions d'environnement et de développement durable en Asie	2002-2003 2000-2001	(8) (17)	— 9	— —	— —	— 9	
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour le renforcement des institutions et des politiques financières au Viet Nam	2002-2003 2000-2001	— 56	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Australie pour la réforme de la gestion budgétaire et monétaire et l'amélioration des statistiques — phase II	2002-2003 2000-2001	35 48	— —	1 9	— —	1 9	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République de Corée à l'appui du programme de développement du bassin du fleuve Tumen	2002-2003 2000-2001	1 029 791	— 246	32 145	— —	32 391	

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Fonds d'affectation ponctuelle	Total
			Fonds d'affectation spéciale				
			Contributions	Divers			
Fonds d'affectation spéciale	2002-2003	423	877	13	—	890	
PNUD/République populaire démocratique de Corée pour le programme de secours et de relèvement du secteur agricole	2000-2001	235	623	62	—	685	
Accord relatif au Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'appui du partenariat multidonateurs à la Commission du Mékong pour les postes de haut fonctionnaire et le renforcement des capacités	2002-2003	172	—	3	—	3	
	2000-2001	329	—	38	—	38	
Fonds d'affectation spéciale	2002-2003	640	—	19	—	19	
PNUD/République de Corée	2000-2001	333	491	66	—	557	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au programme national de lutte contre la pauvreté en Mongolie	2002-2003	—	—	—	—	—	
	2000-2001	154	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au renforcement des capacités d'enquête et de planification socioéconomiques	2002-2003	—	—	—	—	—	
	2000-2001	(381)	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour le projet visant à améliorer l'accès des populations rurales aux infrastructures de base	2002-2003	—	—	—	—	—	
	2000-2001	(119)	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour le Programme de relèvement communautaire en Indonésie	2002-2003	—	—	—	—	—	
	2000-2001	608	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède à l'appui du Programme élargi d'assistance à la prestation de services sociaux de base à l'intention des soldats du MNLF et de leur famille et au renforcement des capacités en la matière	2002-2003	—	—	—	—	—	
	2000-2001	198	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale Belgique/Philippines à l'appui de la valorisation des ressources humaines pour la gestion des affaires publiques et l'amélioration des moyens de subsistance – Conseil de la paix et du développement pour la région sud des Philippines (SPCD)	2002-2003	(38)	—	—	—	—	
	2000-2001	170	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour l'Appel interorganisations des Nations Unies en faveur des secours d'urgence et du relèvement initial en Chine	2002-2003	—	—	—	—	—	
	2000-2001	(14)	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour l'assistance sanitaire à Jaffna au Sri Lanka	2002-2003	—	—	—	—	—	
	2000-2001	469	—	—	—	—	

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Fonds d'affectation ponctuelle	Total
			Fonds d'affectation spéciale				
			Contributions	Divers			
Fonds d'affectation spéciale	2002-2003	238	—	4	—	4	
Belgique/Philippines concernant la formation professionnelle et le développement des entreprises à l'intention des soldats du MNLF, de leur famille et de leur communauté	2000-2001	802	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale de la Suède à l'appui de l'Appel de 1999 en faveur de l'Afghanistan	2002-2003	—	—	—	—	—	
	2000-2001	1 037	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme de relèvement communautaire en Indonésie	2002-2003	5 277	4 852	247	—	5 099	
	2000-2001	1 637	14 923	294	—	15 217	
Fonds d'affectation spéciale pour le programme du Bureau australien d'aide au développement et du PNUD	2002-2003	922	—	27	—	27	
	2000-2001	798	—	124	—	124	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la surveillance et à la notification des délits forestiers au Cambodge	2002-2003	312	53	2	—	55	
	2000-2001	328	853	21	—	874	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au renforcement des capacités en vue de la réforme de l'administration indonésienne	2002-2003	13 543	3 814	349	—	4 163	
	2000-2001	—	13 588	1 084	—	14 672	
Appel interinstitutions des Nations Unies en faveur de la Mongolie – DZUD 2000, le développement d'une catastrophe	2002-2003	17	—	—	—	—	
	2000-2001	—	130	—	—	130	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui en faveur d'une trêve humanitaire à Atjeh	2002-2003	116	—	3	—	3	
	2000-2001	—	605	36	—	641	
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui au Projet de réseau régional Asie-Pacifique sur les pesticides : une production plus propre et une gestion écologiquement viable	2002-2003	17	40	1	—	41	
	2000-2001	—	119	1	—	120	
Fonds d'affectation spéciale du Japon pour l'octroi de bourses aux étudiants du Timor oriental	2002-2003	350	707	23	—	730	
	2000-2001	—	658	22	—	680	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au Programme de relèvement de l'archipel des Moluques et de la province des Moluques Nord	2002-2003	2 861	6 191	89	—	6 280	
	2000-2001	—	2 857	19	—	2 876	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Programme de formation en matière de gouvernance locale en Chine	2002-2003	128	303	1	—	304	
	2000-2001	—	126	2	—	128	

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Fonds d'affectation ponctuelle	Total
			Fonds d'affectation spéciale				
			Contributions	Divers			
Fonds d'affectation spéciale de l'Office humanitaire de la Communauté européenne pour la fourniture de logements temporaires aux groupes de population pauvres et vulnérables de la ville de Bhuj, district de Kutch (Gujarat)	2002-2003 2000-2001	491 —	150 485	16 6	— —	166 491	
Fonds d'affectation spéciale pour l'initiative en faveur de la paix et du développement au Népal	2002-2003 2000-2001	498 —	1 595 496	27 2	— —	1 622 498	
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique pour l'appui au secteur judiciaire au Timor-Leste	2002-2003 2000-2001	482 —	— 682	(8) 15	— —	(8) 697	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui à la Mission d'observation des élections parlementaires au Bangladesh	2002-2003 2000-2001	637 —	— 637	9 —	— —	9 637	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui aux élections de l'Assemblée constituante au Timor-Leste	2002-2003 2000-2001	484 —	— 735	6 —	— —	6 735	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les préparatifs et le suivi du Sommet mondial pour le développement durable en Indonésie	2002-2003 2000-2001	104 —	2 713 104	9 —	— —	2 722 104	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE à l'appui des élections municipales au Cambodge	2002-2003 2000-2001	— —	2 825 —	12 —	— —	2 837 —	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le renforcement des capacités dans le cadre de la réforme de la gestion des déchets solides dans les municipalités chinoises	2002-2003 2000-2001	— —	475 —	1 —	— —	476 —	
Fonds d'affectation spéciale pour la loi et l'ordre public en Afghanistan	2002-2003 2000-2001	— —	31 274 —	25 —	— —	31 299 —	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui à la mission d'observation de l'élection présidentielle au Timor-Leste	2002-2003 2000-2001	— —	368 —	4 —	— —	372 —	
Fonds spécial PNUD/Timor-Leste en faveur des ex-fonctionnaires du Gouvernement indonésien	2002-2003 2000-2001	— —	4 132 —	88 —	1 138 —	5 358 —	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Programme de relèvement et d'emploi en Afghanistan	2002-2003 2000-2001	— —	1 502 —	20 —	— —	1 522 —	
Fonds de formation de la CEE pour le renforcement des capacités grâce à la création de centres de formation aux technologies de l'information et des communications	2002-2003 2000-2001	— —	572 —	7 —	— —	579 —	

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Partenariat CEE/Indonésie pour la réforme de la gouvernance	2002-2003 2000-2001	— —	1 367 —	16 —	— —	1 383 —
Fonds d'affectation spéciale de l'Allemagne à l'appui du Fonds d'affectation spéciale pour la loi et l'ordre public en Afghanistan	2002-2003 2000-2001	— —	2 018 —	2 —	— —	2 020 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'enquête sur l'impact des mines en Afghanistan	2002-2003 2000-2001	— —	1 496 —	13 —	— —	1 509 —
Offre de services et réinstallation : options pour la planification du développement	2002-2003 2000-2001	— —	183 —	1 —	— —	184 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui au renforcement des capacités de gestion de l'information en Afghanistan	2002-2003 2000-2001	— —	1 463 —	10 —	— —	1 473 —
Fonds d'affectation spéciale de la France pour l'appui au renforcement des capacités de la fonction publique en Afghanistan	2002-2003 2000-2001	— —	1 750 —	38 —	— —	1 788 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la création d'un système de surveillance de la sécurité alimentaire et des besoins nutritionnels en Afghanistan	2002-2003 2000-2001	— —	340 —	— —	— —	340 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la rénovation des hammams dans certaines villes d'Afghanistan dans le cadre du Programme de relèvement et d'emploi	2002-2003 2000-2001	— —	1 829 —	— —	— —	1 829 —
CEE – Fonds d'affectation spéciale pour la loi et l'ordre public en Afghanistan	2002-2003 2000-2001	— —	14 171 —	— —	— —	14 171 —
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui aux élections de 2004 en Indonésie	2002-2003 2000-2001	— —	7 776 —	— —	— —	7 776 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui à la création de postes de spécialistes du développement dans l'Administration timoraise	2002-2003 2000-2001	— —	1 600 —	— —	— —	1 600 —
Total, PNUD Asie/Pacifique	2002-2003 2000-2001	33 104 21 812	106 841 54 199	1 175 3 397	4 563 2 321	112 579 59 917
Directeur des Fonds : PNUD Europe et CEI						
Plan-cadre de Nicosie : phase d'exécution	2002-2003 2000-2001	— 3	— —	— —	— —	— —
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les républiques baltes	2002-2003 2000-2001	313 965	— —	9 106	— —	9 106
Fonds d'affectation spéciale pour l'Appel global interinstitutions des Nations en faveur du Tadjikistan	2002-2003 2000-2001	— (3)	— —	— —	— —	— —

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Fonds d'affectation ponctuelle	Total
			Fonds d'affectation spéciale				
			Contributions	Divers			
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la paix et le développement au Tadjikistan	2002-2003	123	—	3	—	3	
	2000-2001	116	87	26	—	113	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suisse pour la gestion et la coordination de l'aide au Kirghizistan	2002-2003	102	—	2	—	2	
	2000-2001	120	—	17	—	17	
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui au renforcement du Ministère des affaires étrangères du Kirghizistan	2002-2003	33	—	1	—	1	
	2000-2001	80	—	9	—	9	
Fonds d'affectation spéciale pour répondre aux besoins humains urgents en Ouzbékistan	2002-2003	124	—	3	—	3	
	2000-2001	108	—	16	—	16	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Physicians for Human Rights (ONG) pour les activités d'aide humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	2002-2003	211	—	6	—	6	
	2000-2001	183	—	28	—	28	
Fonds d'affectation spéciale d'appui au renforcement des capacités en matière de gestion des ressources provenant de l'aide extérieure	2002-2003	7	—	(7)	—	(7)	
	2000-2001	163	—	16	—	16	
Fonds d'affectation spéciale pour le Programme du bassin de la mer d'Aral	2002-2003	(28)	—	—	—	—	
	2000-2001	(30)	—	—	—	—	
De l'Europe à Beijing : Fonds d'affectation spéciale pour la participation des femmes au développement	2002-2003	—	—	—	—	—	
	2000-2001	1	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République des Sakha (Iakoutie) pour le programme d'assistance aux populations autochtones du nord de la République des Sakha	2002-2003	97	—	1	—	1	
	2000-2001	110	—	19	—	19	
Programme de secours d'urgence pour l'Albanie à la suite des inondations	2002-2003	—	—	—	—	—	
	2000-2001	—	—	—	—	—	
Accord du Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet d'appui aux réfugiés et aux personnes déplacées en Bosnie-Herzégovine	2002-2003	—	—	—	—	—	
	2000-2001	(90)	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le déminage en Bosnie-Herzégovine	2002-2003	(389)	(157)	7	849	699	
	2000-2001	(1 553)	1 016	45	1 450	(121)	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'appui à la création d'emplois dans les villages en Bosnie-Herzégovine	2002-2003	—	—	—	—	—	
	2000-2001	14	—	1	—	16	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet de création d'emplois et de protection de l'environnement dans les villages en Bosnie-Herzégovine	2002-2003	—	—	—	—	—	
	2000-2001	(818)	550	98	—	102	

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Fonds d'affectation ponctuelle	Total
			Fonds d'affectation spéciale				
			Contributions	Divers			
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE	2002-2003	(127)	122	—	—	122	
pour le projet de promotion de l'intégration sociale en Lettonie : programme d'enseignement des langues	2000-2001	(108)	403	3	—	406	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède	2002-2003	—	—	—	—	—	
pour le renforcement des capacités de l'Office national des droits de l'homme de Lettonie	2000-2001	12	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Belgique	2002-2003	(68)	—	—	—	—	
pour le relèvement et le développement durable de la Slavonie orientale	2000-2001	26	768	—	—	768	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE	2002-2003	—	—	—	—	—	
pour le programme pour l'emploi et l'environnement dans les villages – phase III	2000-2001	(1 145)	435	—	—	435	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE	2002-2003	—	—	—	—	—	
pour l'appui aux réfugiés et aux personnes déplacées dans le canton de Bosnie centrale	2000-2001	(3 058)	3 357	98	—	3 455	
Fonds d'affectation spéciale Suède/Moldova	2002-2003	—	—	—	—	—	
pour le projet « Femmes, société et politique »	2000-2001	47	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Programme de l'État estonien pour l'intégration des non-Estoniens à la société estonienne	2002-2003	130	—	1	—	1	
	2000-2001	327	649	27	—	676	
Fonds d'affectation spéciale de la Suède	2002-2003	—	—	—	—	—	
pour une meilleure gestion des affaires publiques et la réforme de l'administration publique	2000-2001	266	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale de la Suède	2002-2003	—	—	—	—	—	
pour l'appui à l'assistance judiciaire en Géorgie	2000-2001	91	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède	2002-2003	—	—	—	—	—	
pour l'appui au projet KYR/99/Q11 « Renforcement des capacités des ONG et des organisations communautaires dans le secteur social »	2000-2001	—	—	—	—	—	
Programme de la Commission européenne	2002-2003	336	—	3	—	3	
pour l'emploi et le relèvement dans les villages	2000-2001	515	6 661	29	—	6 690	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède	2002-2003	—	—	—	—	—	
pour l'aide au renforcement des capacités du Parlement kirghize	2000-2001	—	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au Programme d'aide à Semipalatinsk	2002-2003	1 118	—	28	—	28	
	2000-2001	—	1 100	18	—	1 118	

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Fonds d'affectation ponctuelle	Total
			Fonds d'affectation spéciale				
			Contributions	Divers			
Fonds d'affectation spéciale du PNUD concernant la crise au Kosovo	2002-2003	11	—	(11)	—	(11)	
	2000-2001	354	—	11	—	11	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au relèvement et au développement durable des régions de Croatie ravagées par la guerre	2002-2003	—	—	—	—	—	
	2000-2001	7	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale CEE/Estonie à l'appui du Programme estonien d'enseignement des langues	2002-2003	(1)	—	—	—	—	
	2000-2001	785	396	55	—	451	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE en faveur de l'assistance multisectorielle pour le contrôle des drogues et du renforcement des institutions en Ukraine, en République de Moldova et au Bélarus (BUMAD 1)	2002-2003	—	1 316	—	—	1 316	
	2000-2001	—	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale de la Suède à l'appui du projet sur les femmes et la politique locale dans les régions de Kyrzi Orda et du Semipalatinsk relevant du Bureau de la participation des femmes au développement	2002-2003	—	—	—	—	—	
	2000-2001	(10)	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le programme de surveillance des frontières en Asie centrale (mission de mise au point du programme)	2002-2003	—	138	—	—	138	
	2000-2001	—	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale de la Norvège pour le programme d'assistance à l'emploi municipal en Macédoine	2002-2003	125	—	3	—	3	
	2000-2001	521	—	30	—	30	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le programme de surveillance des frontières en Asie centrale (phase I, formation)	2002-2003	—	575	—	—	575	
	2000-2001	—	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale de la Norvège pour le relèvement et le développement durable aux fins de la remise en état des infrastructures dans les régions dévastées par la guerre en Croatie	2002-2003	129	—	1	—	1	
	2000-2001	127	321	14	—	335	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Programme de la lutte antimines en Albanie (projet d'enquête technique)	2002-2003	—	1 508	—	—	1 508	
	2000-2001	—	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui aux pays baltes	2002-2003	410	—	13	—	13	
	2000-2001	278	524	53	—	577	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui au Programme de modernisation et de redynamisation des municipalités en Serbie-et-Monténégro	2002-2003	—	3 438	—	—	3 438	
	2000-2001	—	—	—	—	—	

			Recettes			
			Fonds d'affectation spéciale			
Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Contributions	Divers	Fonds d'affectation ponctuelle	Total
Appui de l'Union européenne à la création d'emplois dans des zones cibles dans le cadre du Programme du PNUD pour l'emploi et l'environnement dans les villages	2002-2003 2000-2001	— (612)	— 624	— —	— —	— 624
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la participation de la société civile aux documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté en Serbie-et-Monténégro	2002-2003 2000-2001	— —	574 —	— —	— —	574 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le retour des personnes déplacées dans les régions ravagées par la guerre en Croatie	2002-2003 2000-2001	(15) 187	— 166	— —	— —	— 166
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la remise en état d'urgence des réseaux d'alimentation en eau dans les zones rurales de Khatlon et de Sughd (Tadjikistan)	2002-2003 2000-2001	— —	390 —	— —	— —	390 —
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Office humanitaire de la Communauté européenne pour l'Accord pour la fourniture de logements et d'équipements sanitaires dans les régions touchées par les séismes en Turquie	2002-2003 2000-2001	201 —	— 2 366	9 38	— —	9 2 404
Fonds d'affectation spéciale de l'Office humanitaire de la Communauté européenne pour l'assistance humanitaire en vue de mieux protéger le personnel du système des Nations Unies et des organisations humanitaires opérant dans le nord du Caucase (Fédération de Russie)	2002-2003 2000-2001	— —	235 —	— —	— —	235 —
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la lutte antimines en Croatie	2002-2003 2000-2001	165 —	199 1 059	4 6	— —	203 1 065
Fonds d'affectation spéciale de la CEE en faveur du Centre de la mer Caspienne chargé d'étudier les fluctuations du niveau de la mer (projet I) et du Groupe chargé de la coordination du Programme relatif à l'environnement en mer Caspienne (projet II)	2002-2003 2000-2001	— —	79 —	— —	— —	79 —
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Office humanitaire de la Communauté européenne pour le renforcement des capacités de résistance des populations touchées par le tremblement de terre dans la région de Marmara	2002-2003 2000-2001	16 —	— 315	— 6	— —	— 321
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Programme de lutte contre les drogues dans la région du Sud-Caucase – phase III	2002-2003 2000-2001	— —	1 356 —	— —	— —	1 356 —

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Fonds d'affectation ponctuelle	Total
			Fonds d'affectation spéciale				
			Contributions	Divers			
Fonds d'affectation spéciale de la Norvège pour l'appui au développement humain et à la gouvernance au niveau local au Kosovo	2002-2003	105	—	2	—	2	
	2000-2001	—	599	29	—	628	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE/Bosnie pour aider les autorités nationales à organiser plus activement le retour des réfugiés et des déplacés	2002-2003	—	1 676	—	—	1 676	
	2000-2001	—	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Programme de la Croatie en faveur du retour des personnes déplacées et des réfugiés en Slavonie orientale et à Banovina	2002-2003	513	26	3	—	29	
	2000-2001	—	1 680	—	—	1 680	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le centre d'échange d'informations régional du Pacte de stabilité/PNUD sur les armes légères (Europe du Sud-Est)	2002-2003	—	172	—	—	172	
	2000-2001	—	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale pour la fourniture d'un appui à l'Organisme d'aide au développement de la République tchèque en vue de renforcer la coopération avec les pays en développement	2002-2003	128	530	3	—	533	
	2000-2001	—	520	9	—	529	
Fonds d'affectation spéciale de la Norvège pour une assistance en faveur du Programme de lutte antimines en Bosnie-Herzégovine	2002-2003	152	(130)	1	—	(129)	
	2000-2001	—	729	—	—	729	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Programme de réforme sur l'intégration dans le canton de Bosnie centrale	2002-2003	(45)	739	—	—	739	
	2000-2001	—	1 555	57	—	1 612	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Programme de lutte contre les drogues dans la région du Sud-Caucase	2002-2003	(40)	91	—	—	91	
	2000-2001	—	745	4	—	749	
Fonds d'affectation spéciale de l'Allemagne pour l'appui au Programme de lutte antimines en Bosnie-Herzégovine	2002-2003	104	—	3	—	3	
	2000-2001	—	100	4	—	104	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le relèvement de la vieille ville de Nicosie et des régions d'Omariye et de Selimye	2002-2003	(43)	1 675	2	—	1 677	
	2000-2001	—	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la lutte antimines en Bosnie-Herzégovine	2002-2003	935	1 326	17	—	1 343	
	2000-2001	—	2 034	—	—	2 034	
Fonds d'affectation spéciale Office humanitaire de la Communauté européenne/Arménie pour une aide d'urgence aux agriculteurs touchés par la sécheresse à l'appui du relèvement et de la production durable de pommes de terre et d'orge	2002-2003	(30)	291	—	—	291	
	2000-2001	—	138	—	—	138	

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour le renforcement de la coopération entre les organisations de la société civile à l'appui du développement humain durable au Bélarus	2002-2003 2000-2001	(7) —	— —	— —	— —	— —
Accord CEE/PNUD de financement de l'aide extérieure – Bosnie-Herzégovine	2002-2003 2000-2001	— —	880 —	— —	— —	880 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le redressement économique des régions ravagées par la guerre et d'autres régions déshéritées en Croatie	2002-2003 2000-2001	— —	2 025 —	7 —	— —	2 032 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Programme de retour rapide à l'emploi en Serbie du Sud	2002-2003 2000-2001	— —	3 199 —	15 —	— —	3 214 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Programme de lutte contre les drogues dans la région du Sud-Caucase – phase II	2002-2003 2000-2001	— —	518 —	3 —	— —	521 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le renforcement de la surveillance de la frontière entre le Bélarus et l'Ukraine	2002-2003 2000-2001	— —	717 —	4 —	— —	721 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui du Partenariat pour la phase II du relèvement des zones de Phaneromeni et Samandahce (Chypre)	2002-2003 2000-2001	— —	1 291 —	25 —	— —	1 316 —
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique à l'appui du projet de réinsertion des ex-combattants au Tadjikistan	2002-2003 2000-2001	— —	106 —	1 —	— —	107 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'enquête sur l'impact des mines en Azerbaïdjan	2002-2003 2000-2001	— —	1 120 —	7 —	— —	1 127 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Réseau des informations nationales sur les drogues en Asie centrale	2002-2003 2000-2001	— —	425 —	10 —	— —	435 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le développement des petites et moyennes entreprises en Anatolie du Sud-Est (Turquie)	2002-2003 2000-2001	— —	1 614 —	5 —	— —	1 619 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Programme intégré de retour en Bosnie centrale (phase IV)	2002-2003 2000-2001	— —	698 —	5 —	— —	703 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le projet de contrôle des armes légères en Albanie	2002-2003 2000-2001	— —	477 —	2 —	— —	479 —

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale de l'Office humanitaire de la Communauté européenne pour la remise en état d'urgence des réseaux d'alimentation en eau dans les régions de Khatlon et de Sughd (Tadjikistan)	2002-2003 2000-2001	— —	669 —	5 —	— —	674 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE/Croatie pour la création d'activités rémunératrices et l'appui aux petites et moyennes entreprises – dispositif à effet rapide	2002-2003 2000-2001	— —	3 234 —	12 —	— —	3 246 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la lutte contre la traite des femmes au Bélarus	2002-2003 2000-2001	— —	513 —	6 —	— —	519 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Partenariat pour l'avenir – petits projets à Chypre	2002-2003 2000-2001	— —	496 —	5 —	— —	501 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le projet d'appui aux entreprises 2002 – Chypre	2002-2003 2000-2001	— —	823 —	6 —	— —	829 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Partenariat pour l'avenir – relèvement de la vieille ville de Nicosie (phase 3)	2002-2003 2000-2001	— —	845 —	7 —	— —	552 —
Total, PNUD Europe et CEI	2002-2003 2000-2001	4 795 (2 021)	35 519 28 897	232 872	849 1 450	36 600 31 219
Directeur des fonds : PNUD Amérique latine et Caraïbes						
Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour l'encaissement des paiements des utilisateurs du Service de promotion et de développement des investissements aux Caraïbes	2002-2003 2000-2001	1 37	— —	(1) 1	— —	(1) 1
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance au Fonds de coopération technique entre le Pérou et l'Argentine destiné à administrer l'aide alimentaire	2002-2003 2000-2001	199 172	— —	— 27	— —	— 27
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Norvège pour le plan spécial de coopération économique pour l'Amérique centrale	2002-2003 2000-2001	2 2	— —	— —	— —	— —
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le projet régional « Patrimoine culturel et développement »	2002-2003 2000-2001	2 55	— —	(2) 5	— —	(2) 5
Fonds d'affectation spéciale PNUD/JAIDO (Organisation japonaise de développement international) pour la production pilote de coton en milieu insulaire	2002-2003 2000-2001	23 20	— —	— 3	— —	— 3

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Fonds d'affectation ponctuelle	Total
			Fonds d'affectation spéciale				
			Contributions	Divers			
Fonds d'affectation spéciale pour les points de rassemblement du FMLN en El Salvador	2002-2003	15	—	—	—	—	
	2000-2001	44	—	4	—	4	
Fonds d'affectation spéciale d'appui aux activités de consolidation de la paix en El Salvador	2002-2003	895	1 574	29	—	1 603	
	2000-2001	1 100	3 442	163	—	3 605	
Appui au Groupe mixte en El Salvador	2002-2003	31	(5)	—	—	(5)	
	2000-2001	3	74	3	—	77	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Japon d'appui à la réintégration en Haïti	2002-2003	417	—	7	—	7	
	2000-2001	321	—	54	—	54	
Fonds d'affectation spéciale d'appui PNUD/Suède au règlement des questions de propriété au Nicaragua	2002-2003	—	—	—	—	—	
	2000-2001	121	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Espagne pour l'appui à la gestion des affaires publiques en Amérique centrale	2002-2003	776	—	14	—	14	
	2000-2001	2 112	(5)	331	—	326	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet d'assistance technique à la PPB	2002-2003	(15)	—	—	—	—	
	2000-2001	(15)	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la mise en œuvre de l'Accord sur la réinstallation des populations déracinées par le conflit armé au Guatemala	2002-2003	2 438	—	59	—	59	
	2000-2001	4 332	—	577	—	577	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance électorale en Haïti	2002-2003	156	—	5	—	5	
	2000-2001	582	260	38	—	298	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance à la Police nationale haïtienne	2002-2003	571	—	12	—	12	
	2000-2001	490	—	53	—	53	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède à l'appui du projet « Gobernabilidad democratica – Honduras »	2002-2003	—	—	—	—	—	
	2000-2001	(33)	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE à l'appui du projet « Reserva de la Biosfera – Banados el Este – Uruguay »	2002-2003	55	—	—	—	—	
	2000-2001	240	219	24	—	243	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède d'appui aux secours d'urgence à Choluteca (Honduras)	2002-2003	1	—	(1)	—	(1)	
	2000-2001	1 204	—	1	—	1	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède d'appui à l'Appel global en faveur de Cuba	2002-2003	—	—	—	—	—	
	2000-2001	479	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/ACDI pour le Mécanisme d'élaboration des projets aux Caraïbes	2002-2003	—	—	—	—	—	
	2000-2001	—	—	—	—	—	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'appui aux élections parlementaires et présidentielles au Suriname	2002-2003	(29)	—	—	—	—	
	2000-2001	—	1 655	3	—	1 658	

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE	2002-2003	(775)	778	—	—	778
pour l'appui aux élections parlementaires et présidentielles au Guyana	2000-2001	—	225	—	—	225
Composante de l'Union européenne dans le cadre de la Mission d'observation des	2002-2003	—	225	2	—	227
élections générales au Guyana	2000-2001	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de l'Office humanitaire de la Communauté européenne	2002-2003	(21)	193	—	—	193
pour le renforcement des capacités d'intervention face aux situations de catastrophe en Haïti	2000-2001	—	34	—	—	34
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour les systèmes pilotes d'information	2002-2003	—	—	—	—	—
technologique	2000-2001	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale/Office humanitaire de la Communauté	2002-2003	(32)	24	—	—	24
européenne/Jamaïque pour le Programme de renforcement de la gestion des catastrophes au niveau local	2000-2001	—	53	—	—	53
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique pour l'appui au Programme urbain	2002-2003	897	537	—	—	537
d'assainissement de la baie de La Havane	2000-2001	—	897	—	—	897
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique pour l'appui au Programme urbain de	2002-2003	—	1 412	—	—	1 412
construction et de remise en état de logements dans la vieille ville de La Havane	2000-2001	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la reconstruction et au relèvement	2002-2003	293	(111)	4	—	(107)
de Cuba après le passage de l'ouragan Mitchell	2000-2001	—	293	—	—	293
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique pour le Programme d'appui à la Commission	2002-2003	—	442	1	—	443
vérité et réconciliation	2000-2001	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui au projet d'infrastructure sociale	2002-2003	(136)	815	4	—	819
– remise en état de l'axe routier (35,5 km) reliant Port-de-Paix à Jean Rabel en Haïti	2000-2001	—	863	29	—	892
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique pour l'appui au programme de	2002-2003	—	1 178	—	—	1 178
reconstruction et de réhabilitation de logements à Pinar del Rio (Cuba)	2000-2001	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui au Centre d'assistance régional des	2002-2003	—	1 193	—	—	1 193
Caraïbes	2000-2001	—	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale de l'Office humanitaire de la Communauté européenne pour l'alerte précoce par radar dans les Caraïbes	2002-2003 2000-2001	— —	170 —	— —	— —	170 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui au renforcement de la société civile dans le cadre de participation au processus de réforme de la justice pénale en Haïti	2002-2003 2000-2001	— —	300 —	— —	— —	300 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'Observatoire de l'eau et des services d'assainissement au Guatemala	2002-2003 2000-2001	— —	362 —	— —	— —	362 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui à la prévention du détournement des précurseurs chimiques pouvant servir à la fabrication de drogues dans les pays andins	2002-2003 2000-2001	— —	918 —	— —	— —	918 —
Total, PNUD Amérique latine et Caraïbes	2002-2003 2000-2001	5 764	10 005	133	—	10 138
Directeur des fonds : Bureau de la gestion						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'évaluation du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	2002-2003 2000-2001	16 14	— —	— 2	— —	— 2
Fonds d'affectation spéciale d'appui aux mesures propres à accroître l'efficacité et la productivité du PNUD (Suède)	2002-2003 2000-2001	1 502 2 302	— —	44 169	— —	44 169
Fonds d'affectation spéciale PNUD 2001	2002-2003 2000-2001	1 410 479	— 1 057	35 103	7 27	42 1 187
Fonds d'affectation spéciale pour la mise en œuvre de projets de plans d'action du PNUD pour 2000-2003	2002-2003 2000-2001	1 151 —	5 554 6 217	179 97	— —	5 733 6 314
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Italie pour des initiatives de partenariats à l'appui de la lutte contre la pauvreté	2002-2003 2000-2001	6 783 —	— 6 911	149 394	— —	149 7 305
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Agence suédoise de développement international pour l'assistance à des activités particulières du PNUD	2002-2003 2000-2001	27 333 —	69 799 60 881	1 194 39	— —	70 993 60 920
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'alignement des compétences	2002-2003 2000-2001	— —	— —	— —	— —	— —
Programme du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité à l'appui d'un mécanisme de coordination de la sécurité en Iraq	2002-2003 2000-2001	— —	806 —	— —	— —	806 —

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Fonds d'affectation ponctuelle	Total
			Fonds d'affectation spéciale				
			Contributions	Divers			
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Canada pour les opérations de sécurité recensées dans l'appel éclair lancé en 2003 par les Nations Unies en faveur de l'Iraq	2002-2003 2000-2001	— —	690 —	— —	— —	690 —	
Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité concernant l'appel interinstitutions des Nations Unies en faveur du Caucase du Nord	2002-2003 2000-2001	— —	270 —	3 —	— —	273 —	
Fonds d'affectation spéciale à l'appui des activités du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité : opérations de sécurité au Soudan	2002-2003 2000-2001	— —	50 —	— —	— —	50 —	
Fonds d'affectation spéciale à l'appui des activités du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité : sécurité du personnel humanitaire en République démocratique du Congo	2002-2003 2000-2001	— —	615 —	10 —	— —	625 —	
Total, Bureau de la gestion	2002-2003 2000-2001	38 195 2 795	77 784 75 066	1 614 804	7 27	79 405 75 897	
Directeur des fonds : Bureau de la gestion/Division de la planification et de la coordination des ressources							
Fonds d'affectation spéciale du PNUD en faveur des pays en développement victimes de la famine et de la malnutrition	2002-2003 2000-2001	694 601	— —	20 94	— —	20 94	
Total, Bureau de la gestion/ Division de la planification et de la coordination des ressources	2002-2003 2000-2001	694 601	— —	20 94	— —	20 94	
Directeur des fonds : Bureau du rapport mondial sur le développement humain							
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour la prise en compte des sexospécificités dans le Rapport mondial sur le développement humain et l'indicateur du développement	2002-2003 2000-2001	— 103	— —	— —	— —	— —	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le renforcement des capacités analytiques afin de développer les activités de plaidoyer en faveur du développement humain	2002-2003 2000-2001	921 —	1 081 921	13 —	— —	1 094 921	
Fonds d'affectation spéciale pour la prise en compte du développement humain dans les activités opérationnelles	2002-2003 2000-2001	1 443 1 424	— —	29 220	— —	29 220	

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Total, Bureau du rapport mondial sur le développement humain	2002-2003	2 364	1 081	42	–	1 123
	2000-2001	1 527	921	220	–	1 141
Directeur des fonds : Bureau de la prévention des crises et du relèvement (ancienne Division des interventions d'urgence)						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le développement social durable, la paix et l'appui aux pays en situation particulière	2002-2003	3 071	11 585	124	6	11 715
	2000-2001	18 460	5 530	2 137	58	7 725
Fonds d'affectation spéciale PNUD/ Bureau de la coordination des affaires humanitaires (ONU) pour les activités d'assistance technique	2002-2003	2 759	–	39	2	41
	2000-2001	2 086	–	320	596	916
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la prévention et à la réduction de la prolifération des armes légères	2002-2003	2 752	7 166	108	306	7 580
	2000-2001	1 444	2 233	210	–	2 443
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les situations de crise, les situations consécutives à un conflit et le relèvement	2002-2003	28 571	27 111	447	67 767	95 325
	2000-2001	–	62 746	1 177	1 250	65 173
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les sociétés déchirées par les conflits	2002-2003	800	1 898	10	–	1 908
	2000-2001	–	2 536	13	–	2 549
Fonds d'affectation spéciale du Danemark pour les programmes de transition et de relèvement	2002-2003	–	395	4	–	399
	2000-2001	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Fonds pour l'Autorité intérimaire de l'Afghanistan	2002-2003	–	–	–	–	–
	2000-2001	–	–	–	–	–
Appui au Programme du Ministère de la condition féminine de l'Autorité intérimaire de l'Afghanistan	2002-2003	–	491	4	–	495
	2000-2001	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale Office humanitaire de la Communauté européenne/ Afghanistan pour le Centre d'information humanitaire en vue de mettre des données opérationnelles et des normes et produits relatifs à l'information à la disposition du personnel humanitaire	2002-2003	–	496	6	–	502
	2000-2001	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le renforcement de la coordination des secours d'urgence en Afghanistan	2002-2003	–	226	3	–	229
	2000-2001	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour la prévention des crises et le relèvement	2002-2003	–	3 317	278	126 035	129 630
	2000-2001	–	–	–	–	–

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Total, Bureau de la prévention des crises et du relèvement (ancienne Division des interventions d'urgence)	2002-2003	37 953	52 685	1 023	194 116	247 824
	2000-2001	21 990	73 045	3 857	1 904	78 806
Directeur du Fonds : Bureau de l'administrateur/Groupe d'appui aux opérations						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD	2002-2003	10 470	5	(45)	18 251	18 211
pour le partenariat international	2000-2001	3 317	—	—	24 452	24 452
Total, Bureau de l'administrateur/ Groupe d'appui aux opérations	2002-2003	10 470	5	(45)	18 251	18 211
	2000-2001	3 317	—	—	24 452	24 452
Directeur du Fonds : Bureau de l'administrateur/Programme d'assistance au peuple palestinien						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD	2002-2003	—	—	—	—	—
pour le Programme de création d'emplois	2000-2001	—	—	—	—	—
dans le territoire palestinien						
Total, Bureau de l'administrateur/ Programme d'assistance au peuple palestinien	2002-2003	—	—	—	—	—
	2000-2001	—	—	—	—	—
Directeur des fonds : Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement						
Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero	2002-2003	6 628	(9)	389	—	380
pour la coopération économique et technique	2000-2001	6 837	57	516	—	573
entre pays en développement						
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Réseau	2002-2003	71	—	2	—	2
d'information sur le développement	2000-2001	165	83	19	—	102
(DEVNET) pour le système pilote						
d'information technique						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour	2002-2003	1 068	950	31	—	981
la promotion de la coopération Sud-Sud	2000-2001	433	550	81	—	631
Total, Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement	2002-2003	7 767	941	422	—	1 363
	2000-2001	7 435	690	616	—	1 306
Directeur du Fonds : Bureau des ressources et des partenariats stratégiques						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD	2002-2003	191	520	12	—	532
pour une action touchant certains problèmes	2000-2001	185	1 292	61	—	1 353
de développement						
Fonds de solidarité mondial du PNUD	2002-2003	—	—	—	—	—
	2000-2001	—	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	Total
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Millénaire	2002-2003 2000-2001	— —	9 112 —	76 —	5 334 —	14 522 —
Total, Bureau des ressources et des partenariats stratégiques	2002-2003 2000-2001	191 185	9 632 1 292	88 61	5 334 —	15 054 1 353
Directeur du Fonds : PNUD États arabes						
Fonds d'affectation spéciale PNUD/ Suède pour le projet de structures administratives locales en Somalie	2002-2003 2000-2001	— (7)	— —	— —	— —	— —
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Somalie	2002-2003 2000-2001	1 118 1 708	18 —	35 161	— —	53 161
Fonds d'affectation spéciale CEE/Syrie pour le projet « Recensement de la population et du logement en Syrie »	2002-2003 2000-2001	283 244	— —	5 39	— —	5 39
Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la pauvreté dans la région arabe	2002-2003 2000-2001	409 558	— 16	10 80	— —	10 96
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au projet sur les sociétés déchirées par la guerre en Somalie	2002-2003 2000-2001	— 66	— —	— —	— —	— —
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme Iraq	2002-2003 2000-2001	(4 437) (2 022)	271 910 185 908	309 1 688	— —	272 219 187 596
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour l'appui à l'appel global interorganisations en faveur de la Somalie	2002-2003 2000-2001	— 122	— —	— —	— —	— —
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Italie pour le projet « Yémen – Environnement, ressources naturelles et pauvreté dans l'archipel de Socotra »	2002-2003 2000-2001	460 —	— 600	6 42	— —	6 642
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Programme de gestion des déchets urbains dans la Méditerranée	2002-2003 2000-2001	205 —	201 342	— 12	— —	201 354
Fonds d'affectation spéciale de l'Office humanitaire de la Communauté européenne pour des interventions visant à établir la sécurité dans le cadre de l'opération Survie au Soudan dans le secteur nord du Soudan	2002-2003 2000-2001	63 —	17 110	— 2	— —	17 112
Fonds d'affectation spéciale Iraq/Office humanitaire de la Communauté européenne pour l'amélioration des conditions de vie et la dignité des femmes en milieu carcéral	2002-2003 2000-2001	73 —	22 72	— 1	— —	22 73
Fonds d'affectation spéciale Iraq/Office humanitaire de la Communauté européenne pour la remise en état des usines d'épuration et des stations de pompage et d'évacuation des eaux usées à Bagdad	2002-2003 2000-2001	593 —	122 643	4 2	— —	126 645

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Fonds d'affectation ponctuelle	Total
			Fonds d'affectation spéciale				
			Contributions	Divers			
Fonds d'affectation spéciale pour l'Égypte	2002-2003	–	8 450	97	–	8 547	
– Technologies de l'information et de la communication (TIC)	2000-2001	–	–	–	–	–	
Fonds d'affectation spéciale pour la lutte antimines en Égypte	2002-2003	–	–	–	–	–	
	2000-2001	–	–	–	–	–	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'enquête sur l'impact des mines en Somalie	2002-2003	–	462	2	–	464	
	2000-2001	–	–	–	–	–	
Fonds d'affectation spéciale de l'Office humanitaire de la Communauté européenne pour le renforcement des opérations de sécurité des Nations Unies à l'appui des interventions humanitaires au Soudan	2002-2003	–	136	–	–	136	
	2000-2001	–	–	–	–	–	
Fonds d'affectation spéciale de l'Office humanitaire de la Communauté européenne pour l'amélioration des services de santé et des conditions sanitaires dans le Centre de soins pour les personnes âgées à Mossoul (Iraq)	2002-2003	–	75	1	–	76	
	2000-2001	–	–	–	–	–	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le renforcement du Service de la sensibilisation à l'environnement (Ministère libanais de l'environnement)	2002-2003	–	87	2	–	89	
	2000-2001	–	–	–	–	–	
Fonds d'affectation spéciale Office humanitaire de la Communauté européenne/ Iraq pour la remise en état du réseau d'alimentation en eau et de l'infrastructure d'assainissement à Bagdad	2002-2003	–	1 379	–	–	1 379	
	2000-2001	–	–	–	–	–	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'évaluation environnementale et la planification de l'aménagement du territoire au Liban	2002-2003	–	100	2	–	102	
	2000-2001	–	–	–	–	–	
Fonds d'affectation spéciale de l'Office humanitaire de la Communauté européenne pour le projet d'appui aux élections de la Commission suprême chargée des élections et des référendums au Yémen	2002-2003	–	465	2	–	467	
	2000-2001	–	–	–	–	–	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien	2002-2003	39 058	44 655	790	14 723	60 168	
	2000-2001	36 522	44 573	2 399	17 866	64 838	
Fonds d'affectation spéciale CEE/Liban pour l'appui au projet LIFE-pays tiers	2002-2003	–	183	–	–	183	
– assistance technique pour renforcer la gouvernance dans les activités relatives à l'environnement	2000-2001	–	–	–	–	–	

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour Djibouti pour l'appui au projet de réinsertion des déplacés à travers la (re)construction des logements détruits et endommagés dans les zones touchées par le conflit	2002-2003 2000-2001	— —	1 059 —	— —	— —	1 059 —
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui des activités concernant l'électricité et les infrastructures en Iraq	2002-2003 2000-2001	— —	29 282 —	— —	— —	29 282 —
Fonds d'affectation spéciale CEE/Somalie pour le renforcement des capacités de lutte antimines et l'enquête sur l'impact des mines	2002-2003 2000-2001	— —	1 514 —	— —	— —	1 514 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la remise en état de l'infrastructure d'assainissement à Bagdad	2002-2003 2000-2001	— —	3 818 —	— —	— —	3 818 —
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui aux activités du Bureau du coordonnateur résident des Nations Unies/coordonnateur humanitaire dans les domaines de la coordination et de la planification de la gestion au Soudan	2002-2003 2000-2001	— —	— —	— —	— —	— —
Fonds d'affectation spéciale de l'Office humanitaire de la Communauté européenne pour le renforcement des opérations de sécurité des Nations Unies à l'appui des interventions humanitaires	2002-2003 2000-2001	— —	186 —	— —	— —	186 —
Fonds d'affectation spéciale CEE (Fonds européen de développement)/Somalie pour un projet d'étude de faisabilité sur les services financiers	2002-2003 2000-2001	— —	64 —	— —	— —	64 —
Fonds d'affectation spéciale CEE/Somalie pour l'information dans le cadre du processus de paix d'Eldoret (phases 2 et 3)	2002-2003 2000-2001	— —	149 —	— —	— —	149 —
Fonds d'affectation spéciale CEE/Somalie pour l'appui au secrétariat de l'Organe de coordination de l'aide à la Somalie en vue du renforcement de la bonne gouvernance	2002-2003 2000-2001	— —	195 —	— —	— —	195 —
Total, PNUD États arabes	2002-2003 2000-2001	37 825 37 191	364 549 232 264	1 265 4 426	14 723 17 866	380 537 254 556
Directeur du Fonds : PNUD Genève						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le plaidoyer	2002-2003 2000-2001	260 60	758 273	9 11	— —	767 284

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Total, PNUD Genève	2002-2003	260	758	9	—	767
	2000-2001	60	273	11	—	284
Directeur du Fonds : Bureau de l'évaluation						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'évaluation du développement des capacités	2002-2003	3 896	—	17	39	56
	2000-2001	8 073	—	—	443	443
Fonds d'affectation spéciale de l'Allemagne pour l'amélioration des méthodes applicables aux cadres de résultats stratégiques et aux rapports annuels sur les résultats	2002-2003	305	—	5	—	5
	2000-2001	—	305	13	—	318
Fonds d'affectation spéciale du Danemark pour la publication intitulée <i>Development Effectiveness Report 2002</i>	2002-2003	—	442	—	—	442
	2000-2001	—	—	—	—	—
Total, Bureau de l'évaluation	2002-2003	4 201	442	22	39	503
	2000-2001	8 073	305	13	443	761
Total général	2002-2003	416 977	1 208 727	13 893	255 093	1 477 713
	2000-2001	391 583	833 131	40 742	59 559	933 432
d						état 1.2

^a Y compris les ressources ordinaires, la participation aux coûts, les accords de services de gestion et les services d'appui remboursables.

^b Y compris les dépenses d'appui du PNUD.

^c Poste hors bilan mentionné pour information seulement.

^d Tableau 5.1

Dépenses								
Fonds d'affectation spéciale			Total	Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
4 288	2 062	782	7 132	(1 068)	3 605	17 635	(14 030)	—
4 349	3 380	617	8 346	(475)	8 767	19 109	(10 342)	471
252 582	35 298	111	287 991	(17 603)	113 331	634 688	(521 357)	—
199 595	33 668	538	233 801	(1 798)	30 178	362 934	(332 756)	19 100
49 535	4 275	970	54 780	34	79 121	142 595	(63 474)	—
80 197	10 269	2 567	93 033	(389)	69 990	90 134	(20 144)	—
13 649	1 289	(438)	14 500	14	16 920	12 028	—	—
14 149	1 977	748	16 874	(1 089)	30 612	15 339	—	350
1 321	285	—	1 606	(133)	2 237	1 784	—	—
884	864	—	1 748	5	3 221	3 281	(60)	895
(9)	(1)	—	(10)	(202)	454	33	—	—
104	11	—	115	—	627	16	—	—
—	—	—	—	(53)	—	9	(9)	—
—	—	—	—	—	53	9	—	—
—	—	—	—	(102)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	102	—	—	—
—	—	—	—	—	53	195	(142)	—
40	4	—	44	—	51	—	—	—
137	2	—	139	—	318	99	—	—
10	1	—	11	—	235	—	—	49
—	—	—	—	(6)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	6	—	—	—
47	—	—	47	109	(141)	—	(141)	—
560	40	—	600	—	(409)	—	(409)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(77)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—

Dépenses								
Fonds d'affectation spéciale			Total	Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
—	—	—	—	—	1	274	(273)	100
(1)	(2)	—	(3)	—	1	387	(386)	74
100	1	—	101	—	3 513	3 075	—	262
1 344	74	—	1 418	—	4 511	3 048	—	262
28	—	2 551	2 579	—	877	1 146	(269)	—
(12)	(2)	1 303	1 289	—	898	1 918	(1 020)	—
—	—	—	—	(8)	—	2 500	(2 500)	—
—	—	—	—	(106)	8	—	—	—
(4)	19	—	15	(409)	76	—	—	—
326	19	—	345	—	489	71	—	—
(23)	—	—	(23)	—	1 918	2 182	(264)	—
296	21	—	317	—	1 838	788	—	—
—	—	—	—	(66)	—	—	—	—
6	—	—	6	—	66	103	(37)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(456)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	6	—	—	—
1	—	—	1	—	(63)	—	(63)	63
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(55)	—	—	—	—
896	27	—	923	—	2 051	16	—	—
1 799	198	—	1 997	—	1 859	684	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(378)	—	—	—	—
144	—	—	144	—	282	316	(34)	—
193	19	—	212	—	588	46	—	—

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total					
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses							
—	—	—	—	—	—	—	—	—
21	2	—	23	—	—	—	—	—
85	—	—	85	—	1	—	—	95
—	—	—	—	—	85	—	—	68
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(65)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(84)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(110)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	3	—	3	—	(3)	—	(3)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(975)	—	—	—	—
(26)	—	—	(26)	—	140	43	—	359
1 302	106		1 408	—	(187)	10	(197)	598
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(38)	—	—	—	—
46	8	—	54	—	202	39	—	—
274	22	—	296	—	172	73	—	—
846	—	—	846	—	2 036	687	—	—
338	37	—	375	—	2 324	—	—	—
529	16	—	545	—	286	160	—	—
706	78	—	784	—	520	468	—	—

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale			Total					
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
277	11	—	288	—	378	374	—	—
78	—	—	78	—	408	—	—	—
4 478	134	—	4 612	477	5 086	1 585	—	—
716	60	—	776	—	2 513	—	—	—
355	18	—	373	—	478	856	(378)	—
—	—	—	—	—	663	—	—	—
—	1	7 227	7 228	—	3 156	1 071	—	—
—	—	—	—	—	2 914	—	—	—
—	(5)	31 026	31 021	—	10 604	13 995	(3 391)	—
—	—	—	—	—	9 318	—	—	—
—	—	1 570	1 570	1	6 027	1 781	—	—
—	—	(71)	(71)	—	5 242	—	—	—
—	—	1 905	1 905	1	6 215	3 290	—	—
—	—	—	—	—	2 275	—	—	—
10	1	8 373	8 384	—	6 862	—	—	—
—	—	—	—	—	2 277	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	53	54	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	142	—	—	50
—	—	—	—	—	—	—	—	—
205	—	—	205	—	(2)	538	(540)	988
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	1 022	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—

Dépenses							Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale			Total	Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c		
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
329 496	43 441	54 077	427 014	(18 958)	267 309	849 239	(606 802)	1 854
307 275	50 849	5 702	363 826	(6 090)	182 149	498 418	(365 417)	21 930
1 079	33	2 405	3 517	—	3 509	3 405	—	—
3 704	122	472	4 298	(440)	7 048	7 940	(892)	2 158
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(102)	3	520	(517)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(817)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	817	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(53)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	77	—	—	—
135	4	—	139	—	75	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	89	—	—	—	—
—	—	—	—	(625)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	625	131	—	—
9 103	114	2 006	11 223	—	—	22 723	(21 754)	—
20 609	830	8 518	29 957	(614)	8 928	28 629	(19 701)	1 781
(57)	—	—	(57)	—	(1)	—	(1)	—
(88)	(2)	—	(90)	—	(58)	—	(58)	—
—	—	—	—	(223)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	219	—	—	—
—	—	—	—	(1 522)	—	—	—	—
11	—	—	11	—	1 485	9	—	—
—	—	—	—	579	713	—	—	—
—	—	—	—	(1 100)	124	130	(6)	—

Dépenses								
Fonds d'affectation spéciale			Total	Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
—	—	—	—	—	84	—	—	—
—	—	—	—	—	82	2	—	—
(755)	(92)	—	(847)		2 498	3 123	(625)	—
5 793	72	(1 230)	4 635	(771)	1 403	4 904	(3 501)	—
—	—	—	—	12	—	—	—	—
—	12	—	12	(144)	(12)	—	(12)	—
—	—	—	—		24	1 675	(1 651)	—
(1 271)	—	—	(1 271)	(20)	24	1 603	(1 579)	—
1 565	47	—	1 612	—	215	1 805	(1 590)	—
—	—	—	—	—	1 804	1 051	—	—
—	—	—	—	—	650	—	—	—
—	—	—	—	—	631	—	—	—
3 898	121	—	4 019	(60)	(95)	205	(300)	—
1 628	(20)	—	1 608	—	1 074	—	—	4
—	1	—	1	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(66)	1	—	—	—
(2)	—	—	(2)	—	208	476	(268)	—
31	1	—	32	—	200	—	—	—
(239)	(2)	—	(241)	—	5 195	—	—	8
471	44	95	610	—	4 792	5 499	(707)	8
—	—	—	—	(21)	—	30	(30)	—
—	—	—	—	—	21	10	—	—
1 521	15	—	1 536	—	4 070	4 903	(833)	—
6 044	366	—	6 410	—	5 468	5 507	(39)	—
—	—	—	—	—	184	182	—	—
—	—	—	—	—	179	30	—	—
(26)	—	—	(26)	—	93	—	—	—
—	—	—	—	—	66	—	—	—

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale			Total					
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
—	—	—	—	—	669	383	—	—
	—	—	—	—	650	144	—	—
—	—	—	—	—	1 344	—	—	—
—	—	—	—	—	1 321	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
42	5	—	47	—	710	1 743	(1 033)	—
(13)	(2)	—	(15)	—	736	722	—	—
—	—	—	—	(2)	(2)	—	(2)	—
—	—	—	—	(24)	3	—	—	—
—	—	—	—	—	42	17	—	—
—	—	—	—	—	41	13	—	—
(2)	—	—	(2)	—	721	1 445	(724)	—
51	5	—	56	—	699	290	—	—
335	16	—	351	(805)	—	—	—	—
183	—	—	183	—	1 139	261	—	—
—	—	—	—	—	(11)	—	(11)	—
11	—	—	11	—	(11)	—	(11)	—
4 096	58	—	4 154	—	4 126	3 201	—	—
2 538	2 574	—	5 112	—	5 030	20 237	(15 207)	—
1 926	25	(658)	1 293	1 000	253	871	(618)	—
—	—	795	795	—	(635)	1 477	(2 112)	—
—	—	—	—	—	(14)	1 769	(1 783)	15
244	15	—	259	—	(14)	617	(631)	125
—	—	—	—	—	(1)	—	(1)	—
1	—	—	1	—	(1)	—	(1)	—
—	—	—	—	(360)	720	1 608	(888)	—
(7)	1	—	(6)	180	1 057	379	—	—

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale			Total					
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
—	7	—	7	—	—	—	—	—
—	—	—	—	80	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(84)	—	—	—	—
172	2	—	174	(4)	59	39	—	—
239	26	—	265	—	233	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(474)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	109	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	2 551	2 551	—	(1 488)	—	(1 488)	—
—	—	1 346	1 346	—	1 055	—	—	—
—	—	—	—	(4)	200	—	—	—
—	—	—	—	—	200	—	—	—
294	9	—	303	—	(5)	94	(99)	736
544	8	—	552	—	63	489	(426)	—
—	—	—	—	—	(200)	—	(200)	—
—	—	—	—	—	(200)	—	(200)	—
127	—	—	127	—	(1 094)	197	(1 291)	—
3 926	150	—	4 076	—	(967)	4 852	(5 819)	—
(12)	—	—	(12)	—	440	402	—	—
—	—	—	—	—	416	—	—	—
—	—	—	—	—	(17)	8	(25)	83
403	—	—	403	—	(54)	2	(56)	93

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total					
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses							
—	—	190	190	—	267	418	(151)	—
—	—	233	233	—	333	—	—	—
—	—	—	—	—	1 443	—	—	—
—	—	—	—	—	1 401	—	—	307
—	—	—	—	—	62	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	1 556	1 510	—	243
—	—	—	—	—	1 511	1 500	—	174
—	—	—	—	—	1 631	—	—	243
—	—	—	—	—	918	—	—	810
107	—	—	107	(33)	—	—	—	50
—	—	—	—	—	139	—	—	35
1 036	—	—	1 036	—	(466)	—	(466)	497
882	—	—	882	—	569	—	—	137
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	1	3 582	3 583	—	5 208	5 081	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
285	—	—	285	—	(285)	1	(286)	599
—	—	—	—	—	—	—	—	—
749	—	—	749	—	314	303	—	350
—	—	—	—	—	—	—	—	—
793	—	—	793	—	(52)	—	(52)	94
—	—	—	—	—	—	—	—	—
4 398	—	—	4 398	—	763	563	—	1 261
—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 188	—	—	1 188	—	157	816	(659)	786
—	—	—	—	—	—	—	—	—

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total					
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses							
—	—	—	—	—	895	853	—	300
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	309	—	—	447
—	—	—	—	—	—	—	—	—
460	—	—	460	—	250	229	—	1 149
—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 654	—	—	1 654	—	—	—	—	484
—	—	—	—	—	—	—	—	—
958	—	—	958	—	(16)	220	(236)	250
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	674	—	—	182
—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 961	—	—	2 961	—	(402)	—	(402)	742
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	212	194	—	104
—	—	—	—	—	—	—	—	—
172	9	—	181	—	189	78	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
639	—	—	639	—	454	337	—	66
—	—	—	—	—	—	—	—	—
821	39	—	860	—	3 039	—	—	—
4 277	147	—	4 424	—	614	—	—	—
39 286	408	10 076	9 770	(2 885)	41 047	60 907	(37 467)	9 049
50 346	4 353	10 229	64 928	(3 434)	51 245	86 948	(51 475)	5 632
—	—	(2)	(2)	(154)	2	—	—	—
—	—	—	—	(29)	153	—	—	—

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale			Total					
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
7 779	233	—	8 012	(8)	919	5 893	(4 974)	—
12 797	382	215	13 394	—	1 803	479	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(233)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	65	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	38	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
(12)	—	—	(12)	—	225	4 573	(4 348)	—
4 703	507	—	5 210	—	206	4 800	(4 594)	—
12	—	—	12	478	15	1 821	(1 806)	—
877	90	—	967	(484)	(451)	838	(1 289)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	316	—	—	—
—	—	—	—	—	307	—	—	—
(8)	—	—	(8)	—	913	—	—	—
73	1	—	74	—	879	133	—	—
22	—	—	22	(130)	(10)	12	(22)	—
524	59	—	583	—	141	112	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	63	—	—	—	—
4 349	178	821	5 348	(133)	3 035	1 827	—	—
3 597	59	3 587	7 243	—	1 800	—	—	—

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale			Total					
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(424)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(7)	—	—	—	—
(435)	12	—	(423)	—	(45)	346	(391)	—
518	98	—	616	—	(468)	2 562	(3 030)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	549	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(809)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(192)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	3	—	—	—
(3)	—	—	(3)	(33)	4	—	—	—
—	—	—	—	—	(8)	—	(8)	—
—	—	—	—	—	(8)	—	(8)	18
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(56)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	36	—	—	—
20	2	—	22	—	35	—	—	—
182	2	—	184	755	1 632	388	—	—
129	24	—	153	—	1 029	—	—	—

Dépenses								
Fonds d'affectation spéciale			Total	Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
885	27	—	912	—	401	661	(260)	—
320	24	—	344	(153)	423	678	(255)	—
98	3	—	101	—	74	—	—	120
189	6	—	195	—	172	47	—	120
—	—	—	—	—	659	—	—	—
—	—	—	—	(250)	640	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(154)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	381	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	119	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(608)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(198)	—	—	—	—
(40)	6	—	(34)	—	(4)	11	(15)	—
191	6	—	197	(11)	(38)	—	(38)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	14	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(469)	—	—	—	—

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale			Total					
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
160	5	—	165	(4)	73	38	—	—
545	17	—	562	(2)	238	256	(18)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(1 037)	—	—	—	—
7 775	311	—	8 086	—	2 290	3 918	(1 628)	—
10 420	157	—	10 577	(1 000)	5 277	6 943	(1 666)	—
—	—	—	—	—	949	315	—	—
—	—	—	—	—	922	34	—	—
368	10	—	378	5	(6)	—	(6)	—
783	107	—	890	—	312	680	(368)	—
9 320	279	—	9 599	—	8 107	5 031	—	—
1 096	33	—	1 129	—	13 543	12 177	—	—
—	—	—	—	(14)	3	—	—	—
112	1	—	113	—	17	14	—	—
9	—	—	9	(72)	38	—	—	—
510	15	—	525	—	116	78	—	—
75	2	—	77	—	(19)	487	(506)	—
91	12	—	103	—	17	358	(341)	—
690	—	—	690	—	390	—	—	—
330	—	—	330	—	350	—	—	—
6 138	184	—	6 322	325	3 144	4 829	(1 685)	—
15	—	—	15	—	2 861	—	—	—
347	—	—	347	—	85	361	(276)	399
—	—	—	—	—	128	—	—	544

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale			Total					
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
—	—	—	—	—	657	—	—	17
—	—	—	—	—	491	—	—	137
1 281	39	—	1 320	—	800	1 719	(919)	—
—	—	—	—	—	498	—	—	—
300	26	—	326	(7)	141	135	—	—
215	—	—	215	—	482	—	—	—
527	—	—	527	—	119	59	—	219
—	—	—	—	—	637	—	—	—
689	—	—	689	—	(199)	—	(199)	250
251	—	—	251	—	484	—	—	—
2 754	83	—	2 837	—	(11)	6	(17)	—
—	—	—	—	—	104	—	—	—
2 682	—	—	2 682	—	155	1	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
441	—	—	441	—	35	33	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
25 245	1 497	—	26 742	—	4 557	1 488	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
272	—	—	272	—	100	4	—	127
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	6 134	6 134	456	(320)	414	(734)	1 000
—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 902	—	—	1 902	—	(380)	—	(380)	499
—	—	—	—	—	—	—	—	—
497	—	—	497	—	82	55	—	35
—	—	—	—	—	—	—	—	—

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale			Total					
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total					
—	—	—	—	—	1 383	—	—	14 719
—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 959	98	—	2 057	—	(37)	—	(37)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 130	—	—	1 130	—	379	972	(593)	863
—	—	—	—	—	—	—	—	—
149	—	—	149	—	35	21	—	218
—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 204	—	—	1 204	—	269	825	(556)	747
—	—	—	—	—	—	—	—	—
847	25	—	872	—	916	748	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
8	—	—	8	—	332	420	(88)	111
—	—	—	—	—	—	—	—	—
92	—	—	92	—	1 737	2 127	(390)	499
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	14 171	—	—	3 246
—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 059	62	—	2 121	—	5 655	18 216	(12 561)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	1 600	—	—	1 373
—	—	—	—	—	—	—	—	—
81 752	3 082	6 953	91 787	1 497	55 393	57 754	(32 399)	24 442
38 303	1 600	3 802	43 705	(4 920)	33 104	30 189	(11 607)	819

—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(3)	—	—	—
2	—	—	2	—	320	36	—
230	8	—	238	(520)	313	97	—
—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	3	—	—	—

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale			Total					
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
—	—	—	—	—	126	—	—	—
104	2	—	106	—	123	5	—	—
3	—	—	3	—	101	—	—	—
31	4	—	35	—	102	31	—	—
—	—	—	—	—	34	—	—	—
50	6	—	56	—	33	50	(17)	—
104	3	—	107	—	20	6	—	—
—	—	—	—	—	124	—	—	—
132	1	—	133	—	84	—	—	—
—	—	—	—	—	211	132	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
(22)	(2)	—	(24)	(196)	7	—	—	—
—	—	—	—	28	—	—	—	68
(2)	—	—	(2)	—	(28)	1	(29)	97
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(1)	—	4	(4)	—
69	4	—	73	—	25	18	—	—
30	2	—	32	—	97	91	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	90	—	—	—	—
(9)	—	220	211	(45)	54	2 405	(2 351)	—
(121)	9	776	664	(683)	(389)	32	(421)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
16	—	—	16	1	—	20	(20)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
102	—	—	102	272	—	—	—	—

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale			Total					
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
(5)	—	—	(5)	—	—	—	—	—
423	2	—	425	—	(127)	—	(127)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(12)	—	—	—	—
(3)	—	—	(3)	—	(65)	—	(65)	—
784	78	—	862	—	(68)	833	(901)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	710	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
626	—	—	626	229	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(47)	—	—	—	—
92	5	—	97	—	34	—	—	—
831	42	—	873	—	130	93	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(266)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(91)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
313	—	—	313	—	26	—	—	—
6 869	—	—	6 869	—	336	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
693	18	—	711	—	435	—	—	—
—	—	—	—	—	1 118	—	—	—

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale								
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total					
—	—	—	—	—	—	—	—	—
354	—	—	354	—	11	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(7)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	(1)	—	(1)	—
1 100	—	—	1 100	(137)	(1)	—	(1)	—
558	—	—	558	—	758	1 419	(661)	922
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	10	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
78	—	—	78	—	60	—	—	43
—	—	—	—	—	—	—	—	—
102	1	—	103	—	25	14	—	—
405	21	—	426	—	125	273	(148)	—
499	—	—	499	—	76	—	—	166
—	—	—	—	—	—	—	—	—
109	3	—	112	—	18	—	—	—
296	37	—	333	—	129	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
95	—	—	95	—	1 413	294	—	846
—	—	—	—	—	—	—	—	—
254	5	—	259	(17)	147	98	—	—
413	12	—	425	(20)	410	111	—	—
709	—	—	709	—	2 729	6 720	(3 991)	4 360
—	—	—	—	—	—	—	—	—

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale			Total					
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
—	—	—	—	—	—	7	(7)	—
11	—	—	11	(1)	—	5	(5)	—
210	—	—	210	—	364	964	(600)	4 674
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	(15)	—	(15)	—
300	68	—	368	—	(15)	559	(574)	—
—	—	—	—	—	390	—	—	112
—	—	—	—	—	—	—	—	—
(27)	—	—	(27)	—	237	190	—	38
2 203	—	—	2 203	—	201	163	—	27
—	—	—	—	—	235	—	—	62
—	—	—	—	—	—	—	—	—
163	5	—	168	—	200	371	(171)	—
811	89	—	900	—	165	486	(321)	—
76	—	—	76	—	3	—	—	17
—	—	—	—	—	—	—	—	—
10	—	—	10	—	6	43	(37)	35
305	—	—	305	—	16	10	—	25
872	—	—	872	—	484	597	(113)	250
—	—	—	—	—	—	—	—	—

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale								
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total					
78	—	—	78	—	29	—	—	—
515	8	—	523	—	105	240	(135)	—
168	—	—	168	—	1 508	2 030	(522)	549
—	—	—	—	—	—	—	—	—
652	—	—	652	—	(110)	—	(110)	220
1 089	78	—	1 167	—	513	1 811	(1 298)	349
199	—	—	199	—	(27)	20	(47)	50
—	—	—	—	—	—	—	—	—
557	45	—	602	—	59	38	—	—
371	30	—	401	—	128	595	(467)	—
9	1	—	10	—	13	14	(1)	—
571	6	—	577	—	152	58	—	—
521	—	—	521	—	173	174	(1)	18
1 657	—	—	1 657	—	(45)	480	(525)	642
—	72	—	72	—	(21)	415	(436)	92
789	—	—	789	—	(40)	—	(40)	178
98	—	—	98	—	9	—	—	—
—	—	—	—	—	104	—	—	—
2 708	—	—	2 708	—	(1 074)	6 635	(7 709)	1 623
41	2	—	43	—	(43)	—	(43)	—
2 419	85	—	2 504	—	(226)	—	(226)	—
1 059	40	—	1 099	—	935	—	—	—
225	28	—	253	—	8	168	(160)	—
168	—	—	168	—	(30)	—	(30)	36

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale								
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total					
39	1	—	40	—	(47)	—	(47)	—
7	—	—	7	—	(7)	—	(7)	—
902	—	—	902	—	(22)	—	(22)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 351	—	—	2 351	—	(319)	—	(319)	292
—	—	—	—	—	—	—	—	—
3 969	—	—	3 969	—	(755)	—	(755)	499
—	—	—	—	—	—	—	—	—
547	—	—	547	—	(26)	5	(31)	75
—	—	—	—	—	—	—	—	—
673	—	—	673	—	48	20	—	223
—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 866	—	—	1 866	—	(550)	1 434	(1 984)	2 247
—	—	—	—	—	—	—	—	—
104	—	—	104	(1)	2	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 363	—	—	1 363	—	(236)	1 437	(1 673)	400
—	—	—	—	—	—	—	—	—
91	—	—	91	—	344	745	(401)	660
—	—	—	—	—	—	—	—	—
865	—	—	865	—	754	4 970	(4 216)	1 878
—	—	—	—	—	—	—	—	—
982	—	—	982	—	(279)	—	(279)	280
—	—	—	—	—	—	—	—	—
469	—	—	469	—	10	8	—	27
—	—	—	—	—	—	—	—	—

Dépenses								
Fonds d'affectation spéciale			Total	Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
812	—	—	812	—	(138)	—	(138)	212
—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 989	—	—	2 989	—	257	505	(248)	1 781
—	—	—	—	—	—	—	—	—
217	—	—	217	—	302	632	(330)	472
—	—	—	—	—	—	—	—	—
284	—	—	284	—	217	815	(598)	748
—	—	—	—	—	—	—	—	—
346	—	—	346	—	483	1 154	(671)	918
—	—	—	—	—	—	—	—	—
26	—	—	26	—	526	974	(448)	562
—	—	—	—	—	—	—	—	—
31 628	277	220	32 125	(35)	9 235	35 375	(29 384)	25 419
22 416	542	776	23 734	(669)	4 795	6 180	(5 113)	1 354
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(37)	1	82	(81)	—
—	—	—	—	(199)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	199	11	—	—
—	—	—	—	(2)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	2	7	(5)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(58)	2	—	—	—
—	—	—	—	—	23	—	—	—
—	—	—	—	—	23	7	—	—

Dépenses						Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c		
Fonds d'affectation spéciale			Total	Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c		Contributions à recevoir ^c
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
15	—	—	15	—	—	632	(632)	—
33	—	—	33	—	15	—	—	—
1 550	50	—	1 600	—	898	958	(60)	—
3 490	122	—	3 612	(198)	895	1 974	(1 079)	—
24	2	—	26	—	—	—	—	—
48	1	—	49	—	31	—	—	—
—	—	—	—	—	424	—	—	—
(38)	(4)	—	(42)	—	417	133	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(121)	—	—	—	—
686	52	—	738	—	52	274	(222)	—
1 482	180	—	1 662	—	776	977	(201)	—
—	—	—	—	15	—	—	—	42
—	—	—	—	—	(15)	33	(48)	26
744	52	—	796	—	1 701	762	—	—
2 387	84	—	2 471	—	2 438	1 963	—	—
—	—	—	—	—	161	827	(666)	—
652	72	—	724	—	156	965	(809)	—
270	8	—	278	—	305	296	—	—
(25)	(3)	—	(28)	—	571	819	(248)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	33	—	—	—	—
25	1	—	26	—	29	53	(24)	253
426	2	—	428	—	55	271	(216)	181
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(1 204)	1	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(479)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	72	(72)	—
(29)	—	—	(29)	—	—	—	—	333
1 605	82	—	1 687	—	(29)	283	(312)	245

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale								
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total					
(72)	(4)	—	(76)	—	79	—	—	—
953	47	—	1 000	—	(775)	410	(1 185)	—
129	—	—	129	—	98	2	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
157	—	—	157	—	15	11	—	—
55	—	—	55	—	(21)	7	(28)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
37	—	—	37	—	(45)	310	(355)	30
85	—	—	85	—	(32)	5	(37)	45
1 192	48	—	1 240	—	194	186	—	—
—	—	—	—	—	897	—	—	—
1 358	54	—	1 412	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
111	6	—	117	—	69	56	—	—
—	—	—	—	—	293	—	—	—
427	21	—	448	(1)	(6)	—	(6)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
591	28	—	619	—	64	76	(12)	113
982	46	—	1 028	—	(136)	1 550	(1 686)	897
196	—	—	196	—	982	947	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
440	18	—	458	—	735	1 534	(799)	944
—	—	—	—	—	—	—	—	—

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale			Total					
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
—	—	—	—	—	170	—	—	186
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	300	—	—	1 102
—	—	—	—	—	—	—	—	—
85	—	—	85	—	277	2 222	(1 945)	2 600
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	918	—	—	993
—	—	—	—	—	—	—	—	—
7 936	336	—	8 272	(187)	7 443	9 146	(4 721)	6 596
—	—	—	—	—	16	—	—	—
—	—	—	—	—	16	7	—	—
—	3	—	3	—	1 543	—	—	—
885	111	—	996	27	1 502	—	—	—
46	1	2	49	—	1 403	—	—	—
2	—	254	256	—	1 410	—	—	—
5 472	66	—	5 538	281	1 627	—	—	—
5 013	150	—	5 163	—	1 151	—	—	—
2 545	688	—	3 233	(859)	2 840	2 267	—	—
256	266	—	522	—	6 783	—	—	—
60 446	2 126	—	62 572	(8 021)	27 733	36 597	(8 864)	42 793
49 045	2 991	—	52 036	18 449	27 333	—	—	18 961
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
409	20	—	429	—	377	359	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—

Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c	
Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle ^b						Total
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses							
243	12	—	255	—	435	414	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
258	—	—	258	—	15	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
135	—	—	135	—	(85)	—	(85)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
88	—	—	88	—	537	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
69 642	2 916	2	72 560	(8 599)	36 441	39 637	(8 949)	42 793
55 201	3 518	254	58 973	18 476	38 195	7	—	18 961
—	—	—	—	—	714	7 595	(6 881)	—
1	—	—	1	—	694	1 085	(391)	—
—	—	—	—	—	714	7 595	(6 881)	—
1	—	—	1	—	694	1 085	(391)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(103)	—	—	—	—
1 201	60	—	1 261	—	754	1 348	(594)	—
—	—	—	—	—	921	—	—	—
994	20	—	1 014	—	458	190	—	—
183	18	—	201	—	1 443	—	—	—

Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale							
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total				
2 195	80	—	2 275	—	1 212	1 538	—
183	18	—	201	(103)	2 364	—	—
13 711	48	—	13 759	(838)	189	—	—
22 880	102	85	23 067	(47)	3 071	3 287	(216)
123	—	582	705	(2 095)	—	—	—
141	—	102	243	—	2 759	123	—
2 252	69	—	2 321	(8 011)	—	—	—
1 074	61	—	1 135	—	2 752	709	—
18 239	5 440	65 237	88 916	(34 399)	581	—	—
32 634	3 968	—	36 602	—	28 571	1 401	—
2 685	81	—	2 766	58	—	—	—
1 590	159	—	1 749	—	800	—	—
166	—	—	166	(233)	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—
5	—	—	5	(490)	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(502)	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(228)	1	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	63 273	63 273	48 823	115 180	52 498	909
—	—	—	—	—	—	—	—

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale			Total					
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
37 181	5 638	129 092	171 911	2 085	115 951	52 498	–	909
58 319	4 290	187	62 796	(47)	37 953	5 520	(216)	–
4	–	25 484	25 488	(1 782)	1 411	8 746	(7 335)	–
–	–	17 330	17 330	31	10 470	12 171	(1 701)	–
4	–	25 484	25 488	(1 782)	1 411	8 746	(7 335)	–
–	–	17 330	17 330	31	10 470	12 171	(1 701)	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
972	20	–	992	–	6 016	1 765	–	–
709	73	–	782	–	6 628	518	–	–
(57)	(1)	–	(58)	–	131	58	–	–
178	18	–	196	–	71	1	–	–
800	7	–	807	(50)	1 192	1 622	(430)	–
(4)	–	–	(4)	–	1 068	58	–	–
1 715	26	–	1 741	(50)	7 339	3 445	(430)	–
883	91	–	974	–	7 767	577	–	–
473	4	–	477	(252)	(6)	94	(100)	–
1 238	109	–	1 347	–	191	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale								
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total					
(248)	3 489	1 425	4 666	—	9 856	—	—	1 692
—	—	—	—	—	—	—	—	—
225	3 493	1 425	5 143	(252)	9 850	94	(100)	1 692
1 238	109	—	1 347	—	191	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	7	—	—	—	—
(104)	(3)	—	(107)	—	1 278	357	—	—
563	62	—	625	(126)	1 118	254	—	—
1	—	—	1	(287)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	283	424	(141)	183
116	4	—	120	—	299	365	(66)	—
237	8	—	245	—	409	184	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(66)	—	—	—	—
272 945	11 146	—	284 091	(441)	(16 750)	—	(16 750)	—
183 153	6 315	—	189 468	(543)	(4 437)	432 366	(436 803)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	(122)	—	—	—	—
382	12	—	394	—	72	24	—	—
165	17	—	182	—	460	369	—	—
450	—	—	450	—	(44)	—	(44)	220
149	—	—	149	—	205	—	—	314
74	6	—	80	—	—	—	—	12
49	—	—	49	—	63	—	—	25
87	3	—	90	—	5	91	(86)	—
—	—	—	—	—	73	—	—	—
677	22	—	699	—	20	833	(813)	73
50	2	—	52	—	593	—	—	—

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale			Total					
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
1 128	56	—	1 184	—	7 363	9 475	(2 112)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
523	14	—	537	—	(73)	—	(73)	562
—	—	—	—	—	—	—	—	—
66	—	—	66	—	70	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	76	177	(101)	24
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
46	4	—	50	—	39	275	(236)	187
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 671	—	—	1 671	—	(292)	1 610	(1 902)	437
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
39	3	—	42	—	60	230	(170)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
429	—	—	429	—	38	59	(21)	28
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
62 244	313	7 595	70 152	9	29 083	61 892	(32 809)	—
40 787	3 506	17 753	62 046	(256)	39 058	72 843	(33 785)	3 841
1	—	—	1	—	182	419	(237)	319
—	—	—	—	—	—	—	—	—

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale			Total					
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
41	—	—	41	—	1 018	1 018	—	1 549
—	—	—	—	—	—	—	—	—
8 162	571	—	8 733	—	20 549	19 174	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
383	—	—	383	—	1 131	1 210	(79)	268
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	3 818	—	—	1 099
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	249
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	186	352	(166)	197
—	—	—	—	—	—	—	—	—
4	—	—	4	—	60	80	(20)	124
—	—	—	—	—	—	—	—	—
65	—	—	65	—	84	133	(49)	236
—	—	—	—	—	—	—	—	—
47	—	—	47	—	148	196	(48)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
349 477	12 151	7 595	369 223	(719)	48 420	97 970	(55 782)	5 584
225 153	9 910	17 753	252 816	(1 106)	37 825	506 440	(470 729)	4 363
579	18	—	597	—	430	497	(67)	—
80	4	—	84	—	260	—	—	—

Dépenses				Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale								
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b	Total					
579	18	—	597	—	430	497	(67)	—
80	4	—	84	—	260	—	—	—
—	—	2 528	2 528	(954)	470	—	—	—
—	—	4 620	4 620	—	3 896	3 567	—	—
72	115	—	187	(18)	105	—	—	—
—	13	—	13	—	305	—	—	—
352	11	—	363	—	79	77	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
424	126	2 528	3 078	(972)	654	77	—	—
—	13	4 620	4 633	—	4 201	3 567	—	—
951 540	71 992	237 452	1 260 984	(30 857)	602 849	1 224 518	(790 911)	118 338
771 533	75 926	60 653	908 112	74	416 977	1 160 671	(912 656)	54 453
^d			état 1.2	état 1.2				

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

Tableau 5.1

État des fonds d'affectation ponctuelle constitués par le PNUD : recettes, dépenses et soldes des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003

(En milliers de dollars des États-Unis)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Directeur des fonds : Bureau des politiques de développement													
1. Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse													
Donateur : Norvège													
Programme d'appui aux pays touchés dans le cadre de l'action urgente pour l'Afrique au titre de la Convention sur la lutte contre la désertification	1 341	—	35	35	504	—	504	—	872	2 969	(2 097)	—	
Donateur : Danemark													
Programme d'appui à la mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification en Afrique australe	908	—	25	25	277	—	277	—	656	1 212	(556)	—	
Donateur : Belgique													
Appui pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'action dans les pays africains touchés par la désertification	—	226	3	229	1	—	1	—	228	—	—	—	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur : Suède													
Projet national d'achat de semences et d'amélioration arboricole (Éthiopie)	86	—	3	3	—	—	—	—	89	20	—	—	
Total partiel	2 335	226	66	292	782	—	782	—	1 845	4 201	(2 653)	—	
tableau 5				tableau 5				tableau 5.2					
2. Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial													
Donateur : Australie													
Programme de conservation de la biodiversité dans le Pacifique Sud	(271)	—	2	2	(826)	—	(826)	—	557	—	—	—	
Donateur : Fondation Charles Stewart Mott													
Renforcement et promotion de fonds pour l'environnement	363	—	10	10	—	—	—	—	373	—	—	—	
Donateur : The Summit Foundation													
Renforcement et promotion de fonds pour l'environnement	63	—	2	2	—	—	—	—	65	—	—	—	
Donateur : Danemark													
Projet de gestion des déchets urbains et industriels en République- Unie de Tanzanie	(55)	—	—	—	—	—	—	—	(55)	—	—	—	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a			Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur : Fondation McArthur													
Programme de microfinancements	318	—	—	—	—	—	—	—	318	—	—	—	—
Donateur : Commission européenne													
Programme d'appui aux communications nationales	315	—	10	10	—	—	—	—	325	—	—	—	—
Donateur : Commission européenne													
Programme de microfinancements d'activités de surveillance des forêts tropicales	2 246	—	57	57	937	—	937	—	1 366	12 153	(10 787)	—	—
Total partiel	2 979	—	81	81	111	—	111	—	2 949	12 153	(10 787)	—	—

tableau 5

tableau 5

tableau 5.2

3. Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal

Donateurs : Danemark et
Environmental Protection
Agency des États-Unis

Création d'un centre
de recyclage des CFC
à l'usine chimique de
Zhejiang Dongyang

110	—	3	3	14	—	14	—	99	289	(190)	—
-----	---	---	---	----	---	----	---	----	-----	-------	---

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur : États-Unis													
Projet de démonstration international/interrégional d'extraction et de recyclage des substances appauvrissant la couche d'ozone présentes dans les climatiseurs mobiles	132	—	3	3	70	—	70	—	65	—	—	—	
Donateur : Agence suédoise pour le développement international (Suède)													
Transfert de technologie/ démonstration et contribution à la stratégie de financement sectoriel pour l'élimination progressive de la consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone dans le secteur des solvants en Chine	—	—	—	—	—	—	—	—	—	755	—	—	
Donateur : Allemagne													
Élimination des CFC 11 et 12 dans la fabrication du matériel de réfrigération et autre, à usage ménager et commercial, à AZKZON Refrigeration Industries, Inc.	115	—	3	3	3	—	3	—	115	72	—	—	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur :													
Plan d'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone dans le secteur des solvants en Chine	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateur :													
Assistance à la formulation d'un projet d'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone (CFC-113 et TCA) utilisées dans la production de cristaux liquides et de cathodes, entreprises dans la province de Guangdong (Chine)	45	—	2	2	2	—	2	—	45	48	(3)	—	
Fonds d'affectation spéciale entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le PNUD													
Pour l'élimination des CFC-11 par le biais de la conversion aux technologies HCFC-141b dans la fabrication de mousse rigide de polyuréthane dans l'usine chimique Quimica Andina en Bolivie	108	—	—	—	—	—	—	—	108	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
		Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Japon												
Élimination des CFC-11 dans la fabrication de mousse plastique souple par la conversion au chlorure de méthylène dans l'usine Eastern Wrought Iron Ltd.	29	—	4	4	(5)	—	(5)	—	38	123	(85)	—
Donateur :												
Élimination des CFC-11 dans la fabrication de mousse plastique souple par la conversion au chlorure de méthylène dans l'usine Martchem Industries Ltd.	21	—	7	7	12	—	12	—	16	—	—	—
Donateur :												
Élimination des CFC-11 dans la fabrication de mousse plastique souple par la conversion au chlorure de méthylène dans l'usine Mac-Vico (Nigéria)	119	—	5	5	114	—	114	—	10	95	(85)	—
Donateur :												
Élimination des CFC-11 dans la fabrication de la mousse de polyuréthane moulée souple par la conversion à des techniques à base d'eau dans l'usine Flexo Foam P Ltd.	—	193	1	194	199	—	199	—	(5)	287	(292)	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur :													
Élimination des CFC-11 dans la fabrication de la mousse de polyuréthane moulée souple par la conversion à des techniques à base d'eau dans l'usine Oto Industries P Ltd.	—	144	1	145	150	—	150	—	(5)	144	(149)	—	
Donateur :													
Élimination des CFC-11 dans la fabrication de la mousse de polyuréthane moulée souple par la conversion à des techniques à base d'eau dans l'usine Sutlej Coach Products P Ltd.	—	196	—	196	202	—	202	—	(6)	194	(200)	—	
Donateur :													
Élimination des CFC-11 dans la fabrication de la mousse de polyuréthane moulée souple par la conversion à des techniques à base d'eau dans l'usine Malvika Polymers	—	206	—	206	209	—	209	—	(3)	207	(210)	—	
Total partiel	679	739	29	768	970	—	970	—	477	2 214	(1 214)	—	

tableau 5

tableau 5

tableau 5.2

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a		Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
4. Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »												
Donateur : Pays-Bas												
Appui au renforcement des capacités nécessaires au Programme d'action national pour les forêts	(135)	–	(6)	(6)	(439)	–	(439)	–	298	1 357	(1 059)	–
Donateur : Communauté économique européenne												
Programme de formation et de conseil pour la lutte intégrée contre la pollution à Aleppo (République arabe syrienne)	377	(352)	7	(345)	1	–	1	–	31	8	–	–
Total partiel	242	(352)	1	(351)	(438)	–	(438)	–	329	1 365	(1 059)	–
	tableau 5			tableau 5			tableau 5.2					
5. Compte de l'énergie du PNUD												
Donateur : Pologne												
Programme international de formation pour l'utilisation rationnelle de l'énergie	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	tableau 5			tableau 5			tableau 5.2					
6. Renforcement du rôle du secteur privé dans le développement												
Donateur : organisation non gouvernementale												

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
		Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Mise au point d'une pompe manuelle pour puits profonds destinée aux pays en développement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7. Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui des partenariats public/privé au service de l'environnement urbain												
Donateur : Royaume-Uni												
Partenariat public/privé au service de l'environnement urbain	753	2 544	11	2 555	2 478	73	2 551	—	757	1 144	(387)	—
Total partiel	753	2 544	11	2 555	2 478	73	2 551	—	757	1 144	(387)	—
8. Fonds d'affectation spéciale pour les mesures prises dans le prolongement du Sommet mondial pour le développement social — phase II												
Donateur : Belgique												
Fonds d'affectation spéciale pour les mesures prises dans le prolongement du Sommet mondial pour le développement social — phase II	1 043	—	(27)	(27)	—	—	—	—	1 016	—	—	—
Total partiel	1 043	—	(27)	(27)	—	—	—	—	1 016	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
9. Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD sur le VIH/sida													
Donateurs : divers													
VIH/sida : activités de mobilisation en vue d'un encadrement énergétique à tous les niveaux, renforcement des coalitions et dialogue politique national pour réagir efficacement au VIH/sida	—	—	—	—	437	22	459	459	—	335	—	—	
Donateurs : divers													
Mise en place des capacités, planification, gestion, mise en œuvre et décentralisation des programmes nationaux multisectoriels et sexospécifiques de lutte contre le VIH/sida	—	—	11	11	4 146	207	4 353	4 342	—	548	—	—	
Donateurs : divers													
Prise en compte du VIH/sida dans la planification du développement, dans les stratégies de lutte contre la pauvreté et dans les processus d'affectation budgétaire	—	—	—	—	260	13	273	271	(2)	—	—	—	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateurs : divers													
VIH/sida : promotion des droits de l'homme en tant que cadre normatif et éthique pour réagir au VIH/sida, réformes juridiques en particulier	—	—	—	—	495	25	520	521	1	—	—	—	
Donateurs : divers													
VIH/sida : recours aux technologies multimédias dans le cadre d'interventions à grande échelle d'information et de sensibilisation	—	—	—	—	249	13	262	261	(1)	35	(36)	—	
Donateur : divers													
Initiatives des bureaux de pays	488	720	10	730	1 296	64	1 360	—	(142)	153	(295)	—	
Total partiel	488	720	21	741	6 883	344	7 227	5 854	(144)	1 071	(331)	—	
10. Fonds d'affectation spéciale pour le Cadre intégré en faveur de l'assistance technique aux pays les moins avancés en matière de commerce (WINDOW I)													
Donateur : Belgique													
Fonds d'affectation ponctuelle de la Belgique pour le Cadre intégré en faveur de l'assistance technique aux pays les moins avancés en matière de commerce	—	—	—	—	—	—	—	693	693	—	—	—	
Total partiel	—	—	—	—	—	—	—	693	693	—	—	—	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
		Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
11. Fonds d'affectation thématique du PNUD pour la gouvernance démocratique												
Donateurs : divers												
Corps législatif	–	313	4	317	3 723	186	3 909	3 591	(1)	2 054	(2 055)	–
Donateurs : divers												
Régimes et mécanismes électoraux	–	–	1	1	2 149	108	2 257	2 256	–	569	–	–
Donateurs : divers												
Justice et droits de l'homme	–	62	34	96	10 667	547	11 214	11 118	–	4 675	–	–
Donateurs : divers												
Accès à l'information	–	–	1	1	2 641	132	2 773	2 770	(2)	745	(747)	–
Donateurs : divers												
Décentralisation et gouvernance locale	–	6	8	14	6 893	345	7 238	7 223	(1)	2 520	(2 521)	–
Donateurs : divers												
Services administratifs et réforme de la fonction publique	–	–	6	6	3 378	169	3 547	3 541	–	1 114	–	–
Donateurs : divers												
Initiatives des bureaux de pays	–	4 007	4	4 011	84	4	88	–	3 923	2 068	–	–
Total partiel	–	4 388	58	4 446	29 535	1 491	31 026	30 499	3 919	13 745	(5 323)	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
		Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
12. Fonds d'affectation thématique du PNUD à l'appui des technologies de l'information et de la communication												
Donateurs : divers												
Les TIC au service de stratégies de développement aux échelons national et régional	—	—	2	2	673	34	707	705	—	488	—	—
Donateurs : divers												
Mise en œuvre de stratégies et renforcement des capacités	—	138	1	139	524	26	550	411	—	800	—	—
Donateurs : divers												
Les TIC et la gouvernance démocratique	—	—	—	—	26	1	27	28	1	244	(243)	—
Donateurs : divers												
Subventions dans le domaine des TIC	—	—	—	—	90	4	94	94	—	215	—	—
Donateurs : divers												
Sensibilisation nationale, campagne de promotion et campagnes des parties prenantes	72	—	1	1	187	5	192	119	—	9	—	—
Donateurs : divers												
Initiatives des bureaux de pays	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel	72	138	4	142	1 500	70	1 570	1 357	1	1 756	(243)	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
		Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
13. Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour une gestion de l'énergie au service du développement durable												
Donateurs : divers												
Renforcement des politiques générales nationales afin de mettre l'énergie au service de la lutte contre la pauvreté et du développement durable	—	—	1	1	901	45	946	945	—	699	—	—
Donateurs : divers												
Renforcement des services relatifs à l'énergie en zones rurales en vue d'appuyer la croissance et l'égalité	—	—	1	1	438	22	460	459	—	759	—	—
Donateurs : divers												
Énergies propres et développement durable	—	—	—	—	204	10	214	214	—	794	—	—
Donateurs : divers												
Amélioration des modalités de financement dans le domaine de l'énergie durable	—	—	—	—	192	10	202	202	—	96	—	—
Donateurs : divers												
Initiatives des bureaux de pays	—	—	—	—	79	4	83	83	—	942	—	—
Total partiel	—	—	2	2	1 814	91	1 905	1 903	—	3 290	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
		Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
14. Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour la lutte contre la pauvreté à l'appui du développement durable												
Donateurs : divers												
Collecte de données de référence et suivi de la pauvreté	—	—	19	19	4 763	238	5 001	4 981	(1)	3 731	(3 732)	—
Donateurs : divers												
Mécanismes participatifs	—	—	—	—	765	25	790	788	(2)	321	(323)	—
Donateurs : divers												
Réformes en faveur des pauvres	—	—	4	4	1 894	95	1 989	1 985	—	1 428	—	—
Donateurs : divers												
Projets pilotes et innovations	—	—	2	2	564	29	593	592	1	436	(435)	—
Donateurs : divers												
Initiatives des bureaux de pays	—	235	—	235	—	—	—	—	235	—	—	—
Total partiel	—	235	25	260	7 986	387	8 373	8 346	233	5 916	(4 490)	—
15. Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour les questions d'égalité entre les sexes												
Donateurs : divers												
Prise en compte des questions concernant les femmes dans les politiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a		Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateurs : divers												
Prise en compte des questions concernant les femmes dans la loi	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateurs : divers												
Prise en compte des questions concernant les femmes dans les institutions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateurs : divers												
Prise en compte des sexospécificités dans les indicateurs et les méthodes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateurs : divers												
Initiatives des bureaux de pays	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
16. Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour l'environnement												
Donateurs : divers												
Prise en compte de l'environnement dans les politiques nationales de développement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateurs : divers												
Renforcement des capacités de gouvernance à l'échelon local dans le domaine de l'environnement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a		Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateurs : divers												
Projets relatifs à des problèmes environnementaux mondiaux et régionaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateurs : divers												
Initiatives des bureaux de pays	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Directeur des fonds : PNUD Afrique												
17. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'Angola												
Donateurs : divers												
Appui à la réinsertion des soldats démobilisés	876	—	(7)	(7)	—	—	—	—	869	95	—	—
Donateurs : divers												
Formation professionnelle et promotion des microentreprises à l'intention des soldats démobilisés	4 170	—	(74)	(74)	2 130	64	2 194	—	1 902	636	—	—
Donateurs : divers												
Appui à la mise en place d'une capacité nationale de déminage et de sensibilisation aux mines	(332)	—	—	—	—	—	—	—	(332)	—	—	—
Donateur : organisation non gouvernementale												
Accord AMOCO à l'appui d'un projet relatif aux pêcheries (Ambritz)	247	—	4	4	205	6	211	—	40	173	(133)	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
		Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : ONU												
Appui à la mise en place d'une capacité nationale de déminage	161	—	5	5	—	—	—	—	166	284	(118)	—
Donateur : CEE												
Fonds d'affectation spéciale d'appui aux soldats démobilisés en Angola	367	—	10	10	—	—	—	—	377	41	—	—
Total partiel	5 489	—	(62)	(62)	2 335	70	2 405	—	3 022	1 229	(251)	—
18. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda												
Donateur : Japon												
Programme d'éducation civique et de communication	18	—	—	—	—	—	—	—	18	—	—	—
Donateur : Pays-Bas												
Guichet spécial réinstallation	(1 003)	—	3	3	(792)	—	(792)	202	(6)	4 231	(4 237)	—
Donateur : Pays-Bas												
Appui aux commissions de vérification et aux prisons	559	130	19	149	546	4	550	—	158	624	(466)	—
Donateur : Pays-Bas												
Force de police municipale rwandaise, phase III	(122)	—	—	—	270	—	270	—	(392)	43	(435)	—
Donateur : Pays-Bas												
Guichet spécial pour les femmes	(15)	—	—	—	(18)	—	(18)	—	3	21	(18)	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur : Suisse													
Appui à l'appareil judiciaire	162	—	5	5	(3)	—	(3)	—	170	168	—	—	
Donateur : Suisse/Royaume- Uni/Suède/Autriche/Norvège													
Programme de démobilisation et de réinsertion au Rwanda	912	—	24	24	149	—	149	—	787	54	—	—	
Donateur : Canada													
Appui à l'intégration sociale des jeunes citoyens non accompagnés et sans emploi	65	—	1	1	132	—	132	—	(66)	180	(246)	—	
Donateur : Finlande													
Appui à la remise en état du système judiciaire	9	—	—	—	—	—	—	—	9	10	(1)	—	
Donateur : Suède													
Renforcement des capacités de la police municipale rwandaise en matière d'arrestation, de détention et de transfert de détenus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Donateur : Norvège													
Centre de formation de chauffeurs de poids lourds	(102)	—	—	—	347	—	347	—	(449)	—	—	—	
Donateur : Italie													
Appui au secteur sanitaire de la préfecture d'Umutara	330	—	10	10	62	—	62	—	278	91	—	—	
Donateur : Irlande													
Logements destinés aux veuves et aux femmes	(301)	—	—	—	231	—	231	519	(13)	—	—	—	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur : Irlande													
Projet composite sur la réinsertion au Rwanda	743	—	15	15	875	—	875	—	(117)	692	(809)	—	
Donateur : Irlande													
Polices municipales, phase III	(67)	—	—	—	43	—	43	—	(110)	—	—	—	
Donateur : ONG (ACDI/VOCA)/États-Unis													
Monétisation des denrées alimentaires	677	—	16	16	160	—	160	—	533	1 924	(1 391)	—	
Total partiel	1 865	130	93	223	2 002	4	2 006	721	803	8 038	(7 603)	—	
19. Fonds d'affectation spéciale													
PNUD/Norvège pour													
l'assistance électorale													
au Mozambique													
Donateur : Suède													
Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance aux élections locales au Mozambique	—	—	—	—	—	—	—	579	579	—	—	—	
Donateur : Suisse													
Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance aux élections locales au Mozambique	57	—	2	2	—	—	—	—	59	—	—	—	
Donateur : Union européenne													
Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance aux élections locales au Mozambique	453	—	8	8	—	—	—	—	461	—	—	—	
Total partiel	510	—	10	10	—	—	—	579	1 099	—	—	—	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
		Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
20. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme de déminage au Mozambique												
Donateur : Danemark												
Déminage et défrichage en vue de l'installation de lignes de transmission à Gaza et à Inhambane	(352)	—	—	—	—	—	—	352	—	1 969	—	—
Donateur : Suède												
Fonds d'affectation spéciale du Programme de déminage accéléré au Mozambique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateur : Suède												
Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à la Commission nationale de déminage	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateur : Danemark												
Fonds d'affectation spéciale pour le projet « Renforcement du Programme de déminage accéléré au Mozambique »	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel	(352)	—	—	—	—	—	—	352	—	1 969	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
		Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
21. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au processus de paix dans le nord du Mali												
Donateur : Belgique												
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui au processus de paix dans le nord du Mali	354	—	(6)	(6)	—	—	—	—	348	—	—	—
Total partiel	354	—	(6)	(6)	—	—	—	—	348	—	—	—
22. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe												
Donateur : Italie												
Programme de mise en valeur des ressources humaines	1 092	—	32	32	—	—	—	—	1 124	—	—	—
Total partiel	1 092	—	32	32	—	—	—	—	1 124	—	—	—
23. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour lutter contre la pauvreté et la faim en Afrique												
Donateur : Italie												
Programme italo-éthiopien de reconstruction et de développement	1 322	—	23	23	—	—	—	—	1 345	—	—	—
Total partiel	1 322	—	23	23	—	—	—	—	1 345	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
24. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la gestion des affaires publiques en Afrique													
Donateur : Canada													
Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité et le développement en Afrique de l'Ouest	(658)	—	—	—	(652)	(6)	(658)	—	—	—	—	—	
Total partiel	(658)	—	—	—	(652)	(6)	(658)	—	—	—	—	—	
25. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Guinée-Bissau													
Donateur : CEE													
Fonds d'affectation spéciale d'appui aux élections parlementaires et présidentielles en Guinée-Bissau	765	—	—	—	2 532	19	2 551	—	(1 786)	—	—	—	
Total partiel	765	—	—	—	2 532	19	2 551	—	(1 786)	—	—	—	
26. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour des projets et programmes spécifiques pour l'OHADA													
Donateur : Belgique													
Fonds d'affectation ponctuelle à l'appui du programme de l'OHADA	333	—	—	—	51	—	51	—	282	265	—	—	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
		Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Canada												
Fonds d'affectation ponctuelle à l'appui du programme de l'OHADA	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateur : France												
Appui aux activités de l'École régionale supérieure de la magistrature	—	124	—	124	137	2	139	—	(15)	153	(168)	—
Total partiel	333	124	—	124	188	2	190	—	267	418	(168)	—
27. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au Programme d'assistance humanitaire et de relèvement au Zimbabwe mené par l'équipe de pays des Nations Unies												
Donateur : Royaume-Uni												
Appui au Programme d'assistance humanitaire et de relèvement au Zimbabwe mené par l'équipe de pays des Nations Unies	—	7 132	156	7 288	3 477	105	3 582	—	3 706	5 081	(1 375)	—
Total partiel	—	7 132	156	7 288	3 477	105	3 582	—	3 706	5 081	(1 375)	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
		Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
28. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance aux populations et la réinstallation permanente au Burundi												
Donateur : Suisse												
Appui au programme composite d'assistance aux populations au Burundi	—	670	—	670	—	—	—	—	670	—	—	—
Total partiel	—	670	—	670	—	—	—	—	670	—	—	—
Directeur des fonds : PNUD Asie/Pacifique												
29. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'aide humanitaire et la reconstruction au Cambodge												
Donateur : Suède												
Fonds PNUD/Suède pour la reconstruction des infrastructures au Cambodge	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateur : Pays-Bas												
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Pays-Bas pour le Cambodge	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateur : États-Unis												
Fonds d'affectation spéciale PNUD/États-Unis pour le Cambodge	117	—	1	1	—	(2)	(2)	(118)	2	—	—	—
Total partiel	117	—	1	1	—	(2)	(2)	(118)	2	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
30. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le renforcement des capacités de déminage au Cambodge													
Donateur : Japon													
« Atelier international de Phnom Penh sur le déminage et l'aide aux victimes »	1 026	—	30	30	—	—	—	—	1 056	—	—	—	
Donateur : Belgique													
Fonds d'affectation ponctuelle d'appui au renforcement des capacités de déminage au Cambodge	458	—	8	8	—	—	—	(8)	458	—	—	—	
Total partiel	1 484	—	38	38	—	—	—	(8)	1 514	—	—	—	
31. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui aux élections nationales et locales au Cambodge													
Donateur : Suède													
Appui aux élections locales au Cambodge	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Total partiel	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
32. Fonds d'affectation spéciale PNUD/République démocratique populaire lao pour la neutralisation des engins non explosés													
Donateur : Norvège													
Renforcement de la législation sur l'environnement	127	—	3	3	39	1	40	—	90	—	—	—	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
		Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Danemark												
Élimination des engins non explosés et renforcement de la législation sur l'environnement	488	3 299	84	3 383	758	23	781	(133)	2 957	–	–	–
Total partiel	615	3 299	87	3 386	797	24	821	(133)	3 047	–	–	–
33. Fonds spécial PNUD/ Timor-Leste en faveur des ex-fonctionnaires du Gouvernement indonésien												
Donateur : Australie												
Fonds spécial en faveur des ex-fonctionnaires du Gouvernement indonésien	–	1 131	7	1 138	5 955	179	6 134	–	(4 996)	414	(5 410)	1 000
Total partiel	–	1 131	7	1 138	5 955	179	6 134	–	(4 996)	414	(5 410)	1 000
Directeur des fonds : PNUD Europe et CEI												
34. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le déminage en Bosnie-Herzégovine												
Donateur : HCR												
Déminage en vue de faciliter le retour des réfugiés	52	–	–	–	7	–	7	(45)	–	–	–	–
Donateur : Département des opérations de maintien de la paix (ONU)												
Appui au Programme d'action antimines en Bosnie-Herzégovine	(5)	5	–	5	–	–	–	–	–	834	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur : Canada													
Appui au Centre d'action antimines de Bosnie- Herzégovine et autres centres d'action antimines	(345)	466	—	466	120	1	121	—	—	32	—	—	
Donateur : Suède													
Appui au Programme de déminage en Bosnie- Herzégovine	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Donateur : Pays-Bas													
Appui au Programme antimines de Bosnie (Appel global interorganisations de l'ONU en faveur de l'ex-Yougoslavie)	36	—	—	—	36	—	36	—	—	—	—	—	
Donateur : Slovénie													
Fonds d'affectation spéciale international pour le déminage et l'aide aux victimes des mines en Bosnie-Herzégovine	50	—	—	—	50	—	50	—	—	1 000	—	—	
Donateur : Allemagne													
Fonds d'affectation spéciale pour le déminage en Bosnie-Herzégovine	2	—	—	—	2	—	2	—	—	2	—	—	
Donateur : Italie													
Fonds d'affectation spéciale pour le déminage en Bosnie-Herzégovine	(299)	287	—	287	(12)	—	(12)	—	—	391	—	—	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a		Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : UNA/USA												
Fonds d'affectation spéciale Adopt-a- Minefield en Bosnie- Herzégovine	(75)	91	—	91	16	—	16	—	—	146	—	—
Total partiel	(584)	849	—	849	219	1	220	(45)	—	2 405	—	—
Directeur du Fonds : Bureau de la gestion												
35. Fonds d'affectation spéciale PNUD 2001												
Donateur : Norvège												
Appui au Fonds d'affectation spéciale PNUD 2001	219	—	7	7	2	—	2	—	224	—	—	—
Total partiel	219	—	7	7	2	—	2	—	224	—	—	—
Directeur du Fonds : Bureau de la prévention des crises et du relèvement (ancienne Division des interventions d'urgence)												
36. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le développement social durable, la paix et l'appui aux pays se trouvant dans une situation particulière												
Donateur : Italie												
Appui au développement social durable et à la paix et soutien au Mozambique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
		Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Italie												
Programme PROGRESS en Bosnie-Herzégovine	38	—	1	1	—	—	—	(38)	1	—	—	—
Donateur : Italie												
Programme de promotion du développement humain au niveau local en Amérique centrale	308	—	5	5	—	—	—	(314)	(1)	—	—	—
Total partiel	346	—	6	6	—	—	—	(352)	—	—	—	—
37. Fonds d'affectation spéciale												
PNUD/Bureau pour la coordination des affaires humanitaires pour les activités d'assistance technique												
Donateur : Royaume-Uni												
Fonds d'affectation spéciale pour la réduction des secours en cas de catastrophe et le relèvement – Centre de coordination pour la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale	494	—	2	2	582	—	582	86	—	—	—	—
Total partiel	494	—	2	2	582	—	582	86	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
38. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la prévention et à la réduction de la prolifération des armes légères													
Donateur : Belgique													
Appui au Programme de désarmement, de démobilisation et de maîtrise de la prolifération des armes légères dans la région des Grands Lacs	—	302	4	306	—	—	—	(306)	—	—	—	—	
Total partiel	—	302	4	306	—	—	—	(306)	—	—	—	—	
39. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les situations de crise, d'après conflit et de relèvement													
Donateurs : divers													
Renforcement des capacités nationales dans le cadre des principales phases de gestion des catastrophes naturelles (prévention, alerte précoce, atténuation, relèvement et reconstruction)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Donateur : Royaume-Uni													
Cours à l'intention des hauts responsables de la lutte antimines	—	—	—	—	105	—	105	105	—	—	—	—	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateurs : divers													
Fonds pour l'Autorité intérimaire de l'Afghanistan	1 250	67 383	384	67 767	62 787	2 345	65 132	(3 885)	—	—	—	—	
Total partiel	1 250	67 383	384	67 767	62 892	2 345	65 237	(3 780)	—	—	—	—	
40. Fonds d'affectation thématique du PNUD pour la prévention des crises et le relèvement													
Donateurs : divers													
Stratégies de prévention des conflits et de consolidation de la paix	—	5 419	13	5 432	3 946	188	4 134	1 842	3 140	3 009	—	—	
Donateurs : divers													
Relèvement	—	32 007	1	32 008	5 948	474	6 422	8 386	33 972	4 149	—	—	
Donateurs : divers													
Réforme de la justice et des forces de sécurité	—	56	1	57	686	12	698	1 985	1 344	852	—	—	
Donateurs : divers													
Réduction des armes légères, désarmement et démobilisation des ex-combattants	—	10 169	99	10 268	5 435	255	5 690	8 512	13 090	3 691	—	—	
Donateurs : divers													
Lutte antimines	—	21 624	—	21 624	11 233	364	11 597	3 428	13 455	2 844	—	—	
Donateurs : divers													
Atténuation des effets des catastrophes naturelles	—	627	356	983	4 232	400	4 632	5 844	2 195	2 029	—	—	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateurs : divers													
Réseau de connaissances et de mise au point de méthodes	–	–	32	32	2 711	28	2 739	5 782	3 075	689	–	–	
Donateurs : divers													
Initiatives spéciales	–	82	54	136	6 361	238	6 599	6 903	440	5 770	(5 330)	909	
Donateurs : divers													
Initiatives des bureaux de pays	–	55 495	–	55 495	19 773	989	20 762	1 441	36 174	29 465	–	–	
Total partiel	–	125 479	556	126 035	60 325	2 948	63 273	44 123	106 885	52 498	(5 330)	909	
Directeur des fonds : Bureau des ressources et des partenariats stratégiques													
41. Fonds d'affectation du PNUD pour le Millénaire													
Donateurs : Pays-Bas													
Fonds d'affectation ponctuelle pour les objectifs du Millénaire pour le développement	–	3 763	21	3 784	830	31	861	–	2 923	–	–	–	
Donateur : Fondation Bill et Melinda Gates													
Fonds d'affectation ponctuelle à l'appui du Fonds d'affectation spéciale pour le Millénaire	–	1 550	–	1 550	527	37	564	–	986	–	–	1 258	
Total partiel	–	5 313	21	5 334	1 357	68	1 425	–	3 909	–	–	1 258	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a			Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Directeur du Fonds : PNUD États arabes													
42. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Somalie													
Donateur : Suède													
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui à l'Appel de l'ONU en faveur de la Somalie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
43. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien													
Donateur : Suède													
Développement des centres pour la jeunesse et les femmes dans les zones pauvres de la bande de Gaza	—	—	—	—	7	—	7	7	—	—	—	—	—
Donateur : Suède													
Appui au programme de création d'emplois à Gaza	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateur : Suède													
Réhabilitation des centres pour la jeunesse et les femmes à Hébron	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—	—
Donateur : Norvège													
Création d'emplois dans les infrastructures municipales, les infrastructures pour la jeunesse et les infrastructures publiques dans la bande de Gaza	19	—	—	—	—	—	—	—	19	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
		Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Norvège												
Création d'emplois dans les infrastructures municipales, les infrastructures pour la jeunesse et les infrastructures de santé dans la bande de Gaza	18	—	—	—	—	—	—	—	18	—	—	—
Donateur : Espagne												
Fonds d'affectation spéciale du Programme de lutte contre la brucellose dans les territoires occupés	546	—	16	16	87	—	87	—	475	281	—	—
Donateur : OMS												
Programme palestinien de lutte contre la brucellose (aspect vétérinaire)	143	—	5	5	—	—	—	—	148	112	—	—
Donateur : Japon												
Fonds de dotation	(222)	223	—	223	364	2	366	—	(365)	179	(544)	—
Donateur : CEE												
Développement rural local en Palestine	907	10 032	(116)	9 916	6 477	32	6 509	—	4 314	1 707	—	—
Organisation de libération de la Palestine (OLP) pour le projet « Programme participatif de gestion des ressources naturelles »	530	—	15	15	78	—	78	—	467	24	—	—
Donateur : Norvège												
Fonds d'affectation ponctuelle pour le projet « Appui urgent au secteur de la santé »	78	—	2	2	13	—	13	—	67	4	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur : Norvège													
Fonds d'affectation ponctuelle pour le « Programme d'urgence de création d'emplois dans le district d'Hébron »	30	—	1	1	—	—	—	—	31	—	—	—	
Donateur : Banque islamique de développement													
Remise en état de l'infrastructure sanitaire et municipale et de l'infrastructure d'éducation en Cisjordanie et dans la bande de Gaza	618	4 477	62	4 539	336	2	338	—	4 819	222	—	—	
Donateur : Norvège													
Fonds d'affectation ponctuelle pour le « Programme d'urgence de création d'emplois dans la bande de Gaza »	591	—	17	17	—	—	—	—	608	—	—	—	
Donateur : Argentine													
Fonds d'affectation spéciale du Programme de lutte contre la brucellose dans les territoires occupés	10	—	—	—	217	1	218	—	(208)	—	—	—	
Donateur : Agence canadienne de développement international (ACDI)													
Programme d'action pour les ressources en eau palestiniennes	95	—	3	3	—	—	—	—	98	—	—	—	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
		Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : ACDI												
Fonds d'affectation spéciale PNUD/ACDI pour l'éducation extrascolaire : centres pour la jeunesse	38	—	1	1	—	—	—	—	39	—	—	—
Donateur : Danemark												
Gestion et planification intégrées des ressources en eau	501	—	—	—	—	—	—	—	501	2	—	—
Donateur : Suède												
Remise en état des petites infrastructures en utilisant la main-d'œuvre disponible dans les municipalités de la bande de Gaza	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateur : Suède												
Appui à la réhabilitation de la vieille ville de Bethléem	150	—	(15)	(15)	(21)	—	(21)	—	156	79	—	—
Donateur : Suède												
Réhabilitation des centres pour la jeunesse de Cisjordanie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel	4 052	14 732	(9)	14 723	7 558	37	7 595	7	11 187	2 613	(544)	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Directeur du Fonds : Bureau de l'évaluation													
44. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'évaluation du développement des capacités													
Donateur : Danemark													
Création de capacités dans le domaine du développement humain durable	3 896	–	39	39	2 503	25	2 528	(957)	450	–	–	–	
Total partiel	3 896	–	39	39	2 503	25	2 528	(957)	450	–	–	–	
Directeur du Fonds : Bureau de l'Administrateur/Groupe d'appui opérationnel													
45. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le partenariat international													
Donateur : PNUD/Fondation pour les Nations Unies													
Fonds d'affectation ponctuelle pour les partenariats internationaux	10 668	16 684	597	17 281	24 207	775	24 982	(1 801)	1 166	7 860	(6 694)	–	
Donateur : Australie													
Fonds d'affectation ponctuelle pour le projet « Traite des femmes et des enfants dans la sous- région du Mékong »	(198)	524	4	528	272	25	297	–	33	36	(3)	–	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : ONU												
Convention-cadre sur les changements climatiques	–	435	7	442	184	21	205	–	237	844	(607)	–
Total partiel	10 470	17 643	608	18 251	24 663	821	25 484	(1 801)	1 436	8 740	(7 304)	–
Total, Fonds d'affectation ponctuelle	41 670	252 825	2 268	255 093	228 356	9 096	237 452	87 020	146 331	130 260	(54 472)	3 167

tableau 5

tableau 5

^a Poste hors bilan mentionné pour information seulement.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

Tableau 5.2

Sélection de fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : état des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial</i>		<i>Fonds multilatéral pour la mise en application du Protocole de Montréal</i>	
	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001
Recettes						
Contributions volontaires	(142)	1 435	376 355	222 750	61 300	60 267
Contributions au titre de la participation aux coûts	2 880	1 168	11 376	8 214	–	114
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	226	–	–	2 547	739	624
Contributions au titre des contrats de services de gestion	(3)	–	592	–	–	–
Total partiel	2 961	2 603	388 323	233 511	62 039	61 005
Intérêts créditeurs	(2)	441	178	4 622	1 838	5 790
Services d'appui remboursables	32	10	–	–	–	–
Recettes diverses	47	2	246	9	–	4
Total des recettes	3 038	3 056	388 747	238 142	63 877	66 799
Dépenses						
Dépenses au titre des programmes						
Ressources ordinaires	1 788	1 461	245 409	191 344	49 403	80 197
Participation aux coûts	2 492	2 778	7 173	8 067	132	–
Fonds d'affectation ponctuelle	tableau 5.1 782	610	111	538	970	2 538
Contrats de services de gestion	tableau 5.3 8	110	–	184	–	–
Divers	–	–	–	–	–	–
Total partiel	5 070	4 959	252 693	200 133	50 505	82 735
Dépenses d'appui aux programmes						
Ressources ordinaires	–	66	–	5 374	–	4 349
Participation aux coûts	–	17	–	174	–	–

		<i>Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial</i>		<i>Fonds multilatéral pour la mise en application du Protocole de Montréal</i>	
		2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001
Fonds d'affectation ponctuelle	tableau 5.1	–	7	–	–	–	28
Contrats de services de gestion		–	–	–	–	–	–
Total partiel		–	90	–	5 548	–	4 377
Budget d'appui biennal (montant net)							
Dépenses de gestion et d'administration		528	1 734	33 368	26 860	3 333	4 083
Dépenses d'appui technique		1 306	1 524	–	–	–	–
Dépenses d'appui du PNUD		–	–	1 367	1 100	903	1 283
Dépenses au titre des services d'appui remboursables		(13)	–	–	–	–	–
Activités globales d'appui biennal		–	–	–	–	–	–
Total partiel		1 821	3 258	34 735	27 960	4 236	5 366
Dépenses diverses		241	39	563	160	39	555
Total des dépenses		7 132	8 346	287 991	233 801	54 780	93 033
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses		(4 094)	(5 290)	100 756	4 341	9 097	(26 234)
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice biennal antérieur							
		13	68	30	119	34	12
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds							
		(1 081)	(543)	(17 633)	(1 917)	–	(401)
Solde des fonds au 1 ^{er} janvier		8 767	14 532	30 178	27 635	69 990	96 613
Solde des fonds au 31 décembre		3 605	8 767	113 331	30 178	79 121	69 990

	<i>Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial</i>		<i>Fonds multilatéral pour la mise en application du Protocole de Montréal</i>	
	2003	2001	2003	2001	2003	2001
Actif						
Encaisse	–	1	–	2	–	1
Lettres de crédit des gouvernements et effets de commerce	100	–	–	–	31 150	31 150
Placements tableau 8	45	47	119 623	70 272	49 158	49 136
Fonds de fonctionnement fournis aux gouvernements	424	2 323	13 694	15 504	716	4 505
Fonds de fonctionnement fournis aux autres agents d'exécution	331	358	4 664	12 308	–	–
Sommes dues par le PNUD (ressources ordinaires)	2 103	6 031	–	–	369	2 675
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	698	281	112	8	(9)	(71)
Intérêts échus	284	284	–	–	544	501
Total de l'actif	3 985	9 325	138 093	98 094	81 928	87 897
Passif						
Fonds de fonctionnement dus aux gouvernements	402	363	1 724	1 279	234	66
Fonds de fonctionnement dus aux autres agents d'exécution	–	55	11 914	19 016	–	18
Engagements non réglés	4	89	9 394	16 332	2 573	17 822
Comptes créditeurs	(26)	51	76	1 571	–	1
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)	–	–	1 654	29 718	–	–
Total du passif	380	558	24 762	67 916	2 807	17 907
Réserves et solde des fonds						
Réserve opérationnelle	–	–	–	–	–	–
Fonds de dotation	–	–	–	–	–	–
Ressources inutilisées						
Ressources ordinaires	(1 058)	3 186	91 412	14 014	78 656	71 345
Participation aux coûts	2 771	3 235	18 394	13 844	(12)	132
Fonds d'affectation ponctuelle	1 845	2 335	2 949	2 343	477	(1 487)
Contrats de services de gestion	–	11	576	(23)	–	–
Total partiel	3 558	8 767	113 331	30 178	79 121	69 990

	<i>Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial</i>		<i>Fonds multilatéral pour la mise en application du Protocole de Montréal</i>	
	2003	2001	2003	2001	2003	2001
Services d'appui remboursables	47	–	–	–	–	–
Total, ressources inutilisées	3 605	8 767	113 331	30 178	79 121	69 990
Total, réserves et solde des fonds au 31 décembre	3 605	8 767	113 331	30 178	79 121	69 990
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	3 985	9 325	138 093	98 094	81 928	87 897
Allocations inutilisées sur le budget des projets	17 635	19 109	634 688	362 934	142 595	90 134
Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds	(14 077)	(10 353)	(521 933)	(332 733)	(63 474)	(20 144)
Contributions à recevoir	–	471	–	19 100	–	–

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

	<i>Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »</i>		<i>Compte de l'énergie du PNUD</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien</i>	
	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>
Recettes						
Contributions volontaires	–	953	–	–	44 655	44 573
Contributions au titre de la participation aux coûts	63	457	611	1 063	–	–
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	(352)	539	–	–	14 732	16 951
Contributions au titre des contrats de services de gestion	–	–	–	–	–	–
Total partiel	(289)	1 949	611	1 063	59 387	61 524
Intérêts créditeurs	1 083	3 679	6	461	781	3 249
Services d'appui remboursables	–	–	137	139	–	–
Recettes diverses	–	3	1	–	–	65
Total des recettes	794	5 631	755	1 663	60 168	64 838
Dépenses						
Dépenses au titre des programmes						
Ressources ordinaires	13 493	13 739	1 167	884	62 244	40 787
Participation aux coûts	156	410	154	–	–	–
Fonds d'affectation ponctuelle	tableau 5.1 (438)	739	–	–	7 558	16 991
Contrats de services de gestion	tableau 5.3	–	–	–	–	–
Divers	–	–	–	–	–	–
Total partiel	13 211	14 888	1 321	884	69 802	57 778
Dépenses d'appui aux programmes						
Ressources ordinaires	–	568	–	(44)	–	3 277
Participation aux coûts	–	3	–	129	–	–
Fonds d'affectation ponctuelle	tableau 5.1	9	–	–	–	678
Contrats de services de gestion	–	–	–	–	–	–
Total partiel	–	580	–	85	–	3 955
Budget d'appui biennal (montant net)						
Dépenses de gestion et d'administration	839	1 156	–	–	–	–
Dépenses d'appui technique	–	–	282	629	–	–

	<i>Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »</i>		<i>Compte de l'énergie du PNUD</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien</i>	
	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001
Dépenses d'appui du PNUD	213	236	–	–	348	288
Dépenses au titre des services d'appui remboursables	–	–	–	150	–	–
Activités globales d'appui biennal	–	–	–	–	–	–
Total partiel	1 052	1 392	282	779	348	288
Dépenses diverses	237	14	3	–	2	25
Total des dépenses	14 500	16 874	1 606	1 748	70 152	62 046
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(13 706)	(11 243)	(851)	(85)	(9 984)	2 792
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice biennal antérieur	14	20	1	5	–	–
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds	–	(1 109)	(134)	–	9	(256)
Solde des fonds au 1 ^{er} janvier	30 612	42 944	3 221	3 301	39 058	36 522
Solde des fonds au 31 décembre	16 920	30 612	2 237	3 221	29 083	39 058

	<i>Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »</i>		<i>Compte de l'énergie du PNUD</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien</i>	
	2003	2001	2003	2001	2003	2001
Actif						
Encaisse	–	2	–	–	–	8
Placements	11 398	32 176	–	–	12 640	18 737
Fonds de fonctionnement fournis aux gouvernements	708	1 279	128	21	–	–
Fonds de fonctionnement fournis aux autres agents d'exécution	15	79	24	24	–	–
Sommes dues par le PNUD (ressources ordinaires)	6 094	–	2 129	3 234	16 430	21 605
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	(7)	6	2	–	5 009	5 018
Intérêts échus	46	653	–	–	86	197
Total de l'actif	18 254	34 195	2 283	3 279	34 165	45 565
Passif						
Fonds de fonctionnement dus aux gouvernements	624	378	–	1	–	–
Fonds de fonctionnement dus aux autres agents d'exécution	–	7	41	41	–	13
Engagements non réglés	709	1 684	3	14	2 082	3 494
Comptes créditeurs	1	18	2	2	–	–
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)	–	1 496	–	–	–	–
Total du passif	1 334	3 583	46	58	2 082	3 507
Réserves et solde des fonds						
Réserve opérationnelle	–	–	–	–	–	–
Fonds de dotation	–	–	–	–	3 000	3 000
Ressources inutilisées						
Ressources ordinaires	16 576	30 264	(688)	751	17 896	35 006
Participation aux coûts	15	106	2 352	2 034	–	–
Fonds d'affectation ponctuelle	329	242	–	–	11 187	4 052
Contrats de services de gestion	–	–	–	–	–	–
Total partiel	16 920	30 612	1 664	2 785	29 083	39 058

	<i>Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »</i>		<i>Compte de l'énergie du PNUD</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien</i>	
	2003	2001	2003	2001	2003	2001
Services d'appui remboursables	–	–	573	436	–	–
Total, ressources inutilisées	16 920	30 612	2 237	3 221	29 083	39 058
Total, réserves et solde des fonds au 31 décembre	16 920	30 612	2 237	3 221	32 083	42 058
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	18 254	34 195	2 283	3 279	34 165	45 565
Allocations inutilisées sur le budget des projets	12 028	15 339	1 784	3 281	61 892	72 843
Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds	–	–	(120)	(496)	(32 809)	(33 785)
Contributions à recevoir	–	350	–	895	–	3 841
Contributions reçues, 1 ^{er} janvier-31 mars	–	–	–	–	19 128	8 800

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

	<i>Fonds d'affectation du PNUD pour le Rwanda</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme Iraq</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale PNUD/SIDA pour l'assistance aux activités spécifiques du PNUD</i>	
	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001
Recettes						
Contributions volontaires	3 141	7 839	271 910	185 908	69 799	60 881
Contributions au titre de la participation aux coûts	–	–	–	–	–	–
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	130	1 257	–	–	–	–
Contributions au titre des contrats de services de gestion	–	–	–	–	–	–
Total partiel	3 271	9 096	271 910	185 908	69 799	60 881
Intérêts créditeurs	(7)	1 540	307	866	(37)	37
Services d'appui remboursables	–	–	–	–	–	–
Recettes diverses	–	2	2	822	1 231	2
Total des recettes	3 264	10 638	272 219	187 596	70 993	60 920
Dépenses						
Dépenses au titre des programmes						
Ressources ordinaires	9 103	20 609	272 945	183 153	60 446	49 045
Participation aux coûts	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation ponctuelle	2 002	8 427	–	–	–	–
Contrats de services de gestion	–	–	–	–	–	–
Divers	–	–	–	–	–	–
Total partiel	11 105	29 036	272 945	183 153	60 446	49 045
Dépenses d'appui aux programmes						
Ressources ordinaires	–	200	–	743	–	1 627
Participation aux coûts	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation ponctuelle	–	54	–	–	–	–
Contrats de services de gestion	–	–	–	–	–	–
Total partiel	–	254	–	743	–	1 627
Budget d'appui biennal (montant net)						
Dépenses de gestion et d'administration	–	–	–	–	–	–
Dépenses d'appui technique	–	–	–	–	–	–
Dépenses d'appui du PNUD	98	272	10 578	5 560	2 040	1 340

	<i>Fonds d'affectation du PNUD pour le Rwanda</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme Iraq</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale PNUD/SIDA pour l'assistance aux activités spécifiques du PNUD</i>	
	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001
Dépenses au titre des services d'appui remboursables	—	—	—	—	—	—
Activités globales d'appui biennal	—	—	—	—	—	6
Total partiel	98	272	10 578	5 560	2 040	1 346
Dépenses diverses	20	395	568	12	86	18
Total des dépenses	11 223	29 957	284 091	189 468	62 572	52 036
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(7 959)	(19 319)	(11 872)	(1 872)	8 421	8 884
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice biennal antérieur	—	—	—	—	8	—
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds	—	(614)	(441)	(543)	(8 029)	18 449
Solde des fonds au 1 ^{er} janvier	8 928	28 861	(4 437)	(2 022)	27 333	—
Solde des fonds au 31 décembre	969	8 928	(16 750)	(4 437)	27 733	27 333

	<i>Fonds d'affectation du PNUD pour le Rwanda</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme Iraq</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale PNUD/SIDA pour l'assistance aux activités spécifiques du PNUD</i>	
	2003	2001	2003	2001	2003	2001
Actif						
Encaisse	–	1	10 000	–	–	–
Placements tableau 8	3	–	5 645	12 940	–	–
Fonds de fonctionnement fournis aux gouvernements	6 619	5 514	597	627	1 112	968
Fonds de fonctionnement fournis aux autres agents d'exécution	1 075	1 200	–	–	899	5
Sommes dues par le PNUD (ressources ordinaires)	1	6 997	–	–	32 904	33 433
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	1	1	93	1	1 102	1 399
Intérêts échus	–	–	–	–	–	–
Total de l'actif	7 699	13 713	16 335	13 568	36 017	35 805
Passif						
Fonds de fonctionnement dus aux gouvernements	2 557	531	–	–	1 344	317
Fonds de fonctionnement dus aux autres agents d'exécution	2 577	2 231	6 151	2 117	2 957	6 104
Engagements non réglés	58	2 022	368	5 281	3 720	2 051
Comptes créditeurs	1	1	19	–	263	–
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)	1 537	–	26 547	10 607	–	–
Total du passif	6 730	4 785	33 085	18 005	8 284	8 472
Réserves et solde des fonds						
Réserve opérationnelle	–	–	–	–	–	–
Ressources inutilisées						
Ressources ordinaires	166	7 063	(16 750)	(4 437)	27 733	27 333
Participation aux coûts	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation ponctuelle	803	1 865	–	–	–	–
Contrats de services de gestion	–	–	–	–	–	–
Total partiel	969	8 928	(16 750)	(4 437)	27 733	27 333

	<i>Fonds d'affectation du PNUD pour le Rwanda</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme Iraq</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale PNUD/SIDA pour l'assistance aux activités spécifiques du PNUD</i>	
	2003	2001	2003	2001	2003	2001
Services d'appui remboursables	–	–	–	–	–	–
Total, ressources inutilisées	969	8 928	(16 750)	(4 437)	27 733	27 333
Total, réserves et solde des fonds au 31 décembre	969	8 928	(16 750)	(4 437)	27 733	27 333
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	7 699	13 713	16 335	13 568	36 017	35 805
Allocations inutilisées sur le budget des projets	22 723	28 629	–	432 366	36 597	–
Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds	(21 754)	(19 701)	–	(436 803)	(8 864)	–
Contributions à recevoir	–	1 781	–	–	42 793	18 961
Contributions reçues, 1 ^{er} janvier-31 mars	–	133	30 083	31 135	12 809	–

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

Tableau 5.3

État des ressources bilatérales et autres ressources reçues au titre des contrats de services de gestion

(En milliers de dollars des États-Unis)

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Solde au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes encaissées	Coût des services			Virements/ rembour- sements	Solde non engagé au 31 décembre 2001
				Décais- sements	Engagements non réglés	Total		
Agent d'exécution : Bureau des services d'appui aux projets								
BNUS								
Australie	Afrique	11	(3)	8	—	8	—	—
Total partiel, BNUS		11	(3)	8	—	8	—	—
tableau 5.2								
FEM		—						
Banque mondiale	Europe (régional)	(23)	599	—	—	—	—	576
Total partiel, FEM		(23)	599	—	—	—	—	576
tableau 5.2								
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le réseau Afrique 2000								
Japon	Afrique (régional)	545	9	—	—	—	(360)	194
Total partiel, réseau Afrique 2000		545	9	—	—	—	(360)	194
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour un développement social durable, la paix et l'appui aux pays se trouvant dans une situation particulière								
Italie	Afrique du Sud	(52)	5 289	4 192	277	4 469	—	768
	Angola	(2 931)	3 830	1 588	108	1 696	—	(797)
	Bosnie-Herzégovine	449	13	—	—	—	—	462
	Cuba	2 454	12	2 080	—	2 080	—	386
	Mondial	(2 253)	1 313	821	73	894	—	(1 834)
	Mozambique	2 558	17	2 534	31	2 565	—	10
	République dominicaine	210	2	206	—	206	—	6
	Tunisie	843	1 216	790	35	825	—	1 234
Total partiel, pays se trouvant dans une situation particulière		1 278	11 692	12 211	524	12 735	—	235

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Solde au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes encaissées	Coût des services			Virements/ rembour- sements	Solde non engagé au 31 décembre 2001
				Décais- sements	Engagements non réglés	Total		
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les situations de crise, d'après conflit et de relèvement								
Italie	Libye	1 780	40	931	308	1 239	–	581
Total partiel, situation de crise, d'après conflit et de relèvement		1 780	40	931	308	1 239	–	581
Total		3 591	12 337	13 150	832	13 982	(360)	1 586

tableau II.2

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

Tableau 6

Services d'appui remboursables et activités accessoires

Recettes et dépenses et soldes des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Contrats de services de gestion</i>		<i>Programme de formation d'administrateurs auxiliaires</i>		<i>Réserve pour les bureaux et logements hors siège</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		<i>Activités spéciales</i>		Total, services d'appui remboursables, activités accessoires et activités spéciales	
	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	2002-2003	2000-2001
Recettes												
Contributions	225 232	230 079	58 550	52 460	–	–	–	–	87 166	17 576	370 948	300 115
Intérêts créditeurs	6 688	18 027	–	–	–	–	10 535	14 251	20	–	17 243	32 278
Recettes diverses	–	–	62	–	2 320	3 882	298 748	209 278	547	32	301 677	213 192
Total des recettes	231 920	248 106	58 612	52 460	2 320	3 882	309 283	223 529	87 733	17 608	689 868	545 585
Dépenses												
Au titre des programmes	249 150	230 908	48 379	46 586	–	–	–	–	4 983	334	302 512	277 828
Appui aux programmes	–	–	5 809	5 547	–	–	–	–	–	–	5 809	5 547
Appui aux programmes fourni au coordonnateur résident	–	–	–	–	–	–	–	–	27 272	3 239	17 272	3 239
Budget d'appui biennal (montant net)	–	–	–	–	–	1 004	251 216	173 236	58 242	8 480	309 458	182 720
Dépenses diverses	–	–	–	–	1 085	1 521	–	–	–	–	1 085	1 521
Total des dépenses	249 150	230 908	54 188	52 133	1 085	2 525	251 216	173 236	80 497	12 053	636 136	470 855
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(17 230)	17 198	4 424	327	1 235	1 357	58 067	50 293	7 236	5 555	53 732	74 730
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice biennal antérieur	–	–	–	–	7	7	1 864	2 374	1 234	(193)	3 105	2 188
Virement aux/provenant des réserves	–	–	–	–	–	–	(3 400)	(10 600)	–	–	(3 400)	(10 600)

	<i>Contrats de services de gestion</i>		<i>Programme de formation d'administrateurs auxiliaires</i>		<i>Réserve pour les bureaux et logements hors siège</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		<i>Activités spéciales</i>		Total, services d'appui remboursables, activités accessoires et activités spéciales	
	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	2002-2003	2000-2001
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds	(8 903)	(6 233)	—	—	—	—	2 130	1 715	738	3 638	(6 035)	(880)
Solde des fonds au 1 ^{er} janvier	82 983	72 018	5 208	4 881	(4 241)	(5 605)	113 090	69 308	8 403	(597)	205 443	140 005
Solde des fonds au 31 décembre	56 850	82 983	9 632	5 208	(2 999)	(4 241)	171 751	113 090	17 611	8 403	252 845	205 443
	tableau 6.1		tableau 6.2		tableau 6.3		tableau 6.4		tableau 6.5		état 1.2	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre 2003

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Contrats de services de gestion</i>		<i>Programme de formation d'administrateurs auxiliaires</i>		<i>Réserve pour les bureaux et logements hors siège</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		<i>Activités spéciales</i>		Total, services d'appui remboursables et activités accessoires	
	2003	2001	2003	2001	2003	2001	2003	2001	2003	2001	2003	2001
Actif												
Encaisse	—	—	(27)	(69)	—	—	26 730	11 680	—	—	26 703	11 611
Placements												
Services d'appui remboursables et activités accessoires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds de fonctionnement fournis aux agents d'exécution	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance												
Sommes à recevoir au titre des activités de fond	89 211	152 568	9 173	4 604	—	—	246 310	183 453	18 471	10 617	363 165	351 242
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	—	—	730	1 619	87	87	20 168	18 165	373	178	21 358	20 049
Intérêts échus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Créances à long terme	—	—	—	—	608	780	—	—	—	—	608	780
Prêts aux gouvernements	—	—	—	—	806	967	—	—	—	—	806	967
Frais de construction	—	—	—	—	42 893	44 503	—	—	—	—	42 893	44 503
Frais de rénovation capitalisés	—	—	—	—	1 118	1 220	—	—	—	—	1 118	1 220
Plan de location d'appareils ménagers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Provision pour amortissement	—	—	—	—	(9 710)	(10 899)	—	—	—	—	(9 710)	(10 899)
Total de l'actif	89 211	152 568	9 876	6 154	35 802	36 658	293 208	213 298	18 844	10 795	446 941	419 473

	<i>Contrats de services de gestion</i>		<i>Programme de formation d'administrateurs auxiliaires</i>		<i>Réserve pour les bureaux et logements hors siège</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		<i>Activités spéciales</i>		Total, services d'appui remboursables et activités accessoires	
	2003	2001	2003	2001	2003	2001	2003	2001	2003	2001	2003	2001
Passif												
Fonds de fonctionnement à verser aux agents d'exécution	—	—	18	2	—	—	—	—	—	—	18	2
Engagements non réglés	32 361	69 585	3	115	15	21	7 004	4 857	1 195	1 948	40 578	76 526
Comptes créditeurs	—	—	223	829	1	1	46 453	30 751	38	444	46 715	32 025
Sommes dues par la réserve pour les bureaux et logements hors siège aux ressources ordinaires du PNUD	—	—	—	—	9 135	11 929	—	—	—	—	9 135	11 929
Programme de formation d'administrateurs auxiliaires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sommes à verser au titre des activités de fond	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nations Unies	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Avances des gouvernements au titre des frais de rénovation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Remboursement des agents d'exécution au titre des frais de construction	—	—	—	—	4 650	3 948	—	—	—	—	4 650	3 948
Loyers comptabilisés d'avance	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total du passif	32 361	69 585	244	946	13 801	15 899	53 457	35 608	1 233	2 392	101 096	124 430
Réserves et solde des fonds												
Réserve opérationnelle	—	—	—	—	—	—	68 000	54 600	—	—	68 000	64 600
Solde des fonds – montant approuvé	—	—	—	—	25 000	25 000	—	—	—	—	25 000	25 000
Ressources d'équipement spécial	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

	<i>Contrats de services de gestion</i>		<i>Programme de formation d'administrateurs auxiliaires</i>		<i>Réserve pour les bureaux et logements hors siège</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		<i>Activités spéciales</i>		Total, services d'appui remboursables et activités accessoires	
	2003	2001	2003	2001	2003	2001	2003	2001	2003	2001	2003	2001
Ressources inutilisées	56 850	82 983	9 632	5 208	(2 999)	(4 241)	171 751	113 090	17 611	8 403	252 845	205 443
Total, réserves et solde des fonds	56 850	82 983	9 632	5 208	22 001	20 759	239 751	177 690	17 611	8 403	345 845	295 043
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	89 211	152 568	9 876	6 154	35 802	36 658	293 208	213 298	18 844	10 795	446 941	419 473
	tableau 6.1		tableau 6.2		tableau 6.3		tableau 6.4		tableau 6.5		état 1.2	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

Tableau 6.1

Contrats de services de gestion : état des ressources bilatérales et autres ressources reçues au titre des contrats de services de gestion

(En milliers de dollars des États-Unis)

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Recettes encaissées ^a			Coûts des services ^b				Solde non engagé au 31 décembre 2003
		Solde au 1 ^{er} janvier 2002	Dépôts	Intérêts créditeurs	Décaissements	Engagements non réglés	Total	Virements à (provenant de)	
Japon	Afghanistan	—	16 603	128	16 490	81	16 571	—	160
Pays-Bas	Afghanistan	55	—	2	(6)	—	(6)	(63)	—
Royaume-Uni	Afghanistan	—	3 125	7	3 064	60	3 124	—	8
USAID	Afghanistan	—	10 000	—	6 171	1 780	7 951	—	2 049
Gouvernement Italie/ONG	Afrique du Sud	—	289	2	10	279	289	—	2
Secteur privé	Afrique du Sud	—	—	—	57	—	57	—	(57)
France	Afrique (régional)	642	—	42	132	34	166	38	556
Suède	Afrique (régional)	9	—	1	—	—	—	—	10
CEE	Albanie	139	—	—	—	—	—	—	139
Italie	Albanie	19	—	3	(4)	—	(4)	—	26
Italie	Amérique centrale	2 148	8 000	23	6 757	179	6 936	890	4 125
BID	Amérique latine (régional)	60	—	2	—	—	—	—	62
Italie	Amérique latine (régional)	134	—	7	—	—	—	—	141
Gouvernement Italie/ONG	Angola	—	21	—	—	—	—	—	21
Secteur privé	Angola	—	261	1	12	236	248	—	14
Banque mondiale	Argentine	4 970	9 412	334	4 040	146	4 186	(735)	9 795
BID	Argentine	(273)	262	6	(67)	—	(67)	(136)	(74)
Gouvernement	Argentine	117	26	17	109	6	115	(13)	32
Gouvernement (Banque mondiale)	Argentine	2 314	209	148	1 524	82	1 606	361	1 426
Gouvernement (BID)	Argentine	1 166	16	86	174	77	251	(12)	1 005
Finlande	Asie (régional)	50	—	3	—	—	—	—	53
Japon	Bénin	396	2 298	43	2 752	—	2 752	—	(15)
Gouvernement	Bhoutan	(3)	—	—	—	—	—	—	(3)
Allemagne	Bolivie	3	—	—	—	—	—	—	3
Banque mondiale	Bolivie	553	—	18	—	—	—	—	571
BID	Bolivie	10	—	—	—	—	—	—	10
Gouvernement (Banque mondiale)	Bolivie	11	—	—	—	—	—	—	11
Multiples	Bolivie	16	—	—	—	—	—	—	16

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Recettes encaissées ^a			Coûts des services ^b				Solde non engagé au 31 décembre 2003
		Solde au 1 ^{er} janvier 2002	Dépôts	Intérêts créditeurs	Décaissements	Engagements non réglés	Total	Virements à (provenant de)	
AECI	Bosnie-Herzégovine	101	—	5	—	—	—	—	106
Japon	Burkina Faso	453	2 247	32	2 725	—	2 725	—	7
États-Unis	Cambodge	16	—	1	—	—	—	—	17
Japon	Cambodge	151	—	8	—	—	—	—	159
Japon	Cameroun	59	—	—	—	—	—	—	59
Finlande	Chine	104	—	4	34	—	34	—	74
Italie	Chine	813	899	13	1 051	173	1 224	—	501
Gouvernement	Congo	2	—	—	—	—	—	—	2
USAID	Costa Rica	16	—	1	—	—	—	—	17
Banque mondiale	Costa Rica	1	—	—	—	—	—	—	1
Japon	Côte d'Ivoire	275	—	2	270	—	270	—	7
Canada	Croatie	2	—	—	—	—	—	—	2
États-Unis	Croatie	1	—	—	1	—	1	—	—
Italie	Cuba	66	—	4	—	—	—	—	70
Banque mondiale	Djibouti	35	—	1	—	—	—	(36)	—
Japon	Djibouti	761	(2)	21	601	—	601	—	179
Italie	Égypte	144	—	5	—	—	—	—	149
Pays-Bas	Égypte	13	—	—	—	—	—	—	13
FIDA-CSG	El Salvador	(568)	12 064	5	12 661	—	12 661	—	(1 160)
Italie	El Salvador	160	199	16	227	8	235	—	140
Japon	El Salvador	2 382	7 465	187	5 511	320	5 831	—	4 203
Gouvernement (Banque mondiale)	Équateur	754	—	39	—	—	—	(770)	23
Banque mondiale	Équateur	612	—	29	(19)	—	(19)	(10)	650
Gouvernement	Érythrée	61	—	7	8	—	8	—	60
USAID	Érythrée	23	—	17	23	—	23	(16)	1
Banque mondiale	Éthiopie	22	1 500	20	1 307	54	1 361	—	181
Italie	Éthiopie	2 482	6 258	205	4 829	2 704	7 533	—	1 412
Collective	Europe (régional)	136	—	—	—	—	—	—	136
Gouvernement	Gabon	355	—	23	19	—	19	—	359
Banque mondiale	Guatemala	24	—	1	—	—	—	—	25
BID	Guatemala	131	—	9	58	—	58	—	82
FIDA-CSG	Guatemala	83	—	3	—	—	—	—	86
Gouvernement	Guatemala	1 008	1 543	54	1 774	98	1 872	—	733
Japon	Guatemala	664	—	24	683	—	683	—	5
Pays-Bas	Guatemala	140	—	7	—	—	—	—	147
Italie	Guinée	7	—	—	—	—	—	—	7
Japon	Guinée	584	9 121	97	8 679	976	9 655	—	147
FIDA-CSG	Guinée équatoriale	74	—	3	—	—	—	—	77

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Recettes encaissées ^a			Coûts des services ^b				Solde non engagé au 31 décembre 2003
		Solde au 1 ^{er} janvier 2002	Dépôts	Intérêts créditeurs	Décaissements	Engagements non réglés	Total	Virements à (provenant de)	
Banque mondiale	Haïti	1 111	—	39	—	—	—	—	1 150
Canada	Haïti	4	—	—	—	—	—	—	4
Suisse	Haïti	(4)	—	—	—	—	—	—	(4)
Banque mondiale	Honduras	7	—	—	—	—	—	—	7
Japon	Honduras	6 384	4 274	175	9 577	408	9 985	—	848
FIDA-CSG	Indonésie	195	—	5	73	35	108	—	92
Danemark	Interrégional	1 453	2 722	160	2 059	1 717	3 776	(360)	199
Italie	Interrégional	28	—	1	—	—	—	—	29
Norvège	Interrégional	737	638	78	1 034	355	1 389	—	64
Suède	Interrégional	1 758	765	79	1 814	724	2 538	—	64
Tchécoslovaquie	Interrégional	397	—	—	—	—	—	—	397
Danemark	Kirghizistan	2	—	—	—	—	—	—	2
Norvège	Kirghizistan	35	—	10	34	8	42	—	3
Australie	Laos	34	—	—	—	—	—	—	34
Banque mondiale	Madagascar	(2)	—	1	(1)	—	(1)	—	—
Japon	Madagascar	7	—	—	7	—	7	—	—
Banque mondiale	Mali	8	—	—	—	—	—	—	8
Japon	Mali	974	11 880	167	9 489	2 915	12 404	—	617
Japon	Mauritanie	1 660	2 674	88	4 317	7	4 324	—	98
Gouvernement	Mexique	3	—	—	—	—	—	—	3
Association des États-Unis pour les Nations Unies	Mondial	(403)	5 471	3	3 554	217	3 771	(1 180)	120
Italie	Mondial	35	100	2	2	—	2	—	135
Royaume-Uni	Mondial	—	—	—	18	7	25	—	(25)
Suède	Mondial	1 701	453	8	2 230	47	2 277	—	(115)
Banque mondiale	Mongolie	247	—	9	—	—	—	—	256
Gouvernement Italie/ONG	Mozambique	76	34	3	85	—	85	—	28
Secteur privé	Mozambique	—	251	4	190	20	210	—	45
Suède	Mozambique	2	—	—	—	—	—	(2)	—
Italie	Nicaragua	688	557	21	1 255	—	1 255	—	11
Japon	Nicaragua	203	5 970	119	6 292	—	6 292	—	—
Italie	Niger	799	—	9	799	—	799	—	9
Japon	Niger	13	3 818	69	3 745	8	3 753	—	147
Banque africaine de développement	Nigéria	—	98	—	76	2	78	—	20
Banque mondiale	Ouganda	72	—	4	(33)	—	(33)	—	109
Gouvernement	Ouganda	71	—	4	—	—	—	—	75
Suède	Ouganda	3	—	—	—	—	—	—	3
Banque mondiale	Pakistan	(1)	—	—	—	—	—	—	(1)
JBIC	Pakistan	1 793	—	76	476	—	476	—	1 393

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Recettes encaissées ^a			Coûts des services ^b				Solde non engagé au 31 décembre 2003
		Solde au 1 ^{er} janvier 2002	Dépôts	Intérêts créditeurs	Décaissements	Engagements non réglés	Total	Virements à (provenant de)	
AECI	Palestine	416	—	22	—	—	—	—	438
Finlande	Palestine	177	—	13	19	—	19	—	171
Italie	Palestine	2 568	—	124	1 670	—	1 670	—	1 022
Australie	Papouasie-Nouvelle-Guinée	11	—	—	—	—	—	—	11
Banque mondiale	Papouasie-Nouvelle-Guinée	343	—	6	—	—	—	—	349
Banque mondiale	Pérou	573	—	34	(54)	—	(54)	(10)	651
BID	Pérou	14	1 342	—	1 347	—	1 347	—	9
Finlande	Pérou	302	16	3	374	—	374	—	(53)
Gouvernement	Pérou	9 639	20 072	862	7 918	6 121	14 039	(3 075)	13 459
Gouvernement (Banque mondiale)	Pérou	264	—	29	(25)	—	(25)	(25)	293
Gouvernement (BID)	Pérou	265	—	9	235	—	235	—	39
Japon	Pérou	610	—	48	296	109	405	—	253
Australie	Philippines	47	—	3	—	—	—	(50)	—
Japon	République centrafricaine	1 112	—	44	1 157	—	1 157	—	(1)
Banque mondiale	République de lettonie	8	—	—	—	—	—	—	8
Gouvernement	République dominicaine	1	—	—	—	—	—	—	1
FIDA-CSG	République dominicaine	16	900	—	632	—	632	—	284
Banque mondiale	République-Unie de Tanzanie	398	—	4	(12)	—	(12)	(237)	177
Gouvernement	République-Unie de Tanzanie	21	—	—	—	—	—	—	21
Gouvernement	Russie	(6)	586	—	626	34	660	—	(80)
Secteur privé	Russie	(43)	129	—	(1)	—	(1)	—	87
Banque mondiale	Saint-Kitts-et-Nevis	13	—	—	—	—	—	—	13
Japon	Sénégal	1 485	8 295	78	9 731	114	9 845	—	13
Banque africaine de développement	Sierra Leone	1 019	2 159	34	2 466	881	3 347	—	(135)
CEE	Somalie	35	—	2	—	—	—	—	37
Japon	Somalie	2 695	—	81	—	—	—	—	2 776
Italie	Soudan	1 271	—	22	—	—	—	—	1 293
Banque asiatique de développement	Tadjikistan	(424)	—	—	—	—	—	—	(424)
Banque mondiale	Tadjikistan	(23)	—	—	—	—	—	—	(23)
Japon	Tadjikistan	—	23 202	268	21 775	1 588	23 363	—	107
Italie	Tchad	73	—	4	—	—	—	—	77
Finlande	Thaïlande	220	—	8	—	—	—	—	228

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Recettes encaissées ^a			Coûts des services ^b				Solde non engagé au 31 décembre 2003
		Solde au 1 ^{er} janvier 2002	Dépôts	Intérêts créditeurs	Décaissements	Engagements non réglés	Total	Virements à (provenant de)	
Japon	Timor oriental	6 066	18 564	1 266	23 243	1 774	25 017	–	879
Portugal	Timor oriental	541	–	40	423	–	423	(137)	21
Japon	Togo	21	–	–	21	–	21	–	–
Gouvernement Italie/ONG	Tunisie	73	81	3	129	4	133	45	69
Gouvernement (banque mondiale)	Turquie	(27)	–	–	–	–	–	27	–
Banque mondiale	Turquie	5 137	8 634	539	2 404	9 066	11 470	(3 283)	(443)
États-Unis	Turquie	712	–	38	–	–	–	–	750
BID	Venezuela	125	–	4	–	–	–	(129)	–
Australie	Viet Nam	329	–	3	–	–	–	–	332
Finlande	Yougoslavie	32	–	8	–	–	–	–	40
Gouvernement Italie/ONG	Yougoslavie	–	123	1	–	–	–	–	124
Italie	Yougoslavie	–	–	–	15	–	15	–	(15)
Japon	Yougoslavie	776	–	86	821	–	821	–	41
Suède	Yougoslavie	415	–	6	293	7	300	–	121
Banque mondiale	Zaïre	–	500	1	452	50	502	–	(1)
Belgique	Zaïre	(211)	6 409	87	5 776	446	6 222	–	63
CEE	Zaïre	(55)	2 122	19	2 955	21	2 976	–	(890)
Japon	Zaïre	580	–	10	590	–	590	–	–
Australie	Zimbabwe	611	577	29	985	162	1 147	–	70
	Ajustement	(15)	–	–	–	–	–	15	–
Total, CSG du PNUD		82 983	225 232	6 688	215 010	34 140	249 150	(8 903)	56 850

tableau 6

^a Ces montants représentent des avances reçues de pays donateurs et les intérêts créditeurs, conformément aux contrats de services de gestion conclus par le PNUD pour la fourniture de services à des programmes bilatéraux ou autres.

^b Ces montants représentant le coût des services fournis par le PNUD conformément aux contrats de services de gestion.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

Tableau 6.2

Programme de formation d'administrateurs auxiliaires : état des fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2003

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Source des fonds</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2002</i>	<i>Recettes</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Dépenses d'appui</i>	<i>Décaissements totaux</i>	<i>Solde au 31 décembre 2003</i>
Gouvernements						
Allemagne	767	4 763	3 278	392	3 670	1 860
Australie	86	—	68	8	76	10
Autriche	65	1 262	968	117	1 085	242
Belgique	1 720	2 982	2 937	349	3 286	1 416
Canada	643	979	1 156	162	1 318	304
Danemark	2 868	5 433	6 749	812	7 561	740
Espagne	(1 258)	4 609	2 711	322	3 033	318
Finlande	329	3 050	2 627	323	2 950	429
France	925	5 089	3 835	459	4 294	1 720
Irlande	194	701	527	64	591	304
Italie	(2 120)	4 529	3 103	371	3 474	(1 065)
Japon	2 451	10 724	7 425	892	8 317	4 858
Luxembourg	(96)	1 482	1 774	211	1 985	(599)
Norvège	(310)	2 288	2 109	248	2 357	(379)
Pays-Bas	(322)	4 049	3 138	377	3 515	212
Portugal	(201)	446	394	46	440	(195)
République de Corée	18	115	38	5	43	90
Royaume Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	(127)	247	204	23	227	(107)
Suède	(703)	2 821	3 479	414	3 893	(1 775)
Suisse	275	1 689	1 169	141	1 310	654
Danemark – assistants spéciaux des résidents coordonnateurs	—	1 161	561	68	629	532
Monaco	—	64	44	5	49	15
Francophonie	—	133	85	—	85	48
Ajustement	4	(4)	—	—	—	—
Total	5 208	58 612	48 379	5 809	54 188	9 632

tableau 6

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

Tableau 6.3

Réserve pour les bureaux et logements hors siège : recettes et dépenses et soldes des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Logements</i>		<i>Bureaux</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		Total	
	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	2002-2003	2000-2001
Recettes								
Revenus locatifs	1 780	2 371	330	462	—	—	2 110	2 833
Recettes diverses (montant net)	25	362	—	450	185	237	210	1 049
Total des recettes	1 805	2 733	330	912	185	237	2 320	3 882
Dépenses								
Réparations et entretien	—	1 004	—	—	—	—	—	1 004
Budget d'appui biennal	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers	969	594	—	16	—	—	969	610
Pertes et profits et provisions diverses	116	—	—	911	—	—	116	911
Total des dépenses	1 085	1 598	—	927	—	—	1 085	2 525
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	720	1 135	330	(15)	185	237	1 235	1 357
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	—	1	—	—	7	6	7	7
Remboursements aux donateurs et virements (à) en provenance d'autres fonds	—	—	—	—	—	—	—	—
Solde des fonds au 1 ^{er} janvier	(2 895)	(4 031)	(2 368)	(2 353)	1 022	779	(4 241)	(5 605)
Solde des fonds au 31 décembre	(2 175)	(2 895)	(2 038)	(2 368)	1 214	1 022	(2 999)	(4 241)

tableau 6

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Logements</i>		<i>Bureaux</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		Total	
	<i>2003</i>	<i>2001</i>	<i>2003</i>	<i>2001</i>	<i>2003</i>	<i>2001</i>	2003	2001
Actif								
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance								
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	87	87	—	—	—	—	87	87
Créances à long terme, sommes à recevoir	608	780	—	—	—	—	608	780
Prêts aux gouvernements	806	967	—	—	—	—	806	967
Frais de construction	16 325	18 428	26 568	26 075	—	—	42 893	44 503
Frais de rénovation capitalisés	1 118	1 220	—	—	—	—	1 118	1 220
Plan de location d'appareils ménagers	—	—	—	—	—	—	—	—
Provision pour amortissement	(3 710)	(4 899)	(6 000)	(6 000)	—	—	(9 710)	(10 899)
Total de l'actif	15 234	16 583	20 568	20 075	—	—	35 802	36 658
Passif								
Engagements non réglés	15	14	—	—	—	7	15	21
Comptes créditeurs	—	—	—	—	1	1	1	1
Sommes dues aux ressources ordinaires	(12 256)	(5 536)	22 606	18 495	(1 215)	(1 030)	9 135	11 929
Sommes dues au titre des activités de fond	—	—	—	—	—	—	—	—
Avances des gouvernements pour les frais de rénovation	—	—	—	—	—	—	—	—
Remboursements des agents d'exécution au titre des frais de construction	4 650	—	—	3 948	—	—	4 650	3 948
Loyers comptabilisés d'avance	—	—	—	—	—	—	—	—
Total du passif	(7 591)	(5 522)	22 606	22 443	(1 214)	(1 022)	13 801	15 899
Solde des fonds :								
Niveau autorisé	25 000	25 000	—	—	—	—	25 000	25 000
Ressources inutilisées	(2 175)	(2 895)	(2 038)	(2 368)	1 214	1 022	(2 999)	(4 241)
Total du passif et du solde des fonds	15 234	16 583	20 568	20 075	—	—	35 802	36 658

tableau 6

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

Tableau 6.4

Services d'appui remboursables

Recettes, dépenses et soldes des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Services d'appui remboursables afférents à d'autres activités que celles du PNUD</i>		<i>Services d'appui remboursables afférents aux activités de programme financées sur les autres ressources</i>		<i>Services d'appui remboursables fournis par le Bureau des services d'achats interorganisations</i>		Services d'appui remboursables : total	
	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001
Recettes								
Intérêts créditeurs	–	427	9 850	13 824	685	–	10 535	14 251
Recettes diverses	60 746	51 769	227 821	149 711	10 181	7 798	298 748	209 278
Total des recettes	60 746	52 196	237 671	163 535	10 866	7 798	309 283	223 529
Dépenses								
Budget d'appui biennal (montant net)	69 184	52 172	173 569	114 552	8 463	6 512	251 216	173 236
Total des dépenses	69 184	52 172	173 569	114 552	8 463	6 512	251 216	173 236
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(8 438)	24	64 102	48 983	2 403	1 286	58 067	50 293
Économies réalisées au titre d'engagements d'exercices antérieurs	422	701	1 373	1 649	69	24	1 864	2 374
Virements aux (provenant des) réserves	–	–	(3 400)	(10 600)	–	–	(3 400)	(10 600)
Remboursements aux donateurs et virements aux (provenant des) autres fonds	1 629	(104)	501	1 819	–	–	2 130	1 715
Solde des fonds au 1 ^{er} janvier	10 262	9 641	97 243	55 392	5 585	4 275	113 090	69 308
Solde des fonds au 31 décembre	3 875	10 262	159 819	97 243	8 057	5 585	171 751	113 090

tableau 6

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Services d'appui remboursables afférents à d'autres activités que celles du PNUD</i>		<i>Services d'appui remboursables afférents aux activités de programme financées sur les autres ressources</i>		<i>Services d'appui remboursables fournis par le Bureau des services d'achats interorganisations</i>		Services d'appui remboursables : total	
	2003	2001	2003	2001	2003	2001	2003	2001
Actif								
Encaisse	—	—	—	—	26 730	11 680	26 730	11 680
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance								
Sommes à recevoir des ressources de base	9 362	11 896	228 804	168 705	8 144	2 852	246 310	183 453
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	495	74	359	87	19 314	18 004	20 168	18 165
Total de l'actif	9 857	11 970	229 163	168 792	54 188	32 536	293 208	213 298
Passif								
Engagements non réglés	5 738	1 743	1 266	3 037	—	77	7 004	4 857
Comptes créditeurs	244	(35)	78	3 912	46 131	26 874	46 453	30 751
Organisations des Nations Unies	—	—	—	—	—	—	—	—
Recettes comptabilisées d'avance	—	—	—	—	—	—	—	—
Total du passif	5 982	1 708	1 344	6 949	46 131	26 951	53 457	35 608
Réserve opérationnelle	—	—	68 000	64 600	—	—	68 000	64 600
Ressources spéciales en capitaux	—	—	—	—	—	—	—	—
Ressources inutilisées	3 875	10 262	159 819	97 243	8 057	5 585	171 751	113 090
Total du passif et du solde des fonds	9 857	11 970	229 163	168 792	54 188	32 536	293 208	213 298

tableau 6

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

Tableau 6.5

Activités spéciales : recettes et dépenses et soldes des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Appui fourni aux coordonnateurs résidents</i>		<i>Système commun de codification</i>		<i>Appui extrabudgétaire à des activités spéciales</i>		<i>Programme pour l'amélioration des effets des catastrophes</i>		Activités spéciales : total	
	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	2002-2003	2000-2001
Recettes										
Contributions	19 128	7 288	—	510	64 878	7 504	3 160	2 274	87 166	17 576
Intérêts créditeurs	—	—	—	—	20	—	—	—	20	—
Recettes diverses	156	—	97	32	294	—	—	—	547	32
Total des recettes	19 284	7 288	97	542	65 192	7 504	3 160	2 274	87 733	17 608
Dépenses										
Programme	—	—	—	—	4 983	334	—	—	4 983	334
Appui aux programmes fourni au coordonnateur résident	17 272	3 239	—	—	—	—	—	—	17 272	3 239
Budget d'appui biennal (montant net)	—	—	272	323	55 710	6 291	2 260	1 866	58 242	8 480
Total des dépenses	17 272	3 239	272	323	60 693	6 625	2 260	1 866	80 497	12 053
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses	2 012	4 049	(175)	219	4 499	879	900	408	7 236	5 555
Économies réalisées au titre d'engagements d'exercices antérieurs	13	6	—	(199)	925	—	296	—	1 234	(193)
Remboursements aux donateurs et virements (aux) provenant des autres fonds	(748)	—	—	—	1 486	3 638	—	—	738	3 638
Solde des fonds au 1 ^{er} janvier	5 683	1 628	296	276	2 598	(1 919)	(174)	(582)	8 403	(597)
Solde des fonds au 31 décembre	6 960	5 683	121	296	9 508	2 598	1 022	(174)	17 611	8 403

tableau 6

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Activités spéciales : actif, passif et solde des fonds au 31 décembre

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Appui fourni aux coordonnateurs résidents</i>		<i>Système commun de codification</i>		<i>Appui extrabudgétaire à des activités spéciales</i>		<i>Programme pour l'atténuation des effets des catastrophes</i>		Activités spéciales : total	
	2003	2001	2003	2001	2003	2001	2003	2001	2002-2003	2000-2001
Actif										
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance										
Sommes à recevoir des ressources de base	7 185	6 027	124	299	10 140	3 833	1 022	458	18 471	10 617
Autres comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance	1	174	—	—	372	4	—	—	373	178
Total de l'actif	7 186	6 201	124	299	10 512	3 837	1 022	458	18 844	10 795
Passif										
Engagements non réglés	224	243	—	—	971	1 073	—	632	1 195	1 948
Comptes créditeurs	2	275	3	3	33	166	—	—	38	444
Organisation des Nations Unies	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Recettes comptabilisées d'avance	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total du passif	226	518	3	3	1 004	1 239	—	632	1 233	2 392
Ressources inutilisées	6 960	5 683	121	296	9 508	2 598	1 022	(174)	17 611	8 403
Total du passif et du solde des fonds	7 186	6 201	124	299	10 512	3 837	1 022	458	18 844	10 795

tableau 6

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

Tableau 6.6

Bureau des services d'achats interorganisations : recettes, dépenses et soldes des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités commerciales</i>	
	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>
Recettes		
Commissions de traitement des marchés	6 892	6 026
Recettes au titre des assurances	591	382
Honoraires de formation	740	241
Vente de publications	—	5
Recettes accessoires	1 958	1 144
Intérêts créditeurs	685	—
Total des recettes	10 866	7 798
Dépenses		
Dépenses relatives aux postes	3 935	2 510
Frais généraux et dépenses de fonctionnement	4 528	4 002
Total des dépenses	8 463	6 512
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses	2 403	1 286
Solde des fonds au 1 ^{er} janvier	5 585	4 275
Remboursements aux donateurs et virements (à) en provenance d'autres fonds	—	—
Économies réalisées au titre des engagements d'exercices antérieurs	69	24
Solde des fonds au 31 décembre	8 057	5 585

tableau 6.4

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

Tableau 7

Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD : état des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds d'équipement des Nations Unies</i>		<i>Fonds autorenewables des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles</i>		<i>Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement</i>	
	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001
Recettes						
Contributions volontaires	49 196	48 319	—	—	21	16
Contributions au titre de la participation aux coûts	7 188	216	—	—	—	—
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle tableau 7.1	6 964	3 755	—	—	—	—
Contributions au titre de contrats de services de gestion	—	—	—	—	—	—
Arrangements de financement intégral	—	—	—	—	—	—
Coentreprises Nations Unies	—	—	—	—	—	—
Recettes diverses	—	—	—	—	—	—
Total partiel	63 348	52 290	—	—	21	16
Intérêts créditeurs	1 561	7 100	—	346	(1)	144
Services d'appui remboursables	3 774	1 836	—	—	—	—
Recettes accessoires	454	90	11	20	—	2
Total des recettes	69 137	61 316	11	366	20	162
Dépenses						
Dépenses au titre des programmes						
Ressources ordinaires	38 846	71 155	(53)	434	—	(23)
Participation aux coûts	2 339	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation ponctuelle tableau 7.1	4 650	5 547	—	—	—	—
Arrangements de financement intégral	—	—	—	—	—	—
Coentreprises Nations Unies	—	—	—	—	—	—
Dépenses diverses	—	—	—	—	—	—
Total partiel	45 835	76 702	(53)	434	—	(23)
Dépenses d'appui aux programmes						
Ressources ordinaires	—	1 021	—	—	—	(2)
Participation aux coûts	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation ponctuelle tableau 7.1	—	21	—	—	—	—

	<i>Fonds d'équipement des Nations Unies</i>		<i>Fonds autorenewables des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles</i>		<i>Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement</i>	
	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>
Arrangements de financement intégral	—	—	—	—	—	—
Coentreprises Nations Unies	—	—	—	—	—	—
Dépenses diverses	—	—	—	—	—	—
Total partiel	—	1 042	—	—	—	(2)
Budget d'appui biennal (montants nets)						
Dépenses de gestion et d'administration	5 987	5 943	1	113	—	—
Dépenses d'appui technique	5 730	5 223	197	254	—	—
Dépenses d'appui remboursables	4 748	2 539	—	—	—	—
Activités d'appui diverses	—	—	—	—	—	—
Total partiel	16 465	13 705	198	367	—	—
Dépenses diverses	90	681	2	14	183	30
Total des dépenses	62 390	92 130	147	815	183	5
Excédent (déficit)	6 747	(30 814)	(136)	(449)	(163)	157
Économies réalisées au titre d'engagements d'exercices antérieurs	58	62	3	2	—	—
Virements/prélèvements sur les réserves	15 400	7 000	—	—	—	—
Remboursements aux donateurs et virements/prélèvements sur les autres fonds	—	—	(2 524)	—	(736)	—
Solde des fonds au 1 ^{er} janvier	20 899	44 651	2 657	3 104	899	742
Solde des fonds au 31 décembre	43 104	20 899	—	2 657	—	899

		Fonds d'équipement des Nations Unies		Fonds autorenewelables des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles		Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	
		2003	2001	2003	2001	2003	2001
Actif							
Encaisse		480	505	—	4	—	—
Placements	tableau 8	40 373	48 090	—	—	—	—
Prêts aux gouvernements		105	933	—	—	—	—
Fonds de fonctionnement fournis aux gouvernements		—	121	—	—	—	—
Fonds de fonctionnement fournis aux agents d'exécution		71	347	—	—	—	16
Sommes à recevoir du PNUD (ressources ordinaires)		26 566	10 084	—	2 722	—	752
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance		517	4 740	—	47	—	135
Intérêts échus		337	695	—	—	—	—
Total de l'actif		68 449	65 515	—	2 773	—	903
Passif							
Fonds de fonctionnement dus aux gouvernements		—	16	—	—	—	—
Fonds de fonctionnement dus aux agents d'exécution		1 608	1 442	—	80	—	1
Engagements non réglés		1 104	3 597	—	11	—	—
Comptes créditeurs		33	1 561	—	25	—	3
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)		—	—	—	—	—	—
Réserve pour évacuations sanitaires		—	—	—	—	—	—
Total du passif		2 745	6 616	—	116	—	4
Réserves et solde des fonds							
Réserve opérationnelle		22 600	38 000	—	—	—	—
Ressources inutilisées							
Ressources ordinaires		32 579	16 728	—	2 617	—	408
Participation aux coûts		5 495	614	—	—	—	30
Fonds d'affectation ponctuelle		3 773	1 328	—	40	—	451
Arrangements de financement intégral		—	—	—	—	—	—
Coentreprises Nations Unies		—	—	—	—	—	—
Total partiel		41 847	18 670	—	2 657	—	889

	<i>Fonds d'équipement des Nations Unies</i>		<i>Fonds autorenewelables des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles</i>		<i>Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement</i>	
	2003	2001	2003	2001	2003	2001
Services d'appui remboursables	1 257	2 229	–	–	–	10
Total des ressources inutilisées	43 104	20 899	–	2 657	–	899
Total des réserves et du solde des fonds au 31 décembre	65 704	58 899	–	2 657	–	899
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	68 449	65 515	–	2 773	–	903
Crédits inutilisés du budget des projets	55 660	8 209	–	–	–	–
Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds	(13 813)	–	–	–	–	–
Contributions à recevoir	–	13 954	–	–	–	–
Contributions reçues entre le 1^{er} janvier et le 31 mars	4 288	5 504	–	–	–	–
	(note 29)		(note 30)		(note 31)	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

**Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD :
état des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003**

(En milliers de dollars des États-Unis)

		Fonds de développement des Nations Unies pour la femme		Programme des Volontaires des Nations Unies		Total des fonds	
		2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003	2000-2001
Recettes							
Contributions volontaires		41 826	39 760	8 967	6 098	100 010	94 193
Contributions au titre de la participation aux coûts		18 271	7 886	4 007	2 596	29 466	10 698
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	tableau 7.1	8 568	6 922	8 738	9 321	24 270	19 998
Contributions au titre de contrats de services de gestion		—	—	—	—	—	—
Arrangements de financement intégral		—	—	9 316	14 727	9 316	14 727
Coentreprise Nations Unies		—	—	16 410	11 027	16 410	11 027
Recettes diverses		—	—	—	(1 787)	—	(1 787)
Total partiel		68 665	54 568	47 438	41 982	179 472	148 856
Intérêts créditeurs		1 184	2 566	1 619	4 604	4 363	14 760
Services d'appui remboursables		2 270	1 726	10 412	11 168	16 456	14 730
Recettes accessoires		337	168	3 681	6 001	4 483	6 281
Total des recettes		72 456	59 028	63 150	63 755	204 774	184 627
Dépenses							
Dépenses au titre des programmes							
Ressources ordinaires		34 568	28 031	14 687	15 971	88 048	115 568
Participation aux coûts		14 731	6 245	2 714	1 437	19 784	7 682
Fonds d'affectation ponctuelle	tableau 7.1	6 894	6 431	9 760	9 641	21 304	21 619
Arrangements de financement intégral		—	—	9 485	10 710	9 485	10 710
Coentreprises Nations Unies		—	—	8 275	8 633	8 275	8 633
Dépenses diverses		—	—	—	—	—	—
Total partiel		56 193	40 707	44 921	46 392	146 896	164 212
Remboursement aux agents d'exécution des dépenses d'appui aux programmes							
Ressources ordinaires		—	5	—	—	—	1 024
Participation aux coûts		—	493	270	144	270	637
Fonds d'affectation ponctuelle	tableau 7.1	—	600	952	946	952	1 567
Arrangements de financement intégral		—	—	1 223	1 093	1 223	1 093
Coentreprises Nations Unies		—	—	5 244	5 862	5 244	5 862
Dépenses diverses		—	—	—	—	—	—
Total partiel		—	1 098	7 689	8 045	7 689	10 183

	<i>Fonds de développement des Nations Unies pour la femme</i>		<i>Programme des Volontaires des Nations Unies</i>		Total des fonds	
	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>	<i>2002-2003</i>	<i>2000-2001</i>
Budget d'appui biennal (montants nets)						
Dépenses de gestion et d'administration	4 949	5 487	31	–	10 968	11 543
Dépenses d'appui technique	6 344	5 021	–	–	12 271	10 498
Dépenses d'appui remboursables	2 061	703	10 371	7 714	17 180	10 956
Activités d'appui diverses	–	–	–	–	–	–
Total partiel	13 354	11 211	10 402	7 714	40 419	32 997
Dépenses diverses	16	106	48	359	339	1 190
Total des dépenses	69 563	53 122	63 060	62 510	195 343	208 582
Excédent (déficit)	2 893	5 906	90	1 245	9 431	(23 955)
Économies réalisées au titre d'engagements d'exercices antérieurs	14	101	–	43	75	208
Virements/prélèvements sur les réserves	–	(700)	–	–	15 400	6 300
Remboursements aux donateurs et virements/prélèvements sur d'autres fonds	(2 126)	(92)	(1 629)	(669)	(7 015)	(761)
Solde des fonds au 1 ^{er} janvier	24 310	19 095	50 754	50 135	99 519	117 727
Solde des fonds au 31 décembre	25 091	24 310	49 215	50 754	117 410	99 519

		Fonds de développement des Nations Unies pour la femme		Programme des Volontaires des Nations Unies		Total des fonds	
		2003	2001	2003	2001	2003	2001
Actif							
Encaisse		—	32	—	688	480	1 229
Placements	tableau 8	32 400	22 517	32 902	35 018	105 675	105 625
Prêts aux gouvernements		—	—	—	—	105	933
Fonds de fonctionnement fournis aux gouvernements		54	321	—	—	54	442
Fonds de fonctionnement fournis aux agents d'exécution		872	4 033	—	—	943	4 396
Sommes à recevoir du PNUD (ressources ordinaires)		3 796	9 220	4 408	3 755	34 770	26 533
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance		2 830	4 796	15 953	14 577	19 300	24 295
Intérêts échus		379	325	330	400	1 046	1 420
Total de l'actif		40 331	41 244	53 593	54 438	162 373	164 873
Passif							
Fonds de fonctionnement dus aux gouvernements		56	76	—	—	56	92
Fonds de fonctionnement dus aux autres agents d'exécution		1 047	4 003	—	—	2 655	5 526
Engagements non réglés		5 983	2 061	651	116	7 738	5 785
Comptes créditeurs		54	3 394	2 529	1 779	2 616	6 762
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)		—	—	—	—	—	—
Réserve pour évacuations sanitaires		—	—	1 198	1 789	1 198	1 789
Total du passif		7 140	9 534	4 378	3 684	14 263	19 954
Réserves et solde des fonds							
Réserve opérationnelle		8 100	7 400	—	—	30 700	45 400
Ressources inutilisées							
Ressources ordinaires		7 665	11 074	24 011	24 899	64 255	55 726
Participation aux coûts		7 888	4 508	2 918	1 846	16 301	6 998
Fonds d'affectation ponctuelle		5 974	5 434	12 433	15 696	22 180	22 949
Arrangements de financement intégral		—	—	5 963	7 355	5 963	7 355
Coentreprises Nations Unies		—	—	(3 667)	(6 558)	(3 667)	(6 558)
Total partiel		21 527	21 016	41 658	43 238	105 032	86 470

	<i>Fonds de développement des Nations Unies pour la femme</i>		<i>Programme des Volontaires des Nations Unies</i>		Total des fonds	
	<i>2003</i>	<i>2001</i>	<i>2003</i>	<i>2001</i>	<i>2003</i>	<i>2001</i>
Services d'appui remboursables	3 564	3 294	7 557	7 516	12 378	13 049
Total des ressources inutilisées	25 091	24 310	49 215	50 754	117 410	99 519
Total des réserves et du solde des fonds au 31 décembre	33 191	31 710	49 215	50 754	148 110	144 919
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	40 331	41 244	53 593	54 438	162 373	164 873
Crédits inutilisés du budget des projets	4 377	32 123	8 531	34 089	68 568	74 421
Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds	–	(11 107)	–	–	–	–
Contributions à recevoir	4 535	10 573	5 101	7 244	9 636	31 771
Contributions reçues entre le 1 ^{er} janvier et le 31 mars	5 700	6 070	–	–	9 988	11 574
	(note 32)		(note 33)		(vue d'ensemble)	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

Tableau 7.1

État des fonds d'affectation ponctuelle et des fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD : recettes, dépenses et soldes des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003

(En milliers de dollars des États-Unis)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses		Remboursements aux donateurs et virements/prélèvements sur d'autres fonds	31	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
		Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						
Gestionnaire des fonds : Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU)												
1. Fonds d'équipement des Nations Unies												
Donateur : Belgique												
Agriculture irriguée dans la plaine de Farfar	31	—	(30)	(30)	—	—	—	—	1	—	—	—
Aménagement et gestion des terroirs de la plaine Seno-Gondo (Mali)	272	(66)	70	4	227	—	227	—	49	—	—	—
Appui aux communes rurales du cercle de Tombouctou (Mali)	196	1 703	18	1 721	1 855	—	1 855	—	62	—	—	—
Donateur : Norvège												
Fabrication de mobilier scolaire	64	—	2	2	—	—	—	—	66	—	—	—
Conférence sur les directives pour la gestion de l'environnement	3	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—	—
Donateur : Suisse												
Ponts suspendus (phase II)	139	—	4	4	—	—	—	—	143	—	—	—
Ponts suspendus (phase III)	218	—	7	7	—	—	—	—	225	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements/ prélèvements sur d'autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Pays-Bas												
Projet d'irrigation par puits tubulaires Grameen	70	—	2	2	—	—	—	—	72	—	—	—
Marché de fruits et légumes en gros à Al Husainiah	15	—	—	—	—	—	—	—	15	—	—	—
Donateur : Australie												
Fonds de développement d'infrastructures rurales (phase I)	290	—	1	1	291	—	291	—	—	—	—	—
Donateur : Pays-Bas												
Appui aux activités de planification et de finances décentralisées – Nampula	(1 198)	—	1	1	(1 326)	—	(1 326)	—	129	—	—	—
Donateur : Belgique												
Projet d'appui au développement local de la région de N'guigmi	528	853	20	873	1 030	—	1 030	—	371	628	(257)	—
Projet d'appui au développement local de la région de Nayahi	585	958	11	969	1 322	—	1 322	—	232	1 741	(1 509)	—
Donateur : Banque mondiale												
Accord de partenariat entre la BIRD et le FENU concernant le Groupe consultatif pour l'aide aux plus pauvres	(197)	477	—	477	279	—	279	—	1	—	—	—
Donateur : Belgique												
Fonds de développement local pour la région d'Anseba	312	880	7	887	275	—	275	—	924	1 501	(577)	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements/ prélèvements sur d'autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Luxembourg												
Projet d'appui à la décentralisation en milieu rural	–	388	8	396	–	–	–	–	396	–	–	–
Projet d'appui aux communes rurales de Mopti	–	500	7	507	130	–	130	–	377	359	–	–
Donateur : Belgique												
Appui au développement communal et aux initiatives	–	395	3	398	243	–	243	–	155	2 537	(2 382)	–
Donateur : Japon												
Programme de développement des districts (intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes)	–	300	–	300	125	–	125	–	175	–	–	–
Donateur : Ministère du développement international												
Appui au suivi de l'évaluation externe de 1999	–	107	–	107	66	–	66	–	41	41	–	–
Donateur : Belgique												
Projet de développement des ressources agropastorales de la province du Namentenga au Burkina Faso	–	264	–	264	90	–	90	–	174	174	–	–
Donateur : Groupe consultatif pour l'aide aux plus pauvres												
Initiative conjointe pour la formation des donateurs	–	205	–	205	43	–	43	–	162	222	(60)	–
Total partiel	1 328	6 964	131	7 095	4 650	–	4 650	–	3 773	7 203	(4 785)	–

Tableau 7

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements/ prélevements sur d'autres fonds	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
		Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total (montant net)					
Gestionnaire des fonds : Bureau des politiques de développement												
2. Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles												
Donateur : Japon												
Prospection minière dans la région de la SADCC	40	—	—	—	—	—	—	(40)	—	—	—	—
Total partiel	40	—	—	—	—	—	—	(40)	—	—	—	—
tableau 7												
3. Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement												
Donateur : France												
Renforcement des capacités de gestion technique à l'École de gestion de l'Institut asiatique de technologie (AIT)	52	—	1	1	—	—	—	(53)	—	—	—	—
Donateur : Allemagne												
Concertation sur l'action à mener pour renforcer les capacités scientifiques et techniques autochtones	41	—	—	—	—	—	—	(41)	—	—	—	—
Donateur : Italie												
Réseau régional d'essais non destructifs pour l'Amérique latine et les Caraïbes (phase II)	16	—	—	—	—	—	—	(16)	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements/ prélèvements sur d'autres fonds	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Création de capacités scientifiques et techniques nationales dans le domaine de la télédétection aérienne et spatiale des ressources naturelles	63	—	1	1	—	—	—	(64)	—	—	—	—
Prospection et exploration des ressources géothermiques	16	—	—	—	—	—	—	(16)	—	—	—	—
Utilisation de technologies adaptées aux zones rurales (phase II)	26	—	—	—	—	—	—	(26)	—	—	—	—
Création du Centre national de Beijing pour la technologie alimentaire et la recherche-développement en matière de contrôle de la qualité	209	—	4	4	—	—	—	(213)	—	—	—	—
Donateur : Norvège												
Renforcement de la capacité de l'Institut asiatique de technologie en matière d'enseignement de l'informatique et de traitement de l'information	28	—	—	—	—	—	—	(28)	—	—	—	—
Total partiel	451	—	6	6	—	—	—	(457)	—	—	—	—

tableau 7

Gestionnaire des fonds : Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)

4. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses		Remboursements aux donateurs et virements/ prélevements sur d'autres fonds	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a	
		Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total (montant net)
Donateur : Communauté économique européenne												
Suite à donner à la Conférence de Beijing en Asie occidentale	(13)	—	—	—	(13)	—	(13)	—	—	—	—	—
Autonomisation économique des femmes en Syrie	(1)	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—
Programme d'aide à l'autonomisation des femmes au Liban : santé en matière de reproduction et autonomisation économique	6	76	—	76	61	—	61	—	21	—	—	—
Autonomisation politique des ONG féminines en Somalie	20	—	—	—	—	—	—	(20)	—	—	—	—
Suite à donner à la Conférence de Beijing (phase II)	65	151	—	151	49	—	49	—	167	151	—	—
Donateur : Danemark												
Système de crédit pour les activités productives des femmes en République-Unie de Tanzanie	993	—	—	—	—	—	—	(993)	—	—	—	—
Donateur : Japon												
Contribution au Centre pour le développement social et les affaires humanitaires	208	—	6	6	—	—	—	—	214	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements/ prélèvements sur d'autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateurs : Japon, Danemark, République de Corée, Italie, Maurice, Royaume-Uni, Australie, Malte												
Fonds d'affectation spéciale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes	1 587	1 702	40	1 742	1 940	–	1 940	–	1 389	916	–	–
Donateur : Pays-Bas												
Femmes africaines pour le règlement des conflits et la paix (phase I)	1	(1)	–	(1)	1	–	1	–	(1)	–	(1)	–
Donateur : Suède												
Les femmes, l'environnement et le développement	3	–	–	–	–	–	–	(1)	2	–	–	–
Appel global interinstitutions des Nations Unies en faveur des personnes touchées par la crise au Rwanda	17	–	–	–	–	–	–	(17)	–	–	–	–
Amélioration des statistiques sur les questions concernant les femmes	21	–	–	–	–	–	–	(21)	–	–	–	–
Appui au renforcement des capacités pour les activités menées par les femmes en faveur de la paix au Burundi	84	–	1	1	37	–	37	(48)	–	–	–	–
Consultation interrégionale sur les droits des femmes en matière de propriété, notamment foncière, dans les situations de conflit ou en période de reconstruction	2	–	–	–	–	–	–	(2)	–	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements/ prélèvements sur d'autres fonds	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux												
Réduction de la violence à l'égard des femmes et production de beurre de karité au Burkina Faso	1 786	3 165	53	3 218	2 720	—	2 720	(155)	2 129	1 963	—	—
Donateur : Fondation McArthur												
Fonds d'affectation spéciale d'UNIFEM pour l'appui aux actions visant à éliminer la violence à l'égard des femmes – composante apprentissage	(1)	—	—	—	—	—	—	—	(1)	—	(1)	—
Donateur : Belgique												
Femmes africaines pour le règlement des conflits et la paix (phase II) : prise en compte des spécificités de chaque sexe dans le processus général de consolidation de la paix et de médiation au Burundi	159	—	—	—	160	—	160	—	(1)	—	(1)	—
Donateur : Pays-Bas												
Femmes africaines pour le règlement des conflits et la paix (phase II) : prise en compte des spécificités de chaque sexe dans le processus général de consolidation de la paix et de médiation en Afrique de l'Est et en Afrique centrale	241	286	3	289	400	—	400	—	130	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs/ prélevements sur d'autres fonds	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
		Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total (montant net)					
Donateur : Belgique												
Améliorer la gestion économique : application des analyses ventilées par sexe dans le cadre des budgets publics	256	1 863	22	1 885	1 151	–	1 151	(13)	977	929	–	–
Donateur : Suède												
Soutien aux appels interinstitutions des Nations Unies pour la Somalie (2002). Amélioration de la protection des civils en Somalie	–	219	1	220	208	10	218	–	2	219	(217)	–
Donateur : Belgique												
Soutien au Ministère afghan de la condition de la femme	–	522	6	528	55	5	60	–	468	63	–	–
Donateur : Communauté économique européenne												
Initiative en faveur de budgets tenant compte des problèmes des femmes au niveau local	–	585	3	588	104	6	110	–	478	90	–	–
Total partiel	5 434	8 568	135	8 703	6 873	21	6 894	(1 269)	5 974	4 331	(220)	–

tableau 7

Gestionnaire des fonds :
Programme des Volontaires
des Nations Unies (VNU)

5. Programme des Volontaires
des Nations Unies

Donateur : Argentine

Initiative « Casques blancs »	624	–	13	13	139	–	139	(2)	496	91	–	–
-------------------------------	-----	---	----	----	-----	---	-----	-----	-----	----	---	---

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements/ prélevements sur d'autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Belgique												
Assistance technique au Centre pour les droits de l'homme au Cambodge	51	—	1	1	41	3	44	(2)	6	8	(2)	—
Les femmes et les initiatives de paix aux Philippines	34	—	—	—	—	—	—	(34)	—	—	—	—
Appui de VNU dans différents secteurs en Angola	468	—	—	—	—	—	—	(468)	—	—	—	—
Donateur : Canada												
Contribution de spécialistes VNU aux activités d'aide humanitaire du HCR	4	—	—	—	—	—	—	(4)	—	—	—	—
Donateur : Union européenne												
Mémorandum d'accord avec l'Union européenne	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateur : France												
Appui du Gouvernement français au développement du volontariat	300	296	9	305	445	45	490	—	115	172	(57)	—
Initiative « Casques blancs »	13	—	—	—	—	—	—	(13)	—	—	—	—
Donateur : Allemagne												
Programme de développement axé sur les collectivités (renforcement des capacités)	9	—	—	—	—	—	—	(9)	—	—	—	—
Initiative « Casques blancs »	12	—	7	7	—	—	—	(12)	7	—	—	—
Programme relatif aux services de développement national en Afrique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Appui au Programme de rapatriement et de réinsertion au moyen d'un projet national de VNU	144	—	—	—	—	—	—	(144)	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements/ prélèvements sur d'autres fonds	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Assistance des VNU à la promotion de mesures de confiance à l'échelon de la collectivité en Géorgie	96	—	—	—	—	—	—	(96)	—	—	—	—
Donateur : Irlande												
Appui multisectoriel aux services consultatifs internationaux de courte durée (UNISTAR) fournis aux chefs d'entreprise et aux petites et moyennes entreprises en vue de leur développement	6	—	—	—	—	—	—	(6)	—	—	—	—
Donateur : Italie												
Participation de l'Italie aux activités du Programme des VNU	672	1 112	18	1 130	855	60	915	1	888	955	(67)	—
UNISTAR	672	1 166	17	1 183	943	102	1 045	3	813	531	—	—
Donateur : Japon												
Appui multisectoriel de spécialistes dans le Pacifique-Sud	29	(31)	—	(31)	—	—	—	2	—	—	—	—
Appui technique multisectoriel de VNU aux activités de développement et d'aide humanitaire	4	—	—	—	—	—	—	(4)	—	—	—	—
Appui technique multisectoriel de VNU aux activités de développement et d'aide humanitaire (phase III)	(2)	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements/ prélèvements sur d'autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Appui technique au HCR et à d'autres organismes des Nations Unies dans le cadre de l'aide humanitaire au Cambodge	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Appui technique de VNU aux activités de secours et d'aide humanitaire en Asie du Sud-Est et dans d'autres régions (phase I)	2	—	—	—	—	—	—	(2)	—	—	—	—
Assistance des VNU à l'APRONUC pour la préparation des élections au Cambodge	1	—	—	—	—	—	—	(1)	—	—	—	—
Programme d'action de 100 jours de l'ONU pour une aide humanitaire accélérée à la Somalie	—	(1)	—	(1)	—	—	—	1	—	—	—	—
Aide au développement de l'enseignement élémentaire dans les provinces du nord-ouest du Cambodge	33	—	—	—	19	1	20	—	13	18	(5)	—
Appui des VNU aux activités d'aide humanitaire, de réinsertion et de rapatriement	4	(3)	—	(3)	—	—	—	(1)	—	—	—	—
Appel global interinstitutions des Nations Unies pour l'appui aux activités d'aide humanitaire menées par les VNU au Rwanda	1	—	—	—	—	—	—	(1)	—	—	—	—
Développement durable des petits États insulaires des Caraïbes	(1)	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements/ prélevements sur d'autres fonds	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Assistance technique des VNU aux activités relatives aux droits de l'homme en Amérique centrale	1	(3)	—	(3)	—	—	—	2	—	—	—	—
Appui du Japon au renforcement de la sécurité des spécialistes VNU	3	(6)	—	(6)	—	—	—	3	—	—	—	—
Appui technique multisectoriel de l'UNISTAR aux chefs d'entreprises et au développement des petites et moyennes entreprises	1	—	—	—	—	—	—	(1)	—	—	—	—
Appui aux opérations de secours	71	(77)	—	(77)	—	(4)	(4)	2	—	—	—	—
Appui multisectoriel des VNU aux activités d'aide humanitaire d'urgence, de consolidation de la paix, de maintien de la paix et de reconstruction	1	—	—	—	—	—	—	(1)	—	—	—	—
Développement de l'enseignement élémentaire dans les provinces du nord-ouest grâce au renforcement des centres d'apprentissage communautaires dépendant des temples	3	(2)	—	(2)	—	—	—	(1)	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale VNU/Japon pour l'appui multisectoriel à l'aide humanitaire	170	90	4	94	87	7	94	(1)	169	118	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements/ prélevements sur d'autres fonds	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
		Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total (montant net)					
Appui multisectoriel des VNU aux activités d'aide humanitaire, aux opérations de maintien de la paix, à la réinsertion et au développement humain durable	323	(91)	6	(85)	199	43	242	2	(2)	36	(38)	–
Promotion des VNU au Japon	112	160	4	164	243	24	267	1	10	220	(210)	–
Appui multisectoriel des VNU aux activités d'aide humanitaire, aux opérations de maintien de la paix et à la réinsertion	565	(135)	17	(118)	154	(179)	(25)	1	473	162	–	–
Donateur : Norvège												
Appel pour la Somalie	6	(7)	–	(7)	–	–	–	1	–	–	–	–
Appui au Programme sous-régional des VNU pour les conseils en matière de développement de la culture populaire en Asie du Sud (Agence norvégienne de développement international)	15	(14)	–	(14)	–	–	–	(1)	–	–	–	–
Donateur : République de Corée												
Fonds d'affectation spéciale de la République de Corée pour la formation de VNU	585	170	17	187	261	26	287	–	485	445	–	–
Donateur : Espagne												
Appui à la contribution de Volontaires au développement	(1)	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements/ prélevements sur d'autres fonds	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
		Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Suède												
Assistance humanitaire dans la région du Golfe	27	—	—	—	—	—	—	(27)	—	—	—	—
Spécialistes des VNU pour l'aide humanitaire dans la corne de l'Afrique	18	—	—	—	—	—	—	(18)	—	—	—	—
Appui des VNU aux programmes du HCR en Amérique centrale	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Programme de lutte contre la sécheresse en Afrique australe	7	—	—	—	—	—	—	(7)	—	—	—	—
Appel global interinstitutions des Nations Unies en faveur des personnes touchées par la crise au Rwanda	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Appel global interinstitutions des Nations Unies pour l'appui aux activités des VNU au Rwanda	2	—	—	—	—	—	—	(2)	—	—	—	—
Programme en Amérique centrale	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Programme mené par les VNU en Érythrée dans le cadre de l'appel pour le Programme spécial d'urgence pour la corne de l'Afrique	31	—	—	—	—	—	—	(31)	—	—	—	—
Appui aux VNU au Rwanda	254	—	4	4	—	—	—	(258)	—	—	—	—
Appui aux VNU en Géorgie	11	—	—	—	—	—	—	(11)	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements/ prélevements sur d'autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
		Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Suisse												
Programme régional de services de développement national en Asie	(3)	—	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale pour la consolidation et le maintien de la paix	17	—	—	—	2	—	2	(15)	—	—	—	—
Appui des VNU à la réinstallation sur place des combattants démobilisés au Mozambique	1	—	—	—	—	—	—	(1)	—	—	—	—
Donateur : Pays-Bas												
Service néerlandais de soutien aux VNU d'Europe centrale dans les pays en développement	2	—	—	—	—	—	—	(2)	—	—	—	—
Appui des Pays-Bas au titre des VNU/Services de développement national	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Programme humanitaire interinstitutions pour l'Iraq et le Koweït	3	—	—	—	—	—	—	(3)	—	—	—	—
Déploiement de spécialistes des VNU pour soutenir l'assistance humanitaire des Nations Unies en Somalie	(1)	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—
Programme des chargés de conférence Est-Ouest-Sud à l'Université Eduardo Mondlane	(2)	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—
Université du Mozambique	(1)	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—
Appel pour le Programme spécial d'urgence pour la corne de l'Afrique – 1993	1	—	—	—	—	—	—	(1)	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements/prélèvements sur d'autres fonds	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total (montant net)
Appui au Programme des Volontaires des Nations Unies en République démocratique populaire lao	160	–	4	4	71	4	75	–	–	89	–	–
Service néerlandais de soutien aux VNU d'Europe centrale dans les pays en développement	116	22	–	22	–	–	–	(138)	–	–	–	–
Appui des Pays-Bas aux services de développement national des VNU en faveur de l'élimination de la pauvreté	102	–	–	–	(3)	–	(3)	(105)	–	–	–	–
Appel intérimaire pour le Burundi	16	–	–	–	–	–	–	(16)	–	–	–	–
Donateur : Royaume-Uni												
Fonds d'affectation spéciale Royaume-Uni/Libéria pour les secours d'urgence	15	–	–	–	–	–	–	(15)	–	–	–	–
Projet participatif de protection primaire de l'environnement dans les communautés urbaines économiquement faibles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Appel intérimaire pour le Burundi	37	–	–	–	–	–	–	(37)	–	–	–	–
Appel interinstitutions des Nations Unies pour l'aide d'urgence à des projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement au Yémen	7	–	–	–	–	–	–	(7)	–	–	–	–
Programme d'aide humanitaire d'urgence au Rwanda	1	–	–	–	–	–	–	(1)	–	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements/ prélèvements sur d'autres fonds	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Appel interinstitutions pour le Rwanda	2	—	—	—	—	—	—	(2)	—	—	—	—
Donateur : Organisation des Nations Unies												
Programme humanitaire d'assistance économique à l'Afghanistan	4	—	—	—	—	—	—	(4)	—	—	—	—
Appui des VNU au Programme humanitaire interinstitutions des Nations Unies en Iraq	5	—	—	—	—	—	—	(5)	—	—	—	—
Donateurs : Organisation des Nations Unies/Suède/Canada												
Jeunes, partenaires solidaires	24	—	—	—	—	—	—	(24)	—	—	—	—
Donateur : États-Unis												
Détachement de Volontaires des Nations Unies auprès du HCR et du PAM	12	—	—	—	—	—	—	(12)	—	—	—	—
Donateur : Italie												
Services consultatifs internationaux de courte durée de l'ONU	54	(54)	—	(54)	—	—	—	—	—	—	—	—
Donateur : Autriche												
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'assistance logistique aux élections en Bosnie-Herzégovine	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements/ prélèvements sur d'autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine – 1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine – 2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine – 3	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine – 4	1	–	–	–	–	–	–	(1)	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine – 5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine – 6	19	–	–	–	–	–	–	(19)	–	–	–	–
Donateur : Finlande												
Initiative « Casques blancs »	33	(33)	–	(33)	–	–	–	–	–	–	–	–
Donateur : Égypte												
Collaboration des VNU avec l'Égypte pour l'initiative « Casques blancs » en Palestine	1	–	–	–	–	–	–	(1)	–	–	–	–
Donateur : Union européenne												
Appui pour les élections au Nigéria	(290)	290	–	290	–	–	–	–	–	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements/ prélevements sur d'autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
		Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Japon												
Assistance multisectorielle des VNU aux pays insulaires (Asie et Pacifique)	(1)	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—
Appui multisectoriel des VNU pour l'aide humanitaire, les opérations de maintien de la paix et les activités de réinsertion	1 750	(145)	47	(98)	788	121	909	—	743	264	—	—
Appui multisectoriel du Japon aux VNU en 2000 pour l'aide humanitaire, les opérations de maintien de la paix, les activités de réinsertion et le développement humain durable	3 116	(745)	70	(675)	1 696	314	2 010	—	431	426	—	—
Donateur : Italie												
Programme de stages pour les VNU	607	1 112	17	1 129	846	84	930	(1)	805	919	(114)	—
Donateur : Royaume-Uni												
Assistance des VNU visant à promouvoir des mesures de confiance à l'échelon de la collectivité en Géorgie	212	375	5	380	459	47	506	(1)	85	56	—	—
Donateur : Japon												
Reliquat des fonds	829	33	17	50	229	20	249	—	630	190	—	—
Intérêts créditeurs	443	236	(20)	216	—	—	—	(44)	615	—	—	—
Appui multisectoriel des VNU pour l'aide humanitaire, les opérations de maintien de la paix, les activités de relèvement et le développement humain durable (2001)	2 885	(346)	54	(292)	1 201	125	1 326	—	1 267	1 342	(75)	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements/ prélèvements sur d'autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2003	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2002	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Italie												
Appui aux activités de l'Année internationale des volontaires (2001)	62	—	1	1	17	2	19	—	44	43	—	—
Donateur : Suède												
Assistance des VNU visant à promouvoir des mesures de confiance à l'échelon de la collectivité en Géorgie	76	—	—	—	—	—	—	(76)	—	—	—	—
Donateur : Japon												
Appui multisectoriel des VNU pour l'aide humanitaire, les opérations de maintien de la paix, les activités de relèvement et le développement humain durable (2002)	—	3 470	12	3 482	1 068	107	1 175	1	2 308	1 870	—	—
Appui multisectoriel des VNU pour l'aide humanitaire, les opérations de maintien de la paix, les activités de relèvement et le développement humain durable	—	1 899	—	1 899	—	—	—	44	1 943	665	—	—
Total partiel	15 696	8 738	324	9 062	9 760	952	10 712	(1 613)	12 433	8 531	(568)	—
tableau 7												
Total (fonds d'affectation ponctuelle)	22 949	24 270	596	24 866	21 283	973	22 256	(3 379)	22 180	20 065	(5 573)	—

^a Poste hors bilan mentionné pour information seulement.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Exercice biennal 2002-2003

Tableau 7.2

Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD : budget d'appui biennal pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Montant révisé des crédits ouverts 2002-2003	Dépenses en 2002-2003			Solde inutilisé au 31 décembre 2003	Dépenses de 2000-2001
		Décaissements	Engagements non réglés	Total		
Fonds d'équipement des Nations Unies						
Dépenses de gestion et d'administration	6 443	5 942	45	5 987	456	5 943
Dépenses d'appui technique	7 215	5 682	48	5 730	1 485	5 223
	13 658	11 624	93	11 717	1 941	11 166
Dépenses d'appui remboursables	—	4 704	44	4 748	—	2 539
Total	13 658	16 328	137	16 465	1 941	13 705
				tableau 7	tableau 7	
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme						
Dépenses de gestion et d'administration	5 509	4 842	107	4 949	560	5 487
Dépenses d'appui technique	6 826	6 314	30	6 344	482	5 021
	12 335	11 156	137	11 293	1 042	10 508
Dépenses d'appui remboursables	—	1 877	184	2 061	—	703
Total	12 335	13 033	321	13 354	1 042	11 211
				tableau 7	tableau 7	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Exercice biennal 2002-2003

Tableau 7.3

**Programme des Volontaires des Nations Unies : récapitulatif des projets financés
par des gouvernements et des institutions**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Donateurs	Projets	Solde au 1 ^{er} janvier 2002	Contributions	Dépenses		Solde au 31 décembre 2003
				Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	
Gouvernements						
Allemagne – DED	INT/93/V02	(61)	401	309	31	–
Australie (OZVOL)	INT/92/V15	6	48	39	4	11
Autriche	INT/92/V16	1	(1)	–	–	–
Belgique	GLO/98/V08	488	1 062	1 974	197	(621)
	INT/92/V12	–	–	6	–	(6)
Canada	RWA/98/V01	50	–	4	46	–
Danemark	INT/96/V01	2	–	–	2	–
Danemark – MS	INT/92/V17	202	228	449	45	(64)
Espagne	GLO/01/V01	1 853	49	700	70	1 132
	GLO/02/V01	–	1 483	456	46	981
	GLO/97/V44	445	13	9	1	448
	GLO/99/V04	398	13	26	3	382
États-Unis	GLO/94/V02	5	–	–	5	–
Finlande	GLO/98/V01	8	(8)	–	–	–
	INT/01/V03	721	2 571	1 008	101	2 183
	INT/92/V11	1 753	48	834	83	884
Irlande – APSO	INT/92/V14	(1)	612	537	54	20
Italie – Volontaires financés au titre d’UNISTAR	GLO/01/V17	–	–	2	–	(2)
Japon	GLO/02/V06	(47)	1 040	1 371	133	(511)
	INT/92/V20	188	(186)	–	–	2
Luxembourg	GLO/01/V04	119	194	240	24	49
Mali	MLI/96/V01	25	(25)	–	–	–
Norvège	CMB/95/V01	17	(17)	–	–	–
	INT/01/V08	114	307	262	26	133
	INT/92/V21	8	(8)	–	–	–
Pays-Bas	INT/92/V13	319	416	306	31	398
	MON/01/V02	77	7	11	1	2
Royaume-Uni – DFID	INT/98/V01	(96)	22	(67)	(7)	–
Rwanda	RWA/96/V04	(4)	–	–	–	(4)

Donateurs	Projets	Solde au 1 ^{er} janvier 2002	Contributions	Dépenses		Solde au 31 décembre 2003
				Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	
Suède	INT/01/V05	28	327	273	27	55
	INT/92/V09	(115)	155	8	41	(9)
Suisse	GLO/01/V03	94	(94)	—	—	—
	GLO/02/V06	—	129	39	4	86
	INT/92/V08	17	174	166	17	8
Institutions						
AMUDA	INT/96/V06	(2)	16	12	2	—
ASB Deutschland	CRO/97/V01	16	—	—	16	—
ASDI (Botswana)	BOT/92/V01	107	3	2	—	108
BAsD	CMB/00/V01	(35)	41	—	—	6
	KYR/96/V01	20	—	—	20	—
	MON/93/V02	8	—	—	8	—
	VIE/01/V01	59	—	34	3	22
BDD (Royaume-Uni)	GRN/97/V01	(61)	39	45	5	(72)
BIRD	NER/87/V01	7	1	—	8	—
CISCO	SAF/01/V01	—	14	8	1	5
DANIDA	MON/97/V01	27	—	—	27	—
FIDA	GAB/94/V01	42	1	1	—	42
	MLI/95/V04	7	—	—	—	7
	NER/94/V01	38	1	6	—	33
Fondation Toyota	CMB/00/V03	21	1	1	21	—
IDA	ANG/94/V01	3	—	—	—	3
	CHD/91/V01	2	—	—	2	—
	GHA/93/V03	1	—	—	—	1
	GHA/93/V04	6	—	—	—	6
	NER/98/V01	189	6	194	19	(18)
IIDD	TIM/00/V02	51	39	62	6	22
IIRR	MAG/98/V01	4	—	—	4	—
International Institute of Vaccine	ROK/00/V01	(5)	5	—	—	—
International Youth Foundation	IND/01/V02	6	11	11	1	5
JVC	INT/96/V04	11	—	—	11	—
Ministère des affaires étrangères de la République tchèque	INT/01/V09	81	211	137	14	141
OIM	ANG/95/V02	(17)	63	—	—	46
	HAI/95/V01	8	(8)	—	—	—
	MOZ/94/V03	2	(2)	—	—	—

Donateurs	Projets	Solde au 1 ^{er} janvier 2002	Contributions	Dépenses		Solde au 31 décembre 2003
				Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	
	RER/99/V04	52	(52)	–	–	–
	RUS/00/V01	24	–	–	–	24
PNUD Bahreïn	GLO/97/V40	1	(1)	–	–	–
PNUD Cambodge	CMB/99/V05	29	3	–	29	3
	CMB/99/V06	15	1	–	–	16
	GLO/97/V41	3	(3)	–	–	–
PNUD Kazakhstan	KAZ/02/V01	–	8	7	1	–
PNUD Samoa	SAM/99/V01	7	(7)	–	–	–
PNUD Sri Lanka	SRL/99/V01	25	(25)	–	–	–
PNUD Viet Nam	VIE/99/V01	10	(10)	1	(9)	8
SUEZ	GLO/02/V03	–	–	2	–	(2)
SVA	INT/96/V05	4	–	–	4	–
UNICEF	HAI/97/V02	45	–	–	45	–
Total général		7 355	9 316	9 485	1 223	5 963

tableau 7

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2002-2003

Tableau 8
Placements au 31 décembre
 (En milliers de dollars des États-Unis)

		2003	2001
Ressources ordinaires			
Comptes rémunérés		–	65 706
Comptes courants		–	–
Dépôts à terme		580 000	730 430
Obligations et bons à plus d'un an		975 993	593 082
Autres titres		195 000	–
Fonds communs de placement		178 840	252 763
Comptes de dépôt à nivelage automatique		81 150	–
Dépôts à terme en euros		14 354	–
Total	état II.1	2 025 337	1 641 982
Autres ressources			
Participation aux coûts			
Dépôts à terme		–	–
Total	état II.2	–	–
Fonds d'affectation spéciale			
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la lutte contre la désertification et la sécheresse			
Comptes rémunérés		–	0
Comptes courants		–	–
Dépôts à terme		45	47
Obligations et bons à plus d'un an		–	–
Total	tableau 5.2	45	47
Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial			
Comptes rémunérés		104 391	–
Comptes courants		–	–
Dépôts à terme		–	–
Obligations et bons à plus d'un an		–	–
Fonds communs de placement		15 232	70 272
Total	tableau 5.2	119 623	70 272

	2003	2001
Fonds multilatéral pour la mise en application du Protocole de Montréal		
Comptes rémunérés	—	—
Comptes courants	—	—
Dépôts à terme	10 000	23 500
Obligations et bons à plus d'un an	31 285	—
Fonds communs de placement	7 873	25 636
Total	tableau 5.2 49 158	49 136
Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »		
Comptes rémunérés	—	—
Dépôts à terme	—	24 036
Obligations et bons à plus d'un an	4 040	6 616
Fonds communs de placement	7 358	1 524
Total	tableau 5.2 11 398	32 176
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le programme d'aide au peuple palestinien		
Comptes rémunérés	1	—
Dépôts à terme	9 000	3 500
Obligations et bons à plus d'un an	2 110	6 785
Fonds communs de placement	1 529	8 452
Total	tableau 5.2 12 640	18 737
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda		
Comptes rémunérés	3	—
Dépôts à terme	—	—
Total	tableau 5.2 3	—
Fonds fiduciaire du PNUD concernant l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA TF)		
Comptes rémunérés	—	6 634
Dépôts à terme	—	—
Dépôts à terme en euros	5 760	—
Total	5 760	6 634
Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement		
Comptes rémunérés	1	—
Comptes courants	—	—
Dépôts à terme	—	2 027

	2003	2001
Obligations et bons à plus d'un an	5 659	5 013
Fonds communs de placement	572	285
Total	6 232	7 325
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les partenariats internationaux		
Comptes rémunérés	1	–
Dépôts à terme	–	13 000
Obligations et bons à plus d'un an	5 289	1 021
Fonds communs de placement	160	1 489
Total	5 450	15 510
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme Iraq		
Comptes rémunérés	5 645	12 940
Total	tableau 5.2 5 645	12 940
Total (fonds d'affectation spéciale)	215 954	212 777
état II.2		
Fonds		
Fonds d'équipement des Nations Unies		
Comptes rémunérés	–	8
Comptes courants	–	–
Dépôts à terme	10 000	32 364
Obligations et bons à plus d'un an	12 692	5 303
Autres titres	232	–
Fonds communs de placement	17 449	10 415
Total	tableau 7 40 373	48 090
Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles		
Comptes rémunérés	–	–
Comptes courants	–	–
Dépôts à terme	–	–
Total	tableau 7 –	–
Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement		
Comptes rémunérés	–	–
Dépôts à terme	–	–
Total	tableau 7 –	–

		2003	2001
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme			
Comptes rémunérés		288	—
Dépôts à terme		8 000	12 000
Obligations et bons à plus d'un an		12 801	4 463
Fonds communs de placement		11 311	6 054
Total	tableau 7	32 400	22 517
Programme des Volontaires des Nations Unies			
Comptes rémunérés		—	—
Comptes courants		—	—
Dépôts à terme		20 000	23 136
Obligations et bons à plus d'un an		10 228	5 167
Fonds communs de placement		2 674	6 715
Total	tableau 7	32 902	35 018
Total (Fonds)		105 675	105 625
vue d'ensemble			

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Note 1

Énoncé de mission

En tant qu'organisme des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) s'emploie à faire prévaloir les principes énoncés dans la Charte. Il fonde son action sur l'idée que le développement d'une part, la paix et la sécurité de l'humanité de l'autre, sont deux objectifs indissociables et que les Nations Unies se doivent d'agir avec force au service de l'un comme de l'autre.

Le PNUD a pour mission d'appuyer l'action menée pour parvenir à un développement durable sur le plan humain, en aidant les pays à s'assurer les moyens d'élaborer et exécuter des programmes de développement qui permettent avant tout d'éliminer la pauvreté, mais aussi de créer des emplois, d'instaurer des modes de subsistance viables, de donner de l'autonomie aux femmes et de protéger et régénérer l'environnement.

Le PNUD s'emploie également, dans le domaine du développement humain durable, à contribuer à ce que les organismes des Nations Unies mènent à l'unisson une action vigoureuse et à renforcer la coopération internationale.

À la demande des gouvernements et en vue de favoriser le progrès dans les domaines qui l'intéressent, le PNUD concourt au renforcement des capacités nécessaires pour parvenir à une bonne gestion des affaires publiques, assurer la participation des populations, développer les secteurs public et privé et allier croissance et équité, en insistant sur le fait que les plans et priorités de chaque pays sont le seul cadre de référence valable pour la programmation, à l'échelon national, des activités opérationnelles de développement des organismes des Nations Unies.

Les représentants résidents du PNUD assument généralement la fonction de coordonnateur résident des activités opérationnelles du système des Nations Unies, apportant leur soutien, à la demande des gouvernements, à la coordination de l'aide au développement et de l'action humanitaire. En tant que coordonnateurs résidents, ils aident aussi à orchestrer la mise en oeuvre de tous les moyens intellectuels et techniques de l'ONU et des organisations apparentées en faveur du développement du pays.

Le PNUD s'efforce d'être un partenaire de développement efficace pour les organismes à vocation humanitaire des Nations Unies, en s'employant à préserver les moyens de subsistance pendant que ces organismes cherchent à sauver des vies. Il apporte son concours aux pays pour les aider à se préparer à l'éventualité d'une situation d'urgence ou d'une catastrophe grave, à prendre des mesures préventives ou à agir lorsque cette éventualité s'est produite.

Le PNUD fait appel à des compétences qu'il puise dans le monde entier, notamment dans les pays en développement, dans les institutions spécialisées des Nations Unies, dans les organisations de la société civile et dans les instituts de recherche.

Le PNUD favorise la coopération Sud-Sud en s'employant activement à développer les échanges de données d'expérience entre pays en développement.

Dans les domaines sur lesquels il concentre son action, le PNUD encourage le transfert et l'adaptation des technologies et s'efforce d'ouvrir l'accès aux techniques les plus performantes.

Le PNUD reçoit des contributions volontaires de presque tous les pays du monde. Il s'emploie à s'assurer des rentrées prévisibles pour financer ses programmes. Il distribue une aide financière répartie selon des critères fondés sur le principe de l'universalité, qui favorisent fortement les pays à faible revenu, particulièrement les moins avancés d'entre eux.

Le PNUD est neutre sur le plan politique et il exerce ses activités de coopération en toute impartialité. Il s'efforce d'oeuvrer dans la transparence, en rendant compte comme il se doit à toutes les parties concernées.

Le PNUD est résolu à s'auto-évaluer et se réformer en permanence. Il veut être toujours plus efficace et productif afin d'aider le système des Nations Unies à agir avec plus de force pour le bien des peuples et des pays du monde entier.

Le PNUD continuera d'apporter son soutien à un modèle de coopération internationale pour le développement qui répond aux besoins de la situation, à l'échelon de la planète, de la région et du pays, et qui s'adapte à l'évolution de cette situation.

Note 2

Résumé des principales conventions comptables

L'exercice financier de l'organisation est biennal. Le présent exercice couvre la période du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2003. Les états financiers ont été établis suivant les principales conventions comptables ci-après.

Cadre

Le PNUD rend compte de ses activités conformément aux éléments suivants :

- a) Le Règlement financier arrêté par son conseil d'administration et les règles de gestion financière établies par l'Administrateur dans le cadre du Règlement;
- b) Les normes comptables du système des Nations Unies adoptées par le Comité administratif de coordination, qui reposent en grande partie sur les normes comptables internationales pertinentes promulguées par le Comité international de normalisation de la comptabilité. Les différences qui peuvent exister par rapport aux normes comptables internationales sont surtout dues au caractère essentiellement non commercial des activités de l'organisation. Ces normes sont fondées sur les principes et postulats suivants :
 - i) Viabilité de l'organisation, uniformité et comptabilité en droits constatés sont des postulats comptables fondamentaux. Lorsque les postulats comptables fondamentaux sont respectés dans les états financiers, il n'est pas nécessaire de l'indiquer. Lorsqu'ils ne le sont pas, il faut l'indiquer en expliquant les raisons;
 - ii) Prudence, prévalence du fond sur la forme et importance relative doivent régir le choix et l'application des conventions comptables;

- iii) Les états financiers doivent indiquer de façon claire et concise toutes les conventions comptables importantes qui ont été appliquées;
- iv) L'indication des principales conventions comptables appliquées fait partie intégrante des états financiers;
- v) Les postes de nature inhabituelle ou les postes de l'exercice antérieur doivent être mentionnés s'ils ont un effet important sur les états financiers ou les tableaux;
- vi) Si un changement de convention comptable a un effet important sur l'exercice considéré ou peut avoir un effet important sur les exercices ultérieurs, cet effet doit être mentionné et quantifié, et les raisons du changement doivent être expliquées.

Recettes

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés en recettes de l'année à laquelle ils se rapportent. Toutes les autres recettes sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité de caisse, à l'exception de celles qui se rapportent aux lettres de crédit des gouvernements, lesquelles sont irrévocables.

Dépenses

Toutes les dépenses du PNUD sont comptabilisées en droits constatés, à l'exception des paiements auxquels ont droit les fonctionnaires (les dépenses relatives au programme de retraite anticipée étant en revanche comptabilisées en droits constatés) et des dépenses relatives aux éléments de projets mis en oeuvre par des gouvernements et des organisations non gouvernementales, ainsi que selon la modalité de l'exécution directe, qui sont uniquement comptabilisés sur la base des décaissements. Les dépenses relatives aux projets comprennent les engagements non réglés des agents d'exécution et services exécutants (autres que les gouvernements et les organisations non gouvernementales). La comptabilité en droits constatés fait généralement appel aux critères ci-après :

Experts et autres agents engagés au titre de projets. Dépenses relatives aux services contractuels fournis pendant l'exercice considéré à concurrence du montant inscrit au budget de l'exercice.

Frais de voyage du personnel en mission. Dépenses relatives aux voyages effectués pendant l'exercice considéré et à ceux commencés avant la clôture de cet exercice qui débordent sur l'exercice suivant.

Contrats de sous-traitance. Sommes à payer durant l'exercice considéré, selon le contrat ou l'échéancier.

Bourses. Montant de la bourse pour la période comprise entre la date du début des études – ou celle du début de l'exercice, si elle est postérieure – et la date de la fin des études – ou celle de la clôture de l'exercice, si elle est antérieure.

Formation en groupe. Montant total des dépenses relatives à toute formation dispensée pendant l'exercice considéré, ou entreprise pendant cet exercice et devant se terminer dans le courant de l'exercice suivant.

Matériel. Montant total du marché ou de la commande ferme passés au fournisseur avant la fin de l'exercice considéré, à concurrence du montant inscrit au budget de cet exercice.

Dépenses diverses. Dépenses relatives aux activités de l'exercice biennal en cours (dépenses de représentation, par exemple), aux marchandises livrées ou aux services fournis, ou aux commandes fermes passées pour livraison avant la fin de l'exercice.

Une certaine marge de manœuvre est autorisée en ce qui concerne les dépenses des agents d'exécution. Pour une année donnée, celles-ci peuvent dépasser le montant du budget approuvé pour un projet, à concurrence de 4 %, à condition que les dépenses totales de l'agent d'exécution pour l'année en question ne dépassent pas 2 % du montant total des crédits qui lui sont alloués.

Budget d'appui biennal

Le budget d'appui biennal se compose de trois éléments :

a) Appui aux programmes : dépenses engagées par les unités administratives (bureaux de pays et siège) qui ont pour fonction essentielle l'élaboration, la formulation, l'exécution et l'évaluation des programmes de l'organisation. Il s'agit le plus souvent des unités qui fournissent un appui technique, théorique, géographique, logistique ou administratif aux programmes;

b) Gestion et administration : dépenses engagées par les unités administratives qui ont pour fonction essentielle de préserver l'identité, la discrétion et la bonne santé de l'organisation. Il s'agit le plus souvent des unités qui exercent des fonctions d'encadrement, d'élaboration et d'évaluation des orientations, de relations extérieures, d'information et d'administration;

c) Appui aux activités opérationnelles de l'ONU : cet appui comprend quatre volets qui concernent essentiellement les activités financées sur les ressources ordinaires : appui aux bureaux de pays, Groupe des Nations Unies pour le développement, Programme des Volontaires des Nations Unies et Bureau des services d'achats interorganisations.

Les dépenses financées sur le budget d'appui biennal sont comptabilisées conformément aux principes énoncés ci-dessus sous le titre « Dépenses ».

Change

Contributions dans des montants autres que le dollar des États-Unis

Les contributions volontaires reçues des gouvernements sont converties en dollars des États-Unis à l'aide du taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date du versement. Tous les ajustements à ce titre sont comptabilisés dans les recettes/dépenses diverses.

Opérations dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis

Aux fins de la comptabilisation des opérations et de la tenue des autres documents comptables, les autres monnaies sont converties en dollars des États-Unis au taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date de l'opération. Les éléments d'actif et de passif libellés dans d'autres monnaies sont convertis en

dollars des États-Unis au taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date de l'état.

Risque de change

Le PNUD a recours aux couvertures naturelles et à des instruments financiers dérivés, au premier rang desquels les contrats d'option et les contrats à terme, pour couvrir les risques de change sur les contributions volontaires. Son objectif en utilisant ces instruments est de protéger l'équivalent en dollars des États-Unis des contributions volontaires annoncées au taux de change utilisé pour établir le budget qui est fixé au début de chaque année, en tenant compte du fait qu'il est assez difficile de prédire le montant des rentrées de fonds effectives et le moment de leur réception.

Lorsque le montant annoncé protégé lui parvient avant l'échéance de l'instrument financier dérivé, l'administration peut dénouer sa position sur le contrat dérivé avant l'échéance, au cas par cas, selon le jugement qu'elle porte sur la situation économique foncière.

Dépenses d'équipement

Les dépenses d'achats ou de construction de locaux ainsi que les dépenses importantes de rénovation sont comptabilisées comme immobilisations. Elles concernent essentiellement les logements et bureaux relevant de la réserve pour les bureaux et logements hors siège et les bureaux achetés pour le bureau du PNUD en Argentine (voir plus loin les notes 13 et 14).

Le coût du matériel durable est imputé en totalité, soit aux ressources ordinaires du PNUD par le biais du budget d'appui biennal, soit au budget du projet approprié, pour l'exercice au cours duquel ce matériel est acheté. Tout le matériel durable (c'est-à-dire celui dont la valeur unitaire est égale ou supérieure à 1 000 dollars) est inventorié. Il est tenu un inventaire des articles achetés pour les projets exécutés par des entités nationales, mais la valeur n'en est pas indiquée parce qu'ils sont généralement reversés au projet, une fois celui-ci achevé, dans le pays bénéficiaire. Les stocks sont évalués au coût effectif lorsque c'est possible. À défaut, on utilise une estimation de l'administration établie d'après le coût moyen ou le coût de remplacement.

Réserve opérationnelle

À sa session annuelle de 1999, le Conseil d'administration a approuvé une modification de la base de calcul de la réserve opérationnelle du PNUD, qui correspond désormais à la somme des éléments suivants :

- a) Élément recettes : l'équivalent de 10 % du montant annuel moyen des contributions volontaires reçues pendant les trois années les plus récentes, arrondi au million de dollars le plus proche;
- b) Élément dépenses : l'équivalent de 2 % du montant annuel moyen des dépenses totales encourues durant les trois années les plus récentes, arrondi au million de dollars le plus proche;
- c) Élément obligations et risques structurels : l'équivalent de 10 % de la somme des éléments recettes et dépenses, arrondi au million de dollars le plus proche;

d) Élément trésorerie : l'équivalent des besoins de trésorerie pour un mois, calculés comme le douzième des dépenses totales de l'année la plus récente, arrondi au million de dollars le plus proche.

En outre, le Conseil d'administration a approuvé la création d'une réserve opérationnelle pour le compte extrabudgétaire du PNUD relatif aux activités financées à partir d'autres ressources. Le montant de cette réserve est calculé sur la même base que la réserve du budget ordinaire.

Présentation

Par sa décision 97/6, le Conseil d'administration a approuvé l'harmonisation du mode de présentation des budgets du PNUD, de l'UNICEF et du FNUAP. Les rapports financiers sont donc présentés d'une façon conforme à cette décision.

Les principales caractéristiques de cette harmonisation concernent les activités suivantes :

a) Activités financées sur les ressources ordinaires (contributions volontaires, dons d'origine non gouvernementale, intérêts créditeurs et recettes diverses);

b) Activités financées sur les autres ressources, c'est-à-dire sur des ressources reçues pour financer des programmes précis (participation aux coûts, contributions de contrepartie en espèces des gouvernements, fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur et activités relevant des contrats de services de gestion);

c) Pour les besoins de la présentation comptable, les activités financées sur les autres ressources comprennent les services d'appui remboursables et les autres activités spéciales – programme de formation d'administrateurs auxiliaires, réserve pour les bureaux et logements hors siège, et ainsi de suite;

d) Fonds administrés par le PNUD : activités des fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD.

La nature de certaines dépenses a été redéfinie, comme cela est expliqué ci-dessus.

D'autres reclassements et modifications de présentation ont été opérés pour mieux rendre compte de la nature des opérations et/ou mieux respecter les normes comptables. Ces modifications touchent essentiellement les éléments suivants :

a) Activités financées au moyen de la participation aux coûts : les intérêts produits et les dépenses d'appui perçues par les activités financées sur les ressources ordinaires dans le cadre de la participation aux coûts apparaissent dans l'état des recettes et des dépenses. Auparavant, elles apparaissaient directement comme virements aux recettes extrabudgétaires du PNUD;

b) Services d'appui remboursables pour les fonds et fonds d'affectation spéciale : précédemment qualifiés d'« activités extrabudgétaires », ces services figurent désormais dans l'état des recettes des fonds et des fonds d'affectation spéciale et leur solde de clôture est compris dans le solde des ressources inutilisées. Auparavant, le solde net de ces activités apparaissait entre la section du passif et celle du solde des ressources inutilisées;

c) Contrats de services de gestion des fonds et des fonds d'affectation spéciale. Ceux-ci sont désormais présentés dans l'état des recettes des fonds et fonds d'affectation spéciale, et le solde de clôture figure dans le solde des ressources inutilisées. Auparavant, le solde de ces activités apparaissait entre la section du passif et celle du solde des ressources inutilisées;

d) Formules de financement intégral et activités relatives aux coentreprises des Nations Unies dans le cadre de Volontaires des Nations Unies (VNU) : ces activités apparaissaient dans l'état des recettes, et les soldes de clôture, dans le « solde des ressources inutilisées ». Auparavant, leur solde figurait au bilan. Celui des dispositifs de financement intégral faisait partie des autres comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance, alors que le solde net des activités relatives aux coentreprises des Nations Unies apparaissait en tant qu'autres éléments de passif;

e) Contrats de services de gestion, fonds et fonds d'affectation spéciale : un tableau détaillé est fourni pour chacun des éléments suivants :

- i) Accords intégralement financés conclus avec des gouvernements et des institutions pour l'intervention de VNU, par pays et par projet;
- ii) Contrats de services de gestion des fonds d'affectation spéciale;
- iii) Activités commerciales du Bureau des services d'achats interorganisations.

États financiers non consolidés

Les résultats des opérations inscrits dans les états I à IV sont présentés sur la base des trois grands éléments expliqués plus haut.

Le total de chaque grand élément n'est donné que pour rendre compte des données agrégées de l'élément. Les soldes interactivités/interfonds identifiés (au sein de chaque élément) au bilan sont éliminés. Les autres opérations interfonds ne sont pas éliminées. Par conséquent, ces agrégats ne sont nullement destinés à représenter, et ne représentent pas, les montants consolidés, car il aurait fallu pour cela éliminer dans chaque élément toutes les opérations et tous les soldes interfonds.

Détermination de certains postes du bilan

Du fait de la nature des activités, certaines opérations relevant de la participation aux coûts, les contributions de contrepartie en espèces des gouvernements et autres sont confondues dans les comptes des ressources ordinaires (placements, charges comptabilisées d'avance, comptes débiteurs, comptes créditeurs, etc.). Chaque fois que cela a été possible, les soldes de ces comptes au 31 décembre 2003 et ceux qui servent de référence ont été ventilés, essentiellement sur la base des meilleurs renseignements disponibles. Les comptes non ventilés apparaissent dans le solde des comptes interfonds.

Placements

Valeur comptable des placements

La valeur comptable enregistrée des placements est celle de leur coût. Conformément aux normes comptables de l'ONU, la valeur marchande est indiquée si elle est différente de la valeur comptable.

Titres négociables

Le PNUD achète des titres négociables dans l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance. Toutefois, il peut arriver que l'administration en vende en cas de besoin de liquidités ou de risque de crédit inattendu, ou encore si cela répond aux exigences de la gestion d'ensemble des placements de l'organisation.

Risque de crédit

Les valeurs négociables qui pourraient exposer l'organisation à des concentrations de risque de crédit sont essentiellement les obligations et les certificats de dépôt. Les placements de l'organisation ont été effectués dans des instruments financiers émis par des emprunteurs très bien cotés par des agences de notation réputées. La qualité de leur signature est vérifiée en permanence.

Risque de liquidité

Non content de n'investir que dans des instruments financiers bien cotés par des agences de notation réputées, le PNUD, pour maîtriser le risque de liquidité, limite le maximum de risque auquel il s'expose pour une même émission ou une même contrepartie.

Note 3**Information concernant les postes hors bilan****a) Contributions des gouvernements et autres contributeurs***Ressources ordinaires*

Les contributions dues par les gouvernements et les autres contributeurs au titre de la dernière année considérée et des années précédentes qui n'avaient pas été réglées au 31 décembre 2003 s'établissent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

1999 et années antérieures	6 938
2000	147
2001	257
2002	—
2003	2 987
Total	10 329

Participation aux coûts et contributions de contrepartie en espèces des gouvernements

Au 31 décembre 2003, les sommes à recevoir pour les projets financés au moyen de la participation aux coûts et des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements s'élevaient à 687 907 158 dollars. Ce montant sera rééchelonné sur les années à venir.

Ledit montant a été calculé d'après les dépenses budgétisées pour l'année en question et sera ajusté lors du rééchelonnement des budgets correspondants.

b) Contributions en nature

Dans le cadre des accords passés par le PNUD avec eux, les gouvernements des pays bénéficiaires sont tenus de mettre des locaux gratuitement à sa disposition. Ces contributions en nature sont estimées à 20,7 millions de dollars pour l'exercice 2002-2003 (contre 19,1 millions en 2000-2001). Ces estimations reposent sur la valeur marchande, lorsqu'elle est connue, ou sur les meilleures estimations des gouvernements ou des bureaux de pays du PNUD.

c) Opérations en partenariat

Au cours de l'exercice 1998-1999, dans le cadre d'un partenariat avec Cisco Systems Inc., KPMG LLP et Akamai Technologies Inc., et avec l'appui d'autres partenaires, le PNUD avait lancé une initiative à long terme visant à utiliser l'Internet pour aider à rompre le cycle de l'extrême pauvreté à l'échelle mondiale. Jouissant d'une grande publicité grâce à des concerts rock très médiatisés, le site <<http://Netaid.org>> utilise les capacités interactives de l'Internet pour appeler l'attention sur le problème de l'extrême pauvreté et donner aux internautes la possibilité d'une participation directe. Netaid.org est géré pour le compte du PNUD par la Fondation Netaid.org, entité indépendante qui a le statut d'organisme à but non lucratif aux États-Unis [United States Code, titre 26, art. 501 c) 3)]. Le PNUD et Cisco Systems sont copropriétaires de la Fondation. Le PNUD lui apporte essentiellement une contribution en nature, pour services de personnel à plein temps, dont la valeur a été fixée à 406 414 dollars pour l'exercice.

d) Stocks

Suivant la méthode comptable exposée plus haut, les stocks détenus au siège du PNUD et dans ses bureaux de pays au 31 décembre 2003 étaient respectivement valorisés à 20,1 millions de dollars (25,1 millions de dollars en 2001) et 129,2 millions de dollars (71,5 millions de dollars en 2001). On ne soumet les immobilisations ni à l'amortissement ni à la dépréciation.

Note 4**Rentrées de fonds non identifiés**

Les fonds reçus dont la destination reste à préciser sont comptabilisés à la rubrique des comptes créditeurs, jusqu'à ce que leur destination soit connue. Au 31 décembre 2003, le montant figurant aux comptes créditeurs à ce titre était de 17 115 950 dollars (10 116 450 dollars en 2001). Il est compris dans le montant indiqué à la note 12 b).

Note 5**Recettes destinées au budget d'appui biennal : ressources ordinaires**

À sa trente et unième session, tenue en 1984, le Conseil d'administration avait autorisé la création d'une passerelle comptable, pays par pays, entre les contributions volontaires et les contributions au financement des dépenses des bureaux extérieurs, de sorte que les premières servent d'abord à combler l'insuffisance éventuelle des secondes. Le montant total de 5 401 000 dollars (contre 9 117 000 dollars en 2001), qui a été prélevé à ce titre sur les contributions volontaires, est compris dans le montant viré des contributions volontaires au budget d'appui biennal comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003	2001
Virement de contributions – contributions des gouvernements pour les bureaux extérieurs (passerelle comptable)	5 401	9 117
Remboursement de charges fiscales	9 286	10 946
Total	14 687	20 063

Les recettes du budget d'appui biennal indiquées au tableau 3 se décomposent comme suit :

	2003	2001
Contributions reçues des gouvernements pour les bureaux extérieurs	35 633	28 559
Virement de contributions – contributions des gouvernements pour les bureaux extérieurs	5 401	9 117
Remboursement de charges fiscales	9 286	10 946
Contributions totales des gouvernements hôtes	50 320	48 622
Recettes des Volontaires des Nations Unies	4 123	2 657
Autres recettes	166	929
Total	54 609	52 208

Note 6

Intérêts créditeurs

Ressources ordinaires

Les montants figurant dans l'état I.1 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003	2001
Revenu des placements	101 276	129 807
Intérêts perçus sur les prêts à la construction	–	5
Intérêts créditeurs virés au crédit de :		
Participation aux coûts	(28 628)	(99 254)
Fonds d'affectation spéciale	(7 760)	(22 960)
Contrats de services de gestion	(6 688)	(21 812)
Services d'appui remboursables et activités spéciales	(10 555)	(21 458)
Virement à d'autres fins [voir ci-dessous et note 12 b)]	(13 500)	–
Total	34 145	(35 672)

Depuis l'exercice 2000-2001, les intérêts produits par les soldes interfonds sont répartis l'année même entre les fonds d'affectation spéciale et les ressources au titre de la participation aux coûts, alors qu'auparavant ils étaient crédités avec un

décalage d'un an. Ce sont donc les intérêts de trois années qui ont été inscrits en 2000-2001 au crédit des fonds d'affectation spéciale et de la participation aux coûts, d'où un déficit de 35 672 000 dollars des intérêts créditeurs au titre des ressources ordinaires. Sans ce changement de date dans la répartition des intérêts produits par les ressources ordinaires, les recettes de l'exercice 2000-2001 à ce titre auraient atteint 6 789 000 dollars.

Comme les années précédentes, le PNUD distribue les intérêts courus sur la totalité de ses placements, suivant une formule qui fait appel au taux d'intérêt moyen des dépôts en euro-dollar à trois mois. Durant l'exercice, le rendement effectif du portefeuille total dépassait ce taux moyen. L'administration du PNUD a mis de côté 13,5 millions de dollars sur cet excédent exceptionnel des autres dettes en attendant qu'une décision ait été prise sur son utilisation.

Note 7

Autres ressources

Le montant de 301 677 000 dollars de recettes diverses indiqué dans l'état I.2 au titre des services d'appui remboursables et activités diverses se répartit comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003
Coûts administratifs des bureaux de pays (ex-BL 158)	64 818
Contributions	47 900
Recettes provenant des fonds d'affectation spéciale	54 156
Recettes au titre de services d'appui fournis par le PNUD	57 954
Autres recettes diverses	56 082
Commission sur les achats du Bureau des services d'achat interorganisations	10 181
Remboursement de services fournis	10 586
Total	301 677

Note 8

Encaisse : ressources ordinaires

Les montants figurant dans l'état II.1 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003	2001
Encaisse des comptes en banque du siège	—	23 474
Encaisse des bureaux de pays	(91 509)	(16 534)
Virement provenant des placements au titre des ressources ordinaires	112 576	12 660
Total partiel	21 067	19 600
Moins : provision pour dépréciation des avoirs non utilisés en monnaies non convertibles		
Total	—	—

L'encaisse des bureaux de pays tient compte des chèques non encaissés, qui représentent un montant de 181 900 502 dollars (225 718 613 dollars en 2001). Un réapprovisionnement automatique est fait à partir des comptes courants et des comptes de placement du siège lorsque ces chèques sont encaissés.

La provision indiquée ci-dessus a été constituée pour tenir compte de la surévaluation du peso cubain par rapport aux taux de change de l'ONU.

Note 9

Placements

La valeur comptable des placements est indiquée au tableau 8. Les montants se répartissent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Valeur comptable</i>	<i>Valeur marchande</i>
Obligations de l'État fédéral et des agences fédérales (États-Unis)	93 515	95 431	95 826
Obligations d'autres emprunteurs souverains	272 772	280 720	283 054
Organisations supranationales	167 480	171 307	173 473
Obligations des banques commerciales	415 468	428 535	432 991
Total	949 235	975 993	985 344

Note 10

Lettres de crédit des gouvernements

Les lettres de crédit des gouvernements indiquées dans l'état II.2 ont été établies à l'ordre du PNUD pour la participation au coût des activités suivantes (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>2003</i>	<i>2001</i>
Programme de développement bicommunal	18 032	5 000
Inscription sur les listes électorales en Afghanistan	14 000	—
Fonds postconflits (FPC)		
Fonds d'affectation spéciale pour la lutte antiminés	10 000	—
Contrat de services de gestion avec l'Afghanistan	8 000	—
Appui à l'élaboration d'une nouvelle constitution en Afghanistan	5 000	—
Programme-cadre d'assistance aux communautés	4 360	—
Programme national de développement de proximité – développement des capacités	4 000	—
Programme de gestion des risques de catastrophe	1 500	—
Développement des capacités et ouvrages communautaires : Ministère des martyrs et des handicapés	1 000	—
Programme national de développement de proximité	1 000	—
Appui au retour, à la réinstallation et à la réinsertion des personnes déplacées	865	—
Fonds d'affectation spéciale pour les sociétés déchirées par la guerre	805	—

	2003	2001
Renforcement du réseau d'agents de liaison pour la sécurité	767	955
Centre de gestion des catastrophes	730	480
Relèvement, reconstruction et développement au Tadjikistan	700	507
Promotion du développement du secteur privé	560	–
Appui à la cinquième Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies	500	–
Fonds d'affection spéciale thématique du PNUD pour l'énergie au service du développement durable	400	–
Développement communautaire et participation locale par le système du centre culturel (« Chitalichte »)	396	–
Projet de secours à la suite des dommages causés par l'ouragan Éline	312	1 000
Appui à la Commission indépendante afghane des droits de l'homme	250	–
Établissement et diffusion d'un manuel des « meilleures pratiques » et formation en la matière	199	500
Système d'alerte rapide en Bulgarie, phase III	154	–
Appui à l'établissement d'un cadastre	148	–
Appui au secrétariat de l'organisme de coordination de l'aide à la Somalie	100	50
Approche globale de la gestion des catastrophes dans les Caraïbes	100	–
Activités extrabudgétaires au Kenya	100	–
Divers	89	(14)
Appui à l'emploi des jeunes		2 000
Renforcement des capacités nationales de gestion		545
Renforcement de la société civile, phase II		300
Appui à la nouvelle conception de l'aide aux personnes déplacées		300
Programme de protection civile en Somalie		250
Total	74 067	11 873

Comme la lettre de crédit est irrévocable, son montant est indiqué avec ceux de l'encaisse et des placements dans l'état II.2 et il est compris dans les contributions au titre de la participation aux coûts figurant dans l'état I.2.

Note 11

Comptabilisation à part des services administratifs et opérationnels

Par sa décision 98/19, le Conseil d'administration avait approuvé la suppression d'une comptabilisation à part des services administratifs et opérationnels. Suivant cette décision, ces services, auxquels une ligne distincte était auparavant réservée dans les états des recettes au titre de la mise en œuvre de l'appui aux programmes, sont depuis 2002 combinés avec les dépenses de programme. Les montants comptabilisés en 2003 au titre de l'appui aux programmes représentent des ressources ordinaires, des contributions de participation aux coûts, l'appui à l'élaboration des politiques et des programmes et l'appui aux services techniques. Les chiffres de référence des exercices antérieurs n'ont pas été retraités.

S'ils l'avaient été, les dépenses d'appui aux programmes au titre des activités de base auraient diminué de 28 835 000 dollars et les dépenses de programme augmenté d'autant.

Note 12

Comptes débiteurs et comptes créditeurs

a) Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance

Les montants figurant dans les états II.1 et II.2 se décomposent comme suit (en milliers des dollars des États-Unis) :

	2003	2001
Comptes débiteurs	47 042	41 188
Comptes des opérations courantes avec les agents d'exécution	36 041	45 414
Charges diverses comptabilisées d'avance	5 073	5 578
Comptes débiteurs divers	73	1 040
Total partiel	88 229	93 220
Moins : provision destinée à minorer la valeur comptable des comptes débiteurs	—	305
Total	88 229	92 915
Ce total est comptabilisé comme suit :		
Ressources ordinaires, état II.1	48 675	52 256
Participation aux coûts, état II.2	39 554	40 659
Total	88 229	92 915

b) Comptes créditeurs

Les montants figurant dans les états II.1 et II.2 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003	2001
Comptes créditeurs	92 147	67 305
Paievements transférés	1 245	6 781
Charges comptabilisées d'avance	6 829	4 112
Compte de compensation	992	(2 867)
Encaissements en attente d'identification	17 116	10 116
Autres éléments de passif (voir note 6)	13 500	—
Total	131 829	85 447
Ce total est comptabilisé comme suit :		
Ressources ordinaires, état II.1	89 791	55 528

	2003	2001
Participation aux coûts, état II.2	42 038	29 919
Total	131 829	85 447

Note 13**Réserve pour les bureaux et logements hors siège**

La réserve pour les bureaux et logements hors siège date de 1979; d'un montant maximum de 25 millions de dollars, elle a été créée pour financer la construction de logements pour les fonctionnaires recrutés sur le plan international affectés dans les bureaux extérieurs. En 1989, le Conseil d'administration a autorisé le PNUD à en élargir le champ d'utilisation de façon à pouvoir financer la construction de locaux communs destinés à abriter les bureaux des organismes des Nations Unies faisant partie du Groupe consultatif mixte des politiques.

Le déficit d'exploitation cumulé de 3 millions de dollars qui figure au tableau 6 est essentiellement dû aux opérations de location de logements et de bureaux.

Au 31 décembre 2003, l'excédent des dépenses par rapport au niveau autorisé de la réserve au titre de ses activités était de 21 701 000 dollars (22 557 000 dollars en 2001).

Le tableau 6.3 relatif à ces activités comprend désormais chacun des éléments de la réserve, à savoir les services d'appui remboursables, les bureaux et les logements. La ventilation des postes du bilan repose essentiellement sur les meilleurs renseignements disponibles : la valeur marchande si elle existe, les rapports d'architecte, les diverses soumissions faites pour la construction, et ainsi de suite. Les chiffres indiqués dans l'état des recettes reposent sur la nature des opérations effectives tant pour les logements que pour les bureaux.

Les 608 250 dollars (contre 780 030 dollars en 2001) de créances à long terme figurant au tableau 6.3 représentent le montant à recevoir pour l'exercice par suite de la vente d'appartements au Cap-Vert. Le prix de vente était de 1 300 050 dollars, à payer en 15 annuités de 86 670 dollars. Ce montant figure dans les comptes débiteurs divers.

Note 14**Bureaux et recettes comptabilisées d'avance****a) Bureaux achetés pour le bureau du PNUD en Argentine**

En octobre 1996, des locaux à usage de bureaux avaient été achetés pour le bureau de pays en Argentine. Le coût de cette acquisition (1 570 000 dollars) avait été financé sur les ressources extrabudgétaires du bureau de pays.

Cet élément d'actif, qui a été exceptionnellement capitalisé, est comptabilisé parmi les ressources ordinaires.

b) Recettes comptabilisées d'avance

Les recettes comptabilisées d'avance comprennent les contributions reçues de donateurs au cours de l'exercice à titre d'avances sur les contributions des années à venir.

Note 15

Réserves pour les initiatives spéciales

À sa première session ordinaire de 2000, le Conseil d'administration a approuvé la constitution d'une réserve de 3,8 millions de dollars, à imputer sur les ressources générales du PNUD. Ce montant permettra de couvrir les frais de réinstallation (rénovations, mobilier, aménagements, frais de déménagement).

À sa première session ordinaire de 2002, le Conseil a en outre approuvé la constitution d'une réserve spéciale de 1,5 million de dollars pour les cessations de service afférentes à l'UNOPS.

Le solde disponible de la réserve pour les initiatives spéciales figurant dans l'état II.1 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Solde au 1^{er} janvier 2002</i>	<i>Versements en cours d'exercice</i>	<i>Ajustements en cours d'exercice</i>	<i>Solde au 31 décembre 2003</i>
Réserve pour les cessations de service	–	1 500	(743)	757
Réserve pour le programme Maison des Nations Unies	3 250	–	(1 032)	2 218
Réserve temporaire pour les mesures concernant les technologies de l'information et des communications	–	10 608	(10 608)	–
Financement de mesures de sécurité	–	1 949	(1 949)	–
Total	3 250	14 057	(14 332)	2 975

Les décaissements financés sur ces réserves viennent s'ajouter aux dépenses financées sur les montants approuvés par le Conseil d'administration dans le budget d'appui biennal.

Note 16

Ressources inutilisées

a) Ressources ordinaires

À sa seconde session ordinaire de 2001, le Conseil d'administration a approuvé la constitution d'une réserve provisoire de 11,4 millions de dollars pour les technologies de l'information et des communications. Sur ce montant, 10,6 millions ont été dépensés. De plus, à sa seconde session ordinaire de 2003, le Conseil a approuvé la mise en réserve de 11,5 millions de dollars pour financer des mesures de sécurité. Sur ce montant, 1,9 million a été dépensé.

Les montants indiqués ci-dessus ont été virés aux réserves pour les initiatives spéciales et sont indiquées à la note 15. De ce fait, les réserves inutilisées comprennent les éléments suivants (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003	2001
Réserve provisoire pour les mesures concernant les technologies de l'information et des communications	792	11 400
Financement de mesures de sécurité	9 551	–
Ressources librement disponibles	135 035	22 898
Ressources inutilisées	145 378	34 298

b) Ressources correspondant aux services d'appui remboursables

Au cours de l'exercice, par mesure de prudence, l'administration du PNUD a mis en réserve 2,5 millions de dollars, prélevés sur les ressources de l'organisation correspondant aux services d'appui remboursables, à titre de réserve spéciale pour aider à couvrir les risques financiers et opérationnels inhérents aux projets financés sur d'autres ressources que les ressources de base.

De ce fait, les ressources inutilisées afférentes aux services d'appui remboursables comprennent les éléments suivants (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Solde au 31 décembre 2003</i>
Réserve spéciale	2 500
Ressources librement disponibles – services d'appui remboursables	169 251
Ressources inutilisées	171 751

Note 17

Allocations inutilisées et engagements futurs

a) Allocations inutilisées

Au 31 décembre 2003, le montant des allocations de ressources du PNUD aux dépenses de programme (à l'exclusion de l'exécution nationale) qui restaient inutilisées s'élevait à quelque 57 millions de dollars (contre 208 millions en 2001), dont il faut déduire celui des engagements sur exercice ultérieur déclarés par les agents d'exécution, soit environ 1,5 million de dollars (au lieu de 6 millions de dollars en 2001).

b) Engagements prévisionnels de dépenses locatives

Au 31 décembre 2003, les engagements prévisionnels de dépenses locatives imputables aux ressources ordinaires s'élevaient à 33,6 millions de dollars (49,4 millions de dollars en 2001) en ce qui concerne les baux du siège et 29,9 millions de dollars (contre 29,8 millions de dollars en 2001) pour ceux des bureaux de pays. Pour ces derniers, les chiffres comprennent les baux à long terme ci-après :

<i>Bureau de pays</i>	<i>Fin du bail</i>
Éthiopie.	4 octobre 2099
Jordanie.	1 ^{er} janvier 2080
Maldives.	31 mars 2093
République populaire démocratique de Corée.	31 décembre 2086

c) Prestations dues après le départ à la retraite

Afin de mieux comprendre les incidences financières des obligations de l'organisation au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, un actuaire-conseil a été engagé pour procéder à une évaluation actuarielle des prestations au titre de l'assurance maladie après la cessation de service au 31 décembre 2003. Les calculs ont été faits selon la méthode actuarielle prospective (projected credit unit method).

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour calculer le coût des prestations prévues étaient les suivantes :

Taux annuel d'actualisation :	6 %
Taux d'inflation des frais médicaux :	Taux tendanciels de 12,5 % des soins médicaux en 2004, baissant de 0,5 % par an pour arriver à un taux de 5 % à partir de 2014 pour les plans médicaux aux États-Unis et de 8,25 % pour les autres plans, diminuant de 0,5 % par an pour arriver à un taux de 4,5 % à partir de 2012
Taux d'inflation des frais dentaires :	5 %

Sur la base de cette étude, l'actuaire a estimé qu'au 31 décembre 2003, le montant des prestations au titre de l'assurance maladie après la cessation de service que le PNUD pourrait devoir verser à ses fonctionnaires se présentait comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Valeur actuelle des prestations futures au 31 décembre 2003</i>	<i>Obligations au 31 décembre 2003</i>
Montant brut	421 994	327 114
Ajustement : contribution des fonctionnaires retraités	81 426	63 935
Montant net des obligations	340 568	263 179

Les chiffres correspondant à la valeur actuelle des prestations futures représentent les valeurs actualisées de toutes les prestations, diminuées des cotisations des retraités, payables à l'avenir à tous les retraités actuels et aux fonctionnaires en service appelés à prendre leur retraite.

Les obligations représentent la fraction de la valeur actuelle des prestations futures accumulées depuis la date d'entrée en fonctions des fonctionnaires jusqu'à la date d'évaluation, soit le 31 décembre 2003. Les prestations payables aux fonctionnaires en service sont considérées comme intégralement dues à la date à laquelle ils peuvent y prétendre en totalité.

Le PNUD avait comptabilisé 54 millions de dollars de charges à payer pour l'exercice clos le 31 décembre 2001. Ce montant est supérieur à ses versements pour l'assurance maladie après la retraite, qui sont compris dans les dépenses du budget d'appui biennal. À cause de la nature très particulière de ces charges, le PNUD les a comptabilisées dans les dépenses diverses au lieu de les imputer au budget d'appui biennal. Au 31 décembre 2003, le montant cumulé des obligations à ce titre s'établit à 108 millions de dollars.

L'évaluation actuarielle des prestations d'assurance maladie dues après le départ à la retraite est effectuée conjointement pour le PNUD et pour le Secrétariat de l'ONU. À l'avenir, le PNUD les fera réaliser au même rythme que ce dernier.

d) Sommes dues au titre des prestations de fin de service

Conformément à la note 2 ci-dessus, le PNUD n'a pas accumulé de sommes dues au titre d'autres prestations de fin de service qui devront être versées aux fonctionnaires quittant l'organisation. Les décaissements effectués à ce titre pendant l'exercice financier sont comptabilisés dans les dépenses courantes.

Les dépenses relatives aux congés annuels au 31 décembre 2003 sont estimées à 21 530 000 dollars (contre 21 950 000 dollars en 2001).

Le montant des prestations payables à la cessation de service que le PNUD pourrait devoir verser à ses fonctionnaires dans les années à venir est estimé, au 31 décembre 2003, à 18,2 millions de dollars (contre 17,9 millions en 2001) pour les primes de rapatriement et à 4 640 000 dollars (au lieu de 4 740 000 dollars en 2001) pour les indemnités de licenciement.

e) Prestations de retraite

Le PNUD est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, créée par l'Assemblée générale pour offrir des prestations en cas de retraite, de décès et d'incapacité et des prestations connexes. La Caisse des pensions est un régime de retraite par capitalisation à prestations déterminées. L'obligation financière du PNUD à son égard est de verser la cotisation obligatoire au taux fixé par l'Assemblée générale et de participer au paiement compensatoire des déficits actuariels éventuels conformément à l'article 26 du règlement de la Caisse. Ces paiements compensatoires ne sont dus que si l'Assemblée générale a invoqué l'article 26 après avoir déterminé que la situation les exigeait, d'après une évaluation de l'autosuffisance actuarielle de la Caisse à la date de l'évaluation. L'Assemblée générale n'avait pas invoqué cette disposition au moment où le présent rapport était rédigé.

f) Accident d'avion survenue en République-Unie de Tanzanie

Le 5 décembre 1980, quatre fonctionnaires du PNUD avaient trouvé la mort dans un accident d'avion survenu en République-Unie de Tanzanie. La compagnie d'assurance a versé au PNUD 623 948 dollars, qui ont servi à payer les indemnités

dues aux ayants droit des victimes. Le solde de cette somme a été entièrement utilisé en 1996. Depuis lors, les indemnités versées sont comptabilisées comme dépenses de l'année où a lieu le versement. Durant l'exercice considéré, des versements de 50 230 dollars ont été effectués.

Note 18

Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant dans l'état II se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-unis) :

	2003	2001
Agents d'exécution	38 403	91 091
Budget d'appui biennal	21 312	37 844
Services d'appui remboursables, réserve pour les bureaux et logements hors siège, activités spéciales	8 214	6 826
Total	67 929	135 761
Ressources ordinaires	34 037	70 801
Participation aux coûts	25 678	58 134
Services d'appui remboursables	7 004	4 857
Réserve pour les bureaux et logements hors siège	15	21
Activités spéciales	1 195	1 948
Total	67 929	135 761

Note 19

Engagements non réglés au titre de la réserve pour les bureaux et logements hors siège

Les factures non acquittées et autres engagements non réglés dus aux adjudicataires et aux sous-traitants au titre de la réserve pour les bureaux et logements hors siège s'élevaient à environ 140 925 dollars au 31 décembre 2003 (1,5 million de dollars en 2001). Ces factures ne sont pas exigibles durant l'année considérée.

Note 20

Bureau des services d'achats interorganisations

a) Comptes créditeurs

Le montant de 46 131 018 dollars (26 873 710 dollars en 2001) qui figure au tableau 6.4 représente les avances reçues concernant des achats directs.

b) Budget d'appui biennal

Le tableau 3 donne le détail du budget d'appui de base pour le Bureau, d'un montant de 1 071 126 dollars (3 106 899 dollars en 2001) qui est compris dans le montant des ressources ordinaires inscrit au budget d'appui biennal.

c) Méthode comptable

Les activités d'achat du Bureau sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse.

d) Activités commerciales

Sur la base des activités commerciales, le Bureau a perçu 10,9 millions de dollars (7,8 millions de dollars en 2001) de commissions de traitement des marchés et autres honoraires, comme l'indique le tableau 6.4.

e) Recettes accessoires

Le montant des recettes accessoires porté dans le tableau 6.6, soit 1 413 460 dollars, comprend un montant de 847 489 dollars correspondant à des commandes passées avant 2001.

Note 21**Activités spéciales (tableau 6.5)****a) Appui aux activités des coordonnateurs résidents des Nations Unies**

Les activités en question sont destinées à appuyer la programmation concertée, les suites données aux grandes conférences internationales, les activités d'information du système des Nations Unies, le suivi et la planification des services et locaux communs du système des Nations Unies, et les affectations spéciales.

Les dépenses totales engagées au titre de ces activités pendant l'exercice biennal clos le 31 décembre 2003 ont été de 29 582 000 dollars. Ces dépenses sont présentées comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) dans les états financiers :

	2003	2001
Ressources ordinaires, état I.1	12 310	16 626
Activités spéciales, tableau 6.5	17 272	3 239
Total partiel, Autres ressources	17 272	3 239
Total	29 582	19 865

b) Activités diverses

Diverses autres activités, telles que celles du centre d'expérimentation de la Division pour la gestion durable de l'énergie et de l'environnement, ont été classées dans la rubrique Appui extrabudgétaire à des fins spéciales.

Note 22**Sommes à payer ou à recevoir au titre de fonds
ou de fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD**

Le PNUD reçoit des contributions et fait des avances au titre des fonds et fonds d'affectation spéciale qu'il gère. Le solde de ces transactions au 31 décembre 2003 est indiqué dans le tableau 7 pour les fonds et dans l'état II.2 pour les fonds d'affectation spéciale.

Note 23**Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse****a) Buts et mandat**

Pour faire face aux effets de la grave sécheresse qui a sévi dans la région du Sahel, en Afrique, au début des années 70, le Secrétaire général de l'ONU a créé en 1973 le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne (BNUS). En 1977, le Bureau a été placé sous l'administration du PNUD. En 1978, son mandat a été élargi : il a été chargé, pour le compte du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), d'aider les pays de la région soudano-sahélienne à mettre en œuvre le Plan d'action de 1977 pour lutter contre la désertification.

Le programme Action 21, adopté à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992, préconisait expressément de charger le Bureau d'assumer un rôle consultatif majeur, de participer activement à la mise en œuvre des dispositions d'Action 21 relatives à la lutte contre la sécheresse et la désertification et à la gestion des ressources terrestres, et de partager l'expérience ainsi acquise avec tous les pays concernés, notamment en Afrique, et plus particulièrement les pays les plus touchés ou ceux qui entrent dans la catégorie des pays les moins avancés. Le Conseil d'administration du PNUD et l'Assemblée générale ont approuvé, respectivement en juin et en décembre 1993, cet élargissement du mandat du Bureau. En 1995, le Conseil d'administration du PNUD et le Conseil économique et social ont approuvé le changement de nom du Bureau, qui est devenu le Bureau de la lutte contre la désertification et la sécheresse.

En 1994, répondant à la demande faite par le Conseil d'administration en vue d'accroître l'intégration fonctionnelle du Bureau à l'intérieur du PNUD, l'Administrateur a fusionné le BNUS et plusieurs services chargés des questions d'environnement pour en faire la Division pour la gestion durable de l'énergie et de l'environnement. Actuellement, on peut caractériser le BNUS comme un programme spécial de gestion des terres arides, de lutte contre la désertification et d'atténuation des effets de la sécheresse. Il a essentiellement pour objet d'être le fer de lance de l'appui apporté par le PNUD aux pays concernés dans la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, et d'être le principal promoteur mondial d'une politique intégrée de lutte contre la dégradation des terres arides et d'élimination de la pauvreté qui soit en accord avec la stratégie générale du PNUD en matière de développement humain durable.

S'inscrivant dans une approche large du programme, le BNUS est notamment chargé des tâches suivantes :

a) Apporter un soutien technique et un financement incitatif en vue du lancement des processus concertés et intégrés préconisés au titre de la Convention afin de formuler des programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux visant à lutter contre la désertification et à promouvoir des moyens d'existence durables dans les zones arides;

b) Élaborer et mettre à l'essai des notions et des méthodes novatrices applicables aux politiques et aux programmes de gestion des terres arides et aux questions intersectorielles afin de faciliter la mise en œuvre de la Convention, et

favoriser la dissémination de ces notions et méthodes grâce à des publications techniques, à la formation et au renforcement des capacités;

c) Faciliter la diffusion de documents et l'échange de connaissances, de données d'expérience et de pratiques de référence dans le cadre de certains programmes thématiques (gestion des ressources en eau, gestion des ressources naturelles au niveau local, développement pastoral, systèmes d'information sur l'environnement, etc.);

d) Faire connaître les questions de mise en valeur des terres arides et faciliter la mobilisation de ressources et l'instauration de partenariats avec les organismes intergouvernementaux et non gouvernementaux compétents afin d'éviter les activités qui font double emploi et d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles pour la mise en œuvre de la Convention.

b) Regroupement des comptes

Par suite de l'évolution du mandat du BNUS, l'Administrateur a constitué en 1995 le Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la sécheresse et la désertification. Des dispositions ont été prises, en concertation avec les services juridiques de l'ONU, pour procéder au fusionnement du Fonds d'affectation précédent et du nouveau.

Entre-temps, les activités de ces deux fonds ont été regroupées, comme l'indique le tableau 5.2. L'état des recettes encaissées et des dépenses engagées au titre de l'exercice biennal est le suivant (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités de la région soudano-sahélienne</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse</i>	Total
Ressources inutilisées au 1 ^{er} janvier 2002	(1 597)	7 699	6 102
Recettes encaissées	1	947	948
Dépenses engagées	(1 011)	(2 362)	(3 373)
Virements à/provenant d'autres fonds	139	131	270
Remboursements aux donateurs	–	(342)	(342)
Ressources inutilisées au 31 décembre 2003	(2 468)	6 073	3 605

c) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés indiqué dans le tableau 5.2 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003	2001
Agents d'exécution	4	43
Budget d'appui biennal	–	46
Total	4	89

d) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants indiqués dans le tableau 5.2 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	2003	2001	2003	2001
Ressources ordinaires	10 455	11 581	(1 058)	3 186
Participation aux coûts	2 979	2 683	2 771	3 235
Fonds d'affectation ponctuelle	4 201	4 845	1 845	2 335
Contrats de services de gestion	–	–	–	11
Services d'appui remboursables	–	–	47	–
Total	17 635	19 109	3 605	8 767

Note 24**Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial****a) Buts et mandat**

Le Fonds d'affectation spéciale du FEM a été constitué afin de recevoir et d'administrer les fonds destinés à financer les études de préinvestissement, l'assistance technique et la formation concernant les politiques, programmes et projets de protection de l'environnement mondial. L'accord entre le PNUD et la Banque mondiale, dépositaire du FEM, a été signé le 29 avril 1991. Comme l'indique l'Instrument pour la restructuration du Fonds pour l'environnement mondial :

« Le FEM fait fonction, sur la base de la collaboration et du partenariat des organismes d'exécution, de mécanisme de coopération internationale en vue de fournir de nouvelles subventions et de nouveaux moyens de financement concessionnel afin de couvrir les coûts marginaux convenus de mesures visant à améliorer la protection de l'environnement mondial dans les domaines essentiels ci-après :

- a) Changement climatique;
- b) Biodiversité;
- c) Eaux internationales;
- d) Appauvrissement de la couche d'ozone.

Les coûts marginaux convenus des activités visant à prévenir la dégradation des sols, essentiellement sous les formes de la désertification et du déboisement, dans la mesure où elles se rapportent aux quatre domaines centraux, peuvent être couverts par ces nouveaux moyens de financement. Les coûts marginaux convenus des autres activités relevant d'Action 21 dont le Conseil approuverait la prise en charge peuvent également l'être, dans la mesure où ils contribuent à l'amélioration de l'environnement mondial en le protégeant dans les quatre domaines essentiels.

Le FEM veille à la bonne utilisation des ressources servant à financer ses activités en traitant les problèmes d'environnement mondial ciblés, finance les

programmes et projets dus à l'initiative des pays et fondés sur des priorités nationales conçues pour soutenir le développement durable, et fait preuve d'une souplesse suffisante pour réagir à l'évolution de la situation afin d'atteindre ses objectifs. »

Le PNUD jouera un rôle de premier plan en assurant l'élaboration et la gestion des programmes de renforcement des capacités et des projets d'assistance technique. Grâce à son réseau mondial de bureaux extérieurs, il tirera parti de l'expérience qu'il possède dans la mise en valeur des ressources humaines, le renforcement institutionnel et la participation des organisations non gouvernementales et locales pour aider les pays à concevoir, promouvoir et mettre en œuvre des activités conformes à l'objectif du FEM et des stratégies nationales de développement durable. S'appuyant aussi sur son expérience des programmes multinationaux, il contribuera à l'élaboration de projets régionaux et mondiaux à l'intérieur du programme de travail du FEM, en coopération avec les autres agents de réalisation.

b) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés indiqué dans le tableau 5.2 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003	2001
Agents d'exécution	9 567	15 926
Budget d'appui biennal	(173)	406
Total	9 394	16 332

c) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants indiqués dans le tableau 5.2 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	2003	2001	2003	2001
Ressources ordinaires	588 255	328 680	91 730	14 014
Participation aux coûts	34 280	34 254	18 394	13 844
Fonds d'affectation ponctuelle	12 153	—	2 631	2 343
Contrats de services de gestion	—	—	576	(23)
Total	634 688	362 934	113 331	30 178

Les allocations inutilisées imputables sur les ressources ordinaires comprennent un montant de 45 960 909 dollars alloué au programme de microfinancements. Des avis d'allocation dépassant le montant des ressources ordinaires de 509 204 435 dollars ont été émis sur la base de lettres d'engagement de la Banque mondiale, en qualité de dépositaire du Fonds d'affectation spéciale du FEM, confirmant l'allocation au PNUD d'un montant total de 1 469 097 673 dollars. Les sommes à recevoir au titre de ce mécanisme ne sont pas comprises dans les contributions dues indiquées dans la note 36. Le dépositaire met les fonds à la

disposition du PNUD/FEM sur sa demande. Le PNUD/FEM avait reçu au 31 décembre 2003 un montant total de 1 020 859 130 dollars.

Note 25

Fonds multilatéral pour la mise en application du Protocole de Montréal

a) Buts et mandat

La couche d'ozone stratosphérique empêche l'essentiel du rayonnement ultraviolet d'atteindre la Terre. Elle est violemment attaquée par les chlorofluorocarbones (CFC), les halons et d'autres substances utilisés comme produits réfrigérants, agents moussants, propulseurs d'aérosol, produits ignifugeants, solvants ou fumigènes. Du fait de son appauvrissement, la couche d'ozone laisse passer une plus grande quantité de rayonnement, ce qui accroît le nombre de cancers de la peau et de cataractes et a des conséquences sur l'agriculture, la pêche et la diversité biologique.

Le Protocole de Montréal (1987) énonce le calendrier de gel et de réduction de la consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone. Les pays développés ont déjà presque entièrement supprimé leur consommation, tandis que les pays en développement ont droit à une période de grâce. Un fonds multilatéral a été constitué au titre du Protocole de Montréal pour aider les pays en développement à éliminer ces substances; il est financé par les pays développés (puisque ce sont eux qui ont le plus contribué au problème de l'appauvrissement de la couche d'ozone). Durant la période 1991-2000, le Fonds multilatéral a approuvé des projets destinés à éliminer plus de 142 000 tonnes PACO⁷ et à faire cesser graduellement la production de 39 000 tonnes de ces substances, pour un montant de 1 milliard 190 millions de dollars. Un montant supplémentaire de 540 millions de dollars a été approuvé pour la période 1997-1999.

Le PNUD est l'un des quatre agents d'exécution du Fonds multilatéral (avec le PNUE, l'ONUDI et la Banque mondiale). Il aide 60 pays (51 dans le cadre du Fonds multilatéral et 9 dans le cadre du FEM) à mettre en œuvre des programmes nationaux visant à supprimer progressivement les CFC, les halons et les autres substances appauvrissant la couche d'ozone grâce aux moyens suivants : formulation de programmes nationaux, formation technique et projets de démonstration, renforcement institutionnel et renforcement des capacités nationales, et projets d'investissement avec transfert de technologie.

Le PNUD aide les gouvernements et le secteur industriel à concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer des projets et des programmes visant à supprimer progressivement les substances appauvrissant la couche d'ozone dans les aérosols, mousses, solvants, produits de réfrigération et climatisation et produits de lutte contre l'incendie, qui s'adressent à des grandes, moyennes ou petites entreprises. Il a aussi commencé à travailler sur des projets de démonstration afin d'essayer des produits remplaçant le bromure de méthyle, un pesticide qui contient des CFC, dans les utilisations agricoles. Le programme se compose d'activités exécutées par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (80 %) et d'activités exécutées par des entités nationales (20 %). Le PNUD aide aussi l'Allemagne,

⁷ Une tonne PACO représente 1 tonne, multipliée par le potentiel d'appauvrissement de la substance considérée.

l'Australie, la Belgique, le Danemark, les États-Unis, le Japon et la Suède à mettre en œuvre certains programmes bilatéraux dans le cadre du Fonds multilatéral.

b) Placements

La valeur comptable des placements est indiquée dans le tableau 8. La composition des placements et les montants correspondants sont exposés ci-après (en milliers de dollars des États-Unis) :

<i>Type de placement</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Valeur comptable</i>	<i>Valeur marchande</i>
Obligations de banques commerciales	15 700	16 153	16 243
Obligations souveraines non américaines	7 865	8 054	8 082
Organisations supranationales	6 875	7 078	7 073
Total	30 440	31 285	31 398

La valeur comptable des placements du Fonds d'affectation spéciale est indiquée dans le tableau 8 des états financiers. La valeur marchande de ces placements s'élevait à 31 398 000 dollars au 31 décembre 2003, soit 17 759 000 dollars de moins.

c) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés indiqué dans le tableau 5.2 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>2003</i>	<i>2001</i>
Agents d'exécution	2 573	17 742
Budget d'appui biennal	—	80
Total	2 573	17 822

d) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants indiqués dans le tableau 5.2 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>2003</i>	<i>2001</i>	<i>2003</i>	<i>2001</i>
Ressources ordinaires et participation aux coûts	140 381	77 709	78 644	71 477
Fonds d'affectation ponctuelle	2 214	12 425	477	(1 487)
Total	142 595	90 134	79 121	69 990

Note 26

Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »

a) Buts et mandat

Le Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 » a été constitué par l'Administrateur en 1993 pour donner suite à une décision du Conseil d'administration et aider les pays à mettre en œuvre Action 21, qui correspond au programme d'action arrêté à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

La mission de Capacités 21 est d'expérimenter des méthodes novatrices de mise en œuvre d'Action 21 en aidant certains pays à concevoir et à mettre en œuvre des programmes de développement durable. Capacités 21 doit permettre, outre des progrès notables dans les pays pilotes quant à la mise en place de formes viables de développement, la constitution d'un savoir-faire qui permettra aux autres pays qui appliquent Action 21 de progresser.

b) Placements

La valeur comptable des placements est indiquée dans le tableau 8. La composition des placements et les montants correspondants sont exposés ci-après (en milliers de dollars des États-Unis) :

Type de placement	Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur marchande
Obligations de banques commerciales	2 000	1 997	2 030
Organisations supranationales	2 000	2 043	2 038
Total	4 000	4 040	4 068

c) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés indiqué dans le tableau 5.2 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003	2001
Agents d'exécution	709	1 654
Budget d'appui biennal	—	30
Total	709	1 684

d) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants indiqués dans le tableau 5.2 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	Allocations inutilisées		Ressources inutilisées	
	2003	2001	2003	2001
Ressources ordinaires	10 663	13 840	16 576	30 263
Participation aux coûts	—	684	15	107

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	2003	2001	2003	2001
Fonds d'affectation ponctuelle	1 366	815	329	242
Total	12 029	15 339	16 920	30 612

Note 27**Compte de l'énergie****a) Buts et mandat**

Créé par le Conseil d'administration du PNUD en 1980, le Compte de l'énergie recueille les contributions plus particulièrement destinées à financer les activités qui relèvent de l'Initiative pour l'énergie durable du PNUD. Ces activités visent à favoriser les stratégies de conservation de l'énergie, lesquelles consistent notamment :

a) À utiliser des sources d'énergie renouvelables pour répondre aux besoins énergétiques fondamentaux des populations rurales et à mettre l'accent sur l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel (s'il est vrai que les systèmes d'énergie renouvelable sont inoffensifs pour l'environnement et se sont révélés fiables dans des conditions diverses, les mesures d'utilisation rationnelle de l'énergie peuvent au moins réduire les émissions de dioxyde de carbone et permettre de reporter les investissements en retardant la construction de nouvelles centrales électriques fonctionnant aux combustibles fossiles);

b) À contribuer à des mécanismes de financement novateurs tels que le financement des services énergétiques à l'intention des petits consommateurs d'énergie, afin de définir et de promouvoir les moyens d'offrir à divers types d'utilisateurs des services d'énergie renouvelable techniquement réalisables et économiquement viables et des services d'utilisation rationnelle de l'énergie;

c) À mobiliser un soutien pour le renforcement des capacités nationales afin que les pays puissent se doter de politiques et de technologies nouvelles, former des entrepreneurs et mettre au point de nouvelles modalités de financement et de crédit;

d) À encourager les pays à se doter d'un cadre juridique, institutionnel et réglementaire propice au développement de l'énergie durable.

b) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés indiqué dans le tableau 5.2 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003	2001
Agents d'exécution	3	7
Budget d'appui biennal	—	7
Total	3	14

c) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants indiqués dans le tableau 5.2 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	2003	2001	2003	2001
Ressources ordinaires et participation aux coûts	1 784	3 281	1 664	2 785
Fonds d'affectation ponctuelle	—	—	—	—
Total	1 784	3 281	1 664	2 785

Note 28

Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'aide au peuple palestinien

a) Buts et mandat

Le Programme d'aide au peuple palestinien du PNUD fonctionne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza depuis 1980, conformément au mandat relatif à la mise en œuvre de projets d'assistance technique et financière conféré par le Conseil d'administration. Il s'agit d'un programme d'assistance décentralisé, qui relève directement du bureau de l'Administrateur. La plupart des activités soutenues par le PNUD ont pour but de renforcer les institutions palestiniennes nouvellement créées et de créer des emplois dans les territoires occupés.

Depuis la mise en place de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza en mai 1994, les stratégies et les activités du Programme ont été redéfinies. Le principal homologue du Programme pour les activités de développement est constitué par les ministères, municipalités et conseils de villages palestiniens ainsi que par les organisations de la société civile. En concertation avec l'Autorité palestinienne, le PNUD s'emploie aussi à définir et à lancer des initiatives à plus longue échéance qui sont indispensables au développement à long terme des territoires palestiniens. Chaque fois qu'il le peut, il s'appuie sur les compétences et les réseaux de mise en œuvre palestiniens.

Sous les auspices du Programme, le PNUD a cherché à améliorer la situation sociale, économique et écologique de tous les Palestiniens dans les territoires occupés en mettant en œuvre des projets précis. Les stratégies d'assistance et de développement se sont traduites par une évaluation des principales priorités dans chaque secteur, réalisée en commun par le Programme et l'Autorité palestinienne. Les projets reposent sur une vision réaliste de ce qui peut être accompli et rapidement mis en œuvre dans chaque secteur ainsi que sur une tentative de réduire l'éventail à peu près illimité des besoins de développement en Cisjordanie et dans la bande de Gaza à des projets précis susceptibles d'avoir les résultats les plus concrets et les plus visibles pour le peuple palestinien.

Ces projets sont centrés sur quatre domaines fondamentaux : administration publique, développement économique, développement humain et gestion de l'environnement.

b) Placements

La valeur comptable des placements est indiquée au tableau 8. Les montants se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Valeur comptable</i>	<i>Valeur de réalisation</i>
Obligations des banques commerciales	2 000	2 110	2 134
Total	2 000	2 110	2 134

c) Engagements non réglés

Les montants figurant au tableau 5.2 représentent les engagements non réglés des agents d'exécution.

d) Allocations et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>2003</i>	<i>2001</i>	<i>2003</i>	<i>2001</i>
Ressources ordinaires	59 279	63 527	17 894	35 006
Fonds d'affectation ponctuelle	2 614	9 316	11 189	4 052
Total	61 893	72 843	29 083	39 058

e) Comptes débiteurs divers

Le solde figurant au tableau 5.2 se compose d'avances récupérables versées au titre de la taxe à la valeur ajoutée.

f) Fonds de dotation

En 1998, le Gouvernement japonais a versé une contribution de 3 millions de dollars en vue de la création d'un fonds de dotation. L'objectif de ce fonds est de renforcer les capacités des institutions palestiniennes en matière de planification et de gestion en vue de promouvoir un développement socioéconomique durable.

Cette contribution, principale ressource du Fonds de dotation, a fait l'objet de placements distincts au bénéfice du Programme. Elle est comprise dans le montant de 12 638 481 dollars (18 737 000 dollars en 2001) correspondant aux placements qui figurent au tableau 8.

Le mécanisme et les arrangements d'exécution du Fonds de dotation prévoient que le principal ne sera pas affecté à la programmation jusqu'à ce que le Gouvernement japonais et/ou le PNUD décide de clore le Fonds de dotation. Cependant, les intérêts produits par le Fonds seront portés au crédit du Programme et affectés à des activités.

Le Programme a mis en place un projet financé par un fonds d'affectation ponctuelle (PAL/98/J07). Les intérêts produits par les placements au titre du Fonds de dotation serviront à financer les activités entreprises dans le cadre de ce projet. Celui-ci figure au tableau 5.1. Pendant la durée du Fonds de dotation, les institutions palestiniennes et leur personnel bénéficieront de possibilités de formation et d'un appui dans le cadre du projet.

Note 29

Fonds d'affectation spéciale pour le Rwanda

a) Buts et mandat

Le Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda a été créé en avril 1995 pour renforcer les activités au titre du programme destinées à soutenir le Programme de réconciliation nationale et de réhabilitation et de redressement socioéconomiques du Gouvernement rwandais, présenté à la table ronde de Genève en janvier 1995. Ce fonds a pour but d'aider les gouvernements et organisations intéressés dans les domaines suivants :

- a) Restauration des capacités administratives de l'État, notamment en ce qui concerne des dépenses non traditionnelles relatives au développement telles que les traitements et les dépenses judiciaires;
- b) Relance de l'activité économique;
- c) Relèvement des secteurs sociaux;
- d) Réinstallation et réinsertion des réfugiés et des personnes déplacées.

b) Engagements non réglés

Les montants figurant au tableau 5.2 représentent les engagements non réglés des agents d'exécution.

c) Allocations et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>2003</i>	<i>2001</i>	<i>2003</i>	<i>2001</i>
Ressources ordinaires	14 686	25 080	166	7 063
Fonds d'affectation ponctuelle	8 037	3 549	803	1 865
Total	22 723	28 629	969	8 928

Les allocations inutilisées, au titre des ressources ordinaires et des fonds d'affectation ponctuelle, dépassent les ressources disponibles de ces fonds de 14 520 000 dollars et 7 234 000 dollars respectivement. Il n'y a pas de contributions à recevoir pour ces fonds.

Note 30**Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement****a) Buts et mandat**

Conformément à la décision prise par l'Assemblée générale à sa quarante et unième session, en 1996, un montant de 5 millions de dollars sur les ressources du Fonds est détenu pour une durée illimitée. Il a également été décidé que seuls les intérêts créditeurs produits par les placements du Fonds seraient disponibles pour financer les programmes.

b) Placements

La valeur comptable des placements est indiquée au tableau 8. Les montants se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Valeur comptable</i>	<i>Valeur de réalisation</i>
Obligations des banques commerciales	2 000	2 118	2 144
Obligations souveraines (autres que celles émises par les États-Unis)	1 000	1 034	1 054
Organisations supranationales	2 000	2 070	2 104
Obligations émises par le Gouvernement des États-Unis et par des organismes publics américains	440	437	434
Total	5 440	5 659	5 736

Note 31**Fonds d'équipement des Nations Unies****a) Buts et mandat**

Le FENU est une organisation multilatérale de donateurs administrée par le PNUD. Il a pour but d'atténuer la pauvreté dans les pays les moins avancés grâce aux moyens suivants : renforcement des administrations locales et des institutions communautaires, développement du secteur privé, création de mécanismes de crédit pour les personnes défavorisées et octroi de financements en échange d'une utilisation écologique des ressources naturelles.

L'Assemblée générale a constitué le FENU en tant qu'organisation autonome au sein du système des Nations Unies (résolution 2186 (XXI) du 13 décembre 1966). Elle a ensuite décidé, dans sa résolution 2321 (XXII) du 15 décembre 1967, que l'Administrateur du PNUD gèrerait le Fonds en remplissant les fonctions du Directeur général, tandis que le Conseil d'administration du PNUD remplirait celles du Conseil d'administration du Fonds.

b) Encaisse

Les montants figurant au tableau 7 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003	2001
Monnaies non convertibles : avoirs inutilisés	480	505
Total	480	505

c) Placements

La valeur comptable des placements est indiquée au tableau 8. Les montants se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

Catégorie	Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur de réalisation
Obligations des banques commerciales	10 360	10 651	10 775
Organisations supranationales	2 000	2 041	2 038
Total	12 360	12 692	12 813

d) Prêts aux gouvernements

Le montant de 105 236 dollars figurant au tableau 7 pour 2003 (933 059 dollars en 2001) correspond au montant total de l'encours des prêts consentis par le Fonds aux Gouvernements du Bénin, du Botswana, du Burkina Faso, du Ghana, du Mali, du Népal et du Sénégal. Aucune avance n'a été faite durant l'exercice biennal en cours. Ce montant s'analyse comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

Pays bénéficiaire	Numéro du projet	Montant du prêt au 1 ^{er} janvier 2002	Remboursement	Montant restant à rembourser au 31 décembre 2003
Bénin	RAF/94/CO2	200	201	(1)
Botswana	BOT/87/CO2	—		—
	BOT/87/CO5	—		—
	BOT/87/CO6	(82)	—	(82)
Burkina Faso	RAF/94/CO2	200	243	(43)
Ghana	RAF/94/CO2	200	—	200
Mali	RAF/94/CO2	200	—	200
Népal	NEP/85/CO1	15	—	15
Sénégal	RAF/94/CO2	200	384	(184)
Total		933	828	105

Les prêts sont remboursables sur 10 ans. Le montant dû pour 2003 et les années antérieures s'élève à 105 236 dollars (215 259 dollars en 2001).

e) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 7 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003	2001
Agents d'exécution	692	3 477
Budget d'appui biennal et divers	413	120
Total	1 105	3 597

f) Dépenses

Les dépenses du FENU pour l'exercice biennal considéré comprennent un montant de 1 212 911 dollars, qui correspond à des dépenses afférentes au programme ayant en fait été décaissées lors d'exercices antérieurs. Les chiffres correspondants de l'exercice antérieur n'ont pas été retraités. S'ils l'avaient été, le montant des dépenses afférentes au programme de l'exercice en question aurait été inférieur de 1,2 million de dollars, et le montant reporté des ressources ordinaires aurait été diminué d'autant.

g) Réserve opérationnelle

À sa vingt-sixième session, en 1979, le Conseil d'administration a approuvé la constitution d'une réserve opérationnelle égale à 20 % au moins du montant des engagements au titre des projets et du passif éventuel au titre des cautions données par le Fonds pour des prêts bancaires consentis à des gouvernements (à l'exclusion des engagements au titre des fonds d'affectation ponctuelle et de la participation aux coûts). Conformément à cette décision, la réserve opérationnelle créée en 1979 a été ajustée à 22 600 000 dollars au 31 décembre 2003, comme l'indique le tableau 7.

h) Allocations inutilisées et engagements futurs

Le montant des allocations inutilisées était de 55 659 014 dollars au 31 décembre 2003 (8 209 904 dollars en 2001). Toutefois, les engagements totaux selon la formule du financement partiel s'élevaient à 98 744 455 dollars (153 797 000 dollars en 2001).

La formule du financement partiel a été approuvée par le Conseil d'administration en 1979. À sa trente-quatrième session, en 1982, le Conseil d'administration l'a réexaminée et a modifié le mode de calcul du plafond autorisé des engagements inutilisés, qui est égal depuis lors au montant des liquidités, à l'exclusion de la réserve opérationnelle, majoré du montant estimatif de cinq années de contributions volontaires.

Le montant total des engagements indiqué ci-dessus se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003	2001
Ressources ordinaires	74 420	150 590
Participation aux coûts	9 071	107

	2003	2001
Fonds d'affectation ponctuelle	15 253	3 100
Total	98 744	153 797

Les engagements indiqués sont bien en deçà de la limite fixée selon la formule du financement partiel.

Note 32

Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles

a) Buts et mandat

Dans sa résolution 3167 (XXVIII) du 17 décembre 1973, l'Assemblée générale a constitué le Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles (FANUERN) en tant que fonds d'affectation spéciale administré par le PNUD.

Le Fonds a pour mandat d'élargir et d'intensifier les activités du système des Nations Unies dans le domaine de la prospection des ressources naturelles dans les pays en développement grâce au partage des risques. Il doit aussi fournir les moyens d'une assistance et d'une coopération mutuelles dans ce domaine.

Le Fonds, qui relève depuis juillet 1996 de la Division de l'utilisation durable de l'énergie et de l'environnement du PNUD, est en train de renforcer son rôle de catalyseur pour la mise en valeur durable des ressources naturelles.

Guidé par la notion de développement durable, le FANUERN présente les caractéristiques suivantes :

a) Contributions de reconstitution. Il s'agit là d'une caractéristique particulière au Fonds. Si un projet de prospection aboutit à la découverte d'un gisement exploitable, le gouvernement intéressé rembourse pendant 15 ans l'équivalent de 2 % par an de la valeur annuelle brute de la production (1 % pour les pays les moins avancés), jusqu'à ce que la limite de 10 fois le coût total du projet en prix constants ait été atteinte;

b) Prospection de minéraux axée sur les gisements qui se prêtent à une exploitation à petite échelle parmi les pays en développement moins stables sur les plans social et économique, de façon à combler la défaillance des sociétés minières privées qui ne veulent pas faire de prospection même quand le potentiel minier est élevé;

c) Prospection de l'énergie géothermique visant à mettre en valeur une énergie propre et sans danger pour l'environnement dans les pays en développement, afin de réduire leur dépendance à l'égard du pétrole, qui doit souvent être importé et dont la combustion détériore l'environnement;

d) Activités de recherche-développement sans danger pour l'environnement dans le domaine de la pollution liée aux activités minières.

b) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 7 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003	2001
Agents d'exécution	—	3
Budget d'appui biennal	—	8
Total	—	11

c) Allocations et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 7 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	2003	2001	2003	2001
Ressources ordinaires	—	—	—	2 617
Fonds d'affectation ponctuelle	—	—	—	40
Total	—	—	—	2 657

d) Avenir du Fonds

Le Fonds a mis fin à ses activités en 2003.

Note 33
**Fonds des Nations Unies pour la science et la technique
au service du développement**
a) Buts et mandat

Le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement a été créé par la Conférence de Vienne en 1979 afin de permettre un traitement plus efficace des questions scientifiques et techniques dans un cadre multilatéral.

Il a pour mission d'accélérer le développement durable en jouant un rôle particulier au sein du système des Nations Unies grâce à la promotion du transfert de technologie et au renforcement des capacités nationales. Il fournit une assistance dans des domaines prioritaires, qui sont, par exemple, les suivants : politiques et renforcement des capacités dans le domaine scientifique et technique; innovation technologique et développement de l'esprit d'entreprise; technologies de l'information et information sur les technologies; contrôle de la qualité et maintenance; et énergies nouvelles et renouvelables.

b) Allocations et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 7 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>2003</i>	<i>2001</i>	<i>2003</i>	<i>2001</i>
Ressources ordinaires	–	–	–	408
Participation aux coûts	–	–	–	30
Fonds d'affectation ponctuelle	–	–	–	451
Total	–	–	–	889

c) Avenir du Fonds

Le Fonds a mis fin à ses activités en 2003.

Note 34

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

a) Buts et mandat

Dans sa résolution 39/125 du 14 décembre 1984, l'Assemblée générale a constitué le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), qu'elle a chargé de jouer un rôle novateur et catalyseur en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'égalité entre les sexes. Le mandat du Fonds est plus particulièrement le suivant :

a) Appuyer des activités novatrices et expérimentales en faveur des femmes dans le cadre des priorités nationales et régionales;

b) Servir de catalyseur afin de faire participer les femmes aux principales activités de développement, aussi souvent que possible au stade du préinvestissement;

c) Jouer un rôle novateur et catalyseur dans le réseau général de coopération des Nations Unies en faveur du développement.

b) Placements

La valeur comptable des placements est indiquée au tableau 8. Les montants se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Valeur comptable</i>	<i>Valeur de réalisation</i>
Obligations des banques commerciales	7 520	7 721	7 783
Obligations souveraines (autres que celles émises par les États-Unis)	2 925	3 046	3 057
Organisations supranationales	2 000	2 034	2 038
Total	12 445	12 801	12 878

c) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 7 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003	2001
Agents d'exécution	5 923	1 989
Budget d'appui biennal	60	72
Total	5 983	2 061

d) Système de financement partiel et réserve opérationnelle

Conformément à une décision prise par le Conseil d'administration en 1995, UNIFEM fonctionne selon le système de financement intégral depuis le 1^{er} janvier 1995. Le Conseil d'administration a suspendu temporairement l'obligation de constituer une réserve opérationnelle et a autorisé UNIFEM à bénéficier de la ligne de découvert du PNUD jusqu'à concurrence de 4,5 millions de dollars durant la période 1995-1997 pour honorer ses engagements antérieurs. Aucun tirage n'a été fait sur la ligne de découvert.

À sa troisième session ordinaire, en septembre 1996, le Conseil d'administration a décidé de reconstituer la réserve opérationnelle au niveau initial de 3 millions de dollars (décision 96/43). Le 17 janvier 1997, il a approuvé un système modifié de financement partiel pour déterminer le montant des programmes devant être approuvés et le niveau de la réserve opérationnelle correspondante.

Selon le système de financement partiel, le plafond des ressources affectées aux programmes sur une période de trois ans sera fixé chaque année à partir d'une estimation prudente des recettes à percevoir pendant les trois années à venir, déduction faite des dépenses d'administration à régler pendant la même période. Pour en rester à une estimation très prudente, les encaissements prévisibles pour la première année seraient égaux au montant estimatif des recettes à percevoir au cours de l'année considérée, calculé sur la base des résultats de la conférence d'annonces de contributions et des consultations tenues directement avec les donateurs. Les estimations pour la deuxième année équivaldraient à 50 % des prévisions de recettes de la première année, et celles pour la troisième année, à 25 % (soit 50 % du montant estimatif de l'année précédente). Les dépenses d'administration équivaldraient, par défaut, au montant prévu pour l'année considérée multiplié par trois.

La réserve opérationnelle serait égale au montant moyen annuel des dépenses pendant la durée d'exécution du programme, soit le taux d'exécution multiplié par le tiers du plafond. Conformément au système modifié de financement partiel, la réserve opérationnelle a été portée à 8,1 millions de dollars au 31 décembre 2003.

e) Allocations et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 7 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>2003</i>	<i>2001</i>	<i>2003</i>	<i>2001</i>
Ressources ordinaires	15 908	22 478	7 665	11 074
Participation aux coûts	8 198	5 362	7 888	4 508
Fonds d'affectation ponctuelle	4 331	4 283	5 972	5 434
Total	28 437	32 123	21 525	21 016

Le montant des contributions dues, soit 4 854 000 dollars, figure dans la note 36 et n'inclut pas les annonces faites pour les années à venir, qui s'élèvent à 16 809 000 dollars.

Note 35

Programme des Volontaires des Nations Unies

a) Buts et mandat

Créé par l'Assemblée générale en 1970 et placé sous la tutelle générale du PNUD, le Programme des VNU est axé sur les objectifs suivants :

a) Encourager directement la participation de volontaires au développement en aidant à mieux définir et faire connaître le rôle des volontaires dans le développement, en recrutant et en envoyant sur le terrain des VNU, et en favorisant la création de programmes locaux de volontaires et de jeunes;

b) Offrir, dans le cadre du système des Nations Unies, un mécanisme mondial qui permette aux VNU d'intervenir auprès des populations par l'intermédiaire des pouvoirs publics, des organismes des Nations Unies, des organisations internationales, des organisations communautaires et des organisations non gouvernementales, soit par le moyen du placement direct, soit en aidant à constituer des réseaux, soit encore en diffusant des informations et en offrant des possibilités de contact.

Dans ce contexte, le Programme présente les caractéristiques suivantes :

a) Une contribution d'une nature particulière, remarquable par son esprit de solidarité et de partenariat, à des activités très diverses de coopération technique;

b) Un soutien efficace aux programmes d'aide humanitaire;

c) Une assistance aux activités de rétablissement et de consolidation de la paix des Nations Unies;

d) Un soutien ciblé au développement participatif communautaire, surtout parmi les catégories à faible revenu dans les situations de pauvreté;

e) La capacité de mobiliser des volontaires dans le monde entier, y compris dans les pays en développement eux-mêmes;

f) La volonté d'adapter ses politiques et procédures aux conditions et aux besoins locaux;

g) L'avantage de s'appuyer sur la présence institutionnelle du PNUD et du système des Nations Unies et leur participation au développement dans presque tous les pays en développement;

h) La capacité d'offrir des interventions souples, grâce notamment à des équipes mixtes composées de volontaires internationaux et nationaux;

i) La promotion anticipative de l'intervention des volontaires dans des domaines d'importance stratégique, tels que le développement urbain, la gestion de l'environnement et le développement préventif et curatif.

b) Budget d'appui biennal : activités de base

Le budget d'appui biennal du Programme des VNU, soit 28,7 millions de dollars (26,6 millions de dollars en 2001), est inclus dans les ressources ordinaires du PNUD figurant au budget d'appui biennal et détaillé au tableau 3.

c) Recouvrement des coûts externes

À sa trente-neuvième session, en 1992, le Conseil d'administration a modifié les directives régissant l'utilisation du Fonds bénévole spécial et les procédures de recouvrement des coûts externes. Il a décidé que, sauf si des ressources spéciales étaient disponibles, les coûts externes des activités des volontaires seraient intégralement imputés sur le budget des projets sur la base des coûts standard. Tout écart entre les coûts standard et les coûts réels serait imputé sur le Fonds bénévole spécial.

Au cours de l'exercice biennal, un montant de 3 673 865 dollars (6 021 860 dollars en 2001) représentant des coûts externes a été porté au crédit du Fonds. Il est inclus dans le montant de 3 680 973 dollars (6 001 011 dollars en 2001) inscrit comme recettes diverses au tableau 7.

d) Placements

La valeur comptable des placements est indiquée au tableau 8. Les montants se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Valeur comptable</i>	<i>Valeur de réalisation</i>
Obligations des banques commerciales	8 000	8 181	8 312
Obligations souveraines (autres que celles émises par les États-Unis)	2 000	2 048	2 059
Total	10 000	10 229	10 371

e) Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance

Le montant de 15 953 448 dollars (14 577 206 dollars en 2001) indiqué au tableau 7 comprend le solde de 4 599 798 (6 381 841 en 2001) dû par l'ONU pour le financement des coûts et 10 % représentant les frais généraux au titre des Volontaires s'occupant des activités de projets confiés aux agents d'exécution, ainsi

que 4 980 916 dollars (4 503 854 dollars en 2001) pour les frais d'assurance et les frais divers de volontaires relevant de projets exécutés par des entités nationales et 932 574 dollars (646 300 dollars en 2001) pour les volontaires relevant d'arrangements spéciaux gérés par le PNUD.

f) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 7 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003	2001
Activités remboursables	–	27
Activités financées par le Fonds bénévole spécial	651	61
Activités financées par les fonds d'affectation ponctuelle	–	28
Total	651	116

g) Fonds bénévole spécial

À sa trente-neuvième session, en 1992, le Conseil d'administration a décidé que les recettes du Fonds bénévole spécial provenant de contributions volontaires ainsi que les intérêts créditeurs serviraient à financer des projets pilotes et expérimentaux, l'organisation de réunions d'information à l'intention des spécialistes du Programme des VNU, la formation de spécialistes de pays et d'agents des services de développement national, des campagnes spéciales de recrutement et d'autres projets analogues. Auparavant, 85 % des recettes du Fonds bénévole spécial servaient à financer les coûts externes du Programme. Un montant forfaitaire était imputé sur le budget des projets pour couvrir les coûts externes qui n'étaient pas financés par le Fonds.

h) Allocations et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 7 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	2003	2001	2003	2001
Ressources ordinaires	12 002	12 347	24 009	24 899
Participation aux coûts	3 315	1 847	2 918	1 846
Fonds d'affectation ponctuelle	8 204	13 882	12 433	15 696
Arrangements de financement intégral	7 055	6 013	5 963	7 355
Activités communes/ONU	–	–	(3 667)	(6 558)
Total	30 576	34 089	41 656	43 238

Les allocations inutilisées au titre des ressources ordinaires comprennent les engagements, estimés à 665 000 dollars (1 024 900 dollars en 2001) que

représentent les frais de rapatriement et les indemnités de réinstallation concernant les Volontaires en poste au 31 décembre 2003.

i) Contribution à recevoir

Le montant figurant au tableau 7 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2003
Arrangements au titre de fonds d'affectation spéciale.	785 222
Arrangements de financement intégral	779 566
Activités communes/ONU	3 536 621
Total	5 101 409

Note 36**Contributions dues au 31 décembre 2003 par les gouvernements et d'autres contributeurs aux fonds et fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD^a**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Contributions volontaires						Contributions au titre de la participation aux coûts			Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle			Total, contributions dues	
	1999 et exercices antérieurs	2000	2001	2002	2003	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	Total	2002 et exercices antérieurs	2003		Total
Fonds d'affectation spéciale														
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui des activités de la Commission mondiale des forêts et du développement durable	100	—	—	—	—	100	—	—	—	100	—	—	—	100
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Sommet mondial pour le développement social	260	—	1	1	—	262	—	—	—	262	—	—	—	262
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe	6	2	—	—	—	8	—	—	—	8	—	—	—	8
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le Programme du Réseau Afrique 2000 : dons au Burkina Faso, au Cameroun et à l'Ouganda	15	—	—	—	—	15	—	—	—	15	—	—	—	15
Accord du Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'appui de partenariats à plusieurs donateurs à la Commission du Mékong pour les postes de haut fonctionnaire et le renforcement des capacités	120	—	—	—	—	120	—	—	—	120	—	—	—	120
Fonds d'affectation spéciale pour le Programme du bassin de la mer d'Aral	68	—	—	—	—	68	—	—	—	68	—	—	—	68
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet d'assistance technique « Programme pilote au Brésil »	42	—	—	—	—	42	—	—	—	42	—	—	—	42

	Contributions volontaires						Contributions au titre de la participation aux coûts			Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle				Total, contributions dues
	1999 et exercices antérieurs	2000	2001	2002	2003	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE à l'appui du projet « Réserve de biosphère de Bañados del Este » (Uruguay)	—	—	—	—	253	253	—	—	—	253	—	—	—	253
Programme ministériel PNUD/UE sur la pauvreté et l'environnement	—	—	—	—	95	95	—	—	—	95	—	—	—	95
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la gestion des forêts à l'appui de moyens d'existence durables au Cameroun, au Guyana et au Malawi	—	—	—	—	359	359	—	—	—	359	—	—	—	359
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui des élections parlementaires et présidentielles au Suriname	—	—	—	—	333	333	—	—	—	333	—	—	—	333
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la création d'un système d'information de base sur les mines	—	—	—	—	736	736	—	—	—	736	—	—	—	736
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le retour des déplacés et des réfugiés en Slavonie orientale et en Banovine	—	—	—	—	220	220	—	—	—	220	—	—	—	220
Fonds d'affectation spéciale de la CEE (ECHO) pour le renforcement des capacités des populations face aux difficultés provoquées par le tremblement de terre à Marmara (Turquie)	—	—	—	—	35	35	—	—	—	35	—	—	—	35
Fonds d'affectation spéciale de la CEE (ECHO) – Accord sur un programme global d'hébergement et d'assainissement dans la région de Turquie touchée par le tremblement de terre	—	—	—	—	38	38	—	—	—	38	—	—	—	38

	Contributions volontaires						Contributions au titre de la participation aux coûts			Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle				Total, contributions dues
	1999 et exercices antérieurs	2000	2001	2002	2003	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le programme intégré de retour dans le canton de Bosnie centrale	–	–	–	–	18	18	–	–	–	18	–	–	–	18
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui à l'observation du processus électoral en Côte d'Ivoire	–	–	–	–	360	360	–	–	–	360	–	–	–	360
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui des projets d'équipements sociaux – remise en état de 3,5 km de route de Port-de-Paix à Jean Rebel (Haïti)	–	–	–	–	113	113	–	–	–	113	–	–	–	113
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le programme de lutte contre la drogue dans le sud du Caucase	–	–	–	–	92	92	–	–	–	92	–	–	–	92
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le programme de gestion des déchets urbains en région méditerranéenne	–	–	–	–	220	220	–	–	–	220	–	–	–	220
Fonds d'affectation spéciale de la CEE (ECHO) pour l'opération de sécurité (opération Survie au Soudan) dans le secteur nord	–	–	–	–	12	12	–	–	–	12	–	–	–	12
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Agence suédoise de développement international pour l'aide à des activités spécifiques du PNUD	–	–	–	–	42 793	42 793	–	–	–	42 793	–	–	–	42 793
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'aide à l'observation des élections en République-Unie de Tanzanie	–	–	–	–	83	83	–	–	–	83	–	–	–	83

	Contributions volontaires						Contributions au titre de la participation aux coûts			Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle				Total, contributions dues
	1999 et exercices antérieurs	2000	2001	2002	2003	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	
Fonds d'affectation spéciale CEE (ECHO)/Jamaïque pour la consolidation du programme communautaire de lutte contre les catastrophes	—	—	—	—	30	30	—	—	—	30	—	—	—	30
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui au processus électoral au Tchad	—	—	—	—	243	243	—	—	—	243	—	—	—	243
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le déminage d'urgence au Mozambique	—	—	—	—	243	243	—	—	—	243	—	—	—	243
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique	—	—	—	—	50	50	—	—	—	50	—	—	—	50
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le programme de formation à la gouvernance villageoise en Chine	—	—	—	—	399	399	—	—	—	399	—	—	—	399
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'hébergement temporaire des pauvres et des groupes vulnérables du Gujarat (Inde)	—	—	—	—	17	17	—	—	—	17	—	—	—	17
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui du processus électoral aux Comores	—	—	—	—	497	497	—	—	—	497	—	—	—	497
Fonds d'affectation spéciale Iraq/Office d'aide humanitaire de la Commission européenne pour la remise en état des usines d'épuration et des stations de pompage et d'évacuation des eaux usées à Bagdad	—	—	—	—	73	73	—	—	—	73	—	—	—	73

	Contributions volontaires						Contributions au titre de la participation aux coûts			Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle				Total, contributions dues
	1999 et exercices antérieurs	2000	2001	2002	2003	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le relèvement de la vieille ville de Nicosie et des régions d'Omariye et de Selimye	—	—	—	—	1 623	1 623	—	—	—	1 623	—	—	—	1 623
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui à la Mission d'observation des élections parlementaires au Bangladesh	—	—	—	—	219	219	—	—	—	219	—	—	—	219
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui aux élections au Timor-Leste	—	—	—	—	250	250	—	—	—	250	—	—	—	250
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le relèvement économique des régions ravagées par la guerre et d'autres régions déshéritées en Croatie	—	—	—	—	292	292	—	—	—	292	—	—	—	292
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le programme de retour rapide à l'emploi en Serbie du Sud	—	—	—	—	499	499	—	—	—	499	—	—	—	499
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Programme de lutte contre les stupéfiants dans la région du Sud-Caucase (phase II)	—	—	—	—	75	75	—	—	—	75	—	—	—	75
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le renforcement de la surveillance de la frontière entre le Bélarus et l'Ukraine	—	—	—	—	223	223	—	—	—	223	—	—	—	223
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui du partenariat pour la future phase II du relèvement des zones de Phaneromeni et de Samanbahce (Chypre)	—	—	—	—	2 247	2 247	—	—	—	2 247	—	—	—	2 247
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui à la réhabilitation de l'institution des Bashingantahe pour la réconciliation au Burundi	—	—	—	—	599	599	—	—	—	599	—	—	—	599

	Contributions volontaires						Contributions au titre de la participation aux coûts			Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle				Total, contributions dues
	1999 et exercices antérieurs	2000	2001	2002	2003	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'enquête sur l'impact des mines en Azerbaïdjan	—	—	—	—	400	400	—	—	—	400	—	—	—	400
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'enquête sur l'impact des mines en Somalie	—	—	—	—	562	562	—	—	—	562	—	—	—	562
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Cadre intégré en faveur de l'assistance technique aux pays les moins avancés en matière de commerce	—	—	—	—	50	50	—	—	—	50	—	—	—	50
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'enquête sur l'impact des mines en Érythrée	—	—	—	—	350	350	—	—	—	350	—	—	—	350
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la réinsertion des jeunes déplacés et ex-combattants et le ramassage des armes légères	—	—	—	—	94	94	—	—	—	94	—	—	—	94
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la Mission d'observation de l'élection présidentielle au Timor-Leste	—	—	—	—	127	127	—	—	—	127	—	—	—	127
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le réseau d'informations nationales sur les stupéfiants en Asie centrale	—	—	—	—	660	660	—	—	—	660	—	—	—	660
Fonds d'affectation spéciale du PNUD en faveur des ex-fonctionnaires du Gouvernement indonésien	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 000	1 000	1 000
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le développement des petites et moyennes entreprises en Anatolie du Sud-Est (Turquie)	—	—	—	—	1 878	1 878	—	—	—	1 878	—	—	—	1 878

	Contributions volontaires						Contributions au titre de la participation aux coûts			Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle				Total, contributions dues
	1999 et exercices antérieurs	2000	2001	2002	2003	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le programme intégré de retour en Bosnie centrale (phase IV)	—	—	—	—	280	280	—	—	—	280	—	—	—	280
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le projet de contrôle des armes légères en Albanie	—	—	—	—	27	27	—	—	—	27	—	—	—	27
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la remise en état d'urgence des réseaux d'alimentation en eau dans les zones rurales de Khatlon et de Sughd (Tadjikistan)	—	—	—	—	212	212	—	—	—	212	—	—	—	212
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le programme de relèvement et d'emploi en Afghanistan	—	—	—	—	499	499	—	—	—	499	—	—	—	499
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le renforcement des capacités grâce à la création de centres de formation aux technologies de l'information et des communications	—	—	—	—	35	35	—	—	—	35	—	—	—	35
Fonds d'affectation du PNUD pour l'appui à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	—	—	—	—	434	434	—	—	—	434	1	1 257	1 258	1 692
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la création d'activités rémunératrices et l'appui aux petites et moyennes entreprises en Croatie – Dispositif à effet rapide	—	—	—	—	1 781	1 781	—	—	—	1 781	—	—	—	1 781
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la lutte contre la traite des femmes au Bélarus	—	—	—	—	472	472	—	—	—	472	—	—	—	472

	Contributions volontaires						Contributions au titre de la participation aux coûts			Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle				Total, contributions dues
	1999 et exercices antérieurs	2000	2001	2002	2003	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le projet d'appui aux élections au Nigéria (2003)	—	—	—	—	1 261	1 261	—	—	—	1 261	—	—	—	1 261
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le branchement de groupes électrogènes dans les centres de soins de santé primaire pour les personnes âgées à Mossoul (Iraq)	—	—	—	—	24	24	—	—	—	24	—	—	—	24
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le renforcement du Service de sensibilisation à l'environnement (Ministère libanais de l'environnement)	—	—	—	—	187	187	—	—	—	187	—	—	—	187
Fonds d'affectation spéciale de l'Office d'aide humanitaire (site ECHO) de la Commission européenne pour la remise en état du réseau d'alimentation en eau et de l'infrastructure d'assainissement à Bagdad	—	—	—	—	437	437	—	—	—	437	—	—	—	437
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le partenariat en faveur de la réforme de la gouvernance en Indonésie	—	—	—	—	14 719	14 719	—	—	—	14 719	—	—	—	14 719
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le partenariat pour l'avenir – petits projets à Chypre	—	—	—	—	748	748	—	—	—	748	—	—	—	748
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la réhabilitation des pistes rurales suivant la méthode à haute intensité de main-d'œuvre en République du Congo	—	—	—	—	786	786	—	—	—	786	—	—	—	786
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'initiative relative à la pauvreté et à l'environnement (phase II)	—	—	—	—	988	988	—	—	—	988	—	—	—	988

	Contributions volontaires						Contributions au titre de la participation aux coûts			Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle				Total, contributions dues
	1999 et exercices antérieurs	2000	2001	2002	2003	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le projet d'appui aux entreprises (Chypre, 2002)	—	—	—	—	918	918	—	—	—	918	—	—	—	918
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'enquête sur l'impact des mines en Afghanistan	—	—	—	—	863	863	—	—	—	863	—	—	—	863
Partenariat pour l'avenir – relèvement de la vieille ville de Nicosie (phase III)	—	—	—	—	562	562	—	—	—	562	—	—	—	562
Offre de services et réinstallation : options pour la planification du développement	—	—	—	—	218	218	—	—	—	218	—	—	—	218
Projet d'appui à la Commission suprême chargée des élections et des référendums au Yémen	—	—	—	—	28	28	—	—	—	28	—	—	—	28
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui au renforcement des capacités de gestion de l'information en Afghanistan	—	—	—	—	747	747	—	—	—	747	—	—	—	747
Projets de la CEE : Centre de la mer Caspienne chargé d'étudier les fluctuations du niveau de la mer (projet I) et programme relatif à l'environnement en mer Caspienne (projet II)	—	—	—	—	17	17	—	—	—	17	—	—	—	17
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Programme de lutte contre les stupéfiants dans la région du Sud-Caucase (phase III)	—	—	—	—	250	250	—	—	—	250	—	—	—	250
CEE/Fonds européen de développement : projet d'étude de faisabilité sur les services financiers en Somalie	—	—	—	—	124	124	—	—	—	124	—	—	—	124

	Contributions volontaires						Contributions au titre de la participation aux coûts			Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle				Total, contributions dues
	1999 et exercices antérieurs	2000	2001	2002	2003	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	
Fonds d'affectation de la CEE pour l'appui au secrétariat de l'Organe de coordination de l'aide à la Somalie en vue du renforcement de la bonne gouvernance	—	—	—	—	236	236	—	—	—	236	—	—	—	236
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui aux activités d'information et de vérification relatives aux opérations de secours du Groupe d'intervention rapide au Zimbabwe	—	—	—	—	66	66	—	—	—	66	—	—	—	66
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour aider les autorités nationales à organiser plus activement le retour des réfugiés et des déplacés en Bosnie-Herzégovine	—	—	—	—	549	549	—	—	—	549	—	—	—	549
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le centre régional d'échange d'informations du Pacte de stabilité/PNUD sur les armes légères (Europe du Sud-Est)	—	—	—	—	50	50	—	—	—	50	—	—	—	50
Fonds d'affectation de la CEE en faveur de l'assistance multisectorielle pour le contrôle des drogues et du renforcement des institutions en Ukraine, en République de Moldova et au Bélarus (phase I)	—	—	—	—	922	922	—	—	—	922	—	—	—	922
Fonds d'affectation de la CEE pour le Liban pour l'appui au projet LIFE-pays tiers. Assistance technique pour renforcer la gouvernance dans les activités relatives à l'environnement	—	—	—	—	319	319	—	—	—	319	—	—	—	319

	Contributions volontaires						Contributions au titre de la participation aux coûts			Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle				Total, contributions dues
	1999 et exercices antérieurs	2000	2001	2002	2003	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour Djibouti pour l'appui au projet de réinsertion des déplacés à travers la reconstruction des logements détruits et endommagés dans les zones touchées par le conflit	—	—	—	—	1 549	1 549	—	—	—	1 549	—	—	—	1 549
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui à l'enquête technique sur les mines au Mozambique : provinces d'Inhambane et de Maputo	—	—	—	—	300	300	—	—	—	300	—	—	—	300
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la bonne gouvernance en Éthiopie grâce au renforcement des capacités du Parlement national	—	—	—	—	447	447	—	—	—	447	—	—	—	447
Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement de la capacité nationale de coordination de la lutte antimines en Angola	—	—	—	—	1 149	1 149	—	—	—	1 149	—	—	—	1 149
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'enquête sur l'impact des mines terrestres en Éthiopie	—	—	—	—	250	250	—	—	—	250	—	—	—	250
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion dans la région du Pool (Congo-Brazzaville)	—	—	—	—	182	182	—	—	—	182	—	—	—	182
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui à la Mission d'observation des élections au Nigéria	—	—	—	—	742	742	—	—	—	742	—	—	—	742
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le programme de surveillance des frontières en Asie centrale (mission de mise au point du programme)	—	—	—	—	43	43	—	—	—	43	—	—	—	43

	Contributions volontaires						Contributions au titre de la participation aux coûts			Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle				Total, contributions dues
	1999 et exercices antérieurs	2000	2001	2002	2003	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le renforcement des capacités de lutte antimines et l'enquête sur l'impact des mines en Somalie	—	—	—	—	268	268	—	—	—	268	—	—	—	268
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui au Groupe des avis juridiques du Bureau du coordonnateur résident des Nations Unies au Zimbabwe	—	—	—	—	104	104	—	—	—	104	—	—	—	104
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui au Centre d'assistance régional des Caraïbes	—	—	—	—	944	944	—	—	—	944	—	—	—	944
Fonds d'affectation spéciale de l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne pour le renforcement des opérations de sécurité des Nations Unies à l'appui des interventions humanitaires au Soudan	—	—	—	—	197	197	—	—	—	197	—	—	—	197
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la création d'un système de surveillance de la sécurité alimentaire et des besoins nutritionnels en Afghanistan	—	—	—	—	111	111	—	—	—	111	—	—	—	111
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le programme de surveillance des frontières en Asie centrale (phase I : formation à la gestion)	—	—	—	—	166	166	—	—	—	166	—	—	—	166
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la rénovation des hammams dans certaines villes d'Afghanistan dans le cadre du programme de relèvement et d'emploi	—	—	—	—	499	499	—	—	—	499	—	—	—	499

	Contributions volontaires						Contributions au titre de la participation aux coûts			Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle				Total, contributions dues
	1999 et exercices antérieurs	2000	2001	2002	2003	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la loi et l'ordre en Afghanistan (phase I)	—	—	—	—	3 246	3 246	—	—	—	3 246	—	—	—	3 246
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le programme de lutte antimines en Albanie (projet d'enquête technique)	—	—	—	—	846	846	—	—	—	846	—	—	—	846
Fonds d'affectation spéciale de l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne pour l'alerte précoce par radar dans les Caraïbes	—	—	—	—	186	186	—	—	—	186	—	—	—	186
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la remise en état de l'infrastructure d'assainissement à Bagdad	—	—	—	—	1 099	1 099	—	—	—	1 099	—	—	—	1 099
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui à la réforme des prisons en Haïti	—	—	—	—	1 102	1 102	—	—	—	1 102	—	—	—	1 102
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui au Programme de modernisation et de redynamisation des municipalités en Serbie-et-Monténégro	—	—	—	—	4 360	4 360	—	—	—	4 360	—	—	—	4 360
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté en Serbie-et-Monténégro	—	—	—	—	4 674	4 674	—	—	—	4 674	—	—	—	4 674
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la remise en état d'urgence des réseaux d'alimentation en eau dans les zones rurales de Khatlon et de Sughd (Tadjikistan)	—	—	—	—	112	112	—	—	—	112	—	—	—	112

	Contributions volontaires						Contributions au titre de la participation aux coûts			Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle				Total, contributions dues
	1999 et exercices antérieurs	2000	2001	2002	2003	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui aux activités du Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies/ Coordonnateur humanitaire dans les domaines de la coordination et de la planification de la gestion au Soudan	—	—	—	—	249	249	—	—	—	249	—	—	—	249
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'Observatoire de l'eau et des services d'assainissement au Guatemala	—	—	—	—	2 600	2 600	—	—	—	2 600	—	—	—	2 600
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'assistance humanitaire en vue de mieux protéger le personnel des Nations Unies et des organisations humanitaires opérant dans le nord du Caucase (Fédération de Russie)	—	—	—	—	62	62	—	—	—	62	—	—	—	62
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui à la création de postes de spécialiste du développement dans l'Administration timoraise	—	—	—	—	1 373	1 373	—	—	—	1 373	—	—	—	1 373
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le programme d'assistance électorale au Rwanda (2003)	—	—	—	—	484	484	—	—	—	484	—	—	—	484
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui à la prévention du détournement des précurseurs chimiques pouvant servir à la fabrication des stupéfiants dans les pays andins	—	—	—	—	993	993	—	—	—	993	—	—	—	993

	Contributions volontaires						Contributions au titre de la participation aux coûts			Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle				Total, contributions dues
	1999 et exercices antérieurs	2000	2001	2002	2003	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	Total	2002 et exercices antérieurs	2003	Total	
Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour la prévention des crises et le relèvement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	909	909	909
Total, fonds d'affectation spéciale	611	2	1	1	114 556	115 171	—	—	—	115 171	1	3 166	3 167	118 338
Fonds														
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	—	—	—	—	1 804	1 804	1 2 730	2 731	4 535	—	319	319	4 854	
Programme des Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—	5 101	5 101	—	—	—	5 101	—	—	—	5 101
Total, fonds	—	—	—	—	6 905	6 905	1 2 730	2 731	9 636	—	319	319	9 955	
Total général	611	2	1	1	121 461	122 076	1 2 730	2 731	124 807	1	3 485	3 486	128 293	

^a Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.